

ÉDITION 2016



CATALOGUE PROTECTION - HYGIÈNE - SÉCURITÉ

Membre du



Notre indépendance fait la différence





GRUPE SOCODA, LEADER FRANÇAIS

DE LA DISTRIBUTION INDÉPENDANTE
DANS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT
ET DE L'INDUSTRIE.

Nous vous accompagnons au quotidien afin de répondre à vos problématiques « métiers », et ce au travers de nos 7 départements. L'ensemble de nos équipes s'attachent à fournir une qualité de services optimale à destination de nos clients.



DÉCORATION



ÉLECTRICITÉ



MATÉRIAUX



SANITAIRE
CHAUFFAGE



ACIERS



INDUSTRIE



OUTILS PRO

Notre Réseau d'entreprises rassemble **185 sociétés et 700 points de vente leaders** sur l'ensemble du territoire français (Métropole, Corse et DOM-TOM).

PROXIMITÉ, DISPONIBILITÉ ET RÉACTIVITÉ !

L'efficacité de Réseau SOCODA repose sur une organisation :

- sans faille, proche, innovante dans les solutions techniques
- exigeante dans la qualité des services proposés.

Attentif aux évolutions du marché, SOCODA développe chaque jour son savoir-faire professionnel dans l'éventail de ses compétences, pour mieux accompagner la performance économique.

C'est aussi l'assurance d'une prise en compte de vos besoins en temps réel, par une réponse adaptée à la diversité des demandes s'appuyant sur une offre riche et conséquente, une sélection rigoureuse des meilleurs Fournisseurs, une logistique fiable et rapide.



Créé en 2004, le **Label EPI de SOCODA est un gage de sérieux** dans la fourniture et le suivi de vos problématiques de **santé** et de **sécurité au travail**.

La Charte d'engagement de l'Adhérent SPÉCIALISTE EPI SOCODA garantit une offre qualitative, diversifiée et innovante au travers de nos partenariats avec de grandes marques, leader dans leur domaine. Grâce à leur expertise, les Spécialistes EPI SOCODA se portent à votre disposition pour des formations techniques, un accompagnement personnalisé et un suivi de qualité.

**Retrouvez l'ensemble de nos points de vente labellisés sur :
www.specialistes-epi.fr**

Afin d'être au plus proche de vos attentes, nous avons le souci de vous rencontrer localement au travers des salons régionaux de la santé et de la sécurité au travail, les salons PREVENTICA.



SOCODA est membre du SYNAMAP, Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection.

Les pages normes de ce catalogue ont été réalisées en partenariat avec l'OPPBTB à qui nous adressons tous nos remerciements.

SOMMAIRE



PROTECTION DU CRÂNE

Casquettes anti-heurt et casques de chantier industrie _____	p.11	Lampes frontales _____	p.13
Casques de travaux en hauteur _____	p.12	Casques spécifiques et visières _____	p.14



PROTECTION DES YEUX

Lunettes à branches - basiques _____	p.21	Masques _____	p.26
Lunettes à branches - sur mesure _____	p.22	Pare-visages et visières de protection _____	p.27
Lunettes à branches - design et techniques _____	p.23	Soudage / lunettes et masques _____	p.28
Lunettes à branches - techniques _____	p.24	Soudage / coiffes et ventilation assistée _____	p.29
Surlunettes _____	p.25		



PROTECTION AUDITIVE

Bouchons d'oreilles jetables _____	p.37	Casques passifs _____	p.40
Bouchons d'oreilles réutilisables et sur mesure _____	p.39	Casques passifs et actifs _____	p.41



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Masques anti-poussières _____	p.63	Système à adduction d'air _____	p.75
Demi-masques et masques complets _____	p.65	Evacuation filtrante _____	p.76
Ventilation assistée _____	p.69	Détection gaz _____	p.77



PROTECTION DES MAINS

Gants cuir _____	p.87	Anticoupure niveau 5 _____	p.97
Enduits polyuréthane (PU) _____	p.89	Protection chimique / usage unique _____	p.99
Enduits latex _____	p.90	Protection chimique / mécanique _____	p.101
Enduits nitrile _____	p.91	Soudure _____	p.103
Coton _____	p.94	Protection thermique _____	p.105
Anticoupure niveau 3 _____	p.95	Spécifiques _____	p.107
Anticoupure niveau 4 _____	p.96		



VÊTEMENTS

Vêtements de travail industrie action work C/P métal free _____	p.115	Vêtements de protection haute visibilité - flash _____	p.132
Vêtements de travail industrie action work et jarnioux plus C/P _____	p.116	Vêtements multirisques - anti feu _____	p.133
Vêtements de travail industrie la fileuse P/C _____	p.117	Vêtements multirisques _____	p.134
Vêtements de travail industrie new pilote 100% coton _____	p.118	Vêtements multirisques - anti-acide _____	p.136
Vêtements de travail industrie pro up C/P et P/C _____	p.119	Vêtements multirisques - protect hi-vi _____	p.137
Workwear - d-mach _____	p.120	Vêtements de protection spécifiques - multirisques _____	p.138
Workwear - work attitude _____	p.121	Vêtements de protection hiver _____	p.139
Workwear - work attitude 300 _____	p.122	Vêtements de protection hiver - pluie _____	p.144
Workwear - stone _____	p.123	Vêtements de protection hiver - pluie - haute visibilité _____	p.146
Workwear - ergo touch _____	p.124	Vêtements de protection hiver - haute visibilité _____	p.147
Workwear - outforce 2r _____	p.125	Usage court _____	p.149
Workwear - g rock _____	p.126	Vêtements de protection pour le fondeur _____	p.153
Workwear - b-strong _____	p.127	Vêtements de protection pour le soudeur _____	p.154
Vêtements de protection haute visibilité work vision 2 _____	p.128	Vêtements de protection en milieu forestier _____	p.157
Vêtements de protection haute visibilité _____	p.129	Spécifique - sauvetage, secours et pompiers _____	p.159
		Collectivités _____	p.160
		Vêtements de travail pro et loisirs _____	p.163



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Harnais _____	p.172	Elagage _____	p.180
Longes _____	p.175	Travaux sur corde _____	p.184
Antichutes _____	p.176	Espaces confinés _____	p.185
Connecteurs _____	p.178	Accessoires _____	p.187
Ancrage _____	p.179	Kits _____	p.188



PROTECTION DU PIED

Basiques _____	p.194	Soudeur _____	p.206
Logistique-transport-services _____	p.195	Médical - agroalimentaire - cuisine _____	p.207
Les incontournables _____	p.198	Ville _____	p.209
Bâtiment - construction _____	p.200	Bottes _____	p.210
Fashion _____	p.202	Cuissardes _____	p.212
Chaussures femmes _____	p.203	Sur-chaussures _____	p.213
Spécifiques : pompiers et climats difficiles _____	p.205	Semelles et accessoires _____	p.214
		Chaussettes et accessoires _____	p.215



HYGIÈNE / ENVIRONNEMENT / SIGNALISATION / STOCKAGE

Premiers secours _____	p.217	Collecte des déchets _____	p.231
Hygiène cutanée _____	p.219	Stockage _____	p.233
Hygiène des locaux _____	p.223	Consignation _____	p.234
Signalisation _____	p.224	Protection incendie _____	p.235
Essuyage _____	p.230		

LA CHARTE ÉCO-RESPONSABLE

PAR GROUPE SOCODA



NOTRE CHARTÉ ÉCO- RESPONSABLE

NOS ENGAGEMENTS DURABLES AVEC GROUPE SOCODA



- Élaboration du Guide pédagogique sur l'éco-responsabilité
- Recyclage des produits en fin de vie et de nos documents commerciaux en partenariat avec : 
- Respect des réglementations environnementales et notamment du Règlement Européen **REACH**
- Impression de nos catalogues et prospectus sur du papier TCF, ECF (sans chlore et provenant de forêts gérées durablement)
- Démarche volontaire de réalisation des Bilans Carbone de nos activités depuis 2009
- Diffusion auprès de nos fournisseurs d'une Charte éthique
- Mise en place de la charte Socoda « Equité et Diversité » pour favoriser l'insertion sociale
- Groupe Socoda est partenaire-fondateur de la Maud Fontenoy Fondation, pour la protection des océans et du littoral

NOS ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT LOCAL



- Renouvellement progressif de nos véhicules par des véhicules plus économes et moins polluants
- Diminution des impressions de documents papier au profit de documents électroniques
- Implication de nos salariés, nos clients et / ou nos fournisseurs dans des actions concrètes de développement durable
- Optimisation des livraisons pour limiter l'émission de gaz à effet de serre

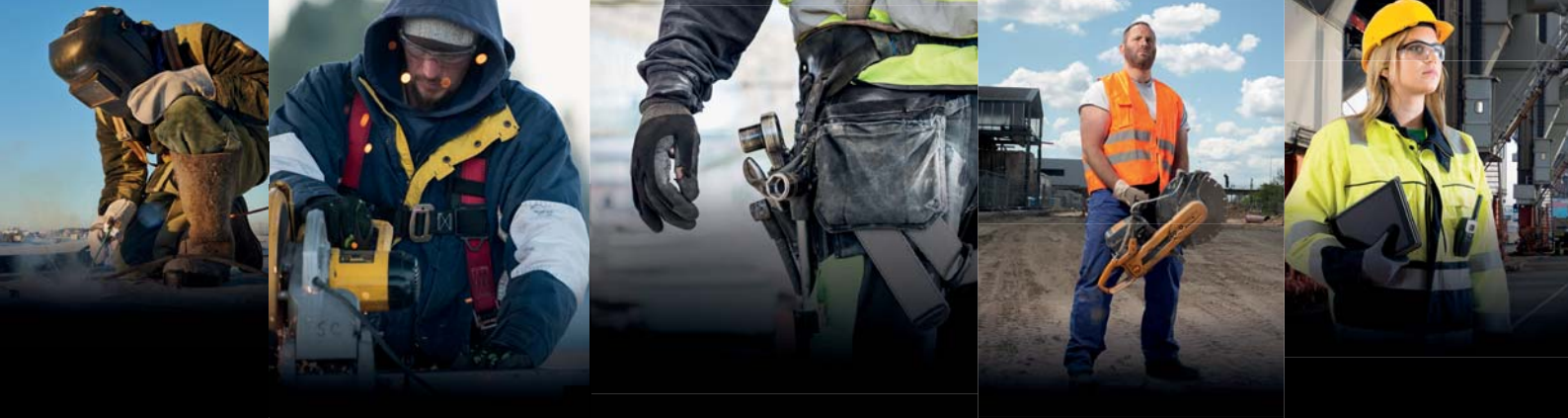
NOS ENGAGEMENTS POUR DES SOLUTIONS ECO-RESPONSABLES



- Mise en avant dans notre agence des produits et services éco-responsables
- Hausse de notre exigence en termes sanitaires, de sécurité et d'environnement dans le référencement des produits et des fournisseurs
- Information à nos clients lors de la mise en place d'innovations éco-responsables

Nous nous engageons à faire vivre cette charte et à enrichir nos engagements.





L'OFFRE GRANDS COMPTES

PAR GROUPE SOCODA

Groupe SOCODA dispose d'une approche et d'outils spécifiques pour les clients Grands Comptes, que ce soit des PME-PMI ou bien des Grands Groupes nationaux.

Groupe SOCODA apporte des services spécifiques aux clients Grands Comptes dans l'EPI.

Les attentes «clients» peuvent être différentes tout au long de la chaîne de valeur : rationaliser les gammes achetées, assister le responsable QHSE dans le choix des produits, préparer des dotations et colisages personnalisés, centraliser les commandes (de la commande à la facturation), renforcer la rentabilité de leurs processus d'approvisionnement, mettre en place le E-procurement, mesurer ses avancées au travers d'un reporting précis, ...

Nous proposons également une solution de distributeurs automatiques d'EPI et de fournitures industrielles, afin de mieux gérer votre consommation, votre stock et votre logistique, et d'optimiser votre productivité.

Notre démarche repose uniquement sur les fabricants se trouvant dans ce catalogue.

C'est pour cela que Groupe SOCODA définit et met en place des **solutions dédiées en fonction de votre secteur d'activité**, s'articulant autour de la proximité et des compétences techniques des «Hommes», et des agences régionales du Réseau SOCODA certifiées Grands Comptes.

Nos clients actuels sont des acteurs du secteur industriel, du bâtiment ou du tertiaire, disposant de plusieurs sites sur le territoire national.

EN RÉSUMÉ, L'OFFRE GLOBALE GROUPE SOCODA S'ARTICULE AUTOUR :

- > Contact unique pour la gestion de votre dossier
- > Un déploiement national avec les Adhérents SOCODA certifiés Grands Comptes autour de «savoir-faire» spécifiques
- > Une « offre produits » personnalisée et des supports dédiés,
- > Un choix de marque de «spécialistes»
- > Commande en EDI, catalogue en ligne, site de commande en ligne, E-procurement et dématérialisations fiscales,
- > KPI's, statistiques maîtrisées, reporting efficace.



PROTECTION DU CRÂNE

Si les protections collectives conservent la primauté sur les protections individuelles, on ne peut ignorer le caractère essentiel de la protection de certaines parties du corps humain, en particulier la tête.

En effet, le chantier est un endroit où les risques de chute, de projection d'objets et de traumatismes au niveau de la tête rendent nécessaire le port d'un casque.

CHOIX DU CASQUE

Comme pour tout équipement individuel, le casque doit être adapté à la personne qui le porte et à la situation de travail.

Pour cela, certaines caractéristiques sont à prendre en compte :

- > la qualité de la protection
- > la robustesse et la résistance
- > l'encombrement
- > le poids

> l'adaptation à l'environnement et aux risques (choc, chute, écrasement latéral, projection de métaux en fusion, isolement électrique)

- > le confort
- > le maintien, la fixation et la stabilité
- > le nettoyage et l'hygiène
- > la conformité aux normes NF.EN (marquage CE).

PORT DU CASQUE

Sur un chantier, le casque doit être mis à la disposition du personnel par l'employeur.

Il est obligatoire de porter un casque lors de :

- > travaux de démolition (R.4534-73)

> travaux de montage, démontage et levage de charpentes et ossatures (R.4534-102).

COMPOSITION DU CASQUE

Un casque se compose essentiellement d'une calotte et d'un harnais ; il doit aussi pouvoir être équipé d'une jugulaire (Fig. 1).

CALOTTE

Partie visible du casque, la calotte est conçue pour résister aux chocs. Fabriquée en matière plastique (le plus souvent en polyéthylène), elle donne la forme générale du casque.

La calotte peut prendre des formes variables, adaptées aux conditions du travail et aux risques encourus.

- > **En forme de casquette** : une gouttière périphérique récupère les eaux ruisselantes et maintient la nuque au sec.
- > **En forme de chapeau à large bord** : le casque assure une bonne protection de la nuque et des tempes contre les chutes d'objets (pour les travaux de terrassement en galerie).
- > **Sans bord ni visière** : le casque est adapté aux monteurs-levageurs, aux charpentiers, aux échafaudeurs, aux élagueurs...

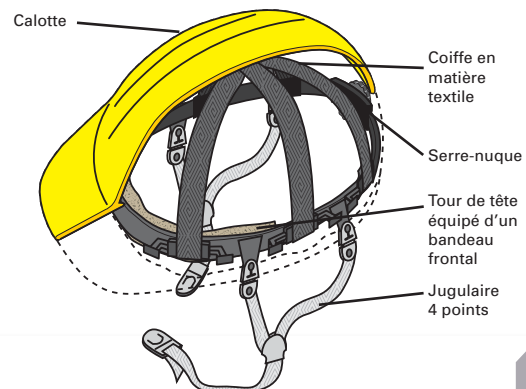


Fig. 1
Casque avec jugulaire 4 points



PROTECTION DU CRÂNE

Il est souhaitable que la couleur du casque soit claire (blanche de préférence) pour renvoyer les rayons solaires et limiter la température intérieure.

Des orifices de ventilation régulent l'aération.

Des éléments amovibles peuvent être intégrés, suivant l'environnement et l'activité: lunettes, écrans, protections de l'ouïe, lampe, etc.

En fonction des constituants de fabrication, des variations climatiques et des chocs, une durée limite d'utilisation doit être respectée. Certains casques sont fabriqués à base d'un plastique contenant un absorbeur UV qui ralentit la polymérisation au soleil et améliore la durabilité des équipements.

Le fabricant précise dans la notice la durée de vie conseillée de son produit; il donne la date de fabrication et éventuellement la date de péremption.

Nature des calottes des casques de protection	Durée de vie moyenne d'utilisation
Polyéthylène (PE)	24 à 48 mois
Polyamide (PA)	36 à 48 mois
Polycarbonate (PC)	48 à 96 mois
Acrylonitrile butadiène styrène (ABS)	48 à 72 mois
Polyester renforcé (GRP ou UP)	48 à 96 mois

HARNAIS

En contact direct avec la tête, le harnais maintient et stabilise la calotte en assurant, en cas de choc, l'absorption d'une partie de l'énergie transmise à l'extrémité céphalique exposée (boîte crânienne, vertèbres cervicales).

La coiffe se compose de deux éléments: le tour de tête (réglable) et les sangles d'amortissement. Pour remplir son rôle, le tour de tête doit être réglé et adapté à la morphologie individuelle (Fig. 2).

Le tour de tête doit être doublé d'un bandeau frontal composé d'une matière qui ne provoque pas d'allergie et qui présente des qualités de confort et d'hygiène. Cette garniture doit être démontable afin de faciliter le nettoyage ou son remplacement. Privilégier les coiffes avec des sangles textiles beaucoup plus confortables et des matériaux antisudation.

JUGULAIRE

Sangle réglable passant en pont sous le menton, la jugulaire assure le maintien du casque sur la tête. Pour éviter tout risque de strangulation, la jugulaire ou ses points d'attache doivent céder sous un effort de l'ordre de 100 N. On privilégiera des jugulaires 4 points (Fig. 2 bis).

En général, la jugulaire n'est pas fournie avec le casque. C'est l'employeur qui doit la prévoir à partir de l'évaluation des risques qu'il aura réalisée. Le port de la jugulaire est obligatoire dans les situations où le salarié peut perdre son casque sans pouvoir le récupérer facilement: par exemple, pour les travaux de montage et démontage de charpentes et ossatures métalliques (échafaudages) ou pour les travaux sur pylônes, etc.



Fig. 2
Réglage du tour de tête



Fig. 2 bis
Casque de monteur avec jugulaire 4 points



PROTECTION DU CRÂNE

MARQUAGE DES CASQUES

Les casques comportent un marquage moulé ou imprimé (Fig. 3) donnant les indications suivantes :

- > marquage CE de caractère obligatoire qui atteste de la conformité de l'équipement aux dispositions de la directive 89/686/CEE
- > numéro de la norme européenne (EN 397/ EN 50365)
- > nom du fabricant
- > année et trimestre de fabrication
- > type du casque
- > taille du casque (en centimètres)

- > abréviation du matériau de la calotte (PE : polyéthylène – PP : polypropylène – PC : polycarbonate – PA : polyamide – ABS : acrylonitrile/butadiène/styrène).

D'autres exigences facultatives peuvent être indiquées telles que :

- > les limites d'utilisation pour les très basses et très hautes températures
- > l'isolement électrique
- > la déformation latérale (LD).

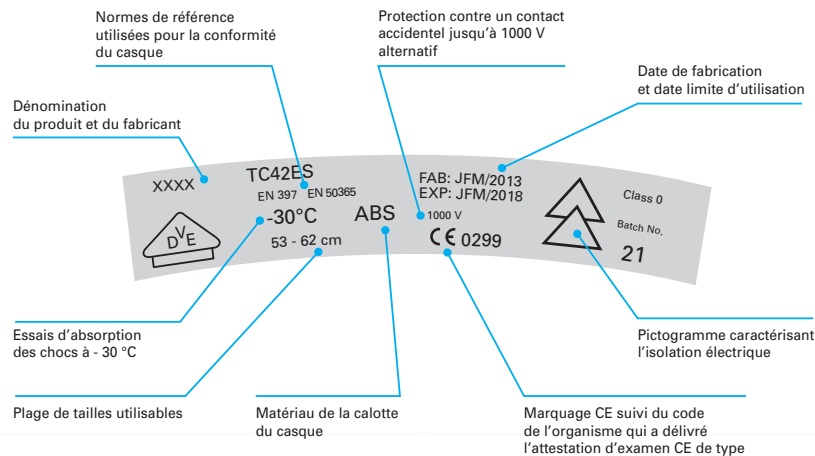


Fig. 3
Marquage d'un casque

DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTION

CASQUE DE PROTECTION D'USAGE COURANT (EN 397)

Tout casque d'usage courant doit répondre à minima aux exigences physiques et de performances décrites dans cette norme.

Les exigences obligatoires qui s'appliquent :

- > absorption des chocs
- > résistance à la pénétration
- > résistance à la flamme
- > résistance des points d'ancrage de la jugulaire.

Les essais facultatifs :

- > isolement électrique
- > résistance et pénétration à très basses et très hautes températures
- > déformation latérale
- > projections de métaux en fusion.

INFO

Privilégier les équipements légers: des équipements performants de moins de 300 g sont présents sur le marché.
Privilégier l'hygiène: coiffe en matière textile et bandeau en matériau antisudation.



PROTECTION DU CRÂNE

CASQUETTE ANTIHEURT (EN 812)

La casquette antiheurt (Fig. 4) évite les blessures lors de chocs peu violents (heurts contre objets immobiles, comme des arêtes de mur). Elle trouve son usage dans les métiers du second œuvre, dans des endroits exigus qui peuvent occasionner des éraflures ou des coupures, comme pour des interventions dans des faux plafonds par exemple.

En aucun cas, la casquette ne peut remplacer le casque pour des travaux en extérieur.



Fig. 4
Casquette antiheurt

CASQUE ÉLECTRIQUEMENT ISOLANT

Fig. 5
Opérateur avec casque isolant



Le casque électriquement isolant est utilisé sur des installations basse tension, soit inférieures à 1000 volts (NF EN 50365) (Fig. 5). Il permet de protéger l'opérateur contre le risque d'électrisation, par contact électrique direct, lors de travaux sur ou près de parties sous tension d'installations ne dépassant pas 1000 V en courant alternatif ou 1500 V en courant continu.

Un écran assure une protection contre les arcs électriques et une jugulaire renforce le maintien (notamment pour les électriciens-monteurs).

Ces équipements ne sont pas ventilés.

CASQUE DE SÉCURITÉ POUR SOUDEUR

Les masques de soudage sont classés selon l'échelon de filtration.

Certains équipements combinent un casque de sécurité et une protection visuelle pour soudeur, celle-ci se relevant sur le casque de sécurité (Fig. 6). Des verres possédant les protections visuelles nécessaires aux travaux de soudure identifiés peuvent être adaptés. D'autres équipements sont dotés d'un filtre de soudeur auto-obscureissant (opto-électronique). Ils sont conçus pour des travaux exposant à des risques de blessures à la tête lors de travaux de soudage à proximité d'appareils ou de masses en mouvement, des environnements contraints (exemple : des poutres qui dépassent).

Privilégier des équipements ergonomiques et ramassés qui ne génèrent pas de contraintes au cou en position relevée ou en position penchée lors de travaux de soudure.

Fig. 6
Casque de sécurité avec protection visuelle relevable pour soudeur





PROTECTION DU CRÂNE

ACCESSOIRES LIÉS AUX CASQUES

ACCESSOIRES POUR L'HIVER

Contre les conditions météorologiques difficiles, un bonnet (Fig. 7) peut s'insérer entre la coiffe et la calotte du casque.



Fig. 7
Bonnet intégral
sous coiffe

ACCESSOIRES AUDITIFS

La plupart des équipements possèdent les supports permettant l'accrochage de coquilles antibruit. Ils sont utilisés dans des environnements de travail où le bruit est constant et élevé (travaux à proximité d'engin, travaux de creusement de tunnel...).

Certaines coquilles intègrent également des systèmes de communication permettant l'échange entre les opérateurs d'une même équipe.

ACCESSOIRES FACIAUX

Divers équipements répondant à des usages différents existent :

- > lunettes de protection escamotables dans la calotte ; certains fabricants proposent des lunettes teintées pour assurer une meilleure visibilité par période de grand soleil
- > écrans enveloppants (escamotables dans la calotte ou relevables sur le casque) pour la protection des yeux et du visage.

Ces accessoires répondent à des caractéristiques de résistance mécanique, selon la norme EN 166, et de filtration des rayons solaires, selon la norme EN 172 (Fig. 8).

Attention : lors du port simultané de plusieurs accessoires, il faut s'assurer au préalable que ces accessoires sont bien compatibles entre eux. Par exemple, la présence de coquilles antibruit ne doit pas gêner le relevage d'un écran facial.



Fig. 8
Casque muni de
protections auditives
et d'un écran facial

CONSEILS PRATIQUES

Pour bien utiliser son casque, il est nécessaire de :

- > respecter la date limite d'utilisation indiquée par le fournisseur ; vérifier cette date lors de l'achat du casque
- > mettre au rebut les casques ayant subi des chocs importants
- > vérifier, nettoyer l'équipement et changer régulièrement le bandeau frontal
- > ranger le casque dans une caisse réservée à cet effet (c'est un équipement individuel)
- > stocker les casques à l'abri de la lumière et de la chaleur.

INFO

RÉGLEMENTATION

> Code du travail

- Conception et mise sur le marché des équipements de travail et des moyens de protection : art. R.4311- 8 à 11.
- Utilisation des équipements de travail et des moyens de protection : art. R.4321-4 et 5.
- Principes généraux de prévention : art. L.4121-1.

PROTECTION DU CRANE

CASQUETTES ANTI-HEURT ET CASQUES DE CHANTIER INDUSTRIE



+ PRODUIT

Visière longue (7,5 cm)
pour utilisation extérieure.



CASQUETTE COLTAN BLEUE

Casquette anti-heurt type base-ball, en textile polyester/coton, très aérée tout en maille mesh, pour plus de confort. Equipée d'une coque interne en polyéthylène et d'une mousse confort en EVA pour amortir les chocs. Taille unique réglable par boucle de 55 à 62 cm. Extérieur : polyamide enduit polyuréthane. Coquille intérieure : polyéthylène haute densité. Renfort de la coquille : mousse.

Norme : CE Cat II - EN 812

Industrie légère - Service - Logistique

Existe en bleu marine / bleu roi et noir / rouge

REF. DESCOLTABL

+ PRODUIT

Protège des chocs à 360°



CASQUETTE DE PROTECTION HARDCAP VISIERE 5 CM

Casquette anti-heurt avec bande anti-sueur, ajustement unique, système de ventilation 12 points, liseré réfléchif.

Norme : CE Cat. II - EN812+A1

Industrie, maintenance, second œuvre...

Coloris : noir, rouge, jaune HV, orange HV, bleu marine, noir/gris, gris/rouge, bleu marine/jaune ou noir orange fluo

REF. DIFABS00000010100

INFO

La version DIAMOND V UP dispose d'un serrage Rotor® et d'une jugulaire - réf DESDIAM5UPBCFL.



CASQUE DE CHANTIER DIAMOND V

Casque de chantier ABS. Forme innovante de casquette baseball qui donne une vision verticale plus importante. Testé avec visière portée devant ou derrière, pour moins d'encombrement. Coiffe polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. Basane éponge. Serrage innovant à bouton «colour to colour». Ajustable : tour de tête de 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haut/bas) pour un meilleur confort. Isolement électrique jusqu'à 1000 VAC ou 1500 VCC.

Norme : CE Cat II - EN397 MM LD -20°C +50°C 440 VAC - EN50365 CLASSE 0

BTP construction - Industrie lourde

REF. DESDIAM5BCFL



CASQUE DE CHANTIER OCEANIC II

Coiffe PE : réglage standard ou réglage par molette crantée. Confort maxi : garniture frontale de 37 cm. Longévité : une durée de vie de supérieure à 3 ans. Poids : 370 gr.

Norme : EN 397

Existe en 6 coloris

REF. S00564401

PROTECTION DU CRANE

CASQUES DE TRAVAUX EN HAUTEUR

+ PRODUIT

Systeme special d'ailettes pour une protection contre les projections et une surface de ventilation optimisee.



CASQUE DE CHANTIER GRANITE PEAK

Casque de chantier en ABS. Style casque de montagne : sans visiere pour une meilleure vision verticale. Tres peu d'encombrement. Leger. Coiffe polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. Basane thermoformee. Systeme de serrage ROTOR® (brevet) ajustable : tour de tete de 53 à 63 cm. Vendu avec jugulaire 3 points de fixation. Specialement conu pour les travaux en hauteur. Isolement electrique jusqu'à 1000 VAC ou 1500 VCC.

Norme : CE Cat II - EN397 MM LD -20°C +50°C 440 VAC - EN50365 CLASSE 0

BTP construction - Second oeuvre artisan

Existe en coloris blanc, bleu, ou jaune

REF. DESGRAPEBCFL



CASQUE VERTEX ST

Le casque VERTEX ST est conu pour proteger des chocs et des chutes d'objets lors de travaux realises au sol. Sa calotte fermee protege contre le risque electrique et la projection de metaux en fusion. Sa coiffe textile six points assure un port tres confortable et son systeme de reglage CenterFit ajuste le tour de tete en conservant le centrage du casque sur la tete. Le VERTEX ST est conu pour integrer de maniere optimale une lampe frontale PIXA ou TIKKA PRO, une visiere de protection VIZIR, VIZIR SHADOW ou VIZEN.

Norme : CE Cat III - EN397 - EN 50365.

Industrie, batiment, travaux en hauteur

Existe en blanc ou en rouge

REF. PETA10SWA



PLATINE PIXADAPT

Accessoire permettant de fixer une lampe frontale PIXA sur tout type de casque. PIXADAPT est constitue d'une piece permettant de mettre ou retirer à volonte une lampe frontale PIXA sur un casque, tout en conservant la possibilite de reglage d'inclinaison de la lampe. Compatible avec tout type de port de visiere.

Travaux de nuit ou en milieux sombres

REF. PETE78005



LAMPE TIKKA PRO NOIR

Lampe frontale ultra-compacte pour l'eclairage de proximite facilitant le travail en milieu obscur. Destinee à un usage ponctuel, cette lampe beneficie d'une utilisation simple avec deux modes d'eclairage.

Travaux de nuit ou en milieux sombres

REF. PETE93HN

PROTECTION DU CRANE

LAMPES FRONTALES



INFO

Technologie d'éclairage CONSTANT LIGHTING : les performances d'éclairage ne diminuent pas au fur et à mesure que les piles se déchargent. Selon les besoins, elle peut être portée sur la tête, fixée sur un casque ou directement posée sur le sol.

+ PRODUIT

Adaptée à la vision de proximité.



LAMPE PIXA 1

Une lampe robuste qui offre un éclairage permettant de travailler confortablement à portée de main.

Norme : CE - ATEX : CE0080, Ex II 3 GD, Ex nAnL IIB T4.

Travaux de nuit ou en milieux sombres

REF. PETE78AHB02

+ PRODUIT

Adaptée à la vision de proximité et aux déplacements.



LAMPE PIXA 2

Une lampe robuste qui offre un éclairage permettant de travailler confortablement à portée de main et de se déplacer en toute sécurité.

Norme : CE - ATEX : CE0080, Ex II 3 GD, Ex nAnL IIB T4.

Travaux de nuit ou en milieux sombres

Existe en plusieurs modes d'éclairage, faisceau large, mixte ou centralisé, rechargeable.

REF. PETE78BHB02

+ PRODUIT

Adaptée à la vision de proximité, aux déplacements et à la vision lointaine.



LAMPE PIXA 3

Une lampe robuste et polyvalente. Grâce à son multifaisceau, elle s'adapte à toutes les situations : travaux à portée de main, déplacements et vision lointaine.

Norme : CE - ATEX : CE0080, Ex II 3 GD, Ex nAnL IIB T4.

Travaux de nuit ou en milieux sombres

Existe en plusieurs modes d'éclairage, faisceau large, mixte ou centralisé, rechargeable.

REF. PETE78CHB02

+ PRODUIT

Rechargeable pour usages fréquents.



LAMPE PIXA 3R

Une lampe rechargeable, robuste, adaptée aux utilisations fréquentes des professionnels. Elle peut être portée sur la tête, fixée sur un casque ou directement posée sur le sol. La batterie rechargeable intégrée en fait un outil pratique et une alternative économique et écologique avantageuse aux piles. Grâce à son multifaisceau, elle s'adapte à toutes les situations : voir à portée de main, déplacements et vision lointaine. Technologie d'éclairage CONSTANT LIGHTING : les performances d'éclairage ne diminuent pas au fur et à mesure que la batterie se décharge.

Norme : CE - ATEX : CE0080, Ex II 3 GD, Ex nAnL IIB T4.

Travaux de nuit ou en milieux sombres

Existe en plusieurs modes d'éclairage, faisceau large, mixte ou centralisé, rechargeable.

REF. PETE78CHR02

PROTECTION DU CRANE

CASQUES SPECIFIQUES ET VISIERES



Honeywell

CASQUE TURBOSHIELD

Existe en différentes versions pour différentes applications

REF. BAC1031740

INFO

Le SYNAMAP recommande que les écrans pour électriciens (protection contre l'arc électrique de court circuit) soient testés selon le GS-ET-29



Honeywell

ECRAN FACIAL TURBOSHIELD

Ref.	Désignation
BAC1031744	Ecran Polycarbonate incolore anti-buée/anti-rayures marqué K et N
BAC1031747	Ecran soudeur Polycarbonate teinte 3
BAC1031749	Adaptateur casque de chantier (uniquement visière longue)



INFIELD
SAFETY

CASQUE ÉLECTRICIEN E-MAN

Casque électricien avec visière intégrée. Coiffe textile 6 points, crémaillère, jugulaire 4 points. Ce casque offre une protection hors pair contre l'arc électrique de court-circuit ainsi que l'électrisation. La calotte en ABS est munie d'une CRASHBOX pour réduire l'impact. L'écran de polycarbonate incolore anti-rayure et anti-buée recouvre entièrement le visage y compris le menton. L'écran est équipé d'un ressort de rappel qui empêche de porter l'écran à mi-chemin évitant ainsi le danger de brûlure au visage.

Norme : EN397, EN50365, EN166-1B38KN, EN170, GS ET-29.

Disponible en 3 couleurs : blanc, rouge et bleu. 6 couleurs de Crashbox. Version E-MAN 7000.

REF. INFEMAND



**HOWARD
LEIGHT**
by Honeywell

KIT CASQUE FORESTIER VENTILÉ

Coquilles Leighning L1H SNR28 + casque ABS de couleur orange + visière grillagée.

Bord détachable / soleil au zénith. Couvre-nuque intégré pour protéger des projections, du soleil et de la pluie.

Norme : CE Cat.II - EN397 / EN-352-1:2002 / EN1731

Forestier/Elagage

REF. BAC1017291



PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

De nombreuses tâches sur les lieux de travail exposent le personnel à des impacts de projectiles, des projections de liquides chauds ou chimiques, qui peuvent avoir des conséquences graves pour les yeux ou le visage.

Ainsi, des protections oculaires individuelles doivent être portées (lunettes, écran facial, masque de soudeur, masque respiratoire, etc.).

Les éléments matériels provoquant des accidents oculaires sont les suivants :

- > les particules solides, plus ou moins fines, projetées ou non (meulage en particulier)
- > les liquides corrosifs, irritants, chauds
- > les vapeurs (incidents, ruptures, manipulations)
- > les poussières fines ou toxiques (projetées, en suspension)
- > les rayonnements visibles ou non (poste de soudure, soudure à l'arc)
- > la circulation près des postes de travail (machine à meuler).

SOURCES DE DANGER

PROJECTIONS SOLIDES

- > poussières (courant d'air, vent violent, opération de polissage)
- > particules métalliques provenant de l'outil ou de la pièce travaillée
- > éclats dus à la nature des surfaces des pièces usinées (calamine, peinture, émail, chrome, etc.)
- > éclats de pièces en matières fragiles (acier cémenté et trempé, verre, porcelaine, etc.)
- > éclats de matériaux (pierre, béton, etc.)
- > peinture, enduits projetés, mortier, etc.
- > projection d'eau sous haute pression
- > rupture de ressorts, lames de scies
- > corps lancés ou projetés volontairement ou involontairement
- > métal en fusion pendant les opérations de soudage
- > liquides corrosifs.

PRODUITS CHIMIQUES

Les gaz et les vapeurs dégagés par des produits chimiques (acide sulfurique, acide chlorhydrique, ammoniac, etc.) ainsi que les fumées produites

pendant les opérations de soudage provoquent des irritations.

RAYONNEMENTS

Sources de rayonnements nocifs pour l'œil

- > lumières parasites d'un atelier de soudure
- > soudure au chalumeau à gaz
- > soudure oxyacétylénique
- > soudure à l'arc.
- > infrarouges (de 0,8 à 1,5 μ) = troubles du cristallin aboutissant à longue échéance à une cataracte professionnelle
- > rayonnement laser = lésions irréversibles des éléments sensibles (cônes, bâtonnets).

Influence du rayonnement sur l'œil

- > rayons ultraviolets (jusqu'à 0,4 μ) = conjonctivites
- > rayons lumineux (de 0,4 à 0,8 μ) = fatigue des yeux provoquant des phénomènes d'éblouissement susceptibles de créer des lésions rétinienne plus ou moins irréductibles



PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

LES NORMES DE BASE

- EN 166 Spécifications
- EN 167 Méthodes d'essais optiques
- EN 168 Méthodes d'essais autres qu'optiques
- EN 169 Filtres pour le soudage
- EN 170 Filtres pour l'Ultra-violet
- EN 171 Filtres pour l'Infrarouge
- EN 172 Filtres de protection solaire pour usage industriel
- EN 175 Équipements pour les travaux de soudage
- EN 207 Lunettes de protection laser
- EN 208 Lunettes de réglage laser
- EN 379 Spécification concernant les filtres de soudage

Le marquage des oculaires doit comporter

- > Le numéro d'échelon pour les oculaires filtrants
- > L'identification du fabricant (logo ou marque recommandé par le fabricant)
- > Les symboles de la classe optique
- > Les différents symboles du domaine d'utilisation
- > Les différents symboles de résistances mécaniques

Symboles pour la classe optique :

1. Travaux continus
2. Travaux intermittents
3. Travaux occasionnels avec interdiction de port permanent.

Symboles de domaine d'utilisation :

9. Métal fondu et solides chauds.

Symboles de résistance mécanique :

- S. Solidité renforcée
- F. Impact à faible énergie
- B. Impact à moyenne énergie
- A. Impact à haute énergie
- K. Résistance à la détérioration des surfaces par des fines particules
- N. Résistance à la buée

- T. La lettre T, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à température extrême.

INFO

- F. Protection maximum pour les lunettes à branches
- B. Protection maximum pour les lunettes masques
- A. Protection maximum pour les protecteurs faciaux

Si les symboles S, F, B et A ne sont pas communs à l'oculaire et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur complet.

Le marquage de la monture doit comporter

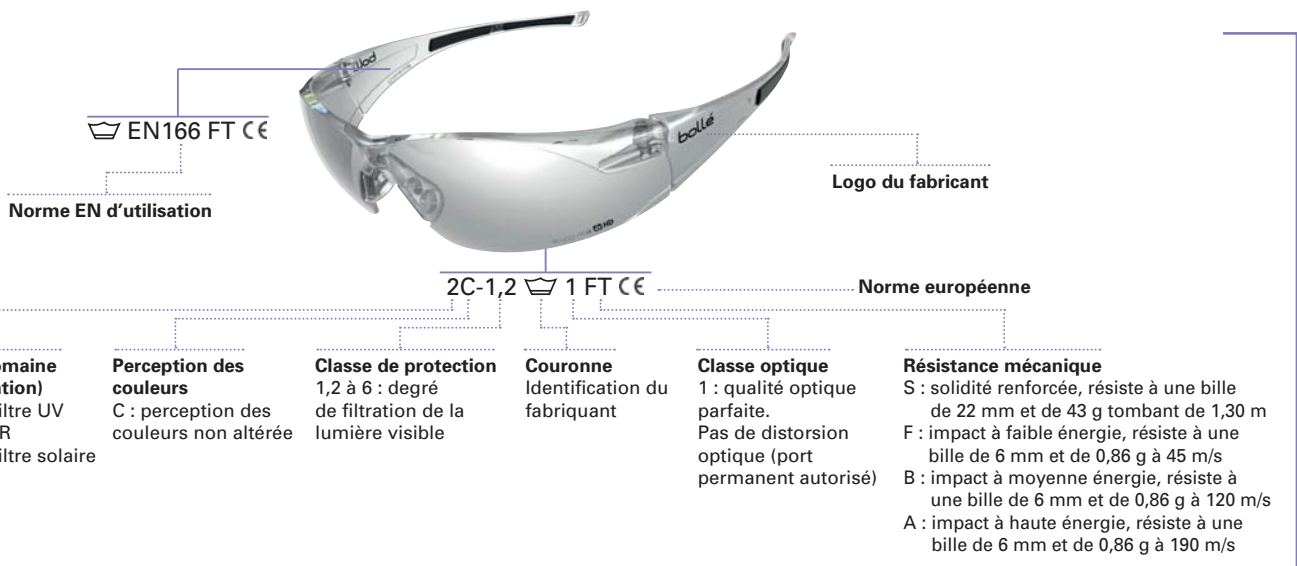
obligatoirement le sigle CE et l'identification du fabricant (logo ou marque). Si les lunettes font référence à la norme EN, le numéro de la norme EN est obligatoire avec les différents symboles du domaine d'utilisation et de résistance mécanique, selon les essais demandés par le fabricant.

Symboles du domaine d'utilisation :

3. Gouttelettes ou projection de liquides
4. Grosses particules de projections > 5 microns
5. Gaz et fines poussières < 5 microns
8. Arc électrique de court-circuit
9. Métal fondu et solides chauds.

Symboles de résistance mécanique :

- S. Solidité renforcée
- F. Impact à faible énergie
- B. Impact à moyenne énergie
- A. Impact à haute énergie.





PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

TYPES DE PROTECTION

LUNETTES

Les lunettes se composent d'une monture et de deux oculaires. Cependant certains modèles ne comportent qu'un oculaire panoramique.

Lunettes à branches

Elles protègent des poussières et des chocs modérés (tournage, perçage, travaux sur pierre tendre, circulation dans les ateliers, etc.). Elles ont des oculaires à forme profilée, des branches, droites plates, ajustables, réglables en longueur et inclinables, et peuvent présenter une protection sourcilière intégrée ainsi que des embouts (Fig. 2).



Fig. 2
Lunettes à branches

Lunettes masque

Les lunettes à un oculaire sont souvent appelées lunettes masque ou masques panoramiques. Elles permettent, en général, le port de lunettes correctrices. Les montures, généralement en matière plastique souple (PVC, polycarbonate), sont équipées d'un bandeau réglable (Fig. 3).



Fig. 3
Lunettes masque

Oculaires

Généralement, les oculaires doivent être :

- > transparents avec un champ de vision large
- > neutres (au niveau optique)
- > indéformables
- > ininflammables
- > résistants aux chocs
- > résistants à l'abrasion
- > sans éclats coupants lors d'une rupture
- > insensibles à la buée.

Dans certains cas, selon le risque, elles nécessitent :

- > une plus grande résistance aux chocs
- > une résistance aux produits chimiques
- > une excellente absorption des UV et IR nocifs pour l'œil
- > une inaltérabilité aux vapeurs et aux gaz.

Les traitements supplémentaires sur les oculaires et visières

Oculaires incolores

- > pour un port permanent et une qualité optique certifiée
- > filtre 100 % des UV, 10 % de la lumière bleue, 10 % des rayonnements du spectre visible.

Oculaires jaunes

- > pour un port permanent et une qualité optique certifiée
- > filtre 100 % des UV. Particulièrement adaptés en cas de faible luminosité et améliorant les contrastes.

Oculaires fumés

- > pour un port permanent et une qualité optique certifiée
- > filtre 100% des UV
- > apporte une protection maximale contre les rayonnements UV et solaires.

Traitement antibuée

- > permet de travailler dans des conditions optimales en supprimant l'effet de condensation qui se produit lors d'écart de températures important ou par le port de monture non-aérées.

Traitement antirayures

- > agit comme un bouclier durcissant qui améliore la résistance des verres et limite la formation de rayures. Il rallonge la durée de vie des verres et améliore le confort de ses utilisateurs en évitant les rayures pouvant gêner la vision.

Traitement polarisant

- > pour un port permanent et qualité optique parfaite certifiée
- > confort incomparable en filtrant la réverbération et les reflets
- > idéale pour l'environnement maritime, pour les activités extérieures et pour la conduite.



PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

Matériaux

Verres trempés

Les verres subissent un traitement thermique ou chimique qui augmente leur résistance à la flexion et à la fracture par choc. En cas de bris, ils se transforment en fragments qui ne sont pas sans danger pour l'œil.

Si l'on doit utiliser des verres trempés, il faut choisir des ménisques d'une épaisseur supérieure à 3 mm.

Oculaires organiques

Parmi les matières plastiques employées, on distingue les résines cellulosiques, le polyméthyl méthacrylate, le polycarbonate et le polydiallyl glycolcarbonate (CR 39).

Les oculaires organiques ont l'avantage d'être plus légers que ceux en verre et de mieux résister aux projections de particules. Par contre, ils sont plus sensibles au rayage et aux frottements ainsi qu'à la chaleur. Des traitements de surface permettent, pour certains, d'améliorer leur résistance à l'abrasion.

Particularité : les oculaires employés lors de travaux de soudage et d'oxycoupage et en présence de lasers protègent des divers rayonnements.

Filtres pour travaux de soudage et de découpage oxyacétyléniques

Ils sont obtenus par adjonction d'oxydes métalliques au verre et aux matières organiques.

Filtres anti-laser et IR

Il existe des filtres réfléchissants et des filtres absorbants. Dans les deux cas, ils doivent avoir été conçus spécialement pour arrêter un rayonnement de $0,633 \mu$ de longueur d'onde émis par les lasers d'alignement hélium-néon utilisés dans le bâtiment et les travaux publics.

La densité optique des filtres doit être de 1 ou 2 afin de ne pas diminuer de façon excessive la vision de l'utilisateur.

Les lunettes équipées de tels filtres n'assurent pas une protection totale si elles sont portées par des personnes dont le réflexe palpébral est déficient.

Lors de l'achat de lunettes anti-laser, il est important d'exiger du fournisseur que soit marqué de façon indélébile, et de préférence sur les filtres, leur domaine d'utilisation (longueur d'onde ou domaine de longueur d'onde, densité de protection).

ÉCRAN FACIAL

Il est conçu pour protéger non seulement les yeux mais également partiellement ou totalement le visage.

La protection est assurée par un écran en matière plastique transparente qui, le plus souvent, est une résine cellullosique (pour les chocs modérés) ou polycarbonate (très grande résistance aux chocs).

L'écran facial est maintenu en place sur la tête par une coiffe réglable ou fixé sur un casque de protection.

Il est fixe ou, le plus souvent, relevable (Fig. 4 et 5).



Fig. 4
Écran facial



Fig. 5
Écran facial avec casque

MASQUE DE SOUDEUR

Le masque de soudeur protège le visage et le cou des rayonnements de l'arc et des projections incandescentes. Il est constitué d'un écran en matière ininflammable (fibre vulcanisée, polyester armé de fibres de verre) comportant une fenêtre équipée d'un filtre optique en verre ou en matière plastique (Fig. 6).

Le masque peut être soit tenu à la main, soit maintenu sur la tête par un serre-tête adaptable ou un casque de protection.



Fig. 6
Masque de soudeur



PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

Le casque de protection, qui libère les deux mains, est indispensable, en particulier pour le soudage par le procédé TIG avec métal d'apport.

Certains masques sont équipés de telle manière qu'ils permettent de faire le piquage du laitier et de meuler en sécurité.

Par exemple, le soudeur regarde au travers d'un écran incolore en verre ou en matière plastique, protégé par un volet opaque ou placé derrière le filtre de soudage escamotable manuellement.

Il est important de choisir des masques répondant à la norme NF EN 175 car leur résistance mécanique et leur étanchéité aux rayonnements ont été notamment vérifiées.

Les filtres qui équipent les masques doivent posséder des caractéristiques d'absorption adaptées à la nature et à l'importance du risque engendré par le rayonnement de l'arc.

La norme NF EN 169 « Filtres pour le soudage et les techniques connexes » définit 19 numéros d'échelon et précise leurs domaines d'emploi respectifs.

En l'absence du tableau 3, le filtre qui procure le confort visuel optimal protège contre les risques de lésions oculaires liés au procédé utilisé. Il en est de même pour l'aide-soudeur et les personnes qui travaillent à proximité du poste de soudage. Cela est valable lorsque l'utilisateur a une vue normale et que le filtre est conforme à la norme.

Tableau 3.
Utilisation recommandée des différents numéros d'échelon pour le soudage à l'arc

Procédé	Intensité du courant																						
	1.5	6	10	15	30	40	60	70	100	125	150	175	200	225	250	300	350	400	450	500	600		
Électrodes enrobées	8			9				10			11			12			13			14			
MAG	8							9		10			11			12			13			14	
TIG	8			9				10			11			12			13						
MIG sur métaux lourds ⁽¹⁾								9		10			11			12		13		14			
MIG sur alliages légers											10		11		12		13		14				
Gougeage à l'arc avec jet d'air comprimé											10		11		12		13		14		15		
Coupage au jet de plasma								9		10	11	12			13								
Soudage à l'arc par microplasma	4	5		6		7	8	9	10		11		12										

(1) L'expression « métaux lourds » couvre les aciers, les aciers alliés, le cuivre et ses alliages, etc.

Les abréviations suivantes sont utilisées selon l'ISO 4063 :

- le soudage par électrodes enrobées comprend le MMA (soudage manuel à l'arc métallique)
- le sigle MAG correspond au soudage à l'arc métallique sous protection d'un gaz actif
- le sigle TIG correspond au soudage à l'arc sous protection d'un gaz inerte avec électrode de tungstène
- le sigle MIG correspond au soudage à l'arc métallique sous protection d'un gaz inerte
- le gougeage à l'arc à jet d'air comprimé correspond à l'emploi d'une électrode de graphite et d'un jet d'air comprimé utilisé pour chasser le métal en fusion.

Trois types de filtres sont proposés :

- > Les filtres classiques absorbants en verre ou en matière plastique de format 105 x 50 mm.
- > Les écrans fixes à deux zones d'opacité différentes, réalisés en matière plastique, comportent une zone foncée pour la protection pendant l'opération de soudage et une zone plus claire pour l'amorçage de l'arc. L'écart d'opacité entre les deux zones ne doit pas être supérieur à quatre échelons et la protection contre les infrarouges et les ultraviolets doit être identique.
- > Les filtres à échelon de protection variable (Fig. 7 page suivante).

En l'absence d'arc, ils permettent de voir correctement pour amorcer l'arc. Dès formation de l'arc, ils s'obscurcissent en un temps très court (de quelques dizaines de microsecondes à 1 seconde) pour atteindre le degré de protection nécessaire.

Ils sont de deux types :

- > à cristaux liquides pilotés par une photodiode qui réagit à l'amorçage de l'arc. Dans ce cas l'obscurcissement est progressif
- > à filtres passifs classiques associés à un dispositif d'obturation électromécanique ou pneumatique alimenté par le circuit de soudage. L'obscurcissement n'est pas progressif.



PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

Ces filtres doivent assurer une protection suffisante contre les rayonnements infrarouges et ultraviolets, aussi bien à l'état clair qu'à l'état foncé.

En cas de défaillance de l'alimentation électrique du dispositif provoquant l'obscurcissement, l'échelon de protection ne doit pas être inférieur de plus de 4 échelons par rapport à celui correspondant à l'état foncé.

Le non-obscurcissement du filtre a pour conséquence de ne pas protéger les yeux contre l'éblouissement, la protection est donc assurée par le réflexe de fermeture des paupières.

Les filtres à deux zones d'opacité différentes et les filtres électro-optiques sont particulièrement intéressants par le fait qu'ils suppriment les relevages et rabattements successifs du masque lors des opérations de pointage.

En l'absence de norme française, il est recommandé d'exiger du fournisseur un certificat garantissant la conformité des protecteurs de ces types au projet de norme européenne CEN TC 85/WG4-N7 ou, à défaut, à la norme DIN 4647 ou BS 679.

Afin de protéger le filtre contre les agressions mécaniques (chocs, rayures, projections de particules en fusion, etc.), des écrans transparents et incolores en verres ou en matière organique peuvent être placés devant ou de part et d'autre de celui-ci.



Fig. 7
Masque de soudeur auto-obscurcissant avec filtre à échelon de protection variable

MASQUE RESPIRATOIRE ET CAGOULE À ADDUCTION D'AIR

Les masques ou cagoules respiratoires sont équipés d'un oculaire panoramique, généralement en matière plastique incolore (projection de fibres, peinture et abrasifs) (Fig. 8).



Fig. 8
Cagoule respiratoire équipée d'un oculaire

Les cagoules peuvent être équipées d'un oculaire filtrant pour les travaux de soudage à l'arc en atmosphère confinée (Fig. 9).



Fig. 9
Cagoule ventilée avec insufflation d'air dans le masque

MAINTENANCE

Le bon état des équipements est indispensable. Il faut :

- > changer les oculaires dès qu'ils sont en mauvais état (rayures, piqûres, cassures)
- > nettoyer les oculaires à l'eau et au savon en les frottant avec les doigts pour éviter de les rayer et les essuyer avec un chiffon propre
- > connaître les modalités d'entretien du traitement antibuée et le renouveler si besoin
- > ranger les lunettes dans un étui rigide.

INFO

RÈGLEMENTATION

- > Décret 93-41 du 11 janvier 1993 (transposition de la directive 89-656 CEE)
- > Code du travail
Utilisation des EPI :
 - Mise à disposition (art. R.4323-95 et R.4323-97)
 - Information et formation (art. R.4323-104 et R.4323-106)

PROTECTION DES YEUX

LUNETTES A BRANCHES - BASIQUES



bolle
SAFETY

LUNETTES BANDIDO

Un modèle économique pour une protection authentique.
Entièrement composé de polycarbonate ultra-résistant, traités antirayures et antibuée.

Norme : CE Cat II - EN166



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLBANCI	Incolore - Antirayures/Antibuée	2C-1.2 - FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170
BLLBANESP	ESP - Antirayures	5-1.4 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLBANPSF	Fumée - Antirayures/Antibuée	5-2.5 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLBANPSJ	Jaune - Antirayures/Antibuée	2C-1.2 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170
BLLBANWPCC5	Teinte 5 - Antirayures	5 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN169

+ PRODUIT

Branches étirables.

bolle
SAFETY

LUNETTES VIPER

Monture en polycarbonate et nylon. Oculaires en polycarbonate, traités antirayures et antibuée.
Champ de vision extra large.

Norme : CE Cat II - EN166



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLVIPCF	Fumée - Antirayures	5-3.1 - F CE	EN 166 F CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLVIPCI	Incolore - Antirayures	3-1.2 - FCE	EN 166 F CE	EN 166 -EN170
BLLVIPPSI	Incolore - Antirayures/Antibuée	2C-1.2 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170
BLLVIPPSJ	Jaune - Antirayures/Antibuée	2-1.2 - 1 F CE	EN 166 F CE	EN 166 -EN170

LUNETTES DE SECURITE POKELUX

Oculaire panoramique en polycarbonate courbe 9.5, monture en polycarbonate, vis en inox, poids 23 g, branches en polycarbonate forme spatule, tenon en polycarbonate : 5 barillets, pont : 11.2 mm.

Norme : CE Cat II EN166

Risques mécaniques (BTP, industrie) et protection solaire

Existe en différentes tailles, teintes, antibuée et/ou antirayures ; avec option I/O miroir UV 400

REF. EU060550



LUNETTES DE PROTECTION SABLUX

Oculaire en polycarbonate courbe 5.5, pas de monture, vis en inox, poids 36 g, tenon en polycarbonate et nylon : 3 barillets, support de branche en nylon ajustable 5 positions, branches en nylon forme spatule extensible, pont 27 mm.

Norme : CE Cat II - EN166

Risques mécaniques (BTP, industrie) et protection solaire



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
EUO60350	Incolore	2-1.2 1FTK	FT	CE EN166 - EN170
EUO60353	Teinté	5-3.1 FTK	FT	CE EN166 - EN172

PROTECTION DES YEUX

LUNETTES A BRANCHES - SUR MESURE

+ PRODUIT

Ultra légères



LUNETTES POLYCARBONATES INCOLORES

Lunettes de protection en polycarbonate incolore avec coques latérales de protection incorporées dans les branches. Epaisseur oculaire : 2.00 mm. Poids : 24 g.

Normes : CE Cat.II - EN166 (FT, classe optique 1) - EN170 (2C-1.2)

Protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...). Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.

REF. SINEVAMED

+ PRODUIT

Excellente protection latérale



LUNETTES AVEC BRANCHES RÉGLABLES

Coques latérales de protection. Oculaire en polycarbonate incolore. Monture noire en polyamide.

Normes : CE Cat.II - EN166 (FT, classe optique 1) - EN170 (2-1.2).

Protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...). Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.

REF. SINEVASPORTB

+ PRODUIT

1 modèle - 1 taille unique. Branches bi-matières, ergonomiques et pivotantes.

bolle SAFETY **PLATINUM**

LUNETTES IRI-S

Modèle de lunettes de protection universel, ultra-modulable qui s'adapte infiniment à chaque individu grâce à son nez B-FLEX à «mémoire de forme».

Norme : CE Cat II - EN 166 - EN 170

Branches bicolores : rouge/noir pour version fumée & incolore - gris/noir pour version B Twilight



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLIRIPSI	Incolore - loupe de lecture intégrée - Antirayures/Antibuée	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170
BLLIRIPSF	Fumée - Antirayures/Antibuée	5-3,1 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLIRITWI	Twilight - Antirayures/Antibuée	5-2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLIRIDPSI105	Incolore - Dioptrie 1,5			
BLLIRIDPSI2	Incolore - Dioptrie 2			
BLLIRISPSI205	Incolore - Dioptrie 2,5			
BLLIRIDPSI3	Incolore - Dioptrie 3			

INFO

PLATINUM

NOUVEAU TRAITEMENT ANTIBUÉE ET ANTIRAYURES PLATINUM : nouveau traitement exclusif antibuée

et antirayures disponible sur les modèles COBRA, IRI-S, RUSH+, CONTOUR, SILIUM+, SLAM+, TRACKER. Il garantit encore plus de sécurité, de fiabilité et de confort. Résistant au lavage, ce revêtement permanent appliqué sur les deux faces des oculaires leur confère une haute résistance aux rayures et retarde durablement l'apparition de buée.

Bien voir pour travailler en toute sécurité !

Lunettes de protection à verres correcteurs : solution indispensable pour protéger vos yeux

Délivrées en partenariat avec un opticien proche de votre entreprise
Livraison sous 15 jours après prise des mesures.

Choix de montures, hommes et femmes, et de verres, incolores ou solaires, répondant aux exigences des normes.
Tarifs et procédures simplifiés.

Consultez votre distributeur SOCODA

INFIELD EYE-EAR PROTECTION

www.infield-safety.fr



Lunettes de protection à votre vue



PROTECTION DES YEUX

LUNETTES A BRANCHES - DESIGN ET TECHNIQUES



+ PRODUIT

Protection supérieure. Nez anti-glisse.



LUNETTES RUSH+

La personnalisation en plus. La RUSH + se dote d'un design sportif grâce à ses branches ultra-souples, co-injectées...et personnalisables ! Traitement antirayures / antibuée.

Norme : CE Cat II - EN166

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLRUSHPPSI	Incolore. Branches coloris rouge	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSF	Fumée. Branches coloris rouge	5-3,1 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170 - EN172
BLLRUSHPTWI	Twilight. Branches coloris rouge	5-2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170 - EN172
BLLRUSHPFPSI	Incolore avec mousse et tresse intégrées. Branches coloris rouge	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSIB	Incolore. Branches coloris bleu	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSIO	Incolore. Branches coloris orange	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSIY	Incolore. Branches coloris jaune	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSIG	Incolore. Branches coloris vert	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSPI	Incolore, version small. Branches coloris bleu	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170
BLLRUSHPPSIP	Incolore, version small. Branches coloris rose	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 - EN170



+ PRODUIT

Aération latérale.



LUNETTES TRACKER

L'hyper-protection. Ultra-confortable et technique, TRACKER protège de l'ensemble des risques mécaniques mais également des risques chimiques, ce qui en fait un modèle exclusif dans la gamme des lunettes à branches.

Norme : CE Cat II - EN 166

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLTRACPSI	Incolore - Antirayures/Antibuée	2C-1,2 - 1 BT CE	EN 166 FT CE / EN 166 3 4 BT CE	EN 166 - EN170
BLLTRACPSF	Fumée - Antirayures/Antibuée	5-2,5 - 1 BT CE	EN 166 FT CE / Crown EN 166 3 4 BT CE	EN 166 - EN170 - EN172
BLLTRACPSJ	Jaune - Antirayures/Antibuée	5-1,4 - 1 BT CE	EN 166 FT CE / Crown EN 166 3 4 BT CE	EN 166 - EN170
BLLTRACWPC2	Soudure teinte 1,7	1,7 - 1 FT CE	EN 166 FT CE / Crown EN 166 3 4 BT CE	EN 166 - EN169
BLLTRACWPC3	Soudure teinte 3	3 - 1 FT CE	EN 166 FT CE / Crown EN 166 3 4 BT CE	EN 166 - EN169
BLLTRACWPC5	Soudure teinte 5	5 - 1 FT CE	EN 166 FT CE / Crown EN 166 3 4 BT CE	EN 166 - EN169



LUNETTES CALIFORNIA

Protection contre les risques d'impacts et les rayonnements solaires.

Norme : CE Cat II - EN 166

Travaux en extérieur avec fort rayonnement et réverbération, transports, logistique, zones aéroportuaires, travaux en mer, piscinistes.



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
SWIICAL21POL3010	Fumée polarisant, antirayures + étui	5-3,1 - 1 FT	FT	CE EN 166
SWIICAL23S3010	Fumée, antirayures, antibuée + étui	5-3,1 - 1 FT	FT	CE EN 166



LUNETTES CRACKERJACK

Antirayures et antireflets. Sentiment unique de protection et de confort, pour un port permanent.

Norme : CE Cat II - EN 166

Industrie, BTP, transports, logistique.



+ PRODUIT

Légèreté et branches plates pour port sous casque antibruit.

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture
SWIICRAK23C	Incolore	2C-1,2 - 1 FT	FT
SWIICRAK23Y	Jaune	2-1,2 - 1 FT	FT
SWIICRAK23S	Fumé	5-2,5 - 1 FT	FT
SWIICRAK23O	Orange	2-1,4 - 1 FT	FT

PROTECTION DES YEUX

LUNETTES A BRANCHES - TECHNIQUES

INFO

Le modèle Contour Métal dispose d'une protection supérieure renforcée de branches Flex 160%. Disponible en oculaire incolore, fumé, ESP.

+ PRODUIT

bolle
SAFETY

Nez anti-glisse. Branches TIPGRIP anti-glisse. Anti-statique.

LUNETTES CONTOUR

Légèreté et efficacité. 21 g de puissance : solidité, protection, design, confort et légèreté.

Norme : CE Cat II - EN166

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLCONTPSI	Incolore	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170
BLLCONTPSF	Fumé	5-2,5 - 1 FT KN CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLCONTESP	ESP	5-1,4 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLCONTPOL	Polarisé	5-2,5 - 1 FT CE	EN 166 FT CE	EN 166 -EN170 - EN172



INFO

Disponible également avec monture «métal», avec branches Flex 160%, branches TIPGRIP anti-glisse et plaquettes anti-glisse réglables.

+ PRODUIT

bolle
SAFETY

Nez anti-glisse. Branches droites ergonomiques ultra-souples. Vision panoramique.

LUNETTES SILIUM+

Inspiré de SILIUM, SILIUM + est un modèle en polycarbonate confortable et ultra-léger. SILIUM + est un excellent choix alliant design, ergonomie et performances pour un port de longue durée.

Norme : CE Cat II - EN166 -EN170 - EN172

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLSILPPSF	Fumé - Antirayures/Antibuée	2C-1,2 - 1 FT KN CE	EN 166 F CE	EN 166 -EN170 - EN172
BLLSILPPSI	Incolore - Antirayures/Antibuée	5-3,1 - 1 FT KN CE	EN 166 F CE	EN 166 -EN170
BLLSILPCSP	CSP - Antirayures/Antibuée	5-1,4 - 1 FT KN CE	EN 166 F CE	EN 166 -EN170 - EN172



SWISS ONE

LUNETTES EXPERT

Lunettes de protection en métal brossé. Oculaire antirayures et antibuée. Ses branches souples et flexibles assurent une parfaite ergonomie. Ses branches fines et confortables se glissent parfaitement bien sous un casque ou une protection anti-bruit. 29 gr.

Norme : CE Cat II - EN 166 - EN170

Industrie, BTP, transports, logistique, travaux extérieurs.

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
SWIIEXP23C	Incolore	2C- 1,2 - 1 FT	FT	CE EN 166
SWIIEXP23S	Fumé	5-2,5 - 1 FT	FT	CE EN 166



PROTECTION DES YEUX

SURLUNETTES



+ PRODUIT

Branches étirables.



bollé
SAFETY

SURLUNETTES OVERLIGHT

Nouvelle génération de surlunettes. Compactes et esthétiques, elles garantissent une sécurité maximale à tous, porteurs de verres correcteurs ou non. Version incolore.

Norme : CE Cat II - EN 166 - EN170. Oculaire : 2C-1.2 - 1 FT CE.

Monture : EN166 FT CE

REF. BLLQVLTLPSI



bollé
SAFETY

SURLUNETTES SQUALE

Les surlunettes Squalo offrent une protection optimale à tous les porteurs de lunettes correctrices.

Norme : CE Cat II - EN 166 - EN170

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture
BLLSQUPSI	Incolore	2C-1.2 - 1 FT CE	EN166 FT CE
BLLSQUPSJ	Jaune	2C-1.2 - 1 FT CE	EN166 FT CE

LUNETTES VISILUX MONTURE POLYCARBONATE

Oculaire en polycarbonate, poids 45 g, tenon en polycarbonate. 2 goupilles, pont 33 mm, branches forme spatule large.

Norme : CE EN166

Surlunettes ou visiteurs. Permet le port de lunettes correctives



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
EUO60401	Incolore, monture polycarbonate	2-1.2 1FT	FT	CE EN166 - EN170
EUO60403	Teinté anti-rayure, monture polycarbonate	5-3.1 1FTK	FT	CE EN166 - EN172
EUO60405	IR5 anti-rayure, monture polycarbonate	5-1FK	F	CE EN166 - EN169
EUO60411	Incolore, monture nylon	2-1.2 1F	FT	CE EN166 - EN170



PROTECTION DES YEUX

MASQUES

bolle
SAFETY

MASQUE BLAST

Un champ de vision exceptionnel. Son confort incomparable et sa modularité en font un incontournable. Avec son accessoire «Visor», le modèle BLAST peut être utilisé au même titre qu'un pare-visage pour une garantie de protection équivalente.

Norme : CE Cat II - EN166



+ PRODUIT

Port de lunettes correctrices et d'un demi-masque respiratoire possible.

Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
BLLBLAPSI	Incolore - Aérée - antirayures / antibuée	2-1,2 - 1 BT 9 CE	EN166 3 9 BT CE	EN166 -EN170
BLLBLEPSI	Incolore - étanche - antirayures / antibuée	2-1,2 - 1 BT 9 CE	EN166 3 4 5 9 BT CE	EN166 - EN170
BLLBLFAPSI	Incolore - Aérée + mousse - antirayures / antibuée	2-1,2 - 1 BT 9 CE	EN166 3 9 BT CE	EN166 -EN170
BLLBLARSI	incolore - Acétate aérée - antibuée	2-1,2 - 1 F N CE	EN 166 3 9 BT CE	EN166 -EN170
BLLBLCLAVE	Incolore - auto-clave	1 BT CE	EN166 BT CE	EN166 -EN170
BLLBLV	Ecran relevable. Visor pour Blast seul	CE	EN166 3 BT CE	EN166

MASQUE STORMLUX VISOR

Monture en PVC souple avec ventilation indirecte et visière pour protection additionnelle. Protection oculaire par un film transparent interchangeable. Maintien grâce à l'élastique de serrage textile ajustable fixé au corps du masque. Résistance aux impacts et aux températures extrêmes. Poids > 172 g.

Norme : EN166 et EN170

Risques mécaniques (BTP, industrie), risques chimiques (laboratoire, industrie), sableur, protection contre les poussières.



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture
EUO60650	Monture PVC incolore. Avec bandeau caoutchouc, oculaire polycarbonate incolore, épaisseur 2,3 mm	2-1.2 1BTN	BT 34
EUO60653	Monture PVC teinté. Avec bandeau élastique, oculaire polycarbonate incolore, épaisseur 2,3 mm	2-1.2/ 1BT N	BT 34
EUO60655	Monture PVC teinté. Avec bandeau caoutchouc, oculaire acétate incolore, épaisseur 1,0 mm	2-1.2/ 1FT N	FT 34



LUNETTE-MASQUE MONOLUX

Oculaire unique en polycarbonate incolore. Corps du masque flexible en PVC avec orifices d'aérations. Poids 60 g. Résistance aux impacts lancés à 120 m/s et à températures extrêmes, utilisable par-dessus des lunettes correctives, traitement anti-UV.

Norme : EN170. Marquage oculaire 2-1.2 1BT.

Risques mécaniques (BTP, industrie), risques chimiques (laboratoire, industrie), protection contre les poussières.

REF. EUO60590



LUNETTE-MASQUE PVC

Ecran panoramique incurvé traité anti-buée et anti-rayures. Bordure large et pont nasal confortable. Bande élastique réglable. Masque en PVC. Ecran incolore en polycarbonate. Poids 90 g.

Normes : CE Cat.II - EN166 (BT, 3, 4 et 9, classe optique 1)

Industrie, atelier mécanique, décapage, industrie automobile, agriculture, exploitation forestière, rénovation de façades, travail en carrière, menuiserie, entretien des espaces verts, peinture, laboratoire....

REF. SINEVA03

LUNETTE-MASQUE CHIMILUX

Monture en PVC souple, 4 aérateurs antipoussière et antiprojection réglables, maintien par élastique de serrage réglable, écran en polycarbonate incolore.

Risques mécaniques (BTP, industrie), risques chimiques (laboratoire, industrie)



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
EUO60599	Incolore	2-1.2 1B	3 B	CE EN166 - EN170
EUO60600	Incolore antibuée	3B	3 B	CE EN166

PROTECTION DES YEUX

PARE-VISAGES ET VISIÈRES DE PROTECTION



+ PRODUIT

Ultra-enveloppant.
Lutte contre l'arc
électrique de
court circuit.



bollé
SAFETY

ÉCRAN FACIAL SPHERE

Un champ de vision exceptionnel à 180°. Facile à monter avec sa coiffe et son serre-tête réglable en hauteur et en profondeur, SPHÈRE s'adapte à toutes les morphologies, pour toutes utilisations en milieu abrasif. Coiffe serre-tête réglable.

Norme : CE Cat II - EN 166 - EN170

REF. BLLSPHERPI

+ PRODUIT

Lutte contre l'arc
électrique de
court circuit
(version RELRSI).



bollé
SAFETY

ÉCRAN FACIAL PROTECTEUR RELEVABLE

Le protecteur relevable protège contre les arcs électriques de court circuit avec sa version RELRSI bénéficiant d'une face en acétate traitée anti-buée d'une épaisseur de 1,5 mm. Polypropylène. Serre-tête réglable. Face relevable 19 x 29 cm.

Norme : CE Cat II - EN 166 - EN170

Existe en version écran acétate RELRSI.

REF. BLLRELPISI



Honeywell

ÉCRAN BIONIC

De qualité supérieure pour une visibilité maximum et une protection optimale

Ref.	Désignation
BAC1011624	Face polycarbonate incolore antibuée et antirayures
BAC1011623	Face polycarbonate incolore

ÉCRAN DE RECHANGE POUR BIONIC

Ref.	Désignation
BAC1011625	PC incolore
BAC1011627	Incolore antibuée, anti rayure
BAC1011628	Teinté IR3
BAC1011629	Teinté IR5
BAC1015112	Incolore non traité pour risques électriques

VISIÈRE DE PROTECTION

Ecran constitué d'un serre-tête réglable, d'une calotte jaune et d'une visière grillagée relevable en acier inoxydable. 305 x 195 mm. Visière de rechange.

Norme : EN1731.

Entretien des espaces verts, élagage, jardinage, exploitation forestière...

REF. SINEVA825



PROTECTION DES YEUX

SOUUDAGE / LUNETTES ET MASQUES

+ PRODUIT

Branches étirables.



bollé
SAFETY

LUNETTES SOUDAGE SQUALE

Protection optimale à tous les porteurs de lunettes correctrices. Soudure teinte 5.

Norme : CE Cat II - EN166 - EN169 - Oculaire : 5 - 1 S CE -

Monture : EN166 S CE

REF. BLSQUWPCC5



bollé
SAFETY

MASQUE SOUDAGE BLAST

Un champ de vision exceptionnel. Son confort incomparable et sa modularité en font un incontournable. Avec son accessoire «Visor», le modèle BLAST peut être utilisé au même titre qu'un pare-visage pour une garantie de protection équivalente. Soudure teinte 5.

Norme : CE Cat II - EN 166 -EN169 - Oculaire : 5 - 1 B 9 CE -
Monture : EN166 3 9 B CE

REF. BLLBLAWPCC5

LUNETTES SOUDAGE REVLUX

Monture PVC, support de verre ABS noir, aération indirecte, maintien polycarbonate incolore, élastique de serrage réglable, oculaire diamètre de 50 mm, protane 5, incolore et IR 5. Face relevable.

Risques mécaniques (BTP, industrie), soudure autogène, protection contre les poussières



Ref.	Désignation	Oculaire	Monture	Norme
EUO60820	oculaire IR5, solidité renforcée	2-1.2 1FT	3-4FT	CE EN166 - EN169 et EN170
EUO60821	IR5	2-1.2 1F et 5 1	F	CE EN166 - EN169



PROTECTION DES YEUX

SOUDAGE / COIFFES ET VENTILATION ASSISTÉE



bolle
SAFETY



MASQUE DE SOUDAGE VOLT

Robustesse, protection & style. Adapté aux travaux de soudage MIG/MAG, TIG et meulage, VOLT est le compromis idéal entre sécurité, protection et confort. Disponible avec un filtre auto-obscurcissant à teinte variable et un serre-tête confort à 5 positions, VOLT répond à toutes les exigences d'une protection soudage performante et polyvalente. 2 capteurs indépendants de détection. Fonction meulage (teinte 4). Teintes de soudage 9-13. Réglage de la sensibilité du délai de retour à l'état clair. Temps de réaction 0,10 ms.

Norme : CE Cat II - EN175 - EN379 - Oculaire : 4/9-13 - 1/1/1/2/ EN379 CE - Monture : EN175 B CE

Disponible avec un filtre auto-obscurcissant à teinte variable et un serre-tête confort à 5 positions

REF. BLLVOLT

bolle
SAFETY



MASQUE DE SOUDAGE FUSION+

Alliage de performance, sécurité & style. Inspiré des meilleurs atouts de ses prédécesseurs, FUSION + sublime la gamme en apportant de meilleures performances optiques et un plus grand confort. Adapté à tous les travaux de soudage, FUSION + est un concentré d'innovation. 4 capteurs indépendants de détection. Champ de vision 100 x 53 mm. Sélection des teintes de soudage et position meulage (teinte 4). Teintes variables 5-8 / 9-13. Temps de réaction : 0,10 ms. Témoin de batterie faible & batterie changeable. Protection permanente UV et IR.

Norme : CE Cat II - EN175 - EN379 - Oculaire : 4/5-8/9-13 - 1/1/1/2/EN379 CE - Monture : EN175 B CE.

REF. BLLFUSV

bolle
SAFETY



MASQUE DE SOUDAGE FLASH

Champ de vision XXL, qualité optique maximale, réglages intérieurs, serre-tête ergonomique à mémoire de forme, design sportif. Réglages intérieurs / aucun réglage sur la cagoule. Teintes variables 5-8/9-13. Fonction meulage. Réglage du délai de retour à l'état clair // temps de réaction 0.10 ms. 4 détecteurs photo-électriques indépendants. Adapté à tous les travaux de soudage, il résiste aux chaleurs extrêmes -10°/+60°.

Norme : CE Cat II - EN175 - Oculaire : 5-8/9-13 - 1/1/1/2/EN379 CE - Monture : EN175 B CE

REF. BLLFLASHV

Weltek

PROTECTION POLYCARBONATE INCOLORE

Polycarbonate incolore, homologué meulage EN 166 B, blister de 5 pièces.

Ref.	Désignation
WELAX4000	Extérieur
WELAX2250	Intérieur
WELAX3415	Visière

Weltek

FILTRE PRSL POUR UNITÉ DE FILTRATION AUTONOME AIRKOS.

Ref.	Désignation
WELCR7050	Filtre PRSL
WELCR7060	Pré-filtre PRSL



Depuis 2009, le certificat EN 12941 de l'unité de filtration doit lister le nom et la référence de la cagoule avec laquelle elle est utilisée et homologuée.

+ PRODUIT

Cagoule : 4 capteurs d'arc, large visière incolore.
Système ventilé : ergonomie, faible poids, autonomie 9h



Weltek

CAGOULE NAVITEK S4 AVEC SYSTÈME VENTILÉ AIRKOS

Elle offre le meilleur compromis : une large visière incolore pour les phases de meulage ou de déplacements (vision latérale 160°) et tous les avantages de la cellule S4 pour les applications de soudage. La protection respiratoire Airkos à double débit d'air assure une filtration des particules PSL, avec une alarme de colmatage de filtre et une alarme de faible charge de batterie.

Norme : EN12941, EN166 B, EN175 B, EN379

Applications de soudures à l'arc, MIG/MAG, TIG et applications de meulage.

Existe également en bleu WELCR56S4 et sans ouverture latérale Side Vision WELCR38S4.

REF. WELCR58S4

PROTECTION DES YEUX

SOUDAGE / COIFFES ET VENTILATION ASSISTÉE

3M

MASQUE DE SOUDAGE 3M SPEEDGLAS 9100X FX AVEC SIDEWINDOWS ET ADFLO

Avec Adflo™ et filtre opto-électronique 9100X. Masque équipé d'une visière de meulage de 100 x 170 mm. Excellente protection des yeux du visage et des voies respiratoires. Moteur Adflo™ avec filtre à particules. La fonction délai permet à l'utilisateur de régler le temps de retour en teinte claire (40 - 1300 ms). Possibilité de verrouiller la teinte : en teinte claire pour le meulage et en teinte foncée pour la fonction filtre passif. Détection de l'arc électrique sous 1 ampère. Protection contre les UV et les IR en opération de soudage et de meulage. Canaux de ventilation brevetés. Couverture du visage étendue.

REF. 3MF547715



+ PRODUIT

Sensibilité ajustable pour une meilleure détection de l'arc.



3M

MASQUES DE SOUDAGE SPEEDGLAS 9100

7 teintes sombres, dont 9-13 (variables), 5 pour la soudure/découpe au gaz et 8 pour le micro-plasma ou TIG de faible amplitude. Teinte 13 pour une protection permanente contre les UV/IR. Le mode confort utilise une teinte claire de 5. La fonction de temporisation vous permet de régler le temps de commutation clair/foncé. Serre-tête au confort exceptionnel.

Norme : EN379 - EN175:B - EN166:BT

Adapté au soudage, à la découpe au chalumeau, au soudage microplasma ainsi qu'au TIG à faible ampérage.

Ref.	Désignation
3MF501805	9100V Champ de vision : 45x93 mm
3MF501815	9100X Champ de vision : 54x107 mm
3MF501825	9100XX Champ de vision : 73x107 mm

3M

FILTRE POUR ADFLO™

Ref.	Classe
3MF837080	PSL contre les aérosols solides et liquides
3MF837542	A2 contre les vapeurs organiques (point d'ébullition > 65°C)
3MF837242	ABE1 contre les vapeurs organiques (point d'ébullition > 65°C), inorganiques, acides

3M

APPAREIL RESPIRATOIRE À VENTILATION ASSISTÉE ADFLO™

Système de protection des voies respiratoires pour les environnements contenant des particules et/ou gaz. Risques particules et/ou gaz. Débit contrôlé, avec une valeur nominale de 170 l/mn, puissance modulable, facile à régler et à entretenir, alarmes sonores et visuelles pour débit d'air insuffisant et niveau de batterie faible. Inclus : l'unité moteur Adflo™, le tuyau respiratoire rétractable avec embout, l'indicateur de débit d'air, la ceinture confort, le pare-étincelles, le préfiltre, le filtre à particules, la batterie standard Li-ion, le chargeur de batterie, l'adaptateur.

Norme : CE - EN 12941 TH2 TH3

REF. 3MF837730





PROTECTION AUDITIVE

De l'atelier au chantier, le bruit est présent partout, devenant l'une des premières sources de pollution. Si l'on a l'impression de s'habituer aux bruits, en fait l'oreille devient moins sensible.

La législation française élargit la responsabilité du chef d'entreprise, en mettant l'accent sur l'importance de l'évaluation du risque auditif et la réduction du bruit à la source et au cours de sa propagation. Elle précise l'abaissement des seuils à partir desquels les actions de prévention doivent être déclenchées et impose désormais de fournir des protections auditives individuelles aux salariés dès que le niveau sonore atteint 80 dB(A). Sont présentés ici les différentes protections individuelles et leur cadre d'utilisation.

LE BRUIT

DESCRIPTION

Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive gênante ou désagréable. De façon générale, c'est un son non désiré, ressenti comme une agression.

Un son est caractérisé par sa fréquence et son intensité :

> la fréquence est mesurée en hertz (Hz) : l'oreille est capable d'entendre des sons entre 16 Hz (graves) et 20 000 Hz (aigus) ; la voix humaine a un registre de 80 à 11 000 Hz et la parole se situe autour de 400 à 2 000 Hz

> l'intensité est mesurée par la pression acoustique dont l'unité est le décibel (dB). On exprime le niveau en dB(A), A étant une pondération, correction qui retranche dans les basses fréquences les décibels que l'oreille n'entend pas et privilégie les fréquences moyennes les mieux perçues. Le décibel est une unité logarithmique qui signifie que les niveaux de bruit ne s'additionnent pas. Ainsi, doubler l'intensité du niveau sonore, c'est-à-dire faire deux fois plus de bruit, revient à augmenter le niveau sonore de 3 décibels : 80 dB(A) + 80 dB(A) correspond à 83 dB(A).

Zone nuisible	120	Moteurs d'avion	Seuil de douleur
	130	Battage de palplanche	
Zone dangereuse	115	Scie à format brise béton hydraulique	Risque de lésion
	110	Marteau-piqueur	
	100	Véhicule lourd, meulage	
	90	Perceuse, menuiserie	
Zone gênante	80	Niveleuse	Risque de lésion
	70	Circulation animée	
Zone sans danger	60	Bureau bruyant	Seuil d'audibilité
	40	Bureau calme	
	20	Voix chuchotée	
	0	Bruissement d'une feuille	

Fig.1 Exemples de niveaux de bruit en dB(A)



PROTECTION AUDITIVE

CARACTÉRISATION DES DIFFÉRENTS BRUITS

- > un bruit peut être continu : il ne varie pas
- > il peut être fluctuant : variation continue
- > intermittent : il se manifeste de temps en temps et est perceptible par rapport au bruit de fond
- > impulsionnel : il dure moins de une seconde.

Dans les ateliers, les opérateurs sont exposés au bruit des machines avec une accentuation du niveau sonore par réverbération sur les murs, les plafonds...

Sur les chantiers, le bruit est perçu près des engins de chantier, des camions, des outils attaquant la matière comme les marteaux-piqueurs, mais il peut aussi être réverbéré par les ouvrages construits tels que voiles ou tunnels, ou dus à l'environnement comme les chantiers routiers sous circulation. (Fig.1 page précédente)

Le risque est fonction du niveau sonore, de la fréquence du son (plus il est aigu, plus il est dangereux), de sa pureté, de la durée d'exposition, du caractère inattendu (bruit impulsionnel, par exemple) et de la réverbération.

EFFETS SUR LE CORPS HUMAIN

EFFETS AUDITIFS

Ils sont nombreux et divers selon la fréquence et l'intensité des sons subis :

- > traumatisme acoustique. Déficit auditif temporaire (fatigue auditive qui survient après un travail en milieu bruyant). Le prolongement de la fatigue auditive est une atteinte de la sensibilité auditive

- > déficit auditif permanent. La surdité évolue en plusieurs stades :
 - 1^{er} stade : lassitude, acouphène, malaise général,
 - 2^e stade : phase de latence. Le sujet s'habitue au bruit mais le déficit auditif existe
 - 3^e stade : la perte auditive est plus étendue. Le sujet parle fort, augmente le volume des appareils...
 - 4^e stade : il y a atteinte de toutes les fréquences, en particulier conversationnelles. Cette surdité est bilatérale, globalement symétrique et irréversible.

EFFETS SUR LE CORPS

Les troubles peuvent apparaître rapidement et varient d'un individu à l'autre :

- > troubles du sommeil : endormissement, réveil
- > troubles du comportement : agressivité, fatigue, dépression...
- > troubles cardio-respiratoires : augmentation de la fréquence cardiaque, de la fréquence respiratoire, hypertension
- > troubles digestifs.

Le bruit peut provoquer :

- > un accident du travail de type perforation du tympan par objet contondant
- > une maladie professionnelle de type surdité reconnue dans le cadre du tableau général n° 42 des maladies professionnelles (de 130 et 150 maladies sont reconnues chaque année).

DÉMARCHE DE PRÉVENTION

L'objectif est de supprimer ou de diminuer l'exposition des travailleurs au bruit, en particulier lorsque son niveau dépasse les limites légales (Fig. 2 page suivante).

Pour y parvenir, différentes actions, souvent simples à appliquer, peuvent être menées. On peut ainsi agir à trois niveaux :

- > sur l'émission de bruit
- > sur sa propagation
- > sur le risque résiduel.

Mettre en œuvre un certain nombre de mesures sur le plan :

- > organisationnel :
 - éloignement des équipements bruyants, limitation des coactivités bruyantes, alternance des postes bruyants et non bruyants...
 - la stratégie à mettre en œuvre doit privilégier les actions de prévention collective, complétées par des mesures de protection individuelle, si nécessaire



PROTECTION AUDITIVE

> technique :

- utilisation d'équipements moins bruyants, traitement acoustique des parois des locaux (murs et plafond), encoffrement des équipements bruyants, cloisonnement et séparation des sources de bruit, isolement des opérateurs à la source de l'émission de bruit,

> le port d'un protecteur individuel contre le bruit (PICB) est le dernier recours de protection de l'ouïe. Une protection est nécessaire en permanence, que la durée de travail en environnement bruyant soit de quelques minutes ou de plusieurs heures.

Niveau d'exposition quotidienne au bruit (L _{ex} , 8h)	Niveau crête (L _p , C)	Propositions d'actions collectives et individuelles
Quel que soit le niveau d'exposition		<ul style="list-style-type: none">• Évaluer le risque• Supprimer ou réduire au minimum le risque d'exposition en agissant à la source• Faire participer les travailleurs : évaluation, mesures de réduction, choix de PICB (protections individuelles contre le bruit)
80 dB (A)	135 dB (C)	<p>Agir pour réduire l'émission et la propagation</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition de PICB• Information et formation des travailleurs sur les risques, les résultats de leur évaluation, les PICB et la surveillance de la santé• Examen audiométrique préventif proposé
85 dB (A)	137 dB (C)	<p>Mettre en œuvre un programme de mesures de réduction d'exposition au bruit</p> <ul style="list-style-type: none">• Signalisation des endroits concernés (bruyants) et limitation d'accès• Utilisation des PICB• Contrôle de l'ouïe
87 dB (A)	140 dB (C)	<p>A ne dépasser en aucun cas, compte tenu de l'atténuation des PICB : prendre des mesures de réduction immédiates.</p>

Fig. 2 Actions à mettre en place selon les seuils fixés par la réglementation

CHOIX DES PROTECTEURS INDIVIDUELS CONTRE LE BRUIT

Il n'existe pas de PICB universel ; le choix dépendra des risques de bruit et des contraintes liés aux travaux à réaliser.

Un PICB doit être recherché selon les critères suivants :

- > son efficacité : c'est sa capacité à atténuer suffisamment le bruit duquel il doit protéger. Si un isolement complet des bruits du chantier n'est pas souhaitable pour assurer la sécurité, ou parce que le bruit émis par un engin est souvent une indication précieuse pour son utilisateur, la protection, vivement conseillée dès 80 dB(A), vise à ramener le niveau de bruit perçu à 70/80 dB(A), tout en laissant passer la voix

- > son confort : le PICB doit être porté pendant toute la durée d'exposition au bruit. Son retrait, ne serait-ce que quelques minutes, en réduit considérablement l'efficacité et provoque des dommages à moyen terme. Un équipement doit être confortable et léger, afin d'être porté pendant toute la durée de l'exposition au bruit

- > sa facilité d'utilisation : il doit être pratique à mettre en place, à ajuster et à enlever

- > sa compatibilité avec d'autres EPI : tels que le casque de sécurité, les lunettes de protection ou le masque de protection respiratoire.



PROTECTION AUDITIVE

MARQUAGE DES PROTECTEURS INDIVIDUELS CONTRE LE BRUIT

Des normes établissent les exigences en matière de construction, de conception et de performances ainsi que les méthodes d'essai et les prescriptions relatives au marquage des protections auditives :

- > NF EN 458 : sélection, précaution, utilisation, maintenance
- > NF EN 352-1-7 : sécurité et essai des casques et serre-têtes, bouchons d'oreille, coquilles montées sur casques, serre-têtes à atténuation dépendante du niveau sonore...
- > NF EN 352-1 : casque serre-tête
- > NF EN 352-2 : bouchons d'oreilles
- > NF EN 352-3 : casque serre-tête/coquille
- > NF EN 24869-1-3 : niveau minimal d'affaiblissement du bruit et méthode simplifiée
- > NF EN ISO 4869-2-4 : estimation des niveaux de pression PICB, des serre-têtes.

Les PICB doivent obligatoirement faire figurer les renseignements suivants :

- > le marquage de conformité CE attestant de la conformité aux exigences réglementaires et aux procédures de certification qui lui sont applicables

- > les informations complémentaires telles que mentionnées dans la Fig. 3
- > le niveau moyen de protection qu'un produit peut offrir sur une plage de fréquences allant de 63 Hz à 8 000 Hz (SNR : Standard Noise Reduction, niveau d'atténuation du son simplifié) indiqué par le fabricant, et les limites d'utilisation de l'équipement (dans la notice d'utilisation).

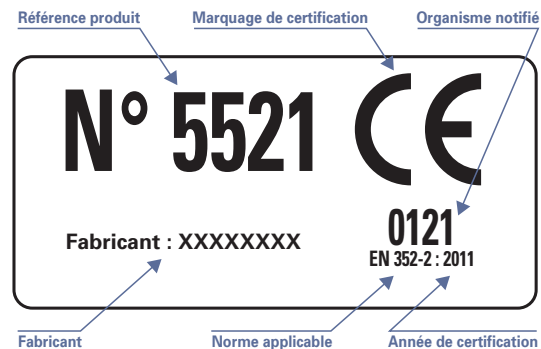


Fig. 3 Marquage des PICB

DIFFÉRENTS TYPES DE PICB

CASQUES ANTIBRUIT

Les casques, qu'ils soient passifs ou de communication, sont composés de coquilles rigides équipées de coussinet doux qui forment une protection autour de l'oreille ; ces coquilles sont reliées par des serre-têtes, serre-nuque ou montées sur casque de protection.

Les coquilles antibruit recouvrent le pavillon de l'oreille. Elles deviennent gênantes, par temps chaud, et peuvent provoquer une pression et une transpiration du pavillon de l'oreille. Il est déconseillé de les porter toute une journée. Ces équipements sont davantage utilisés lorsque leur port est intermittent (Fig. 4 et 5).



Fig. 4
Coquilles
sur serre-tête



Fig. 5
Coquilles sur casque
antichoc

BOUCHONS D'OREILLE

De petite taille et standard, ils sont introduits dans le conduit auditif. On distingue :

- > **les bouchons d'oreille jetables en mousse** : ils sont à rouler entre les doigts pour une préformation et sont fabriqués à partir d'une mousse molle à expansion lente (Fig. 6 page suivante)
- > **les bouchons d'oreille à embout, jetables, en mousse** ; on utilise leur tige souple pour les insérer correctement.

- > **les équipements prémoulés réutilisables existent sous diverses formes** (cloche, balle, cylindre, T, gélule...) et en différentes matières (mousse souple, élastomère, thermoplastique...).



PROTECTION AUDITIVE

Leur efficacité dépend de la bonne mise en place dans le conduit auditif ; une démonstration est souvent utile. Certains de ces PICB sont reliés par une cordelette, d'autres par un arceau (Fig. 7a et 7b).

Ils sont plus adaptés lorsque le port est continu et de longue durée, dans des ambiances chaudes et humides ou lors d'un travail intense ; ils sont également davantage compatibles avec d'autres EPI : cagoule, lunettes...

> **les bouchons fabriqués sur mesure ou bouchons moulés** (Fig. 8) sont moulés à l'empreinte du conduit auditif ; ils sont très confortables car, en épousant parfaitement les formes de l'oreille, ils sont moins invasifs. Leur durée de vie est de 4 à 5 ans ; ils sont donc une alternative intéressante pour les postes nécessitant une protection prolongée.



Fig. 6
Bouchons à roulement à préformer



Fig. 7a
Bouchons prémoulés avec cordelette



Fig. 7b
Bouchons prémoulés avec arceau



Fig. 8
Bouchons moulés

La manipulation et le stockage des bouchons réutilisables nécessitent de bonnes règles d'hygiène.

Des tâches effectuées dans une ambiance sonore très élevée peuvent nécessiter une double protection constituée par la combinaison de bouchons d'oreille portés sous un serre-tête (foration ou excavation dans des tunnels, par exemple). À certains postes de travail, le niveau de bruit ambiant peut atteindre 120 dB(A), voire dépasser ce niveau : le niveau perçu sous la protection est donc très souvent supérieur au niveau admissible. L'affaiblissement acoustique apporté par une telle protection n'équivaut pas à la somme des affaiblissements apportés par chaque protecteur séparément, néanmoins, la double protection permet d'affaiblir le bruit de 5 à 10 dB(A), ce qui est non négligeable pour certains travaux.

DIFFÉRENTS MODES DE FONCTIONNEMENT

> **les appareils passifs** : ce sont les plus courants, ils ne possèdent aucun dispositif susceptible de rendre l'affaiblissement acoustique dépendant du niveau sonore extérieur.

> **les appareils à atténuation dépendante du niveau sonore extérieur** : ils présentent un affaiblissement qui augmente avec le niveau sonore ambiant. Ils protègent donc instantanément des bruits intenses. Ces équipements sont adaptés à des bruits intermittents ou impulsionnels (ambiance des ateliers bois ou de métallerie).

> **les appareils à atténuation active** : divers produits existent désormais et visent à protéger des bruits impulsionnels. Ils peuvent fonctionner avec des piles et nécessitent un entretien. Ces systèmes permettent une émergence de la voix dans des environnements bruyants (Fig. 9).

> **les appareils de communication** : ces PICB permettent de recevoir et de transmettre des messages vocaux, et la réception de signaux d'avertissement liés aux travaux à réaliser. Ils sont adaptés aux environnements bruyants avec risques de heurts tels que conduite d'engins lors de travaux routiers sous circulation (Fig. 10).



Fig. 9
Bouchons à atténuation active



Fig. 10
Casque auditif permettant la communication



PROTECTION AUDITIVE

UTILISATION ET ENTRETIEN DES PICB

La mise à disposition des PICB auprès du personnel doit être accompagnée d'une information sur leur utilisation et leur entretien. Dans tous les cas, suivre la notice du fabricant.

UTILISATION

L'utilisation des bouchons d'oreille et des serre-têtes est personnelle.

En ce qui concerne les casques antibruit :

- > recouvrir complètement les oreilles afin d'en assurer la protection
- > ajuster la taille de l'arceau de façon à ce que les coussinets appuient uniformément sur l'oreille
- > s'assurer que le port de cet équipement ne gêne pas d'autres équipements
- > bien dégager les cheveux afin d'éviter qu'ils ne se glissent entre les coussinets et le serre-tête, pour un ajustement optimal.

En effet, le taux d'atténuation sonore est affecté par tout objet pouvant réduire l'étanchéité entre les coussinets du casque antibruit et la tête, comme, par exemple, des montures, des stylos.

En ce qui concerne les bouchons d'oreille :

- > mettre en place les bouchons d'oreille avec des mains propres
- > rouler et compresser le bouchon (s'il le nécessite) entre les doigts, puis l'insérer dans l'oreille par rotation de l'index. Cette opération est d'autant plus facile et efficace lorsqu'on tire le pavillon de l'oreille vers l'extérieur et le haut, avec l'autre main. Tenir l'oreille dans cette position jusqu'à ce que le bouchon reprenne sa forme initiale : il est alors correctement placé.

ENTRETIEN

En ce qui concerne les casques antibruit :

- > remplacer les coussinets dès qu'ils présentent une détérioration (fissure, mauvaise fermeture). Dans tous les cas, ils doivent être remplacés deux fois par an
- > nettoyer les coussinets à l'eau tiède et savonneuse
- > des collerettes absorbant la transpiration peuvent être placées sur les coussinets.

- > une fois qu'ils sont lavés et séchés remettre les bouchons dans leur boîte de rangement (Fig. 12)
- > changer les pièces usées ou endommagées afin de conserver leur efficacité.

En ce qui concerne les bouchons d'oreille réutilisables :

- > nettoyer ces PICB à l'eau tiède légèrement savonneuse et les rincer, à chaque utilisation
- > pour les bouchons moulés sur mesure, utiliser le kit de nettoyage fourni par le fabricant, et les désinfecter suivant les préconisations de ce dernier (Fig. 11)



Fig. 11
Kit de nettoyage



Fig. 12
Stockage de
bouchons moulés

STOCKAGE DES ÉQUIPEMENTS

Afin de conserver les équipements de protection dans de bonnes conditions d'hygiène et de conservation, ranger les bouchons dans un étui et les serre-têtes dans un sachet.

Cette mesure contribuera à augmenter la durée de vie de ces équipements.

INFO

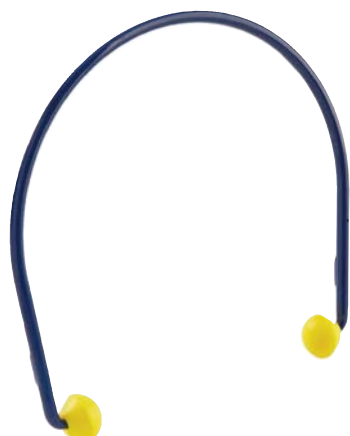
RÉGLEMENTATION

Code du travail

- > Valeurs d'exposition : art. R.4431-2.
- > Fourniture et utilisation des EPI antibruit : art. R.4434-7.
- > Surveillance médicale renforcée : art. R.4624-18.

PROTECTION AUDITIVE

BOUCHONS D'OREILLES JETABLES



3M E-A-R

ARCEAU ANTIBRUIT EARCAP

Une des protections les plus légères du marché.
Boîte de 10 arceaux. Bouchons de rechange ES-01-300.

Norme : SNR 23 dB. EN 352-2

REF. 3MFEC0100



3M E-A-R

BOUCHONS ANTIBRUIT CONIQUES ORANGES

Le design profilé s'adapte à la plupart des conduits auditifs et permet une utilisation plus facile. Bouchons d'oreilles à rouler fabriqués à partir d'une mousse souple en polyuréthane à expansion lente. Lorsqu'ils ont été insérés dans les oreilles, le bouchon reprend sa forme et épouse parfaitement le conduit auditif avec une pression régulière. Sa finition profilée permet une meilleure insertion. Boîte de 200 paires.

Norme : EN 352-2

Ref.	Désignation
3MFK1100	Non cordés
3MFK1110	Cordés

3M E-A-R

BOUCHONS D'OREILLES E-A-R™ CLASSIC

Bouchons d'oreilles à rouler, usage unique. Mousse en polymère à expansion lente. Ce bouchon est ferme pour faciliter l'insertion. Quand la mousse prend la température du corps, elle devient plus molle et épouse parfaitement la forme du canal auditif. SNR 28 dB.

Norme : CE Cat. II - EN352-2



Ref.	Désignation	Unite de vente
3MFK1100	Pillowpack	la boîte de 250 paires
3MFCC0100	Cordés - sachet	la boîte de 200 paires
3MFPD1001	Bonbonne de bouchons 3M E-A-R Classic	la bonbonne de 500 paires
3MFPD1111	Distributeur E-A-R One Touch Pro	

3M E-A-R

BOUCHONS 3M E-A-RSOFT YELLOW NEONS

Bouchons à rouler. Fabriqués à partir d'une mousse souple en polyuréthane à expansion lente. Lorsqu'ils ont été insérés dans les oreilles, les bouchons reprennent leur forme et épousent parfaitement le conduit auditif avec une pression régulière. SNR : 36 dB.

Norme : CE Cat. II - EN 352-2

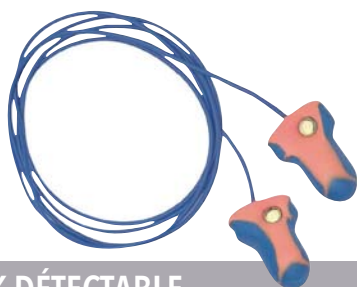


Ref.	Désignation	Unite de vente
3MFES0101	À rouler	la boîte de 250 paires
3MFES0105	Cordés	la boîte de 200 paires
3MFPD1002	Bonbonne de bouchons	la bonbonne de 500 paires
3MFPD1010	Recharge de bouchons	sachets de 500 paires

PROTECTION AUDITIVE

BOUCHONS D'OREILLES JETABLES

HOWARD
LEIGHT
by Honeywell



LASER-TRAK DÉTECTABLE

Bouchons d'oreilles réutilisables détectables avec cordelette. Boîte de 100 paires individuelles - SNR35.

Norme : CE Cat.II. EN352, EN13819-1, EN13819-2

REF. BAC3301167

HOWARD
LEIGHT
by Honeywell



BOUCHONS BILSOM 304L

Bouchons d'oreilles à usage unique - SNR 33. Mousse polyuréthane. La mousse souple offre un excellent confort lors d'un usage prolongé et une performance optimale.

Norme : CE Cat.II - EN352-2

Ref.	Modèle	Unité de vente
BAC1000106	Avec cordelette	Boîte de 100 paires
BAC1005073	Sans cordelette	Boîte de 200 paires individuelles en sachet

HOWARD
LEIGHT
by Honeywell



ARCEAU PLIABLE PERCAP

Arceau antibruit. SNR 24. Protection semi-auriculaire, coussinets ultra doux qui se positionnent à l'entrée du canal auditif pour un confort inégalé. Positionnements multiples : en serre-tête, sous le menton ou derrière la nuque pour une flexibilité de port. Forme compacte et pliable pour un rangement facile dans la poche. Idéal pour les utilisateurs exposés aux bruits intermittents. Léger, seulement 10 grammes.

Norme : CE Cat.II - EN-352-1

REF. BAC1005952

MOLDEX



BOUCHONS SPARK PLUGS

Bouchons de forme anatomique, faits en mousse de PU. Matériau doux, bouchons faciles à mettre en place. Pour longues périodes d'exposition. Atténuation SNR : 35 dB.

Norme : CE cat II - EN352-2:2002

Ref.	Désignation
MOD7800001	Boite de 200 paires non cordées
MOD7825001	Distributeur de 250 paires
MOD7801001	Boite de 200 paires cordées
MOD7060001	Support mural

MOLDEX



ARCEAU JAZZ-BAND

Arceau pour se protéger de bruit intermittent, embouts en mousse confortable, technologie bi-matière de la bande pour réduire la transmission du bruit, lacet avec système libérateur de sécurité. Atténuation SNR 23 dB.

Norme : CE Cat.II - EN352-2:2002

REF. MOD6700002

MOLDEX



ARCEAU WAVEBAND 2K

Arceau antibruit pour se protéger de bruit intermittent, design anatomique, embouts en mousse confortable, pression de la bande de 1,2 N, poids 12 g. Bande bi-matière. Atténuation SNR : 27 dB. Boîte de 8 paires.

Norme : CE Cat. II - EN352-2:2002

REF. MOD6800001

PROTECTION AUDITIVE

BOUCHONS D'OREILLES RÉUTILISABLES ET SUR MESURE



+ PRODUIT

Bouchons préformés lavables 50 fois.



3M EAR

BOUCHONS TRACER

Les bouchons d'oreilles à tige sont très faciles à insérer. Il suffit d'utiliser la tige souple et flexible pour insérer correctement le bouchon et obtenir une excellente protection. Sa forme conique facilite l'insertion. Les corolles offrent une adaptation parfaite et un confort optimal. Hygiène garantie car pas besoin de le préformer. Utilisable avec des gants grâce à sa tige. Boîte de 50 paires. SNR : 32 dB.

Norme : EN352-2.

Agroalimentaire

REF. 3MFTR1000



3M EAR

BOUCHONS ULTRAFIT

Grâce à la triple collerette brevetée, ils s'adaptent à la plupart des conduits auditifs. La mise en place du bouchon est facilitée avec sa longue tige d'insertion. Ils sont idéaux pour se protéger contre des niveaux de bruits de modérés à élevés.

Boîte de 50 paires. SNR 32 dB

REF. 3MFUF1000



HOWARD
LEIGHT
by Honeywell

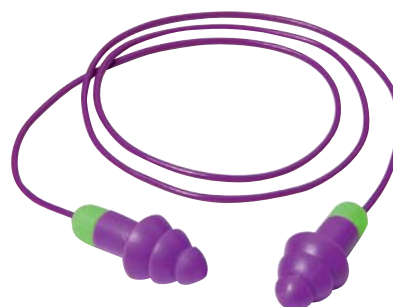
BOUCHONS CLARITY 656

Bouchons d'oreilles réutilisables avec cordelette. SNR 22. Pratique. Boîte de rangement en plastique.

Boîte de 10 paires de bouchons d'oreilles individuelles (petite taille).

Norme : CE Cat.II - EN352-2

REF. BAC1005328



MOLDEX

BOUCHONS ROCKET CORD

Bouchons avec cordelette, lavables, fabriqués en TPE doux et durable, confort optimal grâce à la poche d'air à l'extrémité. Bouchons livrés dans une boîte de rangement PocketPak. Atténuation SNR 30 dB. Boîte de 50 paires.

Norme : CE Cat.II - EN 352-2:2002

REF. MOD6401001

Entendre et être protégé !

Solution indispensable pour lever les freins
au port de protections auditives
et prévenir de lésions irréversibles :

Prises d'empreinte après examen otoscopique.

Fabrication sur mesure, fournie avec tous les accessoires de confort et d'hygiène.

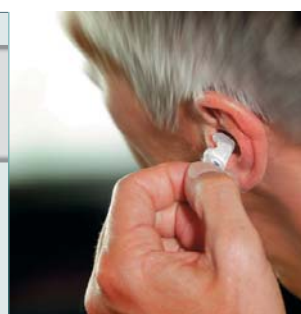
Choix de filtres auditifs adaptés aux besoins spécifiques de l'environnement de travail.

Protection sûre et efficace, garantie 4 ans.

Consultez votre
distributeur SOCODA

INFIELD® [EYE-EAR]
PROTECTION

www.infield-safety.fr



Protections auditives personnalisées



PROTECTION AUDITIVE

CASQUES PASSIFS



CASQUE LEIGHTNING

Muni de la technologie Air Flow Control™ brevetée pour une atténuation optimale sur toutes les fréquences, sans augmenter le poids ou la taille.

Norme : CE Cat.II - EN-352-1

Ref.	Désignation
BAC1010922	L1 : casque serre-tête. SNR 30 dB
BAC1012539	L1H : coquilles antibruit. SNR 28 dB
BAC1011997	2F : pliable. SNR 32 dB
BAC1010924	L3 : casque serre-tête. SNR 34 dB



CASQUE ANTIBRUIT

Casque antibruit léger. Coquilles réglables sur l'arceau. Coussinets noirs confortables. Mousse de confort fixée sur l'arceau. Valeur SNR 29 dB.

Norme : CE Cat.II - EN352-1

Industrie, ateliers mécaniques, assemblage automobile, aéroports, imprimeries, cartonneries, menuiseries, B.T.P, etc.

Coloris : rouge.

REF. SINCASBRUIT



CASQUE CLARITY

Muni de la technologie brevetée Sound Management Technology™ il améliore la sécurité des employés en bloquant les bruits dangereux tout en laissant passer plus naturellement les fréquences des voix et des signaux.

Norme : CE Cat.II - EN-352-1

Ref.	Désignation
BAC1011142	C1 : casque serre-tête. SNR 25 dB
BAC1011143	C1F : pliable. SNR : 26 dB
BAC1011262	C1H : coquilles antibruit. SNR 26 dB
BAC1011146	C3 : casque serre-tête. SNR 33 dB



PAIRE D'ADAPTATEURS POUR CASQUES UNIVERSELS

REF. BAC1000240



PROTECTION AUDITIVE

CASQUES PASSIFS ET ACTIFS



CASQUE OPTIME I

Conçu pour les environnements modérément bruyants convenant dans une majorité d'applications industrielles. Coussinets larges et confortables pour réduire la pression sur les oreilles et améliorer le confort et le port. Arceau en acier inoxydable et profilé pour maintenir une pression constante et une protection efficace.

Norme : CE Cat II - EN 352-3

Différents coloris

Ref.	Modèle
3MFH51001	Casque - SNR 27 dB
3MFH51013	Coquilles - SNR 26 dB



CASQUE OPTIME II

Casque antibruit en acier à ressort inoxydable, aux coquilles profilées peu encombrantes. Coussinets composés de liquide et de mousse pour plus de confort. Conçu pour apporter un niveau d'atténuation modéré à haut, il est adapté aux environnements industriels bruyants. Arceau profilé unique pour maintenir une pression constante et assurer une protection efficace. Grande profondeur intérieure des coquilles pour réduire l'humidité et la chaleur. Coussinets larges et confortables pour réduire la pression sur les oreilles et améliorer le confort et le port.

Norme : CE Cat II - EN 352

Ref.	Désignation	Norme
3MFH52001	Casque pliable - SNR 31 dB	EN 352-1
3MFH52007	Coquilles SNR 30 dB	EN 352-3
3MFH52015	Casque - SNR 31 dB	EN 352-1



CASQUE RADIO PELTOR™ ALERT - ACTIF

Atténuation SNR 32 dB. Casque radio antibruit à modulation sonore qui atténue les bruits élevés et amplifie les sons faibles. Boutons faciles à manier pour le réglage du volume de la radio et de la fonction modulation sonore. Commutateur FM pour la réception radio.

Norme : CE Cat.II - EN 352-8

REF. 3MFHTP3E3



CASQUE OPTIME III

Ces casques antibruit ont été conçus pour apporter un haut niveau d'atténuation, en particulier pour les basses fréquences dans les environnements industriels extrêmement bruyants. Serre-tête profilé unique pour maintenir une pression constante et assurer une protection efficace. Technologie à double coquille qui minimise les résonances. Bonne intelligibilité de la parole. Grande profondeur intérieure des coquilles pour réduire l'humidité et la chaleur. Coussinets larges et confortables pour réduire la pression sur les oreilles et améliorer le confort et le port.

Norme : CE Cat II - EN 352-3

Ref.	Désignation
3MFH54001	Casque - SNR 35 dB
3MFH54007	Coquilles - SNR 34 dB
3MFHY54	Kit d'hygiène



CASQUE PELTOR X

Conception amincie. Design attractif, moderne, compact et léger. Double serre-tête offrant un meilleur équilibre et un confort accru. Arceau métallique isolé électriquement pour une protection améliorée. Coussinets larges et confortables pour réduire la pression sur les oreilles et améliorer le confort et le port. Nouveaux coussinets d'étanchéité et mousse absorbante innovante qui contribuent à améliorer le niveau d'atténuation. Nouvelle mousse absorbante brevetée pour une étanchéité et une protection efficace. Grande profondeur intérieure des coquilles pour réduire l'humidité et la chaleur. Coussinets et mousses absorbantes facilement remplaçables pour une meilleure hygiène.

Norme : CE Cat.II - EN 352-1



Ref.	Modèle
3MFX1A	Casque vert - SNR 27 dB
3MFX2A	Casque jaune - SNR 31 dB
3MFX3A	Casque rouge - SNR 35 dB
3MFX4A	Casque vert fluo - SNR 33 dB
3MFX5A	Casque noir - SNR 37 dB



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

De nombreux professionnels sont concernés, directement ou non, fréquemment ou non, par les pollutions de l'atmosphère de travail. Le recours aux dispositifs de protection individuelle des voies respiratoires s'impose lorsqu'il est impossible de mettre en œuvre des mesures de protection collective, mais également en complément des protections collectives en place, en fonction de l'analyse préalable des risques qui varient suivant la nature des polluants rencontrés.

DEUX TYPES DE POLLUTION

POLLUTIONS DE TYPE AÉROSOL

Les aérosols sont des mélanges d'air et de particules solides, liquides ou fumées (poussières du bois, du ciment, peintures appliquées par pulvérisation, fumées de l'échappement des moteurs, etc.).

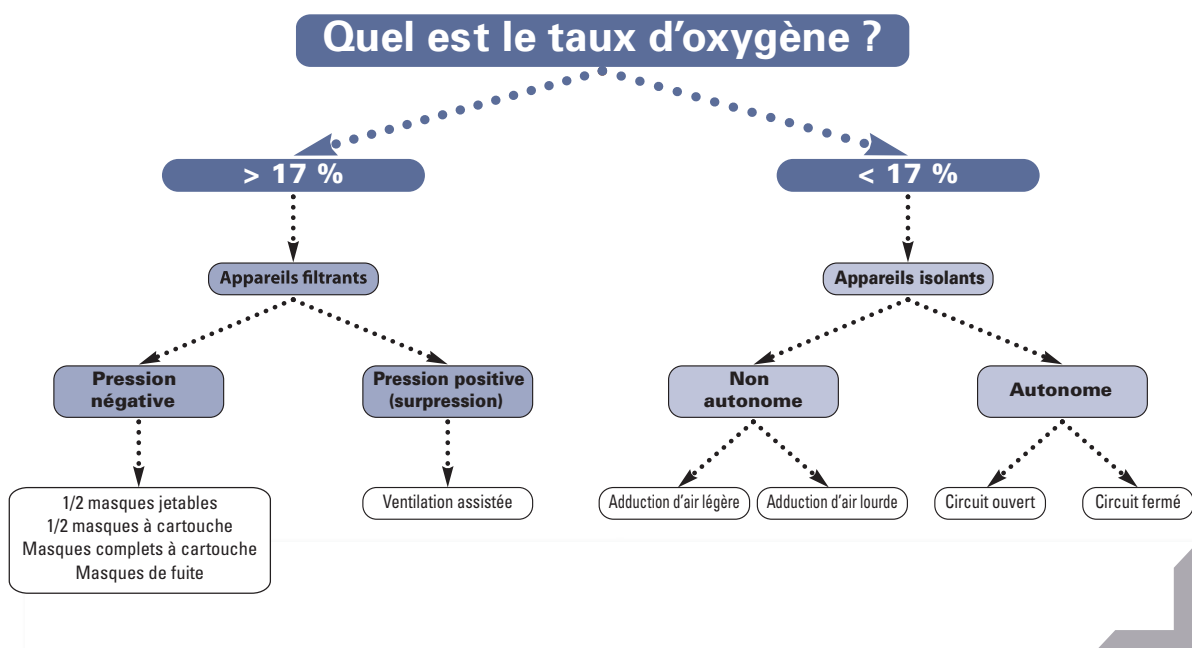
POLLUTIONS DE TYPE GAZEUX

Ce sont les vapeurs ou gaz, toxiques ou dangereux (gaz carbonique CO₂, composés volatils des solvants, etc.).

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉQUIPEMENT

Les appareils de protection individuelle se subdivisent en deux catégories :

- > les appareils filtrants qui filtrent l'air nécessaire à la respiration du sujet en le puisant dans l'atmosphère polluée qui l'entoure ; ils épurent l'air ambiant
- > les appareils isolants qui puisent l'air nécessaire à la respiration du sujet hors de l'atmosphère polluée.





PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

LES APPAREILS FILTRANTS ANTIAÉROSOLS OU ANTIGAZ À VENTILATION LIBRE OU À VENTILATION ASSISTÉE

Il existe deux types d'appareils à ventilation libre :

- > ceux constitués d'un demi-masque rigide ou d'un masque complet, sur lesquels s'adapte un élément filtrant interchangeable
- > ceux constitués d'une pièce faciale filtrante, à usage unique, recouvrant simplement le nez et la bouche.



Demi-masque

Masque complet

Le système de filtration des poussières est mécanique selon le principe du tamis : une grille dont les trous ont un diamètre de passage défini empêche les particules de passer.

	Type d'aérosols	Limite
Classe 1 (P1 ou FFP1)	Particules solides grossières sans toxicité spécifique	4 x VME*
Classe 2 (P2 ou FFP2)	Aérosols solides et/ou liquides indiqués irritants ou dangereux	10 x VME*
Classe 3 (P3 ou FFP3)	Aérosols solides et/ou liquides toxiques	Avec demi-masque : 50 x VME* Avec masque complet : 200 x VME*

* VME : Valeur Moyenne d'Exposition

La filtration des gaz est plus technique. Elle utilise le charbon actif : ce charbon a la capacité de retenir chimiquement les gaz dont il protège. Chaque molécule est capturée et stockée dans le charbon. Une fois le charbon saturé, plus aucune molécule ne pouvant se fixer, la protection n'est plus effective. Il faut alors procéder à son remplacement. C'est pourquoi connaître la nature et la concentration du gaz est essentiel pour déterminer l'épaisseur du filtre et sa durée d'efficacité.

	Teneur en gaz
Classe 1	< 0,1 %
Classe 2	Entre 0,1 % et 0,5 %
Classe 3	Entre 0,5 % et 1 %

INFO

Le port du demi-masque ou du masque ne doit pas dépasser une heure ; au-delà, utiliser des appareils filtrants à ventilation assistée.

L'utilisation d'une pièce faciale filtrante est à réserver aux courtes interventions (moins d'1/4 heure) en atmosphère peu polluante ; à déconseiller pour des travaux pénibles.



Opérateur équipé d'une pièce faciale filtrante à usage unique



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

On rencontre également deux types d'appareils respiratoires à ventilation assistée (Arva) :

- > ceux constitués d'un demi-masque ou d'un masque complet, sur lesquels s'adapte un élément filtrant interchangeable, et d'un ventilateur motorisé
- > ceux constitués d'un casque, ou cagoule, ou écran facial, ou combinaison, sur lesquels s'adapte un élément filtrant interchangeable, et d'un ventilateur motorisé.

Les systèmes de ventilation assistée se distinguent comme suit :

- > TH = Turbo + Helmet > Hood moteur + casque ou cagoule
- > TM = Turbo + Mask > moteur + masque complet ou ½ masque

Ainsi, en fonction du type de produit et de sa classe, le niveau de protection (Facteur Nominal de Protection FNP) est rapidement identifiable.

	EN12941/A1TH	EN12942/A1TM
Classe 1	FNP = 10	FNP = 20
Classe 2	FNP = 50	FNP = 200
Classe 3	FNP = 500	FNP = 2000



Système filtrant de masque à ventilation assistée



Masque à ventilation assistée



Casque de soudeur avec équipement à ventilation assistée

LES FILTRES

LES FILTRES ANTI-AÉROSOLS

Type P : couleur blanche (P1, P2 ou P3)

À noter, trois classes d'efficacité croissante :

- > **FFP1, P1** : filtre arrêtant au moins 80 % des aérosols
- > **FFP2, P2** : filtre arrêtant au moins 94 % des aérosols
- > **FFP3, P3** : filtre arrêtant au moins 99,95 % des aérosols.

Filtre P3





PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

LES FILTRES ANTIGAZ

Type	Couleur d'identification	Application
Type A	marron	gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65 °C
Type B	gris	gaz et vapeurs inorganiques (sauf le monoxyde de carbone CO)
Type E	jaune	dioxyde de soufre (SO ₂) et autres gaz et vapeurs acides
Type K	vert	ammoniac et dérivés organiques aminés
Type HgP3	rouge et blanc	vapeurs de mercure
Type NOP3	bleu et blanc	oxydes d'azote
Type AX	marron	gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est inférieur à 65 °C
Type SX	violet	pour composés spécifiques désignés par le fabricant

À noter que les filtres A, B, E et K peuvent être combinés entre eux, avec un filtre antiaérosols repéré alors par les lettres P ou FFP (code couleur: blanc).

Les filtres A, B, E et K ont trois classes (1, 2 et 3), utilisées suivant le facteur de protection minimal requis.

DURÉE D'UTILISATION DES FILTRES ANTIAÉROSOLS ET ANTIGAZ

La saturation se produit lorsque toute la surface des éléments filtrants (charbon actif et autres substances absorbantes) a été utilisée pour absorber les contaminants.

Il est pratiquement impossible de déterminer la durée d'utilisation d'un filtre.

En effet, la durée – ou le temps de saturation (ou temps de claquage) – de la cartouche, prévue dans la norme NF EN 14387 + A1, n'est valable que dans des conditions d'utilisation bien déterminées.

Or, les conditions réelles sont souvent très différentes de ces dernières, notamment en ce qui concerne la concentration des toxiques, l'activité du porteur, la température et l'hygrométrie du milieu ambiant.

Un filtre antigaz doit être utilisé une seule fois ; il peut être réutilisé si sa capacité est suffisante, mais seulement pour le même gaz. Les filtres AX sont à usage unique.

À saturation, le filtre laisse passer le gaz polluant. Il est donc prudent, pour travailler avec le maximum de sécurité, de changer la cartouche après chaque utilisation.

Cartouche combinée





PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Temps minimum de claquage des filtres antigaz (selon norme NF EN 14387 + A1)

Type/ Classe	Gaz essai	Concentration gaz essai	Temps minimum de claquage
A1	Cyclohexane	1 000 ppm*	70 minutes
B1	Chlore/Sulfure d'hydrogène/Cyanure d'hydrogène	1 000 ppm	20/40/25 min
E1	Dioxyde de soufre	1 000 ppm	20 min
K1	Ammoniac	1 000 ppm	50 min
A2	Cyclohexane	5 000 ppm	35 min
B2	Chlore/Sulfure d'hydrogène/Cyanure d'hydrogène	5 000 ppm	20/40/25 min
E2	Dioxyde de soufre	5 000 ppm	20 min
K2	Ammoniac	5 000 ppm	40 min
A3	Cyclohexane	8 000 ppm	65 min
B3	Chlore/Sulfure d'hydrogène/Cyanure d'hydrogène	10 000 ppm	30/60/35 min
E3	Dioxyde de soufre	10 000 ppm	30 min
K3	Ammoniac	10 000 ppm	60 min
AX	Diméthyléther/Isobutane	500/2 500 ppm	50/50 min

*ppm : partie par million

(Source : INRS)

LISTE DES GAZ

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre
Acétal	C6H14O2	A	Acétonylacétone		A
Acétaldéhyde ou aldéhyde acétique	C2H4O	A	Acétophénone		A
Acétamide	C2H5NO	A	Acétylacétate de méthyle		A
Acétamine		A	Acétylacétate d'éthyle		A
Acétate de 2-éthylhexyle		A	Acétylène	C2H2	Appareils isolants
Acétate de 2-méthoxyéthyle		A	Acide acétique	C2H4O2	ABE
Acétate de butyle		A	Acide acrylique		A
Acétate de chrome		A	Acide adipique		A
Acétate de cyclohexyle		A	Acide amidosulfurique		P2
Acétate de dinosèbe		A P3	Acide benzoïque	C7H6O2	A
Acétate de méthylcyclohexyle		A	Acide borique	BH3O3	ABE P
Acétate de méthyle		AX	Acide bromhydrique	AB	P
Acétate de méthylglycol		A	Acide bromoacétique		A (P3)
Acétate de n-amyle		A	Acide butyrique		A
Acétate de n-butyle	C6H12O2	A	Acide caproïque		A
Acétate de propyle		A	Acide carbonique	CO ou	Appareils isolants
Acétate de sec-amyle		A	Acide chloracétique		A
Acétate de sec-butyle		A	Acide chlorhydrique ou chlorure d'hydrogène	HCL	B ou BE p
Acétate de tert-butyle		A	Acide chloroproponique		A
Acétate de vinyle	C4H6O2	AX	Acide chlorosulfonique	CLS03H	B ou E P2
Acétate d'éthyle	C4H8O2	AX	Acide chromique		P3
Acétate d'éthylglycol		A	Acide concentré fumant		E P2
Acétate d'héxyle		A	Acide crotonique		A
Acétate d'isoamyle		A	Acide cyanhydrique ou cyanure d'hydrogène		B
Acétate d'isolbutyle		A	Acide D-glutamique		P2
Acétate d'isopropyle		A	Acide dichloroacétique		A E
Acétate d'octyle		A	Acide dichloroisocyanurique		P2
Acétylacétone		A	Acide dichlorophénoxyacétique		P2
Acétone		A	Acide dichloropropionique		A
Acétonecyanhydrine		A	Acide en général		B P
Acétonitrile	C2H3N	A	Acide fluorhydrique		E/B
			Acide fluorhydrique anhydre		B ou BE P



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre
Acide fluorosulfurique B P3			Amines à chaînes courtes		K
Acide formique	CH2O2	E ou BE	Amines aromatiques		A
Acide iodoacétique		B, (P3)	Aminoanthraquinone		P2
Acide ionhydrique anhydre		B	Aminoazotoluène		P3
Acide isobutyrique		A	Aminobenzidine		P2
Acide maléique		A	Aminobiphényle		P3
Acide mercaptoacétique		B	Aminocarbe		P3
Acide méthacrylique		A	Aminoéthanol	C2H7NO	A
Acide nitrique	HNO3	E B NO	Aminométhylpropanol		A
Acide oxalique		B P	Aminophénol		A
Acide peracétique		B P2	Aminopydrine		K A
Acide perchlorique		B ou BE P	Amitrole A		
Acide phtalique		A	Ammoniac	NH3	K
Acide picrique ou 2,4,6 Trinitrophénol		E ou BE P	Ammoniac anhydre		K
Acide posphorique		B P	Amylamine		B
Acide propionique		A	Anhydride acétique		A
Acide stéarique		A	Anhydride chromique		A P
Acide sulfanilique		P2	Anhydride maléique	C4H2O3	A P2
Acide sulfurique	H2SO4	E ou BE P	Anhydride phtalique		AB P
Acide téréphtalique		A	Anhydride propionique		A
Acide thioacétique		A B	Anhydride succinique		P2
Acide thiocyanique		P2	Anhydride sulfureux ou dioxyde de soufre		E
Acide trichloroacétique		B	Anhydride sulfurique		B P
Acide trifluoroacétique		A	Anhydride tétrahydrophtalique		P2
Acide valérique		A	Aniline	C6H7N	A P3
Acides et ammoniac		BK	Anisidine		A
Acrylate de cyclohexyle		A	Anisole methoxybenzène		A
Acroléine	C3H4O	AX AX	Anthracène		A P3
Acrylamide		A	Anthraquinone		P2
Acrylate de 2-éthylhexyle		A	Antimoine caustique		P3
Acrylate de 2-hydroxyéthyle		A	Antu		P3
Acrylate de 2-norbornyle		A P2	Argent		P3
Acrylate de éthylbutyle		A P2	Argon	Appareils isolants	
Acrylate de glycidyle		A	Arsenic et composés		P3
Acrylate de méthoxyéthyle		A	Arsenic trioxyde		P3
Acrylate de méthyle		A	Arsine		B
Acrylate de n-butyle	C7H12O2	A	Azinphos méthyl		A
Acrylate d'éthyle		A	Azote	Appareils isolants	
Acrylate d'hydroxypropyle		A	Baryum		P3
Acrylate d'isobutyle		A	Bauxite		P3
Acrylonitrile	C3H3N	A P3	Benzaldehyde		A
Actidione		P3	Benzène	C6H6	A
Adiponitrile		A	Benzidine		P3
Alachlore		A P2	Benzines (essences)		A
Alcool acétopropylique		A	Benzo Fluorenthène		P3
Alcool allylique		A	Benzoate de benzyle		A
Alcool amylique		A	Benzoate de méthyle		A
Alcool benzylique		A	Benzoate d'éthyle		A
Alcool butylique		A	Benzol		A
Alcool crotonique		A	Benzonitrile		A
Alcool éthylique ou éthanol		A	Benzopyrène		P3
Alcool formique		B	Benzoquinone		A P
Alcool furfurylique	C5H6O2	A	Benzylamine		A
Alcool isoamylique		A	Benzylidiméthylamine		A
Alcool isopropylique ou 2, propanol		A	Beryllium et sels		P3
Alcool méthylique ou méthanol		A	Bifluorure d'ammonium		E P3
Alcool propargylique		A	Bifluorure de potassium		B P
Alcool propylique ou 1, propanol		A	Bifluorure de sodium		P3
Alcools		A	Biphényles chlorés		P3, (A)
Aldéhyde acétique		A	Bitume chaud		A2 P3
Aldéhyde butyrique		A	Borate de triéthyle		A
Aldéhyde chloroacétique		A	Brai de houille		P3
Aldéhyde formique		B P3	Brome		Br2 B
Aldicarbe		A P3	Bromine		B2 P3
Aldol		A	Bromoacétate d'éthyle		A
Aldrine		A	Bromoacétone		A
Alidochlore		A P2	Bromobenzène	C5H5Br	A
Allylamine		B	Bromobutane		A
Allylcyanide		B	Bromochlorodi uorométhane	CBrc1F2	AX ou Appareils isolants
Aluminium		P3	Bromochlorométhane	CH2BrCl	A
Alundum		P3	Bromochloropropane		A
Amétryne		P2	Bromoéthane ou bromure d'éthyle	C2H5Br	AX
Amiante		P3	Bromoéthylène	AX	
Amidithion		A P2	Bromoforme ou tribromométhane	A	



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtere	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtere
Bromométhane	CBrF3	AX	Chloroacétate d'éthyle		A
Bromophos		A P2	Chloroacétone		A
Bromophos éthyle		A P3	Chloroacétophénone		A P2
Bromopropane		A	Chloroacétronitrile		A (P3)
Bromotoluène		B	Chloroaniline		A (P3)
Bromotri uorométhane	CBrF3	Appareils isolants	Chlorobenzène	C6H5Cl	A
Bromoxynil		P3	Chlorobenzilate		P2
Bromure d'allyle		A	Chlorobutadiène	C4H5Cl	AX
Bromure de benzyle		A	Chlorobutane	C4H9Cl	A
Bromure de cyanogène		B P	Chlorodifluorométhane	CHClF2	Appareils isolants
Bromure de méthyle		A	Chlorodifluorobromométhane		Appareils isolants
Bromure de méthylène		A	Chlorodiphényl		P3
Bromure de vinyle		A	Chloroepoxy propane	C3H5OCl	A P3
Bromure de xyle	Appareils isolants		Chloroéthane	C2H5Cl	A
Bromure d'éthyle		A	Chloroéthanol		A
Bromure d'éthylène		A	Chloroéthylène	C2H3Cl	AX
Bromure d'hydrogène	Hbr	E ou BE	Chloroforme ou trichlorométhane		AX
Brucine		P3	Chloroformiate d'allyle		A
Butadiène	C4H6	AX	Chloroformiate de méthyle		A
Butane	C4H10	AX	Chloroformiate de propyle		A
Butanediol		A	Chloroformiate d'éthyle		A
Butanéthiol	C4H10S	B	Chloroformiate d'isopropyle		A
Butanol	C4H10O	A	Chlorométhane	CH3Cl	A
Butanone	C4H8O	A	Chloronitrobenzène		B
Butène		AX	Chloropentane	C5H11Cl	A
Buthyl glycol		A	Chlorophénol		A
Butoxyépoxypropane		A	Chloropicrine		A P
Butoxypropanol		A	Chloroprène		AX
Butylamine	C4H11N	B K	Chloropropane	C3H7Cl	AX
Butylamine sec		A X	Chloropropène	C3H5Cl	AX
Butylbenzène		A	Chlorotoluène	C7H7Cl	AB
Butyldiglycol		A	Chlorure d'acryloyle	A	
Butyle stéarate		A	Chlorure d'alluminium anhydre		P2 (B)
Butylènes		A X	Chlorure d'allyle		A
Butylglycol		A	Chlorure d'ammonium		P2
Butylmercaptan		B	Chlorure de 2 méthoxyéthylmercure		Hg P3
Butylphénol		A	Chlorure de benzyl		B
Butyltoluène		A	Chlorure de butyryle		A P2
Butyltriglycol		A	Chlorure de chloroacétyle		A
Butyrate d'amyle		A	Chlorure de cyanogène	CICN	B
Butyrate de butyle		A	Chlorure de cyanuryle	B	
Butyrate de méthyle		A	Chlorure de dichloroacétyle	A P2	
Butyrate de propyle		A	Chlorure de diméthyl carbamoyle		A B (P3)
Butyrate d'éthyle		A	Chlorure de diméthylsulfamoyle		A P3
Butyronitrile		A	Chlorure de méthyle ou chlorométhane	CH3Cl	A
Cadmium		P3	Chlorure de méthylène	CH2CL2	A
Calcium		P3	Chlorure de nickel	Cl2Ni	P3
Camphéchloré		A	Chlorure de propionyle	A	
Caprolactame		A	Chlorure de propyle ou chloropropane	C3H7Cl	AX
Captafol		P2	Chlorure de silicium		AX
Captane		P2	Chlorure de thionyle		B E
Carbaryl		P2	Chlorure de zinc		P2
Carbofuran		P3	Chlorure d'éthyle ou chloroéthane	C2H5Cl	A
Carbonate de baryum		P2	Chlorure d'éthylène		A
Carbonate de diméthyle		A	Chlorure d'isopropyle		AX
Carbonate de sodium		P3	Chlorure ferreux		P2
Carbophénouthion		P3	Chromate de calcium		P3
Carborundum		P3	Chromate de chrome III		P3
Carbure de tungstène		P2	Chromate de plomb		P3
Cétène	C2H2O	Appareils isolants	Chromate de potassium		P3
Cétones (sauf acétone)		A	Chromate de strontium (VI)		P3
Charbon		p3	Chrome hexacarbonyle		CO P3
Chloracétal d'éthyle		A	Cobalt		P3
Chloracétaldéhyde		A	Coumafène		P3
Chloracétone		A	Crésol		A
Chloracétophénol		A P	Cyanamide		B
Chloral		A P3	Cyanamide de calcium		P2
Chloral hydrate		A P3	Cyanoacrylate de méthyle		B
Chlorate de baryum		P2	Cyanogène		B K
Chlordane		AB P	Cyanophos		B P2
Chlore	Cl2	B P3	Cyanthoate		P3
Chlorfenson	A (P2)		Cyanure de baryum		B P3
Chlorite de sodium	NaClO2	P2	Cyanure de benzyle		B (P2)
Chloroacétate de méthyle		A	Cyanure de calcium		P2 (B)



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtere	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtere
Cyanure de cuivre		PA B	Dihydroxyde de nickel		P3
Cyclohexane		A	Diisobutylamine		A
Cyclohexanol		A	Diisocyanate de diphenylmethane		B (P2)
Cyclohexanone		A	Diisocyanate de naphthylene		B
Cyclohexene		A	Diisocyanate de toluylene		B A
Cyclohexylamine		A	Diisocyanate d'hexamethylene		B (P2)
Cyclopentadiene		AX	Diisopropylamine		A B K
Cyclopentane		A	Dimethoate		A P2
Cyclopentanol		A	Dimethoxybenzidine		P3
Cyclopentanone		A	Dimethoxyethane		A
Cyclopentene		A	Dimethylacetamide		A
Cymene		A	Dimethylamine	C2H8N2	B K
DDT (poussières)		P3	Dimethylaminoethanol		A
Décaline		A	Dimethylaniline		A
Décane		A	Dimethylbenzidine		P3
Décanol		A	Dimethylbutane	C6H14	AX
Disec butylamine		A	Dimethylcyclohexane		A
Diacétone		A	Diméthyléthylamine		B K
Diacrylate de diéthylèneglycol		A	Dimethylformamide	C3H7NO	A
Diacrylate d'hexaméthylène		A (P2)	Diméthylheptanone		A
Diallylamine		A	Dimethylhydrazine		K
Diaminoanisol		P3	Diméthylnitrosamine		P3
Diaminoéthane	C2H8N2	A	Diméthylpentane		A
Diazométhane		B K	Diméthylpentanol		A
Diborane		B P	Diméthylpentanone		A
Dibromochloropropane		A	Diméthylphénol		A
Dibromoéthane	C2H4Br2	A	Diméthylphénylènediamine		P3
Dibromométhane	CH2Br2	A	Diméthylpropane		AX
Dibutylamine		A	Dimethylsulfide		AX
Dibutylaminoéthanol		A	Diméthylsulfoxyde		A
Dibutylméthylphénol		A (P2)	Diméthyltoluidine		A (P3)
Dicétène		P2 A	Dinitroaniline		A (P3)
Dichloroacéthylène		A	Dinitrobenzène		A (P3)
Dichloroaniline		A	Dinitrophénol		A (P3)
Dichlorobenzène	C6H4Cl2	A	Dinitrotoluamide		P2
Dichlorobenzidine		P3	Dinitrotoluène		P3
Dichlorobenzonitrile		A P2	Dinosèbe		A (P3)
Dichlorobutane		A	Dioxanne		C4H8O2 A
Dichlorobutène		A	Dioxolanne		A
Dichlorodifluorométhane	CCl2F2	Appareils isolants	Dioxyde d'azote	NO2	NO P3
Dichlorodiméthylsilane		B (P2)	Dioxyde de baryum		P2
Dichloroéthane 1,1	C2H4Cl2	AX	Dioxyde de carbone	CO2	Appareils isolants
Dichloroéthane 1,2	C2H4Cl2	A	Dioxyde de chlore	ClO2	B
Dichloroéthylène		A	Dioxyde de sélénium		P3
Dichloroéthylène	C2H2Cl2	AX	Dioxyde de soufre	SO2	E
Dichlorofluorométhane	CHCl2F	Appareils isolants	Dioxyde de tétrahydrothiophène		A
Dichlorométhane	CH2Cl2	AX	Dioxyde de titane		P2
Dichlorométhylarsine		B (P3)	Diphénylamine		A P
Dichlorométhylènedianiline		P3 (A)	Diphényle		A (P2)
Dichloronitrobenzène		A	Diphénylméthane		A
Dichloronitroéthane		A	Dipropylamine		A B K
Dichlorophénol		A	Dipropylèneglycol		A
Dichlorophénylarsine		B	Dipropylèneglycolméthyléther		A
Dichloropropane C3H6Cl2		A	Diquat (sels)		P3
Dichloropropanol		A	Diquat dibromure		P3
Dichloropropène	A		Disufloton		P3
Dichlorotétrafluoroéthane	C2Cl2F4	AX	Disulfure d'allyle et de propyle		B
Dichlorotoluène		A	Disulfure de carbone	CS2	B
Dichlorure de carbonyle	COCl2	B (P3)	Disulfide de carbone		B
Dichlorure de disoufre	S2Cl2	B-P2	Diuron		P2
Dichlorure de soufre		B (P2)	Divinylbenzène		A
Dichlorvos	C4H7Cl2O4P	A (P3)	Divinyléther		A
Dichromate de potassium	Cr2K2O7	P3	Eau oxygénée ou peroxyde d'hydrogène	H2O2	NO CO
Dicoumarine		P3	Eau régale		B P
Dicyclopentadiène		A	Econazolenitrate		A2 P3
Dieldrine	C12H8Cl6O	A P3	Endosulfan		P3 (A)
Diéthalonamine	C4H11NO2	A	Ephedrine		P2
Diéthyl sulfate	C4H10O4S	A	Ephedrine chlorhydrate		P2
Diéthylamine	C4H11N	A K	Epichlorhydrine		A (P3)
Diéthylaminoéthanol		A	Epoxypropane	C3H6O	AX
Diéthylaniline		A	Essences		A
Diéthylèneglycol		A	Esters		A
Diéthylènetriamine		K A	Esters phosphoriques		B P
Difluorure de sulfuryle		B	Etain		P3



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre
Ethane	C2H6	Appareils isolants	Glutaral		A
Ethanethiol	C2H6S	AX	Glycerine P1		P1 (A)
Ethanol	C2H6O	A	Glycidol		A
Ethanolamine		A	Glycoldiacétate		A
Ether allylique		A	Glyoxal		AX
Ether butylique		A	Granit		P3
Ether dichloroéthylrique		A	Halogènes	2, Cl2, Br2, I2	B
Ether éthylique		A	Halogénures d'hydrogène	HF, HCl, HBr, HI	B ou E P2
Ether méthylique		A	Hélium		Appareils isolants
Ether propylique		A	Heptanal		A
Ethers		A	Heptane	C7H16	A
Ethoxyaniline		A P3	Heptanol		A
Ethoxyéthanol	C4H10O2	A	Heptanone		A
Ethylamine	C2H7N	K	Heptylamine		A
Ethylaniline		A (P3)	Hexachloroacétone		A
Ethylates alcalins		A (P2)	Hexachlorobenzène		A
Ethylayne		K	Hexachlorocyclohexane	C6H6Cl6	A P3
Ethylbenzène	C8H10	A	Hexachlorocyclopentadiène		A
Ethylbutanol		A	Hexachloroéthane		A
Ethylcyclohexane		A	Hexachlorophène		P3 (A)
Ethylcyclopentane		A	Hexafluorosilicate de potassium		P3
Ethylidiglycol		A	Hexafluorure de soufre		BE P
Ethylène diamine		K	Hexafluorure de tellure		A (P3)
Ethylène éthène		A	Hexaméthyle		A
Ethylène glycol		A	Hexaméthylènediamine		A B K
Ethylène imine		K	Hexanal		A
Ethylglycol		A	Hexane	C6H14	A
Ethylhexane		A	Hexanol		A
Ethylhexanol		A	Hexanone		A
Ethylhexylamine		A	Hexène		A
Ethylhexyvinyléther		A	Hexone		A
Ethylmercaptan		AX	Hexylène de glycol		A
Ethylvinyléther		A	Hydrate de lithium		P3
Ethylimol		P2	HydrazineK	N2H4	P3
Fentine acétate		P2	Hydrocarbures	A P	
Fer pentacarbonyle	Fe(CO)5	CO P3	Hydrogène		Appareils isolants
Fluor		B P	Hydrogène arsenie		B
Fluoroacétamide		A	Hydrogène phosphore		B
Fluoroacétate de sodium		P3	Hydrogène sulfure		B
Fluorure d'ammonium		P3	Hydroperoxyde de butyle		B
Fluorure de baryum		P2	Hydroquinone		A (P2)
Fluorure de bore		B P	Hydroxyde de diméthylbenzyle		A P2
Fluorure de cadmium		P3	Hydroxyde de lithium		P2
Fluorure de carbonyle		B K	Hydroxyde de pinanyle		P2
Fluorure de magnésium		P2	Hydroxyde de potassium		P2
Fluorure de néodyme		P2	Hydroxyde de sodium	Na OH	P2
Fluorure de nickel		P3	Hydure d'antimoine		B
Fluorure de potassium		P3	Hydure de lithium		P3
Fluorure de sodium		P3	Hydure de sodium		P2
Fluorure de tantale		V P2	Hypochlorite		A2 B2 P3
Fluorure de thorium IV		P3	Indène		A
Fluorure d'hydrogène	HF	B ou E P2	Indium		P3
Folpet		P2	Iode	I2	B P2
Formaldéhyde		B K	Iode radioactif	I2	Reactor P3
Formaldéhyde >25%		B K P3	Iodométhane	CH3I	AX
Formaldéhyde 1%<cons<5%		B P3	Iodométhane radioactif	CH3I	Reactor P3
Formamide		A	Iodopropène		A
Formiate d'amyle		A	Iodure de méthyle		AX
Formiate de butyle		A	Iodure de vinyle		AX
Formiate de cyclohexyle		A	Iodure d'éthyle		A
Formiate de méthyle		AX	Isobutane	C4H10	AX
Formiate de propyle		A	Isobutanol	C4H10O	A
Formiate d'éthyle		AX	Isobutylamine	C4H11N	A
Formiate d'isoamyle		A	Isobutyraldéhyde		A
Formiate d'isobutyle		A	Isobutyrate de méthyle		A
Formiate d'isopropyle		A	Isobutyrate d'éthyle		A
Formol	CH2O	BKP3	Isobutyrate d'isobutyle		A
Freons		AX	Isocyanate de butyle		B
Fumées d'incendie		B P	Isocyanate de méthyle		B K
Fumées métalliques		AB P	Isocyanates		B P2
Furaldéhyde		A	Isopentane		AX
Furanne		A	Isophorone		A
Furfural		A	Isophoronediamine		A (P2)
Gaz acides		A	Isophoronediiisocyanate		B



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre
Isopropénylbenzène		A	Naled		A (P2)
Isopropylamine	C3H9N	A ou B	Naphta		A
Isopropylate d'aluminium		P2	Naphtalène	C10H8	A
Isopropylbenzène		A	Naphte de pétrole		A
Isopropylmercaptan		B K	Naphtol		P2
Isothiocyanate de méthyle		B	Naphtoquinone		A
Kerosene		A	Naphtylamines		P3
Lactate de butyle		A	Naphtylisocyanate		B
Lactate de méthyle		A	Néodyme		P2
Lactate d'éthyle		A	Néon		Appareils isolants
Ligroïne		A	Nickel (poussières)	Ni	P3
Limonène		A	Nickel tétracarbonyle	Ni(CO)4	CO P3
Lindane		A P3	Nicotine		A P3
Lithium		P2	Nitrapyrine		P2
Magnésium en poudre		P2	Nitrate d'ammonium		P2
Malathion		P2 (A)	Nitrate d'amyle		A
Malononitrile		A (P3)	Nitrate d'argent		P3
Malthion		B P	Nitrate de baryum		P2
Manganèse		P3	Nitrate de méthyle		A
Mercaptans		B	Nitrate de propyle		B A
Mercure (vapeurs)	Hg	Hg P3	Nitrate de thorium IV		P3
Mésitylène		A	Nitrate d'éthyle		A
Méthacrylate de butyle		A	Nitreuses (vapeurs)	NO + NO2	A ou B
Méthacrylate de glycide		A	Nitripropane		A
Méthacrylate de méthyle		A	Nitrite d'amyle		B A
Méthacrylate d'éthyle		A	Nitrite de butyle		A B
Méthacrylate d'hydroxyéthyle		A	Nitrite de potassium		P3
Méthacrylate d'isobutyle		A	Nitrite d'éthyle		B K
Méthacrylonitrile		A	Nitroaniline		A (P3)
Méthalaniline		A	Nitroanisole		4 B
Méthamidophos		A P3	Nitrobenzène	C6H5NO2	A
Méthanétiol	CH4S	AX	Nitrobiphényle 3 et 4		P3
Méthanol	CH4O	AX	Nitrobutane		A B
Méthoxyéthanol	C3H8O2	A	Nitrocellulose		P2
Méthoxynitroaniline		P2	Nitrocyclohexane		A B
Méthoxyphénol		A P2	Nitroéthane		A B
Méthoxypropanol		A	Nitrofène		P2
Méthylamine	CH5N	K	Nitroglycérine		B
Méthylaminoéthanol		A	Nitrométhane		A B
Méthylaniline		A B K	Nitronaphtalène		A P3
Méthylbutane	C5H12	AX	Nitrophénol		A P2
Méthylbutanol		A	Nitropropane		A B
Méthylbutanone		A	Nitrosoaniline		P2
Méthylbutylcétone		A	Nitrotoluène		A B
Méthylbutyléther		A	Nitrotoluidine		P3 (A) B
Méthylcyclohexane	C7H14	A	Nitrotrifluorotoluène		A B
Méthylcyclohexanol		A	Nitruure d'aluminium		P2
Méthylcyclohexanone		A	Nonane		A
Méthylcyclopentane	C6H12	A	Nonanol		A
Méthylidiglycol		A	Nonanone		A
Méthylhexanone		A	Nonylamine		A
Méthylheptanone		A	Norbormide		P3
Méthylhexylcétone		A	Octadécane		A
Méthylhydrazine		B K	Octadécène		A
Méthylmercaptan		B K	Octadécylamine		A
Méthylméthacrylate		A	Octanal		A
Méthylpentane	C6H14	AX	Octane	C8H18	A
Méthylpentanediol		A	Octanol		A
Méthylpentanol		A	Octanone		A
Méthylpentanone	C6H12O	A	Octène		A
Méthylpropanol		A	Octylamine		A
Méthylpropylcétone		A	Oléum		P2
Méthylpydrine		A B	Ométhoate		P3
Méthylpyrrolidone		A	Oxalate de diéthyle		A
Méthylstyrène	C9H10	A	Oxychlorure de phosphore		B P
Mévinphos		A P3	Oxyde cobalt		P3
Mica		P3	Oxyde d'azote ou monoxyde d'azote	NO	NO P3
Mipafox		A	Oxyde de bis chloroéthyle		A (P3)
Monochlorure de soufre		B (P2)	Oxyde de bis chlorométhyle		A (P3)
Monocrotophos		P3	Oxyde de cadmium		P3
Monoxyde d'azote	NO	NO P3	Oxyde de carbone		CO
Monoxyde de carbone	CO	CO P3	Oxyde de chrome III		P2
Morpholine		A	Oxyde de dibutyle		A
Nabame		P2	Oxyde de diéthyle		AX



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtere	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtere
Oxyde de diisobutyle		A	Phosphate de tritolyte		P3 A
Oxyde de diisopropyle		A	Phosphine		B
Oxyde de diméthyle		AX	Phosphore		P3
Oxyde de dipropyle		A	Phosphorure d'aluminium		B P3
Oxyde de fer		P3	Phosphorure de calcium		B P3
Oxyde de glycidyle et de phényle		A	Phosphorure de magnésium		P3 B
Oxyde de glycidyle et d'isopropyle		A	Phosphorure de zinc		P3 (B)
Oxyde de magnésium		P2	Phtalate de diallyle		A (P2)
Oxyde de méityle		A	Phtalate de diamyle		A
Oxyde de nickel		P3	Phtalate de dibutyle		A
Oxyde de propylène	C3H6O	AX	Phtalate de diéthyle		A P2
Oxyde de zinc	ZnO	P2	Phtalate de diéthylhexyle		P2
Oxyde d'éthyle et de méthyle		AX	Phtalate de diméthyle		A (P2)
Oxyde d'éthylène	C2H4O	AX	Piclorame		P2
Oxyde ferrique		P2	Pilocarpine		P3 (A)
Oxyde métallique		AB P	Pipérazine		P2 (A)
Oxyde méthyle et de vinyle		A	Pipéridine		A
Ozone	O3	CO ou NOP3	Pivaldione		P3
Palladium		P3	Plomb tétraéthyle		A
Papavérine		P2	Plomb tétraméthyle		A
Papaverine chlorhydrate		P2	Plomb vapeurs et sels		A P
Paraformaldéhyde		B P2	Potasse		P3
Paraldéhyde		A P2	Poussières		P
Parathion	C4H10NO5PS	A P3	Promécarbe		A P3
Pébulate		A P3	Prométryne		P2
Peintures (sans isocyanates)		A P2	Propachlore		P2
Pentaborane		B	Propanal		AX
Pentachloroéthane	C2HCl5	A	Propane ou diméthylméthane	C3H8	Appareils isolants
Pentachlorophénol		A	Propanesultone		A (P3)
Pentachlorure d'antimoine		B P2	Propanéthiol	C3H8S	B
Pentachlorure de phosphore		B E	Propanil		P2 A
Pentafluorure de brome		AX	Propanol	C3H8O	A
Pentafluorure de soufre		B	Propazine		P2
Pentanal		A	Propiolactone		A
Pentane	C5H12	AX	Propionate de butyle		A
Pentanol		A	Propionate de méthyle		A
Pentanone		A	Propionate de pentyle		A
Pentaoxyde de diarsenic		P3	Propionate de propyle		A
Pentasulfure de diphosphore		P2	Propionate d'éthyle		A
Pentène		A	Propionate d'isobutyle		A
Pentoxyde de diphosphore		P2	Propylamine	C3H9N	B K
Pentoxyde de divanadium		P2	Propylène glycol		A
Perchlorate d'ammonium		P2	Propylènediamine		A
Perchlorate de potassium		P2	Propylèneimine		AX
Perchlorate de sodium		P2	Propylmercaptan		B
Perchloroéthylène		A	Propyne		Appareils isolants
Perchlorométhylmercaptan		B	Pyralène		A P
Permanganate de potassium		P2	Pyridine	C5H5N	A
Peroxyde de benzoile		P2 ou P3	Pyrimicarbe		A P3
Peroxyde de bis chlorobenzoyle		P2	Pyrocatéchol		A (P2)
Peroxyde de butyle		B P3	Pyroolidine		A
Peroxyde de cumyle		P2 (A)	Quintozène		A P2
Peroxyde de dibenzoyle		P3	Résorcinol	C6H6O2	A (P2)
Peroxyde de dilauryle		P2	Roténone		P3
Peroxyde de méthyléthylcétone		A (P2)	Sel de potassium de l'acide dichloroisocyanurique		P3
Peroxyde de sodium		P2	Sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique		P3
Peroxyde d'hydrogène en solution		NO/CO	Sélénium		P3
Pesticides en poudre		A P2 ou P3	Sélénium d'hydrogène	H2Se	B P2
Phénacétine		P2	Silicium		P1
Phénanthrène		P2 (A)	Sodium		P2
Phénol		A	Solvant Stoddard		A
Phénothiazine		P2	Solvants		A ou AX
Phényldichlorasine		B P	Soude caustique ou hydroxyde de sodium		P3
Phénylènediamine		P3	Soufre		P3
Phénylglycol		A	Strychnine		P3
Phénylhydrazine	C6H8N2	A	Styrène	C8H8	A (P3)
Phénylmercaptan		B	Sulfanilamide		P2
Phénylmercuric acetate		Hg P3	Sulfate de cadmium		P3
Phénylpyrazolidine		P2	Sulfate de carbone		A
Phosgène ou dichlorure de carbonyle		B	Sulfate de cuivre		P2
Phosphamidon		A P3	Sulfate de diéthyle		A
Phosphate de chloroéthyle		P2	Sulfate de diméthyle	C2H6O4S	A (P3)
Phosphate de tributyle		A (P2)	Sulfate de dithallium		P3
Phosphate de triéthyle		A	Sulfate de mercure	HgSO4	P3



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre	PRODUITS CHIMIQUES	Formule chimique	Filtre
Sulfate de méthyle		A	Trichlorure d'antimoine		B P2
Sulfate de nickel		P3	Trichlorure d'arsenic		B P3
Sulfate d'éthyl		A	Trichlorure de benzyle		B
Sulfotep		A (P3)	Trichlorure de bore		B (P3)
Sulfure de baryum		P2 (B)	Trichlorure de phosphore	PCl3	B (P2)
Sulfure de bis chloroéthyle		A (P3)	Trichlorure de phosphoryle		B (P2)
Sulfure de cadmium		P3	Tricrésylphosphate		P3 (A)
Sulfure de calcium		B P2	Triéthanolamine		A
Sulfure de carbone		B K	Triéthoxysilane		A
Sulfure de carbonyle		COS B	Triéthylaluminium		A (P2)
Sulfure de cobalt		P3	Triéthylamine	C6H15N	A K
Sulfure de diméthyle		B K	Triéthylène glycol		A
Sulfure de nickel		P3	Triéthylène glycolméthyléther		A
Sulfure de potassium		P2 (B)	Triéthylène tétramine		A
Sulfure de propyle		A	Trifluoroéthanol		A
Sulfure de sodium		P2 (B)	Trifluorométhane		B
Sulfure d'hydrogène		H2S B	Trifluorotoluène		B
Sulfureux (composés fumants)		E P2	Trifluorure d'antimoine		B P3
Tabun		B (P3)	Trifluorure de bore		B (P3)
Talc		P3	Trifluorure de chlore		B
Tantale		P2	Trifluraline		A (P2)
Tecnazène		A	Trihydrure d'antimoine	SbH3	B P3
Tellure		P3	Trihydrure d'arsenic	AsH3 B	(P3)
Térébenthine		A	Trihydrure de phosphore	PH3	B2
Tétrachlorodifluoroéthane		A	Triiodométhane		A
Tétrabromoéthane	C2H2Br4	A	Triiodure d'antimoine		P2 (B)
Tétrabromure de carbone		A	Triméthylamine	C3H9N	B K
Tétracarbonylnickel	CO	P3	Triméthylbenzène		A
Tétrachloroéthylène	C2Cl4	A	Triméthylbutane		A
Tétrachlorométhane	CCl4	A	Triméthylpentane	C8H18	A
Tétrachlorophénol		A	Triméthylpentène		A
Tétrachlorure de silicium		AX P3	Triméthylphosphate		A (P3)
Tétrachlorure de soufre		B (P2)	Triméthylcyclohexanol		A
Tétrachlorure de titane		B (P2)	Trinitrobenzène		A (P3)
Tétracloroéthane		A	Trinitrocrésol		P2
Tétracycline		P2	Trinitrophénol	C6H3N3O7	P3
Tétrahydrofuranne	C4H8O	A	Trinitrotoluène		A B
Tétrahydrofurylméthanol		A	Trinitroxyène		P2
Tétrahydrothiopène	C4H8S	B	Trioxanne		P2
Tétraline		A	Trioxyde de chrome		P3
Tétranitrate de pentaérythritol		P2	Trioxyde de diantimoine		P2
Tétranitrométhane		B	Trioxyde de diarsenic	As2O3	P3
Tétraoxyde d'osmium		A (P3)	Trioxyde de dichrome	Cr2O3	P3
Thallium		P3	Trioxyde de soufre		P2
Théobromine		P2	Tripropilène glycolméthyléther		A
Théophylline		P2	Trisulfure d'antimoine		P2
Thiophène		B	Trixone		P2
Thiophosphate de diéthyle et de pyrazin		A P3	Tungstène		P2
Thiourée		P2	UDMH		K P
Thirame		P2	Uranium		P3
Thorium		P3	Uréthane		A P3
Toluène		C7H8 A	Valérate de méthyle		A
Toluène diamine		A (P3)	Vanadium		P3
Toluidine		C7H9N A	Vapeurs de mercure		Hg P3
Triacrylate de pentaérythritol		P2	Vapeurs nitreuses	NO + NO2	NO P3
Tribomure de bore		B (P3)	Vapeurs organiques		A ou AX
Tribomure de phosphore		B (P2)	Vinylcyclohexène		A
Tribromométhane	CHBr3	A	Vinylpyridine		A
Tribromure de boron		A	Xylène		A
Trichlorfon		A	Xylidine		A
Trichloroacétonitrile		A (P3)	Zinc		P3
Trichloroaniline		P3 (A)	Zinc en poudre et poussières		P2
Trichlorobenzène	C6H3Cl3	A	Zinèbe		P2
Trichlorobutène		A			
Trichloroéthane	C2H3Cl3	A			
Trichloroéthylène	C2HCl3	A			
Trichlorofluorométhane	CCl3F	Appareils isolants			
Trichlorométhane	CHCl3	AX			
Trichlorométhylsilane		B (P2)			
Trichlorophénol		A			
Trichloropropène	C3H5Cl3	A			
Trichlorosilane		A			
Trichlorotrifluoroéthane	C2Cl3F3	Appareils isolants			
Trichlorovinylsilane		B P2			



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

CLASSEMENT DES APPAREILS À VENTILATION ASSISTÉE

Ils sont désignés par des lettres.

- > TH (Turbo Hood) : quand la pièce faciale est une cagoule ou un casque
- > TM (Turbo Mask) : quand la pièce faciale est un demi-masque ou un masque complet.

Le classement est fonction de l'étanchéité de l'appareil complet. L'étanchéité se mesure en pourcentage de fuite des polluants vers l'intérieur de la pièce faciale (voir tableau ci-dessous).

Pour ce qui concerne les aérosols, ils sont arrêtés à :

- > 90 % pour le TH1 P
- > 98 % pour le TH2 P
- > 99,8 % pour le TH3 P
- > 95 % pour le TM1 P
- > 99,5 % pour le TM2 P
- > 99,95 % pour le TM3 P.

Ces valeurs sont différentes des valeurs P1, P2 et P3 retenues pour les appareils à ventilation libre.

CHOIX D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE FILTRANT

Classement des appareils à ventilation assistée :

DÉSIGNATION DE L'APPAREIL COMPLET			FUITE MAXIMALE VERS L'INTÉRIEUR (%)
Classe	Filtre antigaz éventuel	Filtre antiaérosol éventuel	
TH1	A1 (ou 2 ou 3) B1 (ou 2 ou 3) E1 (ou 2 ou 3) K1 (ou 2 ou 3) AX SX	P	10
TH2	A1 (ou 2 ou 3) B1 (ou 2 ou 3) E1 (ou 2 ou 3) K1 (ou 2 ou 3) AX SX	P	2
TH3	A1 (ou 2 ou 3) B1 (ou 2 ou 3) E1 (ou 2 ou 3) K1 (ou 2 ou 3) AX SX Hg NO	P	0,2
TM1	A1 (ou 2 ou 3) B1 (ou 2 ou 3) E1 (ou 2 ou 3) K1 (ou 2 ou 3) AX SX	P	5
TM2	A1 (ou 2 ou 3) B1 (ou 2 ou 3) E1 (ou 2 ou 3) K1 (ou 2 ou 3) AX SX	P	0,5
TM3	A1 (ou 2 ou 3) B1 (ou 2 ou 3) E1 (ou 2 ou 3) K1 (ou 2 ou 3) AX SX Hg NO	P	0,05

(Source INRS)

Les appareils filtrants ne doivent pas être utilisés en atmosphère appauvrie en oxygène car ils n'en produisent pas : l'air ambiant doit obligatoirement contenir au moins 17 % d'oxygène.

L'appareil respiratoire filtrant (antiaérosols, antigaz) ne peut être utilisé que dans des situations de travail où la concentration ambiante de polluant ne dépasse pas soixante fois la concentration limite admissible du polluant ; au-delà, on choisira un appareil isolant.

Pour un polluant très toxique, pour le monoxyde de carbone (CO) ou pour un polluant inconnu, le choix se portera sur un appareil isolant.

DÉTERMINATION DES NIVEAUX DE PROTECTION

Deux facteurs de protection caractérisent les appareils respiratoires filtrants.

- > Le facteur de protection nominal (FPN) est élaboré de manière théorique sur la base de norme, en situation statique sur mannequin.
- > Le facteur de protection assigné (FPA) est élaboré en situation dynamique. Il est donc plus représentatif des situations de terrain.

Le niveau minimal de protection est défini par le facteur de protection minimal :

$$\text{Facteur de protection minimale requis} = \frac{\text{Concentration du contaminant à l'extérieur de la pièce faciale}}{\text{Concentration admissible du contaminant à l'intérieur de la pièce faciale}}$$

La valeur utilisée pour la concentration maximale admissible à l'intérieur de la pièce faciale est, en général, la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP).



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Le facteur de protection minimal requis est ensuite comparé aux facteurs de protection nominaux (FPN) et aux facteurs de protection assignés (FPA) des différents appareils respiratoires.

Choisir un appareil dont le FPN (facteur de protection nominal) et le FPA (facteur de protection assigné), s'il existe, sont supérieurs au facteur de protection minimal requis.

Le choix doit tenir compte de la visibilité souhaitée au poste de travail, des contraintes thermiques (ambiance froide: buée sur les masques; températures élevées: augmentation de la température corporelle et du rythme cardiaque).

L'étanchéité de la pièce faciale doit être parfaite. Plusieurs facteurs peuvent perturber cette étanchéité:

- > le port de lunettes de vue: incompatible avec un masque complet, certains casques ou cagoules
- > le port de lentilles de contact: elles peuvent se dessécher ou se déplacer
- > une surface du visage rendue irrégulière (barbe, favoris, dernier rasage datant de plus de 8 heures, éruptions cutanées).

Le choix tiendra compte des éventuelles atmosphères corrosives et/ou explosibles (zone ATEX) en zone de travail.

Facteurs de protection des principaux équipements de protection respiratoire - (norme NF EN 529)

Norme	Description	Classe	FPN	FPA conseillé
NF EN 149	Demi-masque filtrant	FFP3	50	10
NF EN 140 NF EN 143	Demi-masque équipé de filtre	P3	48	10
NF EN 136 NF EN 143	Masque complet équipé de filtre	P3	1000	30
NF EN 12941	Appareils filtrants à ventilation assistée avec cagoule ou casque	TH3 P	500	40
NF EN 12942	Appareils filtrants à ventilation assistée avec masque complet	TM3 P	2000	60
NF EN 14594	Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu	4A/4B	2000	250

Fond bleu = facteur mesuré / Fond blanc = facteur adopté

(Source INRS)

INFO

RÉGLEMENTATION

Code du travail

- > **Conception et mise sur le marché**
L.4311-1 à 7 / R.4311-8 à 11
R.4312-6 à 9 / R.4313-80 à 82

- > **Utilisation des EPI**
L.4321-1 à L.4321-5
R.4321-4 à R.4322-3
R.4323-91 à R.4323-106

PRINCIPALES NORMES

- > NF EN 149 Appareils de protection respiratoire - Demi-masque filtrant.
- > NF EN 140 et 143 Appareils de protection respiratoire - Demi-masques filtrants contre les particules.
- > NF EN 12941 Appareils de protection respiratoire - Appareils filtrants à ventilation assistée avec casque ou cagoule.
- > NF EN 12942 Appareils de protection respiratoire - Appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques ou quarts de masques.
- > NF EN 529 Appareils de protection respiratoire - Recommandations pour le choix, l'utilisation, l'entretien et la maintenance.
- > NF EN 14387 + A1 Appareils de protection respiratoire - Filtres antigaz et filtres combinés.



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

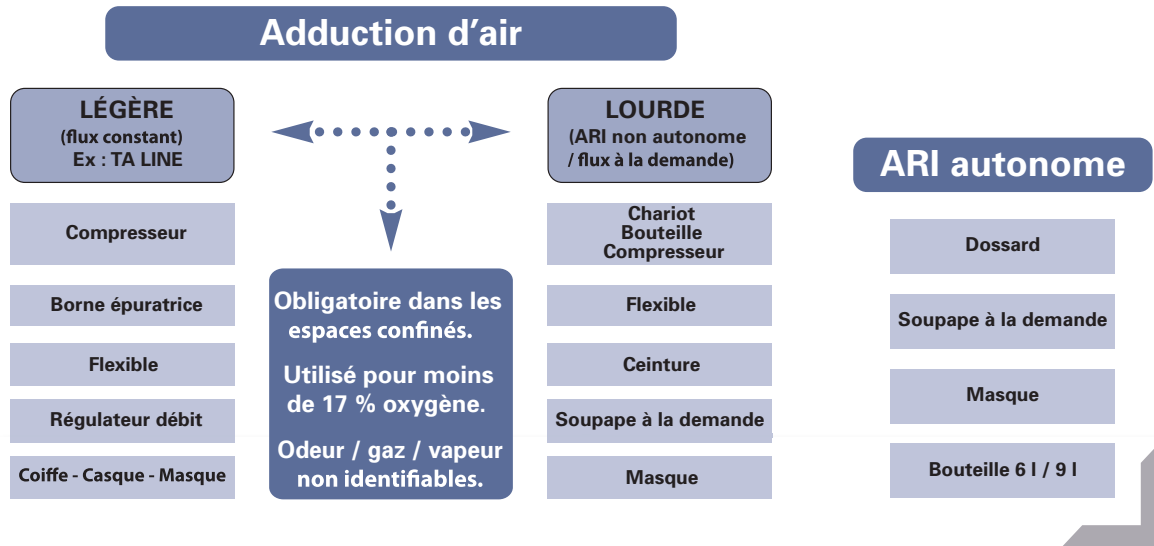
LES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS

Ils sont alimentés en air respirable ou en oxygène, et sont utilisés lorsque :

- > la teneur en oxygène de l'air ambiant est, ou peut devenir, inférieure à 17 %
- > les polluants sont présents en grande quantité dans l'atmosphère de travail : la concentration ambiante de polluant dépasse soixante fois la concentration limite admissible du polluant
- > les polluants sont très toxiques

- > il n'existe pas de protection filtrante pour les polluants (présence d'oxyde de carbone CO, par exemple)
- > la nature du polluant n'est pas connue.

On distingue deux catégories d'équipements : les appareils isolants non autonomes et les appareils autonomes.



LES APPAREILS NON AUTONOMES À ADDUCTION D'AIR

Les appareils non autonomes à adduction d'air sont reliés, par un tuyau, à une source d'air comprimé ou à une zone proche où l'air n'est pas contaminé.

Les appareils non autonomes à air libre sont adaptés aux travaux statiques. Une pollution localisée permet la proximité de la prise d'air saine. Les travaux mobiles présentant une pollution diffuse, ou mal localisée, au poste de travail entraînent un éloignement de la source d'air respirable. Les appareils non autonomes à adduction d'air comprimé sont adaptés à ce type de travaux.

La connexion d'alimentation au réseau d'air respirable se fait soit par une alimentation unique à la source, soit sur un réseau de rampes d'alimentation possédant plusieurs dérivations et une possibilité de changer de connexions au réseau.

Deux types d'appareil à air libre existent :

- > des équipements sans assistance : l'air pénètre dans le tuyau par les échanges respiratoires de l'opérateur
- > des équipements à assistance motorisée : une pompe permet la circulation de l'air dans le tuyau (Fig. 1).



Fig. 1
Appareil à adduction d'air libre



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Les appareils non autonomes à adduction d'air comprimé peuvent être :

- > **à débit continu** : la pièce faciale est balayée en permanence par un flux d'air (norme EN 14594) (Fig. 2)
- > **avec soupape à la demande au travers d'un détendeur** : l'autonomie est liée à la capacité de la réserve d'air et à la consommation de l'opérateur en fonction de ses efforts physiques (norme EN 14593-1) (Fig. 3)
- > **à pression positive (surpression) à la demande** : avec dispositif limitant l'admission d'air à la phase d'inhalation, afin d'économiser la réserve d'air pression positive maintenue sous la pièce faciale par rapport à l'ambiance (norme EN 14593-2).

Diverses pièces faciales peuvent équiper les appareils non autonomes à adduction d'air : demi-masque, masque complet, ensemble embout buccal, cagoule, casque (Fig. 4). En employant ces appareils non autonomes, il existe un risque de perte ou de détérioration de la source d'air : l'opérateur se trouve alors sans protection ; ces appareils de protection respiratoire à adduction d'air ne sont pas utilisables en situation de danger immédiat pour la vie ou la santé, sauf s'ils sont combinés avec une réserve d'urgence d'air comprimé.

Certains équipements possèdent l'option d'une bouteille d'évacuation ou de secours qui permet de se protéger en cas d'interruption ou de détérioration du flux provenant du tuyau (Fig. 5).



Fig. 2
Masque à adduction d'air à flux constant



Fig. 3
Appareil à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande



Fig. 4
Cagoule avec protection soudeur pour équipement à adduction d'air



Fig. 5
Bouteille d'évacuation sur équipement d'adduction d'air non autonome

INFO

Les équipements à adduction d'air comprimé offrent une meilleure protection. Ces types d'équipement sont à privilégier notamment en présence de polluants toxiques (amiante, etc.) et lors de travaux générant des contraintes physiques.

LES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS AUTONOMES

Les appareils respiratoires isolants autonomes sont reliés à une source d'air ou d'oxygène comprimé, individuelle et portée par l'opérateur. Ils permettent une plus grande liberté de mouvement et de déplacement que les appareils non autonomes à adduction d'air, et rendent le porteur indépendant de l'environnement.

Ils trouvent leur utilisation lors d'interventions dans des espaces confinés (sites de travaux souterrains, capacités dans milieux industriels...), lors de missions de sauvetage et, exceptionnellement, sur des travaux immergés (suivant l'arrêté du 30 octobre 2012 relatif aux travaux subaquatiques effectués en milieu hyperbare [mention A]).

Ces équipements se composent de :

- > une bouteille d'air
- > un harnais
- > un détendeur haute pression/moyenne pression fixé sur l'alimentation
- > un détendeur moyenne pression/basse pression à la demande
- > une soupape d'expiration
- > un masque facial
- > une liaison de vie et de communication.

Il existe deux types d'appareils :

- > **Les appareils autonomes à circuit ouvert** (norme EN 137). Une soupape d'expiration permet le rejet de l'air expiré dans l'atmosphère (Fig. 6).



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

La plupart de ces équipements fonctionnent à mode surpression (à pression positive): une pression positive est maintenue à l'intérieur du masque à l'aide de régulateurs et de soupapes d'exhalation assurant ainsi un meilleur facteur de protection.

Un masque complet et un ensemble embout buccal sont les pièces faciales pouvant équiper l'appareil.

> **Les appareils autonomes à circuit fermé.** Dans ces systèmes, tout ou une partie de l'air exhalé est remis en circulation. On distingue deux types d'appareil.

- L'appareil à réserve d'oxygène est un appareil autonome à oxygène comprimé à circuit fermé dans lequel l'air circule en boucle. Le gaz expiré traverse une couche de filtration d'anhydride carbonique (chaux sodée) où il est épuré du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau générés par la respiration, puis enrichi d'oxygène et ensuite réinjecté dans le système. Il est parfois refroidi du fait du caractère exothermique de la réaction d'épuration de l'air.

- L'appareil autonome à circuit fermé à production chimique d'oxygène. Une cartouche de superoxyde de potassium KO₂ assèche l'air expiré, fixe le dioxyde de carbone par réaction chimique en libérant de l'oxygène dans un sac respiratoire où l'opérateur puise l'air qu'il inspire. Le gaz respiré retourne au boîtier filtrant, le processus reprenant jusqu'à épuisement des produits chimiques qui produisent l'oxygène (Fig. 7).

L'ensemble de ces équipements permet une plus grande liberté de mouvement mais leur durée d'autonomie leur confère une utilisation comme appareil d'évacuation ou de survie pour intervention limitée.

De par leur emploi, ils exigent une formation renforcée des opérateurs et la mise en place d'un entretien minutieux.



Fig. 6
Équipement à circuit ouvert



Fig. 7
Équipement à circuit fermé et
production chimique d'oxygène



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

CARACTÉRISTIQUES ET PRODUCTION DE L'AIR RESPIRABLE (conformité à la norme NF EN 12021)

La source de l'air fourni est soit naturelle, soit synthétique (cas des équipements autonomes à circuit fermé). Dans ce cas, sa composition doit se rapprocher au maximum de l'air naturel.

Composition de l'air respirable	% en volume (air sec)
oxygène	20,94 %
azote	78,08 %
argon	0,93 %
dioxyde de carbone	0,003 %
néon	0,002 %
hélium	0,0005 %
krypton	0,0001 %
hydrogène	0,00005 %
xénon	0,00001 %

La teneur en oxygène ne doit pas dépasser 20,94 %. La concentration en impuretés issues de la compression de l'air sera surveillée avec attention : la teneur en brouillard et gouttelettes d'huile doit être inférieure à 0,5 mg/m³ ; la concentration en dioxyde de carbone ne doit pas être supérieure à 500 ppm (parties par million). La concentration en monoxyde de carbone ne doit pas être supérieure à 15 ppm.

On veillera à placer la prise d'air neuf d'un compresseur d'air dans un endroit propre, éloigné de toute source de pollution (gaz d'échappement, par exemple).

Une filtration de l'air comprimé sera installée sur l'alimentation. Une borne épuratrice éliminant l'eau, l'huile et les particules en provenance de l'alimentation en air comprimé (filtres coalescents à haute efficacité pour enlever l'huile, l'eau et les particules jusqu'à 0,01 micron, filtre d'absorption au carbone actif pour enlever les vapeurs d'huile et les odeurs jusqu'à 0,0003 mg/m³ à température de 21 °C).

Le débit d'alimentation en air respirable des appareils non autonomes à air libre est de 120 l/min a minima. Lors d'activités générant un travail physique important, le choix se portera sur des équipements pouvant dépasser les 200 l/min. Lors de mise en place d'un réseau d'alimentation commun, le débit sera calculé en fonction du nombre potentiel d'utilisateurs et des pertes de charge du réseau.

Pour les appareils à adduction d'air comprimé, la pression d'alimentation doit rester inférieure à 10 bars.

CHOIX D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT ET APPROPRIATION

Les appareils respiratoires isolants sont des EPI de catégorie 3 (protection contre les risques les plus graves). Ils sont conçus conformément aux règles techniques et aux procédures de certification : marquage CE, numéro à quatre chiffres (organisme de contrôle de qualité) et marquages prévus par la normalisation.

L'utilisateur ne doit, en aucun cas, modifier des appareils respiratoires en sa possession.

Pour des concentrations en polluant très élevées, ou en cas de teneur en oxygène inférieure à la normale, le choix se portera sur des équipements offrant les meilleurs coefficients de protection :

- > un masque complet à adduction d'air comprimé à débit continu
- > un masque complet avec appareil autonome à air comprimé avec soupape à la demande à pression positive.

Le choix doit tenir compte de la visibilité souhaitée au poste de travail, des contraintes thermiques et physiques (postures, mobilité, efforts physiques).

L'étanchéité de la pièce faciale doit être parfaite. Plusieurs facteurs peuvent perturber cette étanchéité :

- > le port de lunettes de vue, incompatible avec un masque complet, certains casques ou cagoules
- > le port de lentilles de contact qui peuvent se dessécher ou se déplacer
- > une surface du visage rendue irrégulière (barbe, favoris, dernier rasage datant de plus de 8 heures, éruptions cutanées) qui empêche l'effet ventouse
- > les conditions de température qui peuvent modifier la qualité de l'étanchéité.

Le choix de l'équipement tiendra compte des éventuelles atmosphères corrosives et/ou explosibles (zone Atex) en zone de travail.

Le port d'un appareil de protection respiratoire constitue généralement une gêne (poids, encombrement, différences de pression à l'inspiration et à l'expiration). Pour limiter ces contraintes lors de l'utilisation, l'opérateur :

- > ajuste l'équipement à son corps (réglage des sangles et ou ceinture)
- > ajuste la pièce faciale à son visage et en vérifie l'étanchéité.



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES



LE RISQUE AMIANTE

Nouvel arrêté du 7 mars 2013 relatif au choix, à l'entretien et à la vérification des équipements de protection individuelle utilisés lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante - parution au JO le 14 mars 2013 -.

Publics concernés

Les entreprises effectuant des travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante et de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant, y compris dans le cas de démolition, ou qui effectuent des interventions sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Objet :

> protection des travailleurs contre les risques d'exposition à l'amiante et définition des modalités de choix, d'entretien et de vérification des équipements de protection individuelle utilisés lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante.

- > entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.
- > notice : l'arrêté pris en application des articles R. 4412-111 et R. 4412-113 du code du travail dans sa rédaction issue du décret n° 20012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante détermine les modalités de choix, d'entretien et de vérification des équipements de protection individuelle utilisés lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante, selon le niveau d'empoussièremment considéré.

CHOIX DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE SELON LE NIVEAU D'EMPOUSSIÈREMENT

a) Empoussièremment de premier niveau :

- > vêtements de protection à usage unique avec capuche de type 5 aux coutures recouvertes ou soudées (classification issue de la norme NF EN ISO 13982-1 et son amendement de mars 2011), fermés au cou, aux chevilles et aux poignets
- > gants étanches aux particules compatibles avec l'activité exercée
- > chaussures, bottes décontaminables ou surchaussures à usage unique
- > demi-masque filtrant à usage unique FFP3 (classification issue de la norme NF EN 149 de septembre 2009) ou d'un APR filtrant.

ATTENTION : le port des demi-masques filtrants à usage unique FFP3 est limité aux interventions visées à l'article R. 4412-144 et à une durée de moins de quinze minutes.

b) Empoussièremment de deuxième niveau :

- > vêtements de protection à usage unique avec capuche de type 5 aux coutures recouvertes ou soudées (classification issue de la norme NF EN ISO 13982-1 et son amendement de mars 2011), fermés au cou, aux chevilles et aux poignets

- > gants étanches aux particules compatibles avec l'activité exercée
- > chaussures, bottes décontaminables ou surchaussures à usage unique, en fonction de l'évaluation des risques réalisée par l'employeur
- > APR filtrant.

c) Empoussièremment de troisième niveau :

- > vêtements de protection à usage unique avec capuche de type 5 aux coutures recouvertes ou soudées (classification issue de la norme NF EN ISO 13982-1 et son amendement de mars 2011), fermés au cou, aux chevilles et aux poignets
- > gants étanches aux particules compatibles avec l'activité exercée
- > chaussures, bottes décontaminables ou surchaussures à usage unique étanches aux particules, en fonction de l'évaluation des risques réalisée par l'employeur
- > APR isolant
- > vêtement de protection ventilé étanche aux particules.



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

FORMATION ET SUIVI DES ÉQUIPEMENTS

Comme pour tout EPI de catégorie 3, l'employeur a l'obligation :

- > d'assurer une formation auprès de ses employés
- > de procéder ou faire procéder à des vérifications périodiques afin de détecter toute défectuosité susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses.

Un enregistrement et un suivi des appareils seront mis en œuvre. Ils porteront sur :

- > l'identification des appareils et leur affectation
- > la traçabilité du nettoyage, de la désinfection et de la maintenance (vérifications et remplacements)
- > les renseignements sur le stockage.

FORMATION ET INFORMATION

Avant toute utilisation, une formation théorique et pratique, par une personne compétente, est nécessaire. La formation abordera les points suivants :

- > effets des substances dangereuses et d'une carence en oxygène
- > limites de la protection apportée
- > classification et fonctionnement des appareils respiratoires
- > durée d'utilisation, remplacement des filtres (pour les appareils filtrants)
- > mise en place et réactions face à une avarie de fonctionnement
- > comportement et risques induits par le port de l'appareil
- > entretien, maintenance.

Des sessions périodiques de perfectionnement ou de remise à niveau des connaissances sont nécessaires pour tout opérateur utilisant régulièrement un appareil respiratoire.

Pour chaque intervention, une information doit être délivrée à l'utilisateur d'un appareil de protection respiratoire sur les procédures d'activités normales, dégradées et de secours prédéfinies.

INFO

Un médecin peut être amené à juger au cas par cas de l'aptitude d'une personne au port d'un appareil de protection respiratoire (état de santé, contraintes liées à la tâche à effectuer).

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET ÉLIMINATION

Lors d'un emploi partagé, les équipements seront nettoyés et désinfectés après chaque utilisation avec des produits préconisés par les fabricants. Les opérations d'entretien et les essais seront réalisés en respectant les recommandations précisées dans les notices d'instruction des fabricants, qui déterminent la nature et la fréquence des vérifications à effectuer.

Celles-ci portent sur :

- > le fonctionnement des appareils (moteurs, détendeurs, clapets), et notamment les débits d'air à respecter
- > le contrôle de l'étanchéité (remplacement de la membrane, des joints...)
- > le nettoyage et la désinfection des parties inaccessibles
- > le contrôle et la requalification des bouteilles d'air comprimé.

Pour les appareils en stock, remise en état du détenteur (tous les 6 ans).

Les vérifications sont à effectuer par des personnes qualifiées, appartenant ou non à la société.

Les éléments usagés sont récupérés dans des bacs dédiés et fermés. Leur élimination est effectuée en installation de stockage (déchets dangereux / non dangereux, selon les polluants) ou par incinération.



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

STOCKAGE

Du fait d'une utilisation souvent discontinue, la qualité des conditions de stockage est essentielle :

- > identification des appareils
- > séparation des équipements prêts à fonctionner de ceux qui doivent subir des vérifications ou des nettoyages
- > utilisation des conditionnements prévus (sachets hermétiques dans des boîtiers ou sacs) les protégeant des salissures, des écarts de températures, du rayonnement solaire ou de l'humidité
- > utilisation d'armoires pour ranger les conditionnements et respect des conditions de stockage.

INFO

RÉGLEMENTATION

Code du travail

> Conception et mise sur le marché des EPI

Articles L.4311-1 à L.4311-7
R.4312-6 à R.4312-8
R.4313-1 à R.4313-6
R.4313-12 à R.4313-28
R.4313-30 à R.4313-39
R.4314-1 à R.4314-3

> Utilisation, entretien et attribution des EPI

Articles L.4321-1 à L.4321-5
R.4321-4 à R.4322-3
R.4323-91 à R.4323-106

> Travaux subaquatiques effectués en milieu hyperbare

Arrêté du 30 octobre 2012.

PRINCIPALES NORMES

- > Norme EN 137 Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit d'air ouvert à air comprimé.
- > Norme EN 138 Appareils de protection respiratoire isolants.
- > Norme EN 145 Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit fermé de type à oxygène ou oxygène-azote comprimé.
- > Norme EN 296 Appareils de protection respiratoire isolants à air libre avec cagoule.
- > Norme EN 402 Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec masque complet ou ensemble embout buccal pour l'évacuation.
- > Norme EN 14593-1 Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande – Appareils avec masque complet.
- > Norme EN 14593-2 Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande – Appareils avec demi-masque à pression positive.
- > Norme EN 14594 Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu.

PROTECTION RESPIRATOIRE

MASQUES ANTI-POUSSIÈRES



INFO

P1 : agriculture, nettoyage, entretien, démolition. P2 sans valve : construction, agriculture, métallurgie. P2 avec valve : industrie, automobile, fonderie, aciéries, scieries. P3 : exploitation de carrières, poterie, céramique, industrie pharmaceutique.



3M

MASQUE PREMIUM COQUE

Masque avec soupape et joint facial intégral doux et souple de grande surface garantissant une filtration maximale des particules fines comme l'amiante ou les poussières d'amiante ou la céramique. Format coque à soufflet. Élastique réglable. Soupape expiratoire 3M Cool Flow permettant de dissiper la chaleur accumulée pour davantage de fraîcheur et évacuer l'air expiré pour réduire le risque de buée sur les lunettes de protection. Sans latex ni métal. Réutilisable. Son utilisation est limitée aux courtes durées d'exposition (15 minutes) avec un niveau d'empoussièrement de niveau 1, conformément au décret 2012-639 relatif aux risques liés à l'amiante

Norme : CE Cat II - EN 149:2001+ A1:2009.

Modèle FFP2 R D et FFP3 R D

REF. 3MFK8835



3M

MASQUE COQUE SÉRIE 8000

Masque format coque anti-écrasement. Élastique, barrette et mousse nasale facilitent l'ajustement au visage. Protection respiratoire légère, efficace et confortable contre les poussières et les brouillards. Grâce à une forme convexe, une double bride élastique, ainsi qu'une mousse et une barrette nasale, le masque Série Classic s'adapte à une large variété de morphologies de visages.

Norme : CE Cat II - EN 149:2001+ A1:2009.

Ref.	Classe	Unité de vente
3MFK8710	FFP1 sans soupape NR D	la boîte de 20
3MFK8810	FFP2 sans soupape NR D	la boîte de 20
3MFK8812	FFP1 avec soupape NR D	la boîte de 10
3MFK8822	FFP2 avec soupape NR D	la boîte de 10

+ PRODUIT

Protège contre l'ozone et les fumées de soudage. Coque traitée retardateur de flamme et anti-écrasement.



3M

MASQUE COQUE FFP2 SPECIAL SOUDURE

Protège contre les fumées de soudage, l'ozone et élimine les odeurs gênantes. Coque robuste et surface extérieure retardatrice de flamme. Sa Soupape Cool Flow™ réduit chaleur et humidité dans le masque. Brides ajustables en 4 points et barrette nasale ajustable pour une tenue parfaite. Joint d'étanchéité facial doux pour plus de confort sur le 9928. Adapté pour les applications de soudage, meulage, brasage.

Norme : CE Cat II - EN 149:2001+ A1:2009.

Ref.	Classe	Unité de vente
3MFK9925	FFP2 NR D	la boîte de 10
3MF19928	FFP2 R D	la boîte de 10



3M

MASQUE AURA SÉRIE 9300

Masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Pliable, 3 panneaux. Faible résistance respiratoire. Vision claire et champ de vision dégagé. Barrette nasale sculptée. Languelette de mise en place qui assure une parfaite étanchéité. Compatible avec le port de lunettes de protection. Non réutilisable (NR) - Poussière de dolomite (D).

Norme : CE Cat II - EN 149:2001+ A1:2009.

Ref.	Classe	Unité de vente
3MFK9310	FFP1 NR D sans soupape	la boîte de 20
3MFK9312	FFP1 NR D avec soupape Cool Flow™	la boîte de 10
3MFK9320	FFP2 NR D sans soupape	la boîte de 20
3MFK9322	FFP2 NR D avec soupape Cool Flow™	la boîte de 10
3MFK9332	FFP3 NR D avec soupape Cool Flow™	la boîte de 10

PROTECTION RESPIRATOIRE

MASQUES ANTI-POUSSIÈRES

+ PRODUIT

Soupape Ventex® : S'ouvre même avec une faible pression d'exhalation et réduit de façon significative l'humidité et la chaleur à l'intérieur du masque



MOLDEX

MASQUE ANTI-POUSSIÈRE SÉRIE CLASSIQUE

Bénéficie de la structure résistante et durable Duramesh et de l'étanchéité ActivForm (adaptation automatique au visage), bride coulissante réglable.

Norme : CE Cat. III - EN149:2001+A1:2009

Ref.	Classe	Boite de
MOD2360015	FFP1 NR D sans soupape	boite de 20
MOD2365015	FFP1 NR D avec soupape basse pression Ventex	boite de 20
MOD2400015	FFP2 NR D sans soupape	boite de 20
MOD2405015	FFP2 NR D avec soupape basse pression Ventex	boite de 20
MOD24050160	FFP2 NR D avec soupape basse pression Ventex et emballage individuel	boite de 16
MOD2555001	FFP3 NR D avec soupape basse pression Ventex	boite de 20
MOD25550160	FFP3 NR D avec soupape basse pression Ventex et emballage individuel	boite de 16

+ PRODUIT

Faible résistance respiratoire grâce à la technologie du filtre plié



MOLDEX

MASQUE ANTI-POUSSIÈRE SÉRIE AIR PLUS

Technologie unique du média filtrant plié en accordéon, soupape basse pression Ventex, lèvres d'étanchéité complète, clip d'attaches réglable.

Norme : CE Cat. III - EN149:2001+A1:2009

Ref.	Classe	Boite de
MOD3305001	FFP2 NR D avec soupape basse pression Ventex	boite de 5
MOD3405001	FFP3 NR D avec soupape basse pression Ventex	boite de 5
MOD3505001	FFP3 NR avec soupape basse pression Ventex	boite de 5

DEMI-MASQUE RESPIRATOIRE FILTRANT JETABLE

Demi-masque respiratoire filtrant, à usage unique, avec pince-nez, double élastique de fixation. Conforme à l'essai de colmatage utilisant de la dolomie (symbole «D»).

Norme : EN149

Protège contre les poussières de la laine de verre, de la laine de roche, contre le plomb, le chrome, les bois tendres, les fumées métalliques, les bactéries (légiionellose)...



Ref.	Norme	Modèle	Unité de vente
SINAUUMP100SL	FFPID	Pliable (sachet individuel), sans valve	20 pièces
SINAUUMP200VSL	FFP2 NR D	Pliable, avec valve (sachet individuel)	20 pièces
SINAUUMP300VSL	FFP3 NR D	Pliable, avec valve (sachet individuel)	20 pièces
SINAUUM10SL	FFP1D	Coque, sans valve	20 pièces
SINAUUM10VSL	FFP1 NR D	Coque, avec valve	10 pièces
SINAUUM20SL	FFP2 NR D	Coque, sans valve	20 pièces
SINAUUM20VSL	FFP2 NR D	Coque, avec valve	10 pièces
SINAUUM30VSL	FFP3 NR D	Coque, avec valve	5 pièces

PROTECTION RESPIRATOIRE

DEMI-MASQUES ET MASQUES COMPLETS



INFO

À utiliser jusqu'à ce que les filtres antipoussières soient endommagés ou colmatés ou jusqu'à ce que les filtres antigaz soient saturés



3M

MASQUE RÉUTILISABLE SANS ENTRETIEN SÉRIE 4000

Demi-masques prêts à l'emploi et sans entretien avec filtres intégrés, conçus pour apporter une protection respiratoire efficace et confortable contre une combinaison de risques présents dans tous les secteurs industriels. Design profilé pour une meilleure vision périphérique. Conception légère et équilibrée. Matériau doux non allergisant avec joint facial texturé.

Norme : CE EN 405:2001+A1:2009

Ref.	Classe
3MFK4251	FFA1P2 R D Vapeurs organiques + particules
3MFK4255	FFA2P3 R D Vapeurs organiques + particules
3MFK4277	FFABE1P3 R D Vapeurs organiques / vapeurs inorganiques + gaz acides / particules
3MFK4279	FFABEK1P3 R D Vapeurs organiques / vapeurs inorganiques + gaz acides / ammoniacque / particules



3M

MASQUES COMPLETS RÉUTILISABLES SÉRIE 6000

Les masques complets 3M™ série 6000 sont simples à manipuler et confortables à porter. La soupape expiratoire offre une durabilité accrue et permet un nettoyage facile. Tous les masques sont équipés du système de fixation à baïonnette 3M™ qui permet d'adapter une grande variété de filtres antigaz et anti-poussières légers en fonction de vos besoins.

Norme : CE EN 136 :1998 (classe 1)

Disponible en petite, moyenne et grande taille

REF. 3MFK6900



3M

DEMI-MASQUE PREMIUM 7500

Axé sur le bien-être de l'utilisateur, il place haut la barre du confort. La douceur de son joint d'étanchéité et la soupape expiratoire exclusive 3M™ Cool Flow™ offrent une aisance et une tenue uniques. La faible résistance respiratoire contribue à minimiser l'accumulation de chaleur dans le masque et confère un port très agréable.

Norme : CE EN 140:1998

Disponible en petite, moyenne et grande taille

REF. 3MFK7503



3M

FILTRES ANTIGAZ 3M™ SÉRIE 6000

Le système unique de fixation à baïonnette permet de fixer les filtres en un clic, pour une simplicité d'utilisation maximale.

Norme : EN14387 et EN143.

Ref.	Classe
3MFK6051	A1 Gaz et vapeurs organiques pt ébul. > 65 °C
3MFK6054	K1 Ammoniac et ses dérivés
3MFK6055	A2 Vapeurs organiques (pt ébul. > 65 °C)
3MFK6057	ABE1 Vapeurs organiques (pt ébul. > 65 °C), vapeurs inorganiques et gaz acides
3MFK6059	ABEK1 Vapeurs organiques (pt ébul. > 65 °C), vapeurs inorganiques, gaz acides, ammoniac et ses dérivés
3MFK6075	A1 + formaldéhyde Vapeurs organiques (pt ébul. > 65 °C) et formaldéhyde

PROTECTION RESPIRATOIRE

DEMI-MASQUES ET MASQUES COMPLETS

INFO

UTILISATION : L'indicateur de saturation 3M peut être utilisé en complément de votre calendrier de remplacement des filtres actuels. Remplacez votre filtre à la fréquence prévue ou lorsque l'indicateur l'indique, suivant le premier cas qui survient. Dans certains cas, vous pouvez utiliser l'indicateur de saturation comme méthode principale pour déterminer quand le filtre doit être remplacé, à la place de votre calendrier de remplacement actuel. Pour le savoir, il faut évaluer et analyser les niveaux d'exposition aux vapeurs organiques sur votre lieu de travail.

NOUVEAUTÉ

3M

FILTRE ANTIGAZ SÉRIE 6000I AVEC INDICATEUR DE DURÉE DE VIE

Les filtres de protection contre les gaz et les vapeurs organiques dotés d'un indicateur de durée de vie, un indicateur visuel adapté à certaines vapeurs organiques et certains niveaux d'exposition. Cet indicateur se trouve à l'intérieur du filtre, à proximité du charbon actif. Lorsque les vapeurs organiques traversent le filtre, elles sont absorbées dans l'indicateur. La paroi transparente du filtre vous permet de voir la progression de la barre d'indication. Lorsque le filtre est exposé à des concentrations de vapeur spécifiques, vous remarquez un changement de l'indicateur. Si l'indicateur est utilisé convenablement dans les environnements adaptés, la barre d'indication s'allonge et permet de déterminer la durée d'utilisation restante du filtre. Ce dispositif permet de répondre à la question que chaque utilisateur de protection respiratoire se pose : « Quand dois-je changer mes filtres ? »

Ref.	Classe
3MFK6051I	A1 contre les gaz et les vapeurs organiques
3MFK6055I	A2 contre les gaz et les vapeurs organiques



MOLDEX

DEMI-MASQUE COMPACTMASK

Demi-masque hyper léger et ultra compact. Excellent champ de vision. FlexiFit - ajustement automatique à toutes les formes de visage. Faible résistance respiratoire. Sans entretien et prêt à l'emploi.

Norme : CE Cat. III - EN 405:2001+A1:2009

Ref.	Classe
MOD51200010	FFA1P2 R D
MOD52300010	FFA2P3 R D
MOD5330001	FFABE1P3 R D
MOD54300010	FFABEK1P3 R D



PROTECTION RESPIRATOIRE

DEMI-MASQUES ET MASQUES COMPLETS



3M



FILTRES ANTIGAZ ET ANTI-POUSSIÈRES COMBINÉS 3M™ SÉRIE 6000

Le système unique de fixation à baïonnette permet de fixer les filtres en un clic, pour une simplicité d'utilisation maximale.

Norme : EN14387 et EN143.

Ref.	Classe
3MFK6096	A1 HgP3 R Vapeurs organiques, vapeurs de mercure et particules
3MFK6098	AXP3 R Vapeurs organiques à composé unique (pt ébul. < 65 °C) et particules
3MFK6099	ABEK2 P3R Vapeurs organiques, vapeurs inorganiques et gaz acides, ammoniac et ses dérivés, et particules

3M



FILTRES ANTI-POUSSIÈRES 3M™ SÉRIE 5000 POUR UTILISATION COMBINÉE

Les filtres de la série 5000 doivent être utilisés avec les filtres de la série 6000, pour une protection combinée contre les gaz et les particules, en association avec une bague de maintien 501.

Norme : EN143:2000

Ref.	Désignation
3MFK5911	P1 R Particules solides et liquides
3MFK5925	P2 R Particules solides et liquides
3MFK5935	P3R
3MFK0105	Bague de maintien

3M



FILTRES ANTI-POUSSIÈRES 3M™ SÉRIE 2000

Pour une utilisation seule.

Ref.	Classe
3MFK2125	P2 R Particules solides et liquides
3MFK2128	P2 R Particules solides et liquides, protection contre l'ozone (10 x la VME) et les vapeurs organiques et gaz acides en concentration inférieure à la VME
3MFK2135	P3 R Particules solides et liquides
3MFK2138	P3 R Particules solides et liquides, protection contre l'ozone (10 x la VME) et les vapeurs organiques et gaz acides en concentration inférieure à la VME

3M



FILTRES ANTI-POUSSIÈRES 3M™ SÉRIE 6035/6038

Pour une utilisation seule.

Ref.	Classe
3MFK6035	P3 R Particules solides et liquides (filtres protégés par un boîtier en plastique rigide pour les applications difficiles)
3MFK6038	P3 R Particules solides et liquides, et atténuation des odeurs gênantes des vapeurs organiques et des gaz acides en concentration inférieure à la VME (filtres protégés par un boîtier en plastique rigide pour les applications difficiles)

+ PRODUIT

Le système **Press to Check™** permet de tester immédiatement la bonne étanchéité de son masque avant d'entrer dans la zone de danger.



DEMI-MASQUE FORCE 8 PRESS TO CHECK

Pièce faciale : élastomère thermoplastique rembourré pour plus de confort lors d'un port prolongé, prenant la forme du visage pour une excellente étanchéité. Réflectif CR2 pour plus de visibilité et de sécurité en cas de faible luminosité.

Norme : EN141

Ref.	Désignation
DIFBHT00300L50000	Masque livré seul
DIFBHT0A300L50N00	Masque livré avec filtres P3 Press to Check



CARTOUCHE PRESS TO CHECK (PAIRE)

Les filtres Press to Check™ contiennent leur propre valve d'inhalation, ce qui facilite le nettoyage du masque. Leur large ouverture permet de réduire la résistance respiratoire, pour un plus grand confort. Permettant à l'air de circuler facilement à travers l'ensemble de la matière filtrante, ils disposent d'une durée de vie longue et efficace en milieu humide.

Ref.	Classe
DIFBMN74000000600	A2P3
DIFBMN75000000600	ABEK1P3
DIFBMN99000010700	P3

PROTECTION RESPIRATOIRE

DEMI-MASQUES ET MASQUES COMPLETS



Honeywell

DEMI-MASQUE VALUAIR PLUS

Demi-masque réutilisable. Jupe ergonomique et douce en élastomère thermoplastique pour un confort et une mise en place optimale. Harnais 4 points pour un bon positionnement du masque. Système «click-fit» de fixation des filtres pour une meilleure protection. Une protection respiratoire conçue pour fonctionner lorsque la concentration externe le permet. Le type de protection dépend du filtre utilisé, des gaz, des particules ou du combiné.

Norme : EN 140

Existe en taille M et L.

REF. BAC1001573



Honeywell

MASQUE COMPLET OPTIFIT TWIN

Masque complet pour les travaux de longue durée. Jupe en silicone ergonomique pour un ajustement optimal. Large champ de vision grâce à l'oculaire panoramique. Système «Click-Fit» de fixation des filtres pour une meilleure protection.

Norme : EN136

Existe en taille S, M et L.

REF. BAC1715231



Honeywell

MASQUE COMPLET OPTIFIT

Masque complet réutilisable, jupe silicone, pour filtre RD40. Port confortable et large champ de vision pour les travaux de longue durée. Oculaire en polycarbonate. Harnais réglable 5 points. Membrane phonique intégrée. Système mono filtre raccord RD40. Sangle de cou en coton ignifugé. Port de verres correctifs possible.

Norme : CE Cat.II - EN136

Laboratoires, industrie pharmaceutique, industrie pétrolière et gaz, industrie mécanique, industrie automobile, industrie chimique.

Existe en taille S, M et L.

REF. BAC1715001

+ PRODUIT

Système «click-fit» pour une protection supérieure.



Honeywell

FILTRE À SYSTÈME CLICK

Grand champ de vision, grâce au positionnement bas des filtres et au design ergonomique. Confort respiratoire optimal grâce à une large surface d'échange (2 filtres). Filtres plastiques.

Norme : EN 14387, EN143

Protection contre les gaz/vapeurs et particules

Ref.	Classe
BAC1001581	ABEK1
BAC1001583	A2P3
BAC1001587	ABEKIP3

Honeywell

FILTRE RD40 POUR MASQUE COMPLET

Boîtier en plastique ou en aluminium. Se fixe sur le masque par un filetage. Connexion RD40.

Norme : EN14387, EN148 et/ou EN143.

Protection contre les gaz/vapeurs et particules grande capacité pour les tâches de longue durée



Ref.	Classe
BAC1785014	Filtre aluminium AXB2 P3
BAC1785040	Filtre aluminium AB2
BAC1786000	Filtre aluminium P3
BAC1788005	Filtre plastique A2P3
BAC1788150	Filtre plastique A2B2E2K2
BAC1788000	Filtre plastique A2
BAC1788155	Filtre plastique A2B2E2K2 P3

PROTECTION RESPIRATOIRE

VENTILATION ASSISTÉE



+ PRODUIT

Batterie lithium-ion intelligente à recharge rapide et non altérée par l'effet de mémoire. Applications multiples : filtre haute efficacité absorbant les poussières, fumées et brouillards dangereux, plus des options contre les odeurs gênantes de gaz et vapeurs - Indice de protection IP 53, convient aux douches de décontamination. Sécurité : Conforme à la norme EN 12941 classe TH2 ou TH3 selon la coiffe.



3M

KIT VERSAFLO™ TR-315E PROTECTION PARTICULES

Ce kit comprend l'unité filtrante TR-302E, un filtre antipoussières, un préfiltre, un pare-étincelles, une ceinture standard, une batterie haute capacité, un kit de chargeur de batterie, un tuyau respiratoire à réglage automatique et un indicateur de débit. L'unité filtrante 3M™ Versaflo™ TR-300 allie les performances, la protection et la fonctionnalité à un design moderne, élégant et confortable. Facile à utiliser et polyvalente, cette solution est la pièce maîtresse de la protection des voies respiratoires dans les environnements poussiéreux (environnement ATEX)

Industrie pharmaceutique, travail du bois, préparation des surfaces, agroalimentaire, métallurgie, fonderie.

REF. 3MFTRO315E

NOUVEAUTÉ



3M

KIT VERSAFLO™ TR-619E PROTECTION PARTICULES GAZ ET VAPEURS

Ce kit comprend une unité filtrante 3M™ Versaflo™ TR-602E, un filtre TR-6310E (A2P), un couvre-filtre TR-6300FC, un tuyau respiratoire rétractable BT-30, une ceinture décontaminable TR-627, une batterie haute capacité TR-632, un kit chargeur de batterie 1 chargeur individuel TR-641E, un préfiltre TR-6600 (x10), un indicateur de débit d'air TR-971, un pare-étincelles TR-662 (x2). Nos unités filtrantes sont conçues pour supporter une utilisation intensive et un port prolongé. Les travailleurs ont besoin d'un système qui leur procure à la fois confort et protection tout au long de leur journée de travail. Robuste et ergonomique, l'unité filtrante 3M™ Versaflo™ TR-600 a été pensée pour offrir un maximum de confort, et ce, même pendant les journées de travail les plus longues. Plusieurs options du débit d'air pour le confort de l'utilisateur. Design ergonomique pour un ajustement près du corps et une plus grande liberté de mouvement dans les espaces de travail confinés. Plusieurs possibilités de réglage de la ceinture pour un confort et un ajustement parfaits. Ceinture aérée pour minimiser l'accumulation de chaleur. L'unité filtrante 3M™ Versaflo™ TR-600 se caractérise par un design convivial, des points de contact colorés et interactifs, et des alarmes vibrantes, sonores et visuelles en cas de batterie ou de débit faible. Ce produit robuste, à la surface lisse, se nettoie en un clin d'œil. Témoins de l'état de charge de la batterie et d'encrassement du filtre à particules. Entretien facile sans outil. Kit de décontamination permettant une immersion dans l'eau et un nettoyage complets, conformément aux normes IP54 et IP67 en cas de douche de décontamination et d'immersion temporaire avec utilisation des éléments de protection. Pré-calibrage permettant d'utiliser directement le produit.

REF. 3MFTR619E

3M

UNITÉ FILTRANTE POUR VERSAFLO TR-600

Comprend un indicateur de débit d'air TR-971 et un pare-étincelles TR-662 (x2)

REF. 3MFTR602E

NOUVEAUTÉ



3M

KIT DE PROTECTION GAZ, VAPEURS ET PARTICULES JUPITER

Kit de protection respiratoire contre les particules, les gaz et vapeurs et l'association des gaz et particules. Contenu du kit de protection à ventilation assistée : un moteur Jupiter (module électronique), une ceinture de décontamination, un clip ceinture IS, un tube de calibrage, 2 filtres A2P, 2 préfiltres, un tuyau respiratoire polyuréthane BT-30, une batterie 8 heures, un chargeur CHG-02.

Norme : EN 12941 TH3

REF. 3MFKITJU

3M

FILTRE POUR JUPITER™

Ref.	Classe
3MF56017	P3 / Particules
3MF56018	A2P / Combiné gaz-particules

PROTECTION RESPIRATOIRE

VENTILATION ASSISTÉE

3M



COIFFES ET CAGOULES 3M™ VERSAFLO™ SÉRIE S

Ref.	Désignation
3MFS0133S	Coiffe légère blanche - Taille S/M
3MFS0133L	Coiffe légère blanche - Taille M/L
3MFS0333SG	Coiffe légère grise - Taille S/M
3MFS0333LG	Coiffe légère grise - Taille M/L
3MFS0433S	Cagoule légère blanche - Taille S/M
3MFS0433L	Cagoule légère blanche - Taille M/L
3MFS0655	Cagoule légère blanche avec col intérieur
3MFS605010	Cagoules S-655 de remplacement sans harnais
3MFS0657	Cagoule légère blanche avec bavette interne
3MFS607010	Cagoules S-657 de remplacement sans harnais
3MFS0757	Cagoule légère blanche spéciale peinture
3MFS707010	Cagoules S-757 de remplacement sans harnais
3MFS0855	Cagoule légère blanche avec chasuble et col intérieur protection renforcée contre les produits chimiques

3M



COIFFES 3M™ VERSAFLO™ SÉRIE M

Les pare-visage M-100 offre une protection combinée des voies respiratoires, des yeux et du visage. Les casques de sécurité M-300 ont en plus la protection de la tête. Les coiffes M-400 sont équipées en plus d'une cape de protection du cou et des épaules extrêmement résistante. Les versions M-107, M-307 sont munies d'un joint facial résistant à la flamme et d'une cape résistant à la flamme pour la M-407. Coiffes légères et compactes compatibles avec les protections auditives 3M.

Ref.	Désignation
3MFM0106	Pare-visage M-106 avec joint facial confort plus
3MFM0107	Pare-visage 3M Versaflo M107
3MFM0306	Casque de sécurité M-306 avec joint facial confort plus
3MFM0307	Casque de sécurité 3M Versaflo M307
3MFM0406	Casque de protection M-406 avec cape de protection
3MFM0407	Casque de protection M-407 avec cape de protection résistant à la flamme Nomex®

3M

CEINTURES POUR VERSAFLO™ TR300



Ref.	Désignation
3MFTR325	Ceinture standard
3MFTR326	Ceinture en cuir
3MFTR327	Ceinture décontaminable

3M

BATTERIES (LITHIUM-ION) POUR VERSAFLO™ TR300



Ref.	Désignation
3MFTR330	Batterie standard
3MFTR332	Batterie haute capacité (durabilité accrue)

3M

CHARGEURS POUR VERSAFLO™ TR300



Ref.	Désignation
3MFTR341E	Kit chargeur de batterie individuel
3MFTR344E	Kit chargeur de batterie 4 stations

3M

ACCESSOIRES POUR VERSAFLO™ TR300



Ref.	Désignation
3MFBPK01	Harnais dorsal
3MFTR329	Bretelles
3MFTR362E	Pare-étincelles

INFO

Les odeurs gênantes désignent des concentrations inférieures à la valeur limite d'exposition (VME).

3M

FILTRES POUR VERSAFLO™ TR300



Ref.	Désignation
3MFTR3602	Pré-filtres protection contre les éclaboussures
3MFTR3712	Filtre P3
3MFTR3802	Filtre P3 / odeurs gênantes des vapeurs organiques
3MFTR3822	Filtre P3 / odeurs gênantes des gaz acides (fluorure d'hydrogène jusqu'à 10 x la VME)

PROTECTION RESPIRATOIRE

VENTILATION ASSISTÉE



3M

FILTRES POUR VERSAFLO™ TR-600

Ref.	Classe
3MFTR6710	Filtre haute efficacité contre les particules
3MFTR6820	Filtres P + vapeurs organiques et gaz acides en concentration gênantes (jusqu'à 10 x la valeur limite d'exposition en fluorure d'hydrogène)
3MFTR6110	Filtres A1P Gaz/vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C) et particules
3MFTR6130	Filtres ABE1P Gaz/vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C), gaz inorganiques/acides et particules
3MFTR6310	Filtres A2P Gaz/vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C) et particules
3MFTR6580	Filtres ABE2K1HgP Gaz/vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C), gaz inorganiques/acides, ammoniac, vapeurs de mercure et particules

3M

BATTERIES POUR VERSAFLO™ TR-600

Ref.	Désignation
3MFTR630	Batterie standard
3MFTR632	Batterie haute capacité



3M

CHARGEURS POUR VERSAFLO™ TR-600

Ref.	Désignation
3MFTR641	Kit chargeur de batterie individuel
3MFTR644	Kit chargeur de batterie multi postes - 4 postes



3M

CEINTURES POUR VERSAFLO™ TR-600

Ref.	Désignation
3MFTR626	Ceinture haute durabilité
3MFTR627	Ceinture décontaminable

3M

PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES POUR VERSAFLO™ TR-600

Ref.	Désignation
3MFTR971	Indicateur de débit d'air
3MFTR653	Kit de décontamination
3MFTR6600	Préfiltre
3MFBPK01	Harnais dorsal
3MFTR662	Pare-étincelles
3MFTR655	Adaptateur harnais
3MFTR651	Élément de fixation du filtre
3MFTR329	Bretelles

PROTECTION RESPIRATOIRE

VENTILATION ASSISTÉE



3M

MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE À VENTILATION ASSISTÉE 3M™ POWERFLOW™ 7900PF.

Système tout-en-un optimisé. Protection efficace et robuste contre les dangers respiratoires, du visage et des yeux inhérents aux opérations d'élimination de produits contenant de l'amiante. Masque complet en élastomère confortable, unité filtrante performante, filtre anti-poussières. Une solution intégrale aux performances éprouvées, facile à utiliser et à décontaminer. Pièce faciale : double joint facial pour convenir à la plupart des morphologies de visage. Silicone doux et souple. Harnais à 6 points avec boucles à ouverture rapide. Membrane phonique pour une meilleure communication. Compatible avec une protection de la tête. Oculaire panoramique. Oculaire en polycarbonate offrant un large champ de vision. Facilité d'utilisation : batterie et masque complet légers. Équipé d'un filtre anti-poussières monté sur le côté pour une protection contre les aérosols solides et liquides. Unité moteur compacte et frontale avec raccords standard DIN. Batterie lithium-ion de 5 heures montée sur ceinture. Convient aux douches de décontamination IP54. Chargeur intelligent et rapide. Forme lisse facilitant la décontamination. Livré avec une valise de rangement professionnelle facile à décontaminer.

Norme : Système respiratoire : EN 12942:1998, classe de protection TM3P. Masque complet : EN 136:1998 classe 2. Visière : EN 166 (périmètre restreint), classe optique 2, impact à moyenne énergie. FNP : 2000 (moteur allumé), 1000 (moteur éteint). FPA conseillé : 60. MMDF : 160 l/mn

Désamiantage

REF. 3MF7900PF



Honeywell

CAGOULE DE CASQUE DE SOUDAGE

Pour une utilisation conjointe avec un appareil de protection respiratoire à ventilation assistée : Compact Air 200.

Ref.	Modèle
BACA114110	PRIMAIR VL : modèle semi-réutilisable
BACPA121EU	PRIMAIR PLUS : modèle semi-réutilisable. Protection complète de la tête.
BACA114106	JUNIOR A : visière légère

3M

ACCESSOIRES POUR POWERFLOW 7900

Ref.	Désignation
3MF56445	Préfiltre
3MF56475	Filtre P3
3MF56455	Kit de décontamination
3MF56474	Ceinture facile à nettoyer
3MFK7992	Film pelable pour oculaire
3MFK7925	Kit de fixation de lunettes



Honeywell

APPAREIL RESPIRATOIRE À VENTILATION ASSISTÉE COMPACT AIR 200

Tuyau raccord baïonnette (pour cagoule). Grâce à ses trois alarmes différentes (sonore, visuelle et vibrante) pour le colmatage des filtres et le niveau de batterie, le Compact Air 200 offre des niveaux de sécurité élevés en particulier pour les travaux de longue durée.

Norme : EN12941

Industries légères comme l'industrie pharmaceutique, la construction ou les activités industrielles plus lourdes telles que les applications chimiques et le soudage.

REF. BACA150401

PROTECTION RESPIRATOIRE

VENTILATION ASSISTÉE



+ PRODUIT

Maniement des plus intuitifs, grâce à son panneau de commandes électroniques.



Dräger

APPAREIL RESPIRATOIRE FILTRANT À VENTILATION ASSISTÉE X-PLORE® 8000

Homologations : EN 12941 avec les cagoules, casques et visières X-plore® 8000 EN 12942 avec les demi-masques X-plore® 4740 et les masques complets X-plore® 6000. Degré de protection IP65 (protection contre les poussières et résistance aux projections d'eau). Débit d'air : trois niveaux d'ajustement (configuration automatique si cagoule/casque/écran ou demi-masque/masque). Demi-masque ou masque complet : 115, 130 ou 145 l/min, cagoule, casque et écran : 170, 190 ou 210 l/min. Technologie de batterie : Lithium-ion : 12,6 V/3,4 Ah (batterie standard), 12,6 V/6,8 Ah (batterie haute capacité). Temps de fonctionnement (selon le débit réglé et la concentration des contaminants) : autonomie de la batterie standard : 4 heures (à 210 l/min et filtre P3). Autonomie de la batterie haute capacité : 8 heures (à 210 l/min et filtre P3). Temps de chargement : moins de 4 heures (une charge de 80% peut être atteinte en 2 heures). Poids : environ 1 400 g (X-plore® 8500 incluant la batterie standard et le pare-éclaboussures). Système d'alarme : alarme optique (affichage opérationnel), alarme acoustique (≥ 80 dB (A) à 1 m), alarme vibratoire. Longueur de ceinture : ajustable entre 750 mm et 1 400 mm (version standard et décontaminable). Rallonge de ceinture 350 mm (version standard et décontaminable).

REF. DRAR59500

Dräger

PIÈCES DÉTACHÉES X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR6739725	Couvercle anti-projections
DRAR59705	Clip de maintien pour ceinturon
DRAR59715	Kit de boucles de fermeture pour ceinturon
DRAR59631	Joint torique pour raccord respiratoire cagoule et unité de ventilation
DRAR59632	Joint torique pour raccord respiratoire casque et écran
DRAR21402	Extracteur de joint torique
DRAR59826	Bande anti-transpiration pour cagoule standard
DRAR59862	Bande anti-transpiration pour cagoule Premium
DRAR58330	Bande anti-transpiration pour casque avec écran intégré
DRAR59904	Bande anti-transpiration pour écrans
DRAR58332	Oculaire de rechange acétate pour casques
DRAR58331	Oculaire de rechange polycarbonate pour casques
DRAR59901	Oculaire de rechange polycarbonate pour écrans
DRAR58334	Harnais de tête pour casque
DRAR58333	Joint facial pour casque
DRAR59902	Joint facial pour écran
DRAR59903	Protection de la tête pour écran
DRAR59567	Adaptateur de test X-plore 8000, test d'étanchéité



Dräger

DEMI-MASQUES ET MASQUES RD 40 COMPATIBLES AVEC L'X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR55875	demi-masque 4740, S/M
DRAR55874	demi-masque 4740, M/L
DRAR55800	masque complet 6300 EPDM, PMMA

Dräger

ACCESSOIRES X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR59670	Housse de protection pour raccords respiratoires
DRAR59863	Films amovibles de protection
DRAR58328	Films amovibles de protection pour casques et écrans
DRAR55354	Cagoule de protection Tyvek
DRAR79282	Sac de protection
DRAR58555	Sac pour casque
DRAR59690	Valise de transport
DRAR59566	Tube de mesure du flux
DRAR59563	Bouchon (ouverture de la connection du raccord respiratoire)
DRAR59564	Bouchon (ouverture de l'entrée de l'unité de ventilation)

Dräger

PIÈCES FACIALES X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR59800	Demi-cagoule standard S/M
DRAR59810	Demi-cagoule standard L/XL
DRAR59840	Demi-cagoule Premium S/M
DRAR59850	Demi-cagoule Premium L/XL
DRAR59820	Cagoule complète standard S/M
DRAR59830	Cagoule complète standard L/XL
DRAR59860	Cagoule complète Premium S/M
DRAR59870	Cagoule complète Premium L/XL
DRAR59900	Ecran de protection
DRAR58325	Casque avec visière intégrée, noir
DRAR59910	Casque avec visière intégrée, blanc



PROTECTION RESPIRATOIRE

VENTILATION ASSISTÉE



Dräger

RACCORDS RESPIRATOIRES X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR59630	Standard Rd 40
DRAR59610	Flexible Rd 40
DRAR59620	Standard pour cagoules
DRAR59600	Flexible pour cagoules X-plore 8000
DRAR59640	Standard pour casques et écrans
DRAR59650	Flexible pour casques et écrans



Dräger

BATTERIE X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR59565	Standard
DRAR59585	Haute capacité
DRAR59580	Chargeur standard



Dräger

CEINTURON X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRAR59700	Standard
DRAR59710	Décontaminable
DRAR59730	Coussinet de confort
DRAR59750	Extension de ceinturon standard
DRAR59760	Extension de ceinturon décontaminable



Dräger

FILTRES RESPIRATOIRES X-PLORE 8000

Ref.	Désignation
DRA6739535	P R SL
DRA6739580	A2
DRA6739585	K2
DRA6739545	A2 P R SL
DRA6739550	A1B1E1 P R SL
DRA6739555	A1B1E1K1 Hg P R SL

PROTECTION RESPIRATOIRE

SYSTÈME À ADDUCTION D'AIR



+ PRODUIT

Tuyau respiratoire dans le dos pour une plus grande liberté de mouvement. Applications multiples : possibilité de raccorder un pistolet de pulvérisation. Sécurité : doté de raccords double-action. Raccord en acier inoxydable. Peut être utilisé en mode mixte.

3M

SYSTÈME À ADDUCTION D'AIR 3M™ S-200+

Confortable et polyvalent peut être utilisé en mode mixte ou en mode isolant à adduction d'air uniquement. Il peut être utilisé avec certaines pièces faciales 3M équipées de raccords à baïonnette, en utilisant une source extérieure d'air comprimé respirable. Il est doté de raccords double action qui empêchent une déconnexion accidentelle et est utilisable en environnement ATEX (uniquement avec le tuyau d'alimentation en air 3M 308-00-72). Comprend un régulateur S-212, une ceinture, un tuyau respiratoire en Y S-222, un sac indicateur de débit, deux soupapes de surpression. EN14594 - Niveau maximal d'utilisation avec demi-masque (class 3A/B) : jusqu'à 50 x la VME / Niveau maximal d'utilisation avec masque complet (class 4A/B) : jusqu'à 200 x la VME.

Pulvérisation de peinture et de poudre. Fabrication de fibre de verre. Manipulation de produits chimiques

REF. 3MFS02000



INFO

Le système S-200+ doit obligatoirement être utilisé avec le raccord 3M 530-12-81P3, une pièce faciale, un tuyau d'alimentation en air comprimé et un panneau de purification ACU.

3M

PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES POUR S-200+

Ref.	Désignation
3MFS0212	Régulateur de débit d'air
3MFS0222	Tuyau respiratoire
3MFK00340	Soupape de surpression
3MFFCB001	Sac indicateur de débit
3MF56420	Ceinture



PROTECTION RESPIRATOIRE

EVACUATION FILTRANTE

+ PRODUIT

Fiabilité, qualité et simplicité d'utilisation. 10 ans sans maintenance (hors bouteille)



Dräger

AUTO-SAUVETEUR ISOLANT SAVER CF 10 AVEC CAGOULE

L'appareil respiratoire isolant Saver CF à débit constant, conforme à l'EN1146 permet l'évacuation sûre et sans difficulté dans des situations dangereuses avec un minimum de formation de l'utilisateur. Alarme pression de réserve à 55 b. Détendeur haute qualité pour une moyenne pression constante, quelle que soit la pression dans la bouteille. Grand confort grâce au diffuseur à l'intérieur de la cagoule. Version spéciale "SE" pour ambiance polluée (ozone, gaz de combustion moteur diesel). Version sac antistatique (consulter votre distributeur SOCODA). Appareil livré avec bouteille remplie d'air comprimé mais non armée : à mettre en service par l'acquéreur en respectant le mode d'emploi. Equipé d'une bouteille de 2 L 200 b, le Saver CF 10 permet une évacuation de 10 min.

REF. DRAR45003033597340PR00422



Dräger

AUTO-SAUVETEUR PARAT® 4700 (SOFT PACK)

Mise en oeuvre exceptionnellement rapide et intuitive : lorsque l'emballage est ouvert, le bouchon du filtre est retiré automatiquement. La cagoule peut être mise immédiatement. Grâce à sa bride intérieure élastique, aucun dispositif de serrage supplémentaire n'est nécessaire. Large choix d'options de transport : à la ceinture, en bandoulière, à l'aide d'une pince crocodile ou d'une pince ceinturon. Longue durée de vie : 16 ans, avec un changement de filtre tous les 8 ans ou après utilisation. Filtre ABEK P3. Soft Pack : sacoche avec un indice de protection contre les poussières IP5x. Homologation : DIN 58647-7 sur les auto-sauveteurs industriels.

Protection en cas de fuites contre les gaz industriels nocifs, les vapeurs et les particules

REF. DRAR59421



Dräger

KIT R-PAS ARICO COMPLET

Kit complet comprenant : 1 ARICO PAS avec soupape à la demande fixe, 1 masque complet Panorama P, 1 bouteille 6 L 300 Bar EN en acier allégé, 1 sac à masque de protection, 1 coffret de protection, rangement et transport.

REF. DRA3602633

+ PRODUIT

Léger, maniable, se portant à la ceinture ou dans les vêtements.



Dräger

DISPOSITIFS FILTRANTS D'ÉVACUATION PARAT® 3000

Les demi-masques filtrants PARAT 3100 protègent les voies respiratoires de leur porteur en cas de fuite lors d'un incident chimique pendant minimum 15 minutes. Protection spécifique par filtre ABEK15 contre des vapeurs organiques et inorganiques, gaz acides, ammoniac et dérivés. Durée de vie de 12 ans, changement du filtre tous les 4 ans ou après utilisation. Sans maintenance. Homologués pour un usage en zone ATEX (risque électrostatique). DIN 58647-7

Applications industrielles : sites chimiques, pétrochimiques

Existe avec et sans lanière en cuir.

Ref.	Désignation
DRAR57981	Seul
DRA3604952	Avec lanière cuir pour transport à la main

PROTECTION RESPIRATOIRE

DETECTION GAZ



Dräger

APPAREIL DE DÉTECTION MONOGAZ Pac® 3500

Ce détecteur robuste a été développé pour répondre aux exigences de sécurité du monde industriel. C'est le compagnon idéal pour votre sécurité. Les détecteurs Pac® sont livrés avec certificats de conformité. Durée de vie de 2 ans. Alarme triple : visuelle, sonore et vibratoire. Enregistreur d'événements : jusqu'à 60 événements. Test de fonctionnement rapide sur site avec la station bump-test Dräger

Pour les applications de surveillance individuelle au poste de travail.

Ref.	Désignation
DRA8322000	CO 0-500 ppm
DRA8322002	H2S-LC 0-100 ppm
DRA8322004	O2 0-25 Vol.%

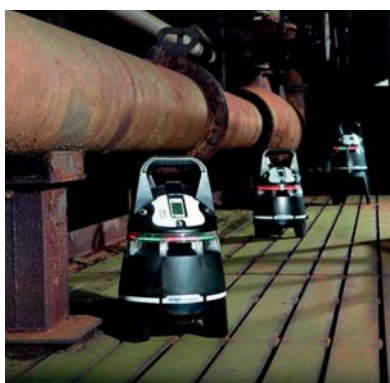


Dräger

APPAREIL DE DÉTECTION MULTIGAZ X-AM 2500

L'X-am 2500 permet la surveillance simultanée de CO, H₂S, O₂ et gaz explosifs. L'appareil est équipé des capteurs XXS² haute performance qui affichent un temps de réponse court et garantissent ainsi une sécurité optimale. Conçu dans une coque moulée anti-choc et répondant aux exigences IP 67, l'X-am 2500 bénéficie d'une homologation Atex Ex zone 0 et répond parfaitement aux exigences du milieu industriel. L'enregistreur de données intégré permet une documentation fiable des valeurs mesurées, des alarmes et autres événements.

Ref.	Désignation
DRA8323910	1GAS-EX
DRA8323912	2Gas EX, O2
DRA8323914	3Gas EX, O2, H2S
DRA8323916	3Gas-EX, O2, CO
DRA8323918	4Gas-EX, O2, CO, H2S-LC



Dräger

SYSTÈME DE DÉTECTION DE GAZ PORTABLE X-ZONE 5000 POUR SURVEILLANCE D'UNE ZONE

Surveillance de zone à la pointe de la technologie : la balise X-zone 5000, associée au détecteur portable X-am 5000/5600 ou encore X-am 5100 peut être utilisée pour mesurer jusqu'à 6 gaz. Cette unité facilement transportable, robuste et étanche, vient compléter la technologie de détection portable de gaz à un système unique en son genre offrant de multiples applications.

REF. DRAZZ1919



Dräger

ACCESSOIRES X-AM 2500 MULTIGAZ

Etui cuir X-am 2500

Ref.	Désignation
DRA8322237	Boîtier pile alcaline (sans pile)
DRA8322239	Pile alcaline T3 (Quantité 2)
DRA8322240	Pile alcaline T4 (Quantité 2)
DRA8318704	Batterie NiMH rechargeable T4
DRA8322244	Batterie rechargeable NiMH HC
DRA8318785	Batterie NiMH rechargeable T4 et kit de charge
DRA8318755	Etui cuir X-am 2500



PROTECTION DES MAINS

Chaque année, on dénombre dans le BTP 35 000 accidents avec arrêt qui concernent les mains (soit 26,6 % des accidents avec arrêt), dont près de 2 500 avec incapacité permanente.

Ces accidents, ainsi que les dermatoses professionnelles, pourraient être beaucoup moins nombreux si le port de gants était systématique.

RISQUES

Les risques liés à la protection de la main occasionnent : écrasements, coupures, perforations, piqûres, brûlures, dermatoses et intoxications par voie cutanée, etc.

Un gant doit être choisi en fonction des risques qu'il couvre et des performances qu'il offre.

Les risques sont divisés en 4 catégories :

- > **mécaniques** : manipulations, outils tranchants
- > **thermiques** : chaleur, flammes, projections, radian et convections (froid et chaud), etc.
- > **électriques**
- > **chimiques** : projections de produits, perméabilité aux produits chimiques et à l'eau.

MARQUAGE

- > Les gants d'usage courant contre les risques mineurs (catégorie 1), offrent une protection contre de faibles niveaux de risques, agressions mécaniques dont les effets sont superficiels, risques encourus lors de la manipulation de pièces chaudes n'exposant pas à une température supérieure à 50°C ni à des chocs dangereux... Les fabricants se chargent eux-mêmes des tests de certification : autocertification et déclaration de conformité.
- > Le marquage se présente de la manière suivante :



- > Les gants d'usage intermédiaire protégeant des risques d'accident moyennement graves à graves, invalidants (catégorie 2) sont des gants qui requièrent une bonne résistance à la coupure, à la perforation, à l'abrasion ; ils doivent être testés et certifiés par un organisme agréé indépendant. Le nom et l'adresse de ce laboratoire notifié qui certifie le produit

- doivent apparaître sur la notice d'instructions qui accompagne le produit. Il délivrera une AET (attestation d'entretien technique).
- > Les gants d'usage complexes protégeant contre les risques très graves, mortels ou occasionnant des effets irréversibles sur la santé (catégorie 3), conçus contre les risques chimiques ou électriques doivent être testés et certifiés par un organisme agréé indépendant. Le système qualité utilisé par le fabricant pour garantir l'homogénéité et la conformité de la production doit faire l'objet d'un contrôle indépendant (directive 11B et 11A, norme Iso 9001) ; il est ajouté le n° distinctif de l'organisme habilité ayant procédé à l'examen CE de type. C'est le cas de gants protégeant contre les températures extrêmes froid-chaud - 50°C + 50°C, ou lors de travaux au voisinage ou sous tension électrique (Fig. 1).



Fig. 1
Marquage de l'organisme
sur gant isolant électrique

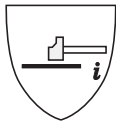


PROTECTION DES MAINS

NORMES DES GANTS

QUELLES SONT LES NORMES EN VIGUEUR

EN 420 + A1 : 2010 Exigences générales pour les gants de protection, en terme d'ergonomie, de construction, d'innocuité, de confort, d'efficacité, de marquage et de notice d'informations. Elles sont applicables à tous les gants de protection.

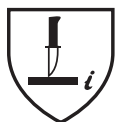


EN 388 : 2004 Gants de protection contre les risques mécaniques. Ils sont testés et notés, afin d'indiquer leur résistance à l'abrasion, à la coupure par lame, à la déchirure et enfin à la perforation.

Risques mécaniques (test)	Niveau de résistance (note)				
	1	2	3	4	5
a - abrasion (nombre de cycles d'abrasion nécessaires pour user l'échantillon du gant testé)	100	500	2000	8000	/
b - coupure par lame (nombre de cycles nécessaires à une lame rotative circulaire pour couper l'échantillon du gant testé - résultat converti en indice)	1,2	2,5	5	10	20
c - déchirure (force nécessaire pour déchirer l'échantillon du gant testé)	10	25	50	75	
d - perforation (force nécessaire pour percer l'échantillon du gant testé avec un poinçon aux dimensions normalisées)	20	60	100	150	/

x : non testé pour ce risque

0 : le minimum de résistance obtenu est inférieur à celui requis au minimum



EN 388 : Risques de coupure par impact : essai de coupure par impact d'une lame métallique de 1,05 kg lâchée à une hauteur de 15 cm.



EN 407 : 2004 : Gants de protection contre les risques thermiques : chaleur et/ou feu. Ils sont testés et notés afin d'indiquer leur comportement au feu, leur

résistance à la chaleur de contact, leur résistance à la chaleur convective, leur résistance à la chaleur radiante, leur résistance à de petites projections de métal fondu et enfin leur résistance à de grosses projections de métal fondu.

Risques thermiques	Niveau de performance (note)			
	1	2	3	4
a - comportement au feu durée de persistance des flammes	< 20 s	< 10 s	< 3 s	< 2 s
durée d'incandescence résiduelle	pas de critère	< 120 s	< 25 s	< 5 s
b - chaleur de contact temps de résistance > 15 s à une température de...	100°C	250°C	350°C	500°C
c - chaleur convective temps de résistance avant transmission de la chaleur	> 4 s	> 7 s	> 10 s	> 18 s
d - chaleur radiante temps de résistance avant transmission de la chaleur	> 7 s	> 20 s	> 50 s	> 95 s
e - petites projections de métal en fusion nombre de gouttes nécessaires pour obtenir une élévation de température de 40°C	> 10	> 15	> 25	> 35
f - grosses projections de métal en fusion masse de fer en fusion nécessaire pour occasionner une brûlure superficielle	30 g	60 g	120 g	200 g

EN 374-1 : 2004 Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Partie 1 : terminologie et performances requises.

EN 374-2 : 2004 Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Partie 2 : détermination de la



résistance à la pénétration. Test de pénétration à l'air ou à défaut, à l'eau. Pour être considéré comme résistant aux micro-organismes, le gant testé doit être, au minimum, conforme au niveau de performance 2 (AQL ≤ 1.5). Il portera alors le pictogramme ci-contre.

Niveau de performance	Niveau de qualité acceptable NOA (AQL)
1	≤ 4,0
2	≤ 1,5
3	≤ 0,65

EN 374-3 : 2004 Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Partie 3 : détermination de la

résistance à la pénétration des produits chimiques. Le test consiste à déterminer le temps nécessaire à un produit chimique pour pénétrer à l'intérieur du gant. Les temps de passage et la liste des produits chimiques qui peuvent être testés (voir page suivante).



PROTECTION DES MAINS

Indice de protection	0	1	2	3	4	5	6
Temps de passage	< 10 mn	> 10 mn	> 30 mn	> 60 mn	> 120 mn	> 240 mn	> 480 mn

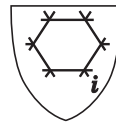
Lettres	Produit chimique
A	Méthanol
B	Acétone
C	Acétonitrile
D	Dichlorométhane
E	Sulfure de carbone
F	Toluène
G	Diéthylamine
H	Tétrahydrofurane
I	Acétate d'éthyle
J	n-Heptane
K	Soude caustique 40 %
L	Acide sulfurique 96 %



Pour être considéré comme résistant à la pénétration des produits chimiques, le gant testé devra obtenir un indice de protection de minimum 2, pour au moins trois des produits de la liste. Il portera alors le pictogramme ci-contre sous lequel apparaîtront les lettres correspondantes aux produits pour lesquels le gant a réussi le test.



Les gants portant ce pictogramme ont passé avec succès le test de pénétration mais n'ont pas obtenu un indice de protection de minimum deux, pour au moins trois des produits chimiques de la liste.



EN 511 : 2006 Gants de protection contre le froid (lié aux conditions climatiques ou à une activité en milieu froid.)

Ils sont testés et notés, afin d'indiquer leur résistance au froid convectif (de 0 à 4), leur résistance au froid de contact (de 0 à 4) et enfin leur perméabilité à l'eau (de 0 à 1).

Risques test	0	1	2	3	4
a - froid de convection Isolation thermique ITR en m ² °C/W	ITR < 0,10	0,10 < ITR < 0,15	0,15 < ITR < 0,22	0,22 < ITR < 0,30	ITR > 0,30
b - froid de contact Résistance thermique R en m ² °C/W	R < 0,025	0,025 < R < 0,050	0,050 < R < 0,100	0,100 < R < 0,150	R < 0,150
c - perméabilité à l'eau Résistance pendant 30 min minimum	non étanche	étanche	/	/	/

x : non testé pour ce risque



Norme EN 421 : gants de protection contre les radiations ionisantes et la contamination radioactive.



ENI 2477 : 2002/A1 : 2005 : gants de protection pour les soudeurs

RÉSISTANCE CHIMIQUE

PRODUITS	LATEX NATUREL	NÉOPRÈNE	NITRILE	FLUROÉLASTOMÈRE	VINYLE - PVC
Acétaldéhyde	+	+	-	-	-
Acétate d'ammonium	++	++	++	++	++
Acétate d'éthyle	-	+	=	=	-
Acétate de butyle	-	+	=	=	-
Acétate de vinyle	=	=	=	=	-
Acétone	=	=	=	=	-
Acide acétique à 50 %	++	++	=	-	++
Acide acétique glacial	+	++	=	=	=
Acide chlorhydrique à 30 % et à 5 %	++	++	++	++	++
Acide chromique	=	+	=	=	+
Acide citrique	++	++	++	++	++
Acide fluorhydrique à 30 %	+	++	+	+	++
Acide formique à 90 %	+	++	=	=	++
Acide lactique à 85 %	+	++	+	+	++

PRODUITS	LATEX NATUREL	NÉOPRÈNE	NITRILE	FLUROÉLASTOMÈRE	VINYLE - PVC
Acide nitrique à 20 %	++	++	+	+	++
Acide oléique	+	++	++	++	+
Acide oxalique	++	++	++	++	++
Acide phosphorique à 75 %	++	++	++	++	++
Acide sulfurique concentré	=	+	=	-	+
Acide sulfurique dilué (batterie)	++	++	++	++	++
Alcool amylique	=	+	+	+	=
Alcoownylique	=	+	=	++	+
Ammoniaque concentré	++	++	+	+	++
Aniline	=	++	-	+	=
Asphalte	-	=	++	++	+
Benzaldéhyde (aldéhydebenzoïque)	+	++	=	+	-
Benzène	-	-	=	++	-
Betteraves	++	++	++	++	++



PROTECTION DES MAINS

PRODUITS	LATEX NATUREL	NÉOPRÈNE	NITRILE	FLUROÉLASTOMÈRE	VINYLE - PVC
Beurre	-	++	++	++	=
Bicarbonate de potassium	++	++	++	++	++
Bicarbonate de sodium	++	++	++	++	++
Bichromate de potassium	=	++	++	++	++
Bisulfite de sodium	++	++	++	++	++
Boissons alcoolisées	++	++	++	++	++
Boissons sans alcool	++	++	++	++	++
Borax	++	++	++	++	++
Bromures	=	++	++	++	=
n - butanol (alcool butylique)	+	++	++	++	++
Butoxyethanol	+	++	++	++	=
Carbonate d'ammonium	++	++	++	++	++
Carbonate de potassium	++	++	++	++	++
Carbonate de sodium	++	++	++	++	++
Chaux éteinte	++	++	++	++	++
Chaux vive	++	++	++	++	++
Chlore	=	++	++	++	=
Chloroacétone	++	++	-	-	-
Chloroforme	-	-	=	+	-
Chlorure d'ammonium	++	++	++	++	++
Chlorure de calcium	++	++	++	++	++
Chlorure de méthylène	-	=	=	+	-
Chlorure de potassium	++	++	++	++	++
Chlorure de sodium	++	++	++	++	++
Créosote	=	++	++	++	+
Crésol	+	++	++	++	+
Cyanure de potassium	++	++	++	++	++
Cyclohexane	-	++	++	++	=
Cyclohexanol	++	++	++	++	++
Cyclohexanone	+	=	-	-	-
Décolorants pour coiffure	++	++	++	++	++
Dés herbants	+	++	++	++	++
Détergents ménagers	++	++	+	+	++
Diacétone alcool	++	++	+	=	-
Dibutyléther	-	=	+	+	=
Dibutylphtalate	=	++	++	++	-
Dichloroéthane	-	=	=	++	-
Diéthanolamine	++	++	++	++	++
Diocetylphthalate	=	++	++	++	-
Eau de javel	+	++	++	++	+
Eau oxygénée	=	++	++	++	++
Eau régale	-	+	=	=	=
Engrais	++	++	++	++	++
Essence de térébenthine	-	=	++	++	=
Essence voiture	-	+	++	++	=
Ethanol (alcool éthylique)	+	++	++	++	++
Ether de pétrole	-	=	++	++	-
2-Ethoxyethanol	=	++	++	++	+
2-Ethoxyethylacetate	-	++	=	=	-
Ethylamine	-	+	-	-	-
Ethylaniline	=	++	++	++	=
Ethylèneglycol	++	++	++	++	++
Fixateurs	++	++	++	++	++
Fluides hydrauliques (esters)	++	++	++	++	=
Fluorures	=	++	++	++	=
Formaldéhyde (formol) à 30 %	++	++	++	++	++
Fuels	-	=	++	++	+
Furol (furfurol ou furaldéhyde)	+	++	-	++	-
Gazoil	-	+	++	++	+
Glycérine	++	++	++	++	++
Glycols	++	++	++	++	++
Graisses animales	=	++	++	++	+
Graisses minérales	-	=	++	++	=
Hexane	-	+	++	++	++
Huile d'arachide	-	++	++	++	=
Huile d'olive	-	++	++	++	=
Huile de coupe	-	++	++	++	++
Huile de lard	-	++	++	++	=
Huile de lin	-	++	++	++	=
Huile de navette	-	=	++	++	-
Huile de paraffine	-	=	++	++	=

PRODUITS	LATEX NATUREL	NÉOPRÈNE	NITRILE	FLUROÉLASTOMÈRE	VINYLE - PVC
Huile de pin	-	=	++	++	=
Huile de ricin	-	++	++	++	=
Huile de soja	-	++	++	++	=
Huiles de frein (looked)	=	++	++	++	+
Huiles de graissage	-	=	++	++	=
Huiles diesel	-	=	++	++	=
Huiles hydrauliques (pétrole)	-	=	++	++	=
Huiles pour turbines	-	=	++	++	=
Hydroxyde de calcium	++	++	++	++	++
Hypochlorite de calcium	++	++	++	++	++
Hypochlorite de sodium	++	++	++	++	++
Isobutanol (alcool isobutylique)	+	++	++	++	++
Isobutylcétone	++	+	-	-	-
Kérosène	-	+	++	++	+
Lait et produits laitiers	=	++	++	++	++
Lessives en poudre	++	++	++	++	++
Magnésie	++	++	++	++	++
Méthanol (alcool méthylique)	=	++	++	++	+
2-Méthoxyethanol	=	++	++	++	+
Méthylamine	+	++	++	++	++
Méthylaniline	=	=	++	++	++
Méthyléthylcétone	+	=	-	-	-
Méthylisobutylcétone	-	=	=	++	-
Monochlorobenzène	-	=	=	++	-
Monoéthanolamine	++	++	++	++	++
Naphta (white spirit)	-	+	++	++	+
Naphtalène	-	=	+	++	-
Nitrate d'ammonium	++	++	++	++	++
Nitrate de calcium	++	++	++	++	++
Nitrate de potassium	++	++	++	++	++
Nitrate de sodium	++	++	++	++	++
Nitrobenzène	-	=	-	++	-
Nitropropane	=	++	-	-	-
Octanol (alcool octylique)	++	++	++	++	++
Parfums et essences	++	++	++	++	++
Peinture à l'eau	++	++	++	++	++
Peinture glycérophtalique	-	=	++	++	=
Perchloréthylène	-	=	++	++	=
Permanganate de potassium	++	++	++	++	++
Phenol (acide phénique)	=	++	+	+	+
Phosphates de calcium	++	++	++	++	++
Phosphates de potassium	++	++	++	++	++
Phosphates de sodium	++	++	++	++	++
Poissons et crustacés	=	++	++	++	=
Potasse concentrée	++	++	+	++	++
Produits pétroliers	-	=	+	++	=
Produits pour mise en plis	++	++	++	++	++
Résines polyesters	-	=	+	+	=
Shampooings	++	++	++	++	++
Silicates	++	++	++	++	++
Soude concentrée	++	++	+	++	++
Styrène	-	=	=	++	-
Sulfate de potassium	++	++	++	++	++
Sulfate de sodium	++	++	++	++	++
Sulfate de zinc	++	++	++	++	+
Sulfites, bisulfites, hyposulfites	++	++	++	++	++
Teintures (cheveux)	++	++	++	++	++
Tétrachlorure de carbone	-	=	+	++	++
THF = Tétrahydrofuranne	=	=	-	-	-
Toluène	-	=	+	++	=
Tributylphosphate	-	=	=	-	-
Trichloréthylène	-	=	=	++	-
Triéthanolamine à 85 %	++	++	++	++	++
Trinitrobenzène	-	=	+	++	++
Trinitrotoluène	-	=	+	++	=
Triphénylphosphate	=	++	-	-	-
Vinaigre et condiments	++	++	++	++	+
Volailles	=	++	++	++	-
Xylène	-	=	+	++	=
Xylophène	-	=	+	++	=



PROTECTION DES MAINS

BIEN CHOISIR SES GANTS

CHOIX DE LA TAILLE

POUR BIEN CHOISIR VOTRE TAILLE DE GANT :

- > Placez votre main droite sur ce tracé, la ligne rose entre le pouce et l'index.
- > La taille est indiquée à droite de la main.
- > Ces mesures sont données à titre indicatif (selon le modèle de gant et la forme de chaque main, la taille peut varier).

TAILLE DU GANT	6	7	8	9	10	11
LONGUEUR MINIMALE (mm)	220	230	240	250	260	270
TOUR DE MAIN (mm)	152	178	203	229	254	279
LONGUEUR DE MAIN (mm)	160	171	182	192	204	215
TAILLE DU GANT		S	M	L	XL	2XL



PROTECTION DES MAINS

PICTOGRAMMES

Pour les gants autres que ceux d'électriciens
Un ou plusieurs pictogrammes correspondant aux risques, accompagnés du n° de la norme et des niveaux de performance doivent figurer sur les gants ou sur le plus petit conditionnement (Fig. 2).

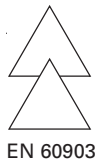
Pour les gants isolants électriques
Le marquage spécifique de ces gants comportera, sur le gant lui-même, entre autres indications (Fig. 8) :

- > les références normatives
- > un pictogramme (triangle double)
- > la classe et la catégorie de performance
- > le numéro du lot de validation et le numéro de l'organisme notifié
- > le nom, la marque ou l'identification du fabricant
- > un marquage permettant d'inscrire les dates de mise en service et d'inscription périodique.

Le choix des niveaux de performance des gants, quels qu'ils soient, se fera toujours en consultant le fabricant ou le distributeur, ou la personne qualifiée dans l'entreprise.



Fig. 2



EN 60903

EN 60903 : spécifications pour gants destinés aux travaux électriques

- > un critère d'exigence d'isolation électrique (six classes de 00 à 4)
- > des propriétés spéciales (cinq catégories).

Exigence électrique	
Classe	Tension max. d'utilisation (volts)
00	500
0	1000
1	7500
2	17 000
3	26 500
4	36 000

Propriétés spéciales	
Résistance à l'acide	A
Résistance à l'ozone	Z
Résistance à l'huile	H
Résistance aux très basses températures	C
Résistance A+Z+H	R

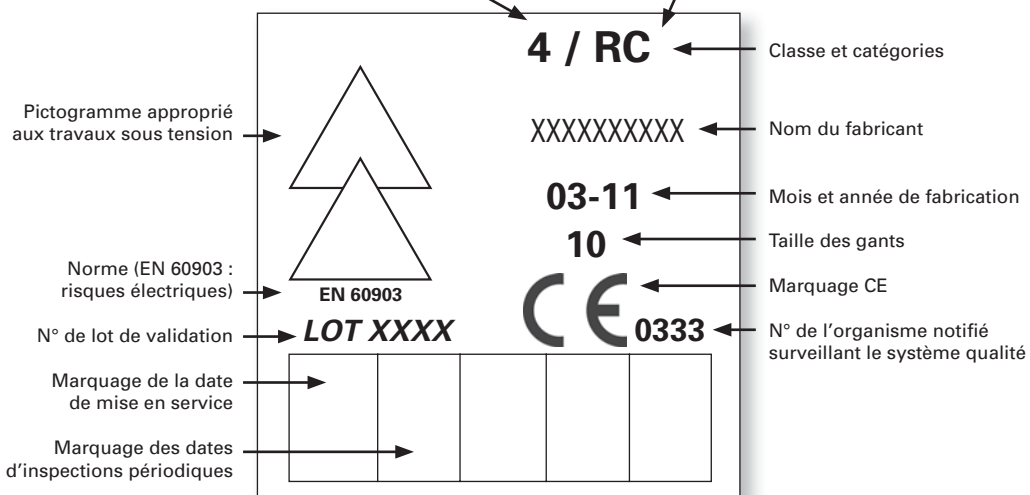


Fig. 8 / Marquage des gants isolants électriques



PROTECTION DES MAINS

LES MATÉRIAUX

Il n'existe pas de matériaux « miracles » protégeant contre tout en toutes circonstances. Aussi, utilise-t-on couramment de nombreux matériaux, seuls ou associés, sur tout ou partie du gant. Du point de vue de la technique de fabrication on trouve trois typologies :

- > coupé-cousu cuir ou tissu
- > tricotage coton ou polyuréthane, Dyneema® (anti-coupure)
- > enduction totale ou partielle.

Les matériaux les plus souvent utilisés sont :

- > les textiles non enduits
- > les textiles enduits de caoutchouc naturel ou enduits synthétiques (polyuréthane, nitrile, vinyle, néoprène...)
- > les caoutchoucs naturels et matières synthétiques sans support textile
- > le cuir.

CHOISIR LES GANTS

Il faut analyser l'activité et évaluer le risque avant de choisir un gant, sans oublier de prendre en compte les contraintes : durée du port, dextérité requise, température ambiante, état de surface des éléments manipulés ou manutentionnés, risque d'usure rapide, contact ou immersion dans des liquides et la typologie de ces derniers.

De toute manière, on choisira des gants bien taillés qui peuvent déjà avoir un préformage favorisant la position des doigts. La majorité des gants se présente sans couture ce qui induit une grande souplesse. Le gant comprendra des manchettes plus ou moins longues pour protéger le poignet et l'avant-bras.

Utiliser des gants dont les matériaux permettent à la peau de respirer (faible résistance au passage de la vapeur d'eau).

Si le matériau est étanche, sa capacité d'absorption de la transpiration doit être la plus élevée possible (doublure en textile coton), en particulier si le port est de longue durée.

Il est important d'associer les utilisateurs à la démarche d'analyse et de test du gant choisi afin qu'ils se les approprient et les portent.

PRINCIPAUX TYPES DE GANTS

> **Gants tricotés polyéthylène/polyamide, enduits nitrile parfois rugueux, bande velcro** : manutentions et manipulations de pièces sèches, grasses, lisses, légèrement coupantes ou piquantes (tôles, profilés, produits verriers, élingues, parpaings, briques, bois...). Certains équipements peuvent bénéficier d'un traitement de protection contre le froid.

> **Gants en tissu, dos aéré** : manutentions légères, manipulations d'objets non coupants, travaux fins nécessitant de la dextérité.

> **Gants en cuir, éventuellement renforcés** : manutention, mise en œuvre de l'asphalte et du bitume. Dans ce dernier cas, le cuir est traité oléofuge (ce qui englobe hydrofuge).

> **Gants tricotés enduits polyuréthane**, très résistants à la coupure et permettant une bonne dextérité. Leur face interne peut recevoir des picots anti-glissements. Ils peuvent comporter des manchettes : manutention de tôles sèches (bardages, couverture), de pièces chaudes.

> **Gants à manchettes en tissu de coton** entièrement enduits de matière naturelle (latex) ou synthétique (nitrile, néoprène, PVA, produits fluorés) pour les activités suivantes : carrelage, céramique, produits verriers, sablage, grenailage, etc. et la manipulation de produits corrosifs, irritants ou toxiques (ciments, peintures, solvants, acides...).

> **Gants à manchettes de 15 à 20 cm en cuir traité contre les effets de la chaleur** : travaux de soudage, d'oxycoupage :

- pour soudage avec électrodes enrobées et coupage oxyacétylénique : gants en croûte de cuir à 5 doigts.
- pour procédés MIG et MAG : gants plus souples que les précédents avec ajout dans la paume de bouclette réalisée en para-aramide (kevlar®).
- pour procédés TIG et soudage oxyacétylénique : gants en fleur de cuir très souples à 5 doigts.



PROTECTION DES MAINS

> **Gants isolants à manchettes** conformes à la norme NF EN 60 903 pour travaux électriques. Ils peuvent être en latex multicouche (sans protection mécanique), en matériaux composites (protection mécanique) ou utilisés

avec des surgants en cuir (risque mécanique) ; ils peuvent également être utilisés avec des sous-gants (meilleur confort, limitation de la transpiration).

UTILISATION ET ENTRETIEN

Le fabricant met une notice d'instructions dans l'emballage de chacun de ses produits.

> Lire cette notice afin de prendre connaissance des consignes relatives aux limites d'utilisation et à l'entretien (Fig. 3).

F

Tricot en bouclette acrylique avec enduction latex.
Précautions d'emploi : Les niveaux de performances ne sont garantis que sur la paume du gant à l'état neuf.
Ne pas employer en dehors de l'utilisation préconisée.
Les risques non mentionnés sur cette notice ne sont pas couverts.
Stockage : Stocker ces gants à l'abri de l'humidité.
Tailles : 8 à 11.

Directive Européenne 89/686/CEE relative aux Equipements de Protection Individuelle : Innocuité, confort, dextérité.
Ce modèle a fait l'objet d'un Examen CE de type par le Centre LEITAT - Passeig 22 de juliol, 218 - 08221 - TERRASSA - SPAIN.
Organisme habilité n° 0162, sur la base des normes Européennes : EN 511/06, EN 420 (2003) et EN 388 (2003).

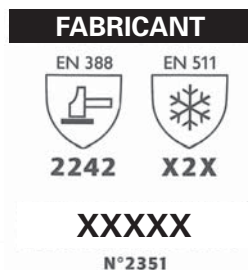


Fig. 3
Exemple de notice de gant

> **Utiliser des gants adaptés aux risques encourus** (par exemple, mécaniques, thermiques, chimiques, ou combinaison de plusieurs natures de risques).

> **Utiliser des gants adaptés à la taille des mains pour une dextérité optimale.** Un gant trop grand rend le travail malaisé et protège moins de la pénétration des éventuels produits.

> **Vérifier au préalable l'état de conservation** : craquelures, fentes, déchirures, usure prononcée, etc. (notamment lors de protection contre des produits chimiques).
- Les gants isolants électriques doivent être vérifiés systématiquement avant toute utilisation :

• **pour les gants de classe 00 et 0** : une vérification visuelle de l'état de conservation et un gonflage à l'air pour s'assurer de l'étanchéité et optimiser le contrôle visuel.

• **pour les gants de classe 1 à 4** : une inspection de la surface interne et externe minutieuse et un contrôle semestriel de l'isolation électrique (le gonfleur pneumatique est, dans ce cas, inadapté compte tenu de l'épaisseur de ces gants).

> **Enfiler les gants sur des mains propres et sèches**, se laver et se sécher les mains après le retrait des gants afin de prévenir les dermatoses.

> **Pour les gants de protection contre le risque chimique, et en particulier les gants jetables, rincer les gants avant retrait** et les retirer à l'envers, afin d'éviter de mettre les doigts sur les parties souillées.

> **Après utilisation, les gants doivent être nettoyés puis mis à sécher.** Ceux en matières synthétiques et caoutchouc naturel, qu'ils comprennent ou non un support coton, seront régulièrement lavés à l'eau et au savon afin d'éviter toutes infections.

> **Mettre au rebut les gants abîmés, les remplacer régulièrement.**



PROTECTION DES MAINS

FOCUS SUR LES AVANTAGES SELON LES MATIÈRES QUI COMPOSENT LE GANT

Matière	Avantages
Acrylique	Résistance à l'eau, solvants, acides - résistance à l'abrasion et à la déchirure - douceur - chaleur - isolation du froid
Coton	Confort - absorption de la sudation - pouvoir isolant
Cuir	Bonne protection contre les risques mécaniques - naturellement respirant - bonne absorption de la transpiration - limitation de l'échauffement
Cuir pleine fleur (nappe)	Dextérité - confort - sensibilité tactile - résistance à l'humidité cuir de yack : durabilité - résistance à l'abrasion renforcée - confort cuir de bovin : durabilité - résistance à l'abrasion renforcée - confort cuir de porc : souple cuir d'agneau : souple - bonne dextérité cuir de caprin : souple - solidité - sensibilité tactile
Croûte de cuir	Résistance à l'abrasion renforcée - adaptée aux travaux lourds - bonne préhension cuir de bovin : bonne résistance aux coupures - bonne absorption de la transpiration - bonne durabilité cuir de porc : bonne souple - bonne absorption de la transpiration
Cuir hydrofuge	Traité afin de résister à l'eau - imperméabilité
Cuir synthétique	Confort - résistance - sensibilité tactile - souple
Dyneema®	Souple - légèreté - confort - bonne résistance à la coupure et à l'abrasion - bonne résistance chimique
Fibre de verre	Résistance à la coupure renforcée
Jersey	Élasticité - souple - confort - douceur
Kevlar®	Légèreté - souple - bonne résistance à la chaleur convective - résistance à la coupure renforcée - dextérité
Latex	Grande élasticité - dextérité - confort - durabilité - résistance à la coupure et à la perforation - bonne préhension
Lycra® / Spandex (élasthanne)	Élasticité - confort - résistance à l'abrasion - séchage rapide
Néoprène	Bonne résistance à la coupure et à l'abrasion - résistance à la chaleur - durabilité - bonne résistance chimique
Nitrile	Élasticité - résistance à la coupure, à la perforation et à la déchirure - résistance renforcée aux huiles et aux carburants
Nylon®	Légèreté - bonne résistance à l'abrasion - élasticité - séchage rapide
Polyamide	Solidité - bonne résistance à l'abrasion et à la déchirure
Polyester	Solidité - bonne résistance à l'abrasion et à la déchirure
Polyéthylène	Résistance au froid - bonne résistance à l'abrasion - résistance chimique - bonne résistance au vieillissement
Polyuréthane	Résistance à l'abrasion et à la déchirure
PVC	Excellente résistance à l'abrasion - bonne résistance aux acides et bases - bonne adhérence
Superfabric®	Haute résistance à la coupure, à l'abrasion, à la perforation et à la piqure
Thinsulate	Excellente isolation thermique
Vinyle	Confort - souple - résistance à l'abrasion - flexibilité - alternative au latex qui peut être allergisant

INFO

RÉGLEMENTATION

Code du travail

- L.4313-1 : procédures de mise sur le marché
- R.4313-1 à 5 : déclaration CE de conformité, marquage de conformité, marquage de l'EPI
- L.4321-1 à 3 et R.4321-1 à 5 : règles générales d'utilisation, mise à disposition
- R.4323-91 à R.4323-98 : caractéristiques des EPI, utilisation

PROTECTION DE LA MAIN

GANTS CUIR



GANT MAITRISE FLEUR DE VACHETTE DOS CROÛTE

Gants matière paume et index fleur de vachette. Dos croûte. Pouce palmé. Poignet avec élastique de serrage. Confort, souplesse, dextérité.

Norme : CE Cat.II-EN420 EN388 (2121).

Travaux mécaniques et courants, montage et manutention

Tailles 8 à 11

REF. EU01221



GANT MAITRISE TOUT FLEUR CHEVRE

Gant souple de qualité supérieure, poignet en tricot élastique, pouce palmé, protège artère.

Norme : CE Cat.II - EN388 (3122).

Travaux mécaniques et courants, activités de magasinier et de jardinage, maçonnerie, montage et manutention

Tailles 7 à 11

REF. EU02248



GANT TOUT CROÛTE DE BOVIN

Index d'une pièce. Montage américain. Liseré rouge au poignet. Serrage élastique au dos. Pouce palmé. Passepoils de renfort aux coutures du pouce, du majeur et de l'annulaire.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3.1.2.2).

Agriculteurs, entretiens des espaces verts, artisans, transport, logistique, manutentionnaires, déménageurs, B.T.P

Tailles 9, 10

REF. SIN560S09

GANT TOUT FLEUR DE BOVIN

Montage américain. Liseré rouge au poignet. Serrage élastique au dos. Pouce palmé.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3.1.2.1).

Manutention, transport, industrie, jardinage, atelier mécanique...

Tailles 8 à 14

REF. SIN500F08

PROTECTION DE LA MAIN

GANTS CUIR



GANT CUIR FLEUR ET CROÛTE

Paume cuir fleur de bovin. Dos cuir croûte de bovin. Montage américain. Liseré rouge au poignet. Serrage élastique au dos. Pouce palmé.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3.1.2.1).

Manutention, transport, industrie, jardinage, atelier mécanique...

Tailles 8 à 11

REF. SIN500FC08



GANT DOCKER RENFORT PAUME INDEX ET POUCE

Cuir croûte de bovin doublure toile coton. Dos toile avec renfort cuir. Manchette en toile renforcée. Coloris gris/bleu. Taille 10.

Norme : CE Cat II - EN388 (4223)

BTP Construction

REF. DESDS202RP10



GANT TOUT FLEUR CHÈVRE - DOS TOILE

Paume cuir pleine fleur de caprin. Dos toile coton. Coupe américaine. Coloris naturel/bleu.

Norme : CE Cat II - EN388 (2111)

Agriculture - Jardin - BTP construction - Second oeuvre artisan - Services - Logistique

Tailles 7 à 11

REF. DESCT402BL07



GANT TOUT FLEUR VACHETTE SUPÉRIEUR

Elastique de serrage au poignet, pouce palmé, traitement hydrofuge et oléofuge.

Norme : CE Cat. II - EN 388:2003 (2121).

Travaux courants et mécaniques, manutention de produits huileux et/ou humides

Tailles 8 à 11

Ref.	Modèle
EUO2418	Sans protège artère
EUO2458	Avec protège artère

PROTECTION DE LA MAIN

ENDUITS POLYURETHANE (PU)



GANT TRICOT 100% POLYAMIDE

Enduction polyuréthane sur paume et bout des doigts. Jauge 13.

Norme : CE Cat II - EN388 (4131)

Second oeuvre artisan - Industrie légère - Services -Logistique - Manipulation d'objets souillés.

Tailles 6 à 10 en coloris blanc ou gris.

REF. DESVE702GR06



GANT POLYVALENT

Paume enduite en polyuréthane sur tricot en polyester/nylon noir. Enduction fine pour une dextérité maximale. Gant élastique et ultra léger, peu pelucheux et résistant aux déformations. Tricot sans couture anti-irritation.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3121)

Automobile, construction, bricolage, logistique et entreposage, horticulture

Tailles 6 à 9

REF. SH0B0502B060S



GANT HAUTE DEXTERITE ULTRANE 551

Matière mousse de polyuréthane. Finition intérieure : support tricoté sans couture. Finition extérieure : dos aéré. Coloris : gris.

Norme : CE Cat. II - EN 388 (4131)

Industrie mécanique/automobile - Industries cosmétique & pharmaceutique - Industrie du bâtiment

Tailles 6 à 10.

REF. MAP34551236

+ PRODUIT

Excellente résistance à l'abrasion.



GANT MANIPULATION FINE ULTRANE 550

Matière mousse de polyuréthane. Finition intérieure : support tricoté sans couture. Finition extérieure : dos aéré. Coloris : blanc.

Norme : Cat II - EN388 (4131)

Industrie mécanique/automobile - Electronique - Industries cosmétique & pharmaceutique

Tailles 6 à 10

REF. MAP34550536

GANT POLYESTER

Tricoté une pièce (sans couture). Support en polyester. Enduction polyuréthane (PU) sur la paume. Dos aéré. Poignet élastique. Jauge 13. Coloris gris.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3.1.3.1).

Industrie automobile, mécanique de précision, maintenance industrielle, industrie électronique, assemblage de petites pièces, laboratoire, orfèvrerie, photographie, salles blanches...

Tailles 6 à 11

REF. SINNYM713PUG06



PROTECTION DE LA MAIN

ENDUITS LATEX

+ PRODUIT

Limite la transpiration



GANT TRICOT APOLLON

100% polyester fluo haute qualité. Enduction mousse de latex sur paume et bout des doigts. Jauge 13.

Norme : CE Cat II - EN388 (3131)

Second oeuvre artisan - Industrie légère - Services - Logistique

Tailles 7 à 10

Ref.	Modèle
DESVV73307	Jaune fluo/noir
DESVV7330R07	Orange fluo/noir

+ PRODUIT

Haut niveau de finition.



GANT POLYVALENT

Souple avec une bonne résistance aux déchirures, avec la paume enduite en latex sur tricot en polyester/coton. Il offre d'excellentes performances en termes de dextérité et de tactilité.

Norme : CE CAT. II - EN 388 (2142)

Secteur public, logistique, métallurgie, distribution, maçonnerie, jardinage

Tailles 7 à 10 (6 à 11 pour le gant vert)

Ref.	Modèle
SHO310B070S	Noir
SHO310G070S	Vert



GANT LATEX

Enduit sur support coton interlock, dos aéré, poignet tricot. Paume crêpée. Sanitized®.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4.1.4.1).

Idéal pour l'extérieur

Tailles 7 à 10

REF. SINLAT4261G07



GANT POLYVALENT WATERPROOF

Enduction intégrale en mousse de latex avec enduite en latex sur tricot en nylon/polyester. Une protection waterproof empêchant la pénétration des liquides et une enduction latex pour une préhension optimale. Forte résistance à l'abrasion.

Norme : CE CAT. II - EN 388 (2121)

BTP, construction, agriculture, logistique, travaux d'extérieur, entreposage

Tailles 7/M à 10/XXL

REF. SH0306060S

+ PRODUIT

Excellent grip en milieu sec



GANT TRICOTÉ

Une pièce sans couture. Support polyester enduit latex sur la paume et dans le dos, sur le bout des doigts. Dos du gant aéré. Poignet tricot élastique. Jauge 10.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3.1.4.2).

B.T.P, entretien des espaces verts, manipulations de matériaux bruts, manutention générale, manipulation de carrelage, manipulation de barres d'acier, maçonnerie, jardinage, tri des déchets, pêcheries, etc.

Tailles 7 à 10

REF. SINTAC10BL07



GANT POLYAMIDE

Gant polyamide tricoté une pièce, enduction latex naturel sur la paume. Poignet élastique. Jauge 15.

Norme : CE Cat.II - EN388 (3.1.3.1)

Idéal pour le bâtiment

Tailles 8 à 11

REF. SINNYM15LG08

PROTECTION DE LA MAIN

ENDUITS NITRILE



GANT NITRILE LÉGER

Nitrile léger sur support jersey coton. Poignet bord-côte. Dos aéré. Coloris jaune.

Norme : CE Cat II - EN388 (4111)

BTP Construction - Industrie légère - Services - Logistique

Tailles 7 à 11

REF. DESNI01507



GANT MAXIFLEX ENDURANCE 34-847

Support nylon/lycra, sans couture. Enduction complète nitrile avec picots nitrile.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4131)

Milieus secs, maintenance, métiers du TP et BTP, logistique, entreposage, utilisation d'outils, opérations de câblage.

Tailles 06 à 11

REF. DIFMXFLEND847006

GANT MAXIFLEX ENDURANCE 42-844 AD

Avec traitement de régulation thermique ad-apt. Support nylon/lycra, sans couture. Enduction paume micro-mousse de nitrile avec picots nitrile sur la paume.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4131)

Milieus secs, maintenance, métiers du TP et BTP, logistique, entreposage, utilisation d'outils, opérations de câblage.

Tailles 06 à 11

REF. DIFMXFLEND844AD006

+ PRODUIT

Maxiflex : 25% plus fins que la plupart des gants tout en offrant des performances mécaniques deux fois plus élevées. Le remplaçant des gants cuirs et cuirs hydrofuges.



GANT MAXIFLEX ENDURANCE 34-845

Support nylon/lycra, sans couture. Enduction paume micro-mousse de nitrile et 3/4 dos avec picots nitrile sur la paume.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4131)

Milieus secs. Maintenance, métiers du TP et BTP, bâtiment, logistique, entreposage, utilisation d'outils, opérations de câblage.

Tailles 06 à 11

REF. DIFMXFLEND845006

PROTECTION DE LA MAIN

ENDUITS NITRILE

+ **PRODUIT**

NOUVEAUTÉ

Technologie cool adapt, le 1^{er} anti-transpirant au monde : rafraîchit les mains chaudes et assèche les mains moites.



GANT MAXIFLEX ULTIMATE 42 874 AD

Tricoté ultra fin en nylon/lycra avec traitement de régulation thermique ad-apt. Enduction paume et doigts en micro mousse de nitrile pour une préhension optimisée. La technologie Airtech assure une respirabilité à 360°.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4131)

Manutention légère, maintenance, logistique, entreposage, utilisation d'outils et instruments, opérations de câblage...

Tailles 05 à 12

REF. DIFMXFLULT874AD005

GANT MAXIFLEX ULTIMATE 34-875

Support tricoté ultra fin en nylon/lycra. Enduction en micro mousse de nitrile pour une préhension optimisée. La technologie Airtech assure une respirabilité à 360°.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4131)

Manutention légère, maintenance, logistique, entreposage, utilisation d'outils et instruments, opérations de câblage...

Tailles 06 à 11

REF. DIFMXFLULT875006



GANT MAXIFLEX ULTIMATE 34-878

Support tricoté ultra fin en nylon/lycra. Enduction paume et doigts en micro mousse de nitrile pour une préhension optimisée. La technologie Airtech assure une respirabilité à 360°.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4131)

Manutention légère, maintenance, logistique, entreposage, utilisation d'outils et instruments, opérations de câblage...

Tailles 07 à 11

REF. DIFMXFLULT878007

GANT SUPPORT COTON ENDUIT NITRILE 3/4

Enduction lourde sur support molleton 100% coton. Dos aéré. Poignet tricot.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.1.1.1)

Idéal pour les travaux en milieu humide

Tailles 8 à 10

REF. SINNBR132608

GANT COTON TOUT ENDUIT NITRILE

Gant nitrile bleu tout enduit, enduction lourde sur un support molleton 100 % coton, manchette toile. Sanitized®.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.2.2.1)

Automobile, manipulation de pièces mécaniques, manutention de matériaux de construction, exploitation forestière, tri, ramassage de déchets, travaux sur voiries...

Tailles 9, 10

REF. SINNBR327T02



PROTECTION DE LA MAIN

ENDUITS NITRILE



GANT MAXIDRY OIL 56-426

Double enduction complète en nitrile pour associer l'étanchéité au Grip. Excellente dextérité. Tout étanche.

Norme : CE Cat.II - EN 388 (4111) - EN374-3.

Milieux huileux, humides et gras. Maintenance industrielle, milieux de la mécanique...

Tailles 06 à 11

REF. DIFMXDRYOIL426006



GANT ULTRANE 553

Matière nitrile. Haute dextérité. Couleur Noir. Finition intérieure : support tricoté sans couture. Finition extérieure : dos aéré.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4121)

Industrie mécanique/automobile - Autres industries - Industrie du Bâtiment (Métalliers / Serruriers) - Industrie du Bâtiment (Peintres / Décorateurs)

Tailles 06 à 10.

REF. MAP34553536



GANT ULTRANE 500

Matière enduction spéciale GRIP & PROOF à base de nitrile. Finition intérieure : support tricoté sans couture. Finition extérieure : dos aéré. Étanche à l'huile.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4121)

Industrie mécanique/automobile - Autres industries - Industrie mécanique

Tailles 7 à 11.

REF. MAP34500537



GANT POLYVALENT 381

En microfibre avec enduction alvéolaire de la paume en nitrile microporeux. Cette microfibre se caractérise par une meilleure perméabilité à la vapeur d'eau et une respirabilité accrue pour des mains bien au sec et une transpiration limitée. Souplesse, confort accru et ergonomie parfaite grâce à l'association microfibre et élasthanne.

Norme : CE CAT. II - EN 388 (4121)

Transport, mécanique, logistique, construction, automobile

Tailles 6 à 9

REF. SH0381060S



GANT MAXIDRY OIL 56-424 / 425

Double enduction étanche en nitrile pour associer l'étanchéité au Grip. Excellente dextérité. Tout étanche.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4121)

Milieux huileux, humides et gras. Maintenance industrielle, milieux de la mécanique...

Tailles 05 à 11

Ref.	Modèle
DIFMXDRYOIL424005	Enduction paume
DIFMXDRYOIL425005	Enduction 3/4



GANT POLYVALENT 370

Paume enduite en nitrile sur tricot en nylon, élastique et ultra léger, peu pelucheux et résistant aux déformations. L'enduction fine en nitrile offre une protection optimale des mains contre les huiles et la graisse et une souplesse et tactilité supérieures couplée avec une haute résistance à l'abrasion.

Norme : CE CAT. II - EN 388 (4121)

Agriculture, horticulture, BTP

Tailles 6/S à 10/XXL, en tricot noir ou blanc

REF. SH0370W0100XXL



GANT POLYVALENT 376R

Enduction nitrile ¾ avec enduction supplémentaire en mousse de nitrile sur la paume sur tricot en polyester/nylon. Souple et résistant grâce à la mousse de nitrile qui protège les mains contre les risques de pénétration d'huiles et de graisse. Double enduction pour une souplesse et une tactilité supérieures.

Norme : CE CAT. II - EN 388 (4121)

Automobile, BTP maçonnerie, travaux publics, travaux de toiture, pétrochimie

Tailles 6/S à 10/XXL

REF. SH0376R060S

PROTECTION DE LA MAIN

COTON

Honeywell

GANT PERFECT POLY LINER WHITE

Résistance mécanique - usage général - Tricoté 50% polyamide blanc- 50% polyester blanc, jauge 13, poignet élastifié de 5 cm. *Assemblage et composants électroniques (semi-conducteurs, microprocesseurs). Tri de petites pièces (appareils ménagers, industrie automobile, écrous et vis). Électronique.*

Tailles 7 à 11

REF. BAC2132200007



GANT TRICOT ACRYLIQUE ÉLASTHANE

70% acrylique. 16% polypropylène. 14% élasthanne. Jauge 10.

Norme : CE - risques mineurs

Industrie légère - Services - Logistique

Tailles 7 et 9

REF. DESTAE1007

+ PRODUIT

Idéal pour les travaux de précision



GANT INTERLOCK LÉGER

Gant coton interlock. Poignet tricot. «Montage à plat» (ambidextre). Poids léger.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.2.2.1)

Industrie électronique, orfèvrerie, photographie, imprimerie, documentaliste, archiviste, horloger, opticien, bijoutier, joaillier, restauration d'objets anciens, tapissier... Egalement utilisable comme sous gant (froid/chaud).

Ref.	Désignation
SINJE0300HL	Taille homme
SINJE0300FL	Taille femme



PROTECTION DE LA MAIN

ANTICOUPURE NIVEAU 3



Honeywell

GANT PERFECT CUTTING FIRST

Résistance mécanique. Usage général. Tricoté Dyneema / lycra / polyamide. Manchette Composite. Paume enduite PU gris.

Norme : CE Cat. II - EN 388 (4342)

Assemblage et montage (industrie automobile). Manutention de barres d'acier et de tôles en métal.

Tailles 6 à 10

REF. BAC2132245006



GANT DE PROTECTION

Gant tricoté une pièce à partir de fils HDPE (polyéthylène haute densité) mélangé à un fil polyamide. Paume enduite en polyuréthane.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.3.4.3)

Maintenance industrielle, assemblage automobile, manutention générale, prise de câbles, d'objets coupants, manipulations de matériaux bruts, abrasifs, de carrelages, de céramiques, de tôles, etc.

Tailles 6 à 11

REF. SINPHD313PU06



MAPA
PROFESSIONNEL

GANT KRYTECH 579

Matière polyuréthane. Finition intérieure : support tricoté sans couture à base de fibres PEHD. Finition extérieure : dos aéré. Coloris : blanc.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4343)

Industrie mécanique/automobile - Papeterie.

Tailles 6 à 11

REF. MAP34579536

MAPA
PROFESSIONNEL

GANT KRYNIT 580

Matière enduction spéciale GRIP & PROOF à base de nitrile. Finition intérieure : support tricoté sans couture à base de fibres PEHD. Finition extérieure : dos aéré.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4343)

Industrie mécanique/automobile - Autres industries - Industrie mécanique

Tailles 7 à 11

REF. MAP34580417



+ PRODUIT

Performances garanties après
5 cycles de lavage.

DTG

GANT MXCUT DRY 34-450

Support tricoté nylon et enduit micro mousse de nitrile sur paume et doigts. Renfort entre le pouce et l'index.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4331)

Milieux secs avec risques de coupure. Manipulation de céramique, tôle, verre, utilisation d'outils coupants, milieu viticole, maintenance...

Tailles 6 à 11

REF. DIFMXCUT30450006



DTG

GANT MXCUT OIL GRIP 3 34-304/305

Support tricoté vanisé nylon pour plus de confort. Assemblage de fibre à haute Ténacité afin de garantir une haute résistance à la coupure. Double Enduction paume nitrile étanche et nitrile structuré pour un grip huileux optimal.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4331)

Milieux huileux, gras et humides avec risques de coupures. Manipulation de plaques de verres, estampillage, tourneur/fraiseur, découpe de tôle...

Tailles 06 à 11

Ref.	Modèle
DIFMXCUTGRIP304006	Enduction paume 34-304
DIFMXCUTGRIP305006	Enduction 3/4



PROTECTION DE LA MAIN

ANTICOUPIRE NIVEAU 4



GANT TRICOT VENICUT42GR

Fibre polyéthylène haute performance TAEKI® S. Enduction polyuréthane sur paume et bout des doigts. Jauge 13. Coloris gris.

Norme : CE Cat II - EN388 (4442)

BTP Construction - Industrie lourde - Industrie légère - Services - Logistique - Secteur Eolien

Tailles 7 à 10

REF. DESVECUT42GR07



+ PRODUIT

TAEKI® S : Performance maximum à l'abrasion, excellente résistance à la coupe.



GANT S-TEX 376

Double enduction en nitrile $\frac{3}{4}$ avec paume enduite en mousse de nitrile sur tricot Hagane Coil™ (acier inoxydable/polyester). Fibre haute technologie pour une excellente résistance aux coupures et le nitrile offre une protection optimale contre les huiles et la graisse. Testé ISO 13997- 22,4 N (Newton).

Norme : CE Cat. II - EN388 (4441)

Emboutissage, maçonnerie, verre et vitrage, BTP, automobile, transport

Tailles 6 à 10

REF. SHOSOTEX0376060S



GANT DE PROTECTION

Support tricoté une pièce (sans couture). Support en fibres de verre et autres fibres synthétiques. Enduction souple bi-polymère (PU/nitrile) sur la paume. Dos aéré. Poignet élastique. Jauge 10. Coloris gris/noir.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.4.3.2)

Industrie automobile, industrie du verre, maintenance industrielle, manipulation d'objets tranchants, manutention de tôles coupantes, mécanique de précision

Tailles 6 à 11

REF. SINNF10B06



PROTECTION DE LA MAIN

ANTICOUPURE NIVEAU 5



MAPA
PROFESSIONNEL



GANT KRYTECH 586

Matière polyuréthane. Finition intérieure : support tricoté sans couture à base de fibres PEHD. Finition extérieure : dos aéré. Couleur bleue.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4543)

Industrie mécanique/automobile - Industrie plastique - Collectivités (Interventions Techniques) - Industrie du Bâtiment (Couvreur / Carreleur / Vitrier)

Tailles 6 à 11

REF. MAP34586416

OTG



GANT MXCUT DRY 34-470

Support tricoté nylon et enduit micro mousse de nitrile sur paume et doigts. Renfort entre le pouce et l'index.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4543)

Milieux secs avec risques de coupure. Manipulation de céramique, tôle, verre, utilisation d'outils coupants, milieu viticole, maintenance...

Tailles 6 à 11

REF. DIFMXCUT50470006



GANT DE PROTECTION

Tricoté une pièce. Fibres synthétiques et fibres de verre guipées. Enduction bi-polymère (PU/nitrile). Dos aéré. Poignet élastique. Sans silicone ni DMF. Jauge 13. Coloris gris/noir.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.4.3.2)

Industrie automobile, mécanique de précision, maintenance industrielle, vitrerie, miroiterie, cartonnerie, construction métallique...

Tailles 7 à 10

Ref.	Modèle
SINNX41007	3/4 enduit
SINNX43007	Tout enduit



GANT DE PROTECTION

Tricoté une pièce à partir de fils HDPE (polyéthylène haute densité) mélangé à un fil polyamide, paume enduite en polyuréthane.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.5.4.3)

Maintenance industrielle, assemblage automobile, manutention générale, prise de câbles, d'objets coupants, manipulations de matériaux bruts, abrasifs, de carrelages, de céramiques, de tôles, etc.

Tailles 6 à 11

REF. SINPHD315PU06

NOUVEAUTÉ



SINGER
safety

GANT DE PROTECTION

Support tricoté une pièce (sans couture). Support en fibres haute ténacité PEHD. Double enduction nitrile sur la paume. Une couche lisse pour l'imperméabilité, une couche mousse pour la préhension en milieu humide et/ou huileux. Version 3/4 enduit. Dos aéré. Poignet élastique. Jauge 13.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.5.4.3)

Maintenance industrielle, assemblage automobile, manutention générale, prise de câbles, d'objets coupants, manipulations de matériaux bruts, abrasifs, de carrelages, de céramiques, de tôles...

Tailles 8 à 11

REF. SINGRIPCUT08

SINGER
safety



GANT MULTI-RISQUES

Technologie multi-couches. La couche extérieure en polyéthylène haute densité assure une excellente protection contre les risques mécaniques. L'insertion d'une couche intermédiaire en nitrile apporte une protection contre certains produits chimiques. La couche intérieure en coton, associée aux autres couches, permet une protection contre la chaleur de contact. La paume du gant dispose de picots en nitrile. Longueur : 300 mm. Coloris gris.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.5.4.4) - EN374-2 (A.K.L.) - EN374-3 - EN407 (X2XXXX)

Industrie chimique, le nettoyage et la maintenance industrielle, les tôleries, pour le tri des déchets, les travaux de découpe, de laminage, de démoulage...

Tailles 9, 10

REF. SINNITCUT09

PROTECTION DE LA MAIN

ANTICOUPURE NIVEAU 5



GANT MXCUT OIL GRIP 5 34-505/504

Tricoté en HDP/nylon/verre/polyester. Double enduction en nitrile. Etanche sur la paume et 3/4 dos. Vanisage en nylon pour plus de confort.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4542)

Milieux huileux, gras et humides avec risques de coupures. Manipulation de plaques de verres, estampillage, tourneur/fraiseur, découpe de tôle...

Tailles 06 à 11



Ref.	Modèle
DIFMXCUTGRIP505006	Enduction 3/4 34-505
DIFMXCUTGRIP504006	Enduction paume 34-504



GANT MAXICUT ULTRA 44-3745

Support tricoté vanisé nylon. Enduction paume et doigts en micro mousse de nitrile. Technologie Airtech pour une respirabilité à 360°. Résistance à l'abrasion nettement supérieure à la moyenne.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4542)

Milieux secs, logistique, manipulation ponctuelle d'outils coupants, assemblage, maintenance avec risque de coupure, construction métallique, BTP, bâtiment

Tailles 7 à 11

REF. DIFMXFLCUT3745007



GANT SHARPMASER II

Tricoté sans coutures en polycoton, avec insert de 3 couches de Superfabric pour une résistance à la perforation d'aiguilles. Enduction en Latex pour un excellent grip. Protection innovante contre les coupures et perforations d'aiguilles médicales, supérieure aux niveaux 5 ISEA et CE. Lavable en machine.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4544) - ISEA CUT: 5

Tri des déchets à recycler, déchets hospitaliers, ramassage d'ordures, débroussaillage, protection contre les épines noires, protection face à un élément fin, pointu, tranchant et biseauté.

Tailles 06 à 10

REF. DIFHEXAR9014006

PROTECTION DE LA MAIN

PROTECTION CHIMIQUE / USAGE UNIQUE



NOUVEAUTÉ



GANT 7505PF

Non poudré, sans latex, 100% nitrile avec finition bout des doigts texturée d'une épaisseur de 0.10 mm. Protection chimique tout en évitant les allergies au latex. 100 gants par boîte.

Norme : CE CAT.III - EN374-1 - EN374-2 - contact alimentaire

Electronique, Industrie chimique, Industrie alimentaire, Laboratoire et pharmaceutique, Assemblage léger, Automobile, Peinture

Tailles 6/XS à 10/XL

REF. SH07505PF0S0607



GANT N-DEX 7700PFT

En nitrile sans accélérateur de 0.10 mm d'épaisseur. Un ajustement effet « seconde peau » pour une préhension optimale. Protection chimique tout en évitant les allergies au latex. 50 gants par boîte.

Norme : CE CAT.III - EN374-2 - EN374-3

Automobile, Aérospatiale/défense, Assemblage de circuits intégrés, Pétrochimie, Secteur public, Prison, Produits chimiques

Tailles 6/S à 9/XL

REF. SHONODEX07700PFT0S0607



GANT N-DEX 7005/7005PF

En nitrile de 0.10 mm d'épaisseur. Un ajustement effet « seconde peau » pour une préhension optimale. Protection chimique tout en évitant les allergies au latex. 100 gants par boîte.

Norme : CE CAT.III - EN374-2 - EN374-3

Secteur maritime, produits chimiques, BTP, automobile, pharmaceutique, peinture

Tailles 6/XS à 10/XL



Ref.	Désignation
------	-------------

SHONODEX070050S0607	Poudré
---------------------	--------

SHONODEX07005PF0S0607	Non poudré
-----------------------	------------

PROTECTION DE LA MAIN

PROTECTION CHIMIQUE / USAGE UNIQUE



GANT LATEX

Ambidextre, épaisseur de 0,125 mm, non stérile. Etanche à l'air et à l'eau. 100 gants.

Norme : EN374-2:2003 AQL 1,5.

Travaux précis, manutention d'objets fragiles, industrie agro-alimentaire, peinture, solvant, liquide non toxique, montage, nettoyage, milieux hospitaliers

Tailles S à XL, en poudrés et non poudrés

REF. EU05806



GANT NITRILE BLEU

Ambidextre, non stérile, manchette bord ourlé, qualité supérieure. 100 gants.

Norme : EN 374-2:2003 AQL 1.5.

Industrie agro-alimentaire, manutention de liquide, soins médicaux non stériles

Tailles M à XL en poudrés et S à XL en non poudrés

REF. EU05908

GANT VINYLE

Ambidextre, épaisseur 0,125 mm, non stérile. EN420. Conforme aux exigences concernant le contact alimentaire et aux exigences concernant les dispositifs médicaux. 100 gants.

Norme : EN374-2:2003 AQL<1.5 (Niveau 2) - EN374-3:2003/AC:2006 Hydroxyde de sodium 40% = 6/6

Manipulation d'objets fragiles, contact alimentaire (sauf corps gras), manipulation de liquides non toxiques, milieux hospitaliers

Tailles S à XL, en poudrés et non poudrés

REF. EU05706



PROTECTION DE LA MAIN

PROTECTION CHIMIQUE / MECANIQUE



MAPA
PROFESSIONNEL

GANT TECHNIC 420

En néoprène et latex naturel. Finition intérieure flockée. Finition extérieure : relief antidérapant. Coloris noir.

Norme : CE Cat. III - EN388 (3121) - EN374-2 - EN374 (AJKL)

Industrie mécanique/automobile - Fabrication d'accumulateurs électriques, de batteries - Industrie chimique - Manipulation et dépotage / repotage de produits chimiques - Autres industries - Epandage d'engrais - Préparation de colles industrielles - Nettoyage industriel, travaux de maintenance

Tailles 6 à 10

REF. MAP34420326



MAPA
PROFESSIONNEL

GANT ETANCHE JERSETTE 300

En latex naturel. Finition intérieure : support textile. Finition extérieure lisse. Bonne résistance à de nombreux acides dilués et bases. Coloris bleu.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3141) - EN407 (x1xxxx) - EN374

Industrie du bâtiment (maçons / plâtriers) - Aéronautique - Collectivités (nettoyage)

Tailles 5 à 10

REF. MAP34300315



SHOWA
The Ultimate in Comfort and Quality

GANT ENDUIT EN PVC 660

Enduction intégrale en PVC avec finition rugueuse de la main en PVC sur tricot en coton, longue manchette de 300 mm. Haute isolation et haute résistance à l'abrasion.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4121) - EN374-2 - EN374-3 (JKL)

Industrie chimique, BTP, peinture, travaux publics, la pétrochimie, pêche, agriculture, métallurgie...

Tailles 8/M à 11/XXL (en 300 mm), 9/L (en 340 mm), et 9/L à 11/XXL (en 360 mm)

REF. SH0660080M



SINGER
safety

GANT PVC DOUBLE ENDUCTION

Enduction PVC. Paume et dos de la main adhésifs. Manchette lisse. Traitement Sanitized®. Support coton molleton coupé/cousu. Longueur 35 cm. Coloris vert.

Norme : CE Cat. II - EN388 (4.1.2.1) - EN374-2 (J.K.L.) - EN374-3

Industrie chimique, le nettoyage industriel, les plateformes pétrolières, le raffinage, la pétrochimie, les travaux de forage, l'assainissement, le transport et la livraison de carburant, les garages automobiles...

Tailles 8 à 9

REF. SINPVC304085

PROTECTION DE LA MAIN

PROTECTION CHIMIQUE / MECANIQUE



GANT MAXICHEM CUT 56-633

Léger, tricoté en nylon. Enduit avec un mélange de nitrile et néoprène. Imperméable aux liquides. Grip intense en milieux huileux et humides. Niveau 3 à la coupure. Longueur 30 cm environ.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4342) - EN374-2 - EN374-3 AKL

Milieux huileux, humides et gras avec risques de coupures. Découpe à la lame, industrie du verre, tôlerie, fonderie, manutention...

Tailles 07 à 11

REF. DIFMXCHEM633007



GANT ULTRANITRIL 492

En nitrile. Finition intérieure flockée. Finition extérieure : relief antidérapant. Coloris vert.

Norme : CE Cat. III - EN 388 (4101) - EN 374 (AJKL).

Industrie mécanique/automobile - collectivités (nettoyage) - industrie du bâtiment (charpentiers / menuisiers) - industrie du bâtiment (maçons / plâtriers) - collectivités (entretien des espaces verts)

Tailles 06 à 11

REF. MAP34492236



GANT TEMP-TEC 332

En néoprène. Finition intérieure : tricot protection thermique. Finition extérieure granitée. Résistance chimique polyvalente (acides, solvants aliphatiques). Revêtement antidérapant. Coloris noir/bleu.

Norme : CE Cat. III - EN388 (2212)- EN374 - EN407 - EN511

Pétrochimie - Industrie du caoutchouc - Autres industries - Industrie mécanique

Tailles 08 à 10

REF. MAP34332138



GANT PVC RUGUEUX

Enduction PVC. Simple enduction. Finition rugueuse. Traitement Sanitized®. Support coton interlock coupé/cousu. Longueur 35 cm.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.1.2.1) - EN374-2 (A.J.L)- EN374-3

Industrie chimique, le nettoyage industriel, les plateformes pétrolières, le raffinage, la pétrochimie, les travaux de forage, l'assainissement, le transport et la livraison de carburant, les garages automobiles...

Tailles 7 à 9

REF. SINPVC53675

PROTECTION DE LA MAIN

SOUDURE



GANT AGNEAU TYPE ARGON

Tout fleur d'agneau. Manchette croûte 15 cm.

Norme : EN388/2111, EN407:1994/41XX4X, EN12477:2001 Type B.

Travaux soudeur, métallurgie, soudure à froid

Tailles 9 et 10

REF. EU02539

GANT ANTICHALEUR

Tout croûte de vachette. Manchettes 15 cm. Intérieur molletonné. Renforts paumes croûte. Coutures Kevlar®. Taille 10.

Norme : EN 1149-2 - EN12477:2001 +A1:2005 Type A - EN 388 (3244) - EN 407 (434X4X).

Travaux soudeur, manipulation d'objets coupants, protection du chaud, métallier, manipulation profilé alu / métal

REF. EU02636

GANT ENTIÈREMENT DOUBLÉ

Tout croûte de bovin rouge. Pouce palmé, dos d'une pièce, paume entièrement doublée molleton, manchette entièrement doublée toile coton. Longueur 35 cm. Coutures renforcées par un passepoil. Liseré en bordure de manchette. Taille 10.

Normes : CE Cat.II - EN388 (3.1.3.3) - EN407 (414X4X)

Soudage manuel, la métallurgie, la sidérurgie, le démoulage de pièces, les travaux à proximité des fours, etc.

Existe en coloris vert

REF. SIN510SIREP15



PROTECTION DE LA MAIN

SOUDURE

WELDAS®

MANCHETTE CROÛTE DE VACHETTE

Poignet tricot, longueur 40 cm.

Norme : EN420:2003+A1:2009. EN ISO 11611:2007 Classe 2 A1.

Taille unique

REF. EU057540



WELDAS®

GANT TIG SOFTOUCH

Cuir de chèvre combiné avec cuir bovin croûte.

Norme : EN 12477 (09.2005) TYPE B - EN388 (2111) - EN 407 (412X4X).

Tailles M à XXL

REF. WED1001009M00L00XL



WELDAS®

BOUCLIER PROTECTION DE MAIN ALUMINISÉ

Avec dos en cuir.

Norme : EN 532.

Ref.	Désignation
WED4403006LB	Pièce
WED4403006LBOPR	Paire



+ PRODUIT

Index sans couture pour un meilleur glissement du fil TIG

WELDAS®

GANT TIG SOFTOUCH

Grand confort, cuir fleur de chèvre combiné avec fleur bovin, manchette en cuir bovin croûte. Long. 32 cm.

Norme : EN 12477 (2001+A1:2005) TYPE A/B - EN388 (2142) - EN407 (412X4X).

Tailles M à XXL

REF. WED1001050XXL



WELDAS®

GANT MIG STEERSOTUFF

En cuir fleur de bovin renforcé. Manchette cuir croûte bovin et l'intérieur dos doublage CONFOflex®. Résistant huile et intempéries, contact 250°C. Long. 36 cm.

Norme : EN 12477 (09.2005) TYPE A/B - EN388 (4143) - EN407 (423X4X).

Tailles L à XXL

REF. WED1002750L



WELDAS®

GANT MIG COMFOFLEX ALUMINISÉ

Avec doublage COMFOflex en cuir croûte bovin et cerf. Long. 35 cm. Dos aluminisé pour réfléchir la chaleur rayonnante.

Norme : EN 12477 (09.2005) TYPE A - EN388 (4143) - EN 407 (41344X).

Tailles L à XXL

REF. WED1002385XXL



PROTECTION DE LA MAIN

PROTECTION THERMIQUE



+ PRODUIT

Manipulation de pièces chaudes jusqu'à 150°C.



Honeywell

GANTS TERRY MIX

Résistance thermique niveau 1 à la chaleur de contact. Gant tricoté bouclette mixte coton/polyester. Poignet tricoté élastique de 6 cm. Manipulation de pièces coupantes et chaudes en milieu sec.

Norme : CE Cat.II - EN388 (233X), EN407 (X2XXXX)

Verrerie. Métallurgie, fonderie. Manutention de pièces chaudes dans l'industrie plastique.

Taille 9

REF. BAC2032625009



SINGER
safety

GANT TRICOTÉ FIBRE COOLMAX®

Tricoté une pièce sans couture. Poignet élastique. Sans enduction (ambidextre). Matières : fibres Coolmax® mélangé à du Lycra. Jauge : 13. Coloris : bleu. Taille unique.

Normes : CE Cat.II - EN388 (2.1.2.1) - EN511 (01X) - EN407 (X1XXXX)

Carriste, transport, sport, chambres froides...

REF. SINTHR71308

+ PRODUIT

S'utilise aussi sur écran tactile

NOUVEAUTÉ



SINGER
safety

GANT MI-SAISON TACTILE

Gant de protection. Support tricoté une pièce à partir de fils en acrylique/nylon/spandex. Paume enduite nitrile souple et texturé. Poignet tricoté. Jauge 15. Coloris bleu.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4.2.1.2)

Les chauffeurs livreurs, les caristes, dans l'industrie du froid, l'agriculture, la construction...

Tailles 7 à 11

REF. SINNSA15T07



EURO PROTECTION

GANTS HYDROPELLENT EURO ICE PAUME PVC

Tricoté nylon, doublé bouclette, poignet élastique, paume et doigts enduits de PVC-HPT (Hydropellent Technology Sponge Touch).

Norme : EN 388:2003 (3232) - EN 511:2006 020.

Métiers du bâtiment, milieux froids, manutention en chambre froide, manutention d'objets glissants

Tailles 7 à 11

REF. EU06627

PROTECTION DE LA MAIN

PROTECTION THERMIQUE



MAPA
PROFESSIONNEL

GANT DE PROTECTION A LA CHALEUR TEMP-DEX 710

Matière mousse de nitrile. Finition intérieure : support tricoté sans couture. Finition extérieure picots. Coloris jaune.

Norme : CE Cat.II - EN 388 (4111) - EN 407 (X1XXXX)

Industries céramique et plastique, industries des matériaux composites - Autres industries - Industrie du Bâtiment (chauffagistes / plombiers / sanitaires).

Tailles 7 / 9 / 11

REF. MAP34710537

+ PRODUIT

Convient aux environnements humides grâce à son étanchéité et à sa déperlance.



MAPA
PROFESSIONNEL

GANT DE PROTECTION AU FROID TEMP-ICE 700

Matière enduction spéciale GRIP & PROOF à base de nitrile. Finition intérieure : tricot protection thermique. Finition extérieure : Grip antidérapant. Coloris noir/bleu.

Norme : CE Cat. II - EN388 (3222) - EN511 (02X)

Transport, logistique - Maintenance en environnements humides ou froids - Manutention de matériaux de construction dans - le BTP - Collectivités (collecte et traitement des déchets) - Collecte des déchets - Collectivités (restauration collective) - Collectivités (entretien des espaces verts) - Travaux en jardin public - Collectivités (voiries) - Entretien des voiries

Tailles 7 à 10

REF. MAP34700417



SHOWA
SAFETY

GANT HIVER ENDUIT EN PVC 490

Enduction intégrale en PVC, enduction supplémentaire de la main sur tricot en coton/acrylique fixe. Fabrication en PVC pour une haute isolation et protection des mains contre les produits chimiques et le froid jusqu'à -20 °C tout en préservant une bonne souplesse.

Norme : CE Cat. III - EN388 (4221) - EN 374-2 - EN374-3 (JKL) - EN511 (121)

Secteur maritime, pétrochimie, transport, logistique, pêche

Tailles 8 à 10

REF. SH0490080M



SINGER
safety

GANT FROID TOUT ENDUIT MOUSSE LATEX

Modèle tricoté sans couture constitué de deux couches. La couche extérieure est en 100% polyamide enduit d'un latex mousse souple NFT. (New Foam Technology -4NFT). La couche intérieure est en acrylique (100%). Modèle entièrement enduit. Poignet tricot élastique.

Norme : CE Cat.II - EN388 (3.2.2.2) - EN511 (X2X)

Industrie du froid, B.T.P, cariste, transport, entretien des espaces verts, pêche, sport...

Tailles 9 à 11

REF. SINSNOWFLEX09

PROTECTION DE LA MAIN

SPECIFIQUES



+ PRODUIT

Protège contre les chocs et les contusions.



HexArmor
SmartFabric



GANT DOS RENFORT PVC EOS

Dos polyester/polyuréthane. Renforts en PVC. Paume polyamide/polyuréthane avec picots PVC. Manchette de 8 cm en néoprène. Lavable à l'eau froide. Résistance à l'abrasion. Fermeture auto-grippante. Coloris jaune/gris.

Norme : CE Cat II - EN388 (4233)

BTP Construction - Second oeuvre artisan - Industrie lourde - Services - Logistique

Tailles 8 à 11

REF. DESVV900JA08

GANT RIG LIZARD 2021

Paume et doigts en TP-X pour une résistance élevée à l'abrasion. Double couture avec fil très résistant pour une durée de vie supérieure du gant. Haute protection contre les chocs sur le dos de la main grâce à l'exoskeleton en gel IR-X. Dos du gant confectionné d'une seule pièce, sans couture. Lavable en machine.

Norme : CE Cat.II - EN388 (4243) - ISEA CUT:3

Maintenance, manutention lourde, milieux confinés, risques d'écrasements, milieux portuaires, transport, construction, travaux généraux.

Tailles 7 à 11

REF. DIFHEXAR2021007



MANCHETTE D'ÉLAGAGE

6 couches de matériel protectrice 360° autour de l'avant-bras. Élastique de serrage au-dessus des coudes. Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton ± 245g/m².

Coloris : orange, rouge fluo

REF. SI01SX1A2P05C82UN1



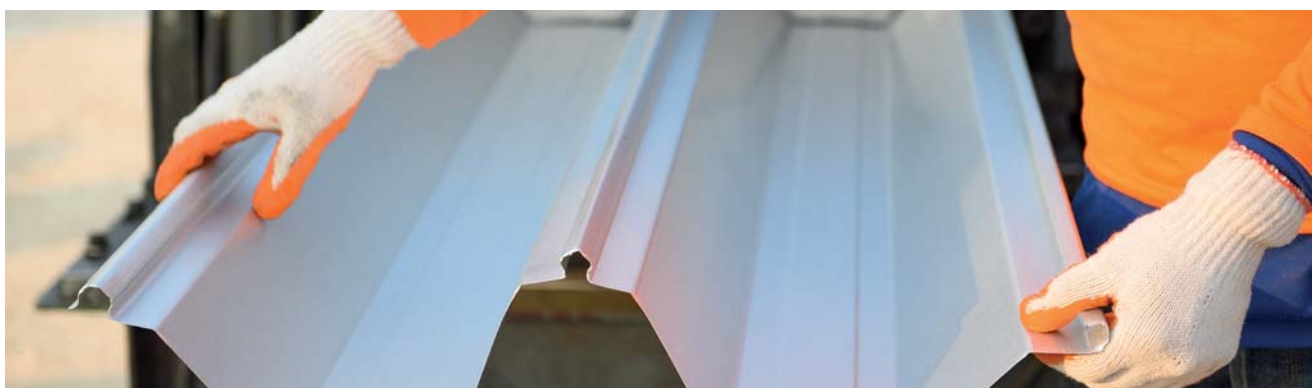
GANT ANTI-COUPURE

Couche de protection sur le dessus de la main jusqu'à l'avant-bras. Coloris : vert.

Norme : EN 381-7 Cl. 0 type A. EN 388 : 3 1 3 2

Tailles 8 à 10

REF. SI02SA4A2XXX6S0008



PROTECTION DE LA MAIN

SPECIFIQUES

INFO

Il doit être utilisé avec un surgant en cuir.



Honeywell

GANT ELECTROSOFT

Classe 00 - 360 mm - Gant spécial basse tension latex naturel resist AZMC. Gants résistance électrique avec bords tranchés. Sa forme ergonomique et son intérieur légèrement poudré facilite la mise en main et le retrait.

Norme : IEC 60 903 : 2002

Production, transport, transformation et distribution d'électricité, chemins de fer, télécommunications, construction, maintenance industrielle, panneaux photovoltaïques, batteries de véhicules hybrides

Tailles 7 à 11

REF. BAC2091903007



Honeywell

GANT CRYOGENIC

Gant cuir fleur bovin hydro siliconée crispin 20 cm, entièrement doublé polaire alu.

Norme : CE Cat. II - EN 388 (3222) - EN 511 (222)

Manipulation de gaz liquide (azote).

Tailles 9 à 11

REF. BAC2058685009

Honeywell

GANT CHAINEXTRA

Gant cotte de mailles manchettes longues en acier inoxydable avec sangle plastique interchangeable.

Norme : CE Cat.II - EN 1082

Industrie alimentaire

Tailles 0 à 6

REF. BAC2542310R0302





VÊTEMENTS

Les activités du BTP et en milieu industriel exposent le personnel à de nombreux risques et contraintes. Si les mesures d'organisation, les mesures techniques et la mise en place de protections collectives sont à privilégier, les protections individuelles telles que le vêtement de protection sont un complément indispensable à la protection du personnel.

Les vêtements de protection ont évolué : plus confortables, plus techniques, ils peuvent représenter l'image de marque de l'entreprise.

CRITÈRES DE CHOIX

Le choix d'un équipement implique d'analyser au préalable :

- > les risques auxquels est exposé le personnel, y compris ceux liés à l'environnement
- > les contraintes liées à l'activité et celles liées aux utilisateurs eux-mêmes.

Cette étape d'évaluation des risques et d'écoute des utilisateurs est indispensable pour choisir les vêtements de protection adaptés à la situation afin qu'ils soient effectivement portés.

RISQUES D'EXPOSITION

- > **Les risques mécaniques** : coupures, happements par les parties tournantes et travaillantes des équipements (machines, outils) dans les ateliers ou sur les chantiers
- > **les risques de heurt** par manque de visibilité
- > **les risques de contact** avec des éléments chauds (mise en œuvre de produits noirs, par exemple) ou des flammes (travaux de soudure)
- > **les risques liés aux expositions ou aux contacts** avec des agents chimiques : par exemple, travaux liés à l'amiante, au plomb, aux peintures, aux colles, aux résines, aux produits noirs, aux produits de traitement du bois...

- > **les risques liés à des agents biologiques** : par exemple, lors de travaux dans les égouts, dans les stations d'épuration...
- > **les risques liés à l'électricité** : contact, arc électrique, décharges électrostatiques
- > **les risques liés aux intempéries** lors de travaux en extérieur : pluie, canicule, froid, neige.

CONTRAINTES LIÉES À L'ACTIVITÉ ET AUX UTILISATEURS

- > Environnements particuliers :
 - chauds (travaux à proximité de canalisations de chauffage, de fours...)
 - froids (travaux hivernaux en extérieur, en chambre froide), humides (tunnels, sites industriels...).
- > Certaines positions de travail (position à genoux du carreleur, etc.).
- > Utilisation associée à d'autres EPI (harnais de sécurité, cuissardes, etc.).

Bien souvent, les opérateurs sont soumis simultanément à plusieurs risques ou contraintes ; le choix du vêtement de protection le plus approprié sera donc issu d'un compromis suite à cette analyse préalable.



VÊTEMENTS

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET MARQUAGE

Le vêtement de protection est un équipement de protection individuelle (EPI) et doit, à ce titre, être conforme aux règlements relatifs à la conception des EPI. Il est soumis au marquage **CE** attestant de sa conformité aux exigences de la directive européenne 89/686/CEE.

> **La plupart des vêtements de protection sont classés en tant qu'EPI de catégorie 2 (risques intermédiaires)**: moyennement graves à graves, invalidants). Avant mise sur le marché, ces équipements font l'objet de tests de conformité aux normes européennes et d'un examen CE de type: ils doivent être testés et certifiés par un organisme agréé indépendant. Le nom et l'adresse de ce laboratoire notifié qui certifie le produit doivent apparaître sur la notice d'instructions qui accompagne le produit. Il délivrera une AET (attestation d'entretien technique).

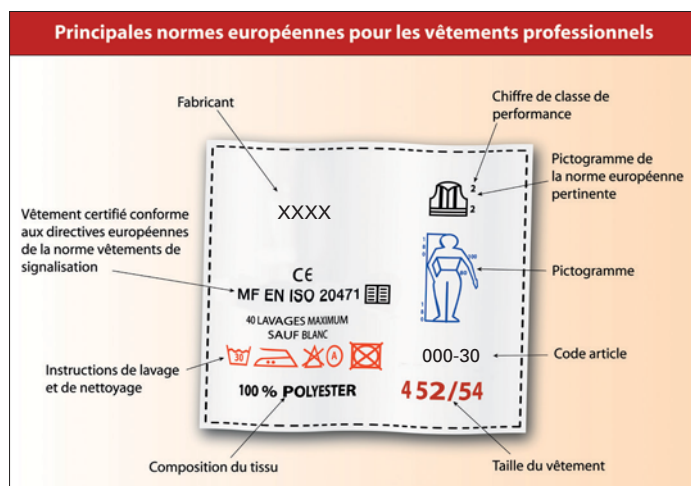
> **certains vêtements protégeant contre les risques très graves, mortels ou occasionnant des effets irréversibles sur la santé** sont classés en catégorie 3, tels que les vêtements protégeant contre les risques électriques ou destinés à être portés dans des ambiances de températures supérieures à 100 °C (travaux de réfection de fours, par exemple).

> **le système qualité utilisé par le fabricant** pour garantir l'homogénéité et la conformité de la production doit faire l'objet d'un contrôle indépendant (directive 11B et 11A, norme ISO 9001); le numéro distinctif de l'organisme habilité ayant procédé à l'examen CE de type y est ajouté.

> **le vêtement de protection est également soumis au marquage de certaines normes** représentées par pictogramme symbolisant le(s) risque(s) contre le(s)quel(s) le vêtement protège. Ce pictogramme est accompagné des niveaux de performance, s'il en existe.

En plus de ces marquages réglementaires, les vêtements de protection portent un marquage informatif (Fig. 1). Le contenu est repris et précisé dans la notice d'utilisation qui accompagne le vêtement.

Fig. 1
Exemple de marquage



TYPES DE PROTECTION DES VÊTEMENTS À USAGE PROFESSIONNEL

Diverses familles de protection sont identifiées; des normes associées à ces familles permettent de qualifier le vêtement en tant que vêtement de protection.

PROTECTION CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES

L'ensemble des activités du BTP expose à des risques de coupure, de choc, d'abrasion. Ce type de vêtement est donc le plus fréquemment rencontré dans les métiers du BTP.

Les vêtements constitués de pantalon et veste, ou de salopette, protègent le corps, les membres inférieurs et supérieurs, suivant les risques évalués.

Ces vêtements répondent à la norme ISO 13688 qui définit les exigences générales des vêtements de protection relatives à l'ergonomie, au vieillissement, au système de taille et aux informations fournies par le fabricant.



VÊTEMENTS

Les fabricants ont amélioré le produit en renforçant ou modifiant la nature des tissus (résistance aux salissures et à l'usure), en faisant évoluer les coupes pour les rendre plus modernes, plus esthétiques et, donc, plus agréables et faciles à porter (Fig. 2).

Toutefois, dans des domaines d'activité particuliers, des vêtements offrant des protections renforcées et répondant à des normes spécifiques sont nécessaires.



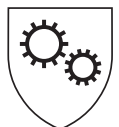
Norme NF EN ISO 14877

Protection contre les risques de projection d'abrasifs lors de travaux de sablage, de décapage mécanique.



Norme NF EN 381

Protection lors de l'utilisation de scie à chaîne (travaux sur charpente, travaux d'élagage, de bûcheronnage): vêtement, souvent en fibre para-aramide (Kevlar®, par exemple), s'appliquant aux jambières, aux vestes et aux combinaisons.



Norme NF EN 510

Protection contre les risques de happement lors d'un travail exposant à des mouvements dangereux au voisinage de machine. Cette norme ne fixe que des exigences générales pour la conception de ce type de vêtements.

Norme EN 14404

Protection pour les travaux nécessitant des appuis prolongés sur les genoux, comme la réalisation de chape, de carrelage, de revêtement de sols, de couverture, de plomberie, c'est-à-dire toutes situations qui exposent à l'hygroma du genou.



Fig. 2
Exemple de vêtement de protection

Cette norme (EN 14404: protection des genoux pour le travail à genoux) permet désormais d'obtenir une certification de ces produits.

EN ISO 15757 lavage industriel

Cette norme spécifie des modes opératoires et un équipement qui peuvent être utilisés lors de l'évaluation des vêtements de travail en coton, polyester / coton et mélange inverse devant faire l'objet d'un blanchissage industriel.

Elle sert de base pour soumettre à essai des propriétés intéressantes telles que la stabilité dimensionnelle, la solidité des teintures, le froissement et la formation de faux plis. Elle spécifie également deux méthodes d'essai de séchage / finition (le séchage au tambour, et la finition en tunnel / armoire).

VÊTEMENT DE SIGNALISATION À HAUTE VISIBILITÉ

Obligatoire sur les chantiers routiers, le vêtement à haute visibilité fait partie des EPI indispensables sur l'ensemble des chantiers, dès lors que l'on se situe dans une zone d'évolution d'engins ou de masses manutentionnées par des engins de levage.

Un vêtement de signalisation à haute visibilité doit permettre de remarquer celui qui le porte, sans ambiguïté, en toutes circonstances :

> de jour, la matière fluorescente du tissu (jaune, rouge-orangée ou rouge) assure un contraste avec le milieu ambiant, y compris lorsque les conditions atmosphériques sont mauvaises ; en aucun cas elle ne fonctionne la nuit (Fig. 3)

> de nuit, les bandes rétro réfléchissantes renvoient la lumière de la source lumineuse (Fig. 4).



Fig. 3
Vêtement visible de jour



Fig. 4
Vêtement visible de nuit



VÊTEMENTS



Norme NF EN ISO 20471

La norme NF EN ISO 20471 fixe les niveaux de performance de rétro-réflexion des vêtements de signalisation à haute visibilité à travers 3 classes.

> Le chiffre à côté du symbole graphique indique la classe du vêtement.

Classe de risques :

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Matière de base	0,14	0,50	0,80
Matière rétro réfléchissante	0,10	0,13	0,20
Matière à caractéristiques combinées	0,20	/	/

Les professionnels qui travaillent constamment sur les chaussées sont nécessairement exposés à un risque important et doivent donc en tenir compte lors du choix de leurs vêtements à haute visibilité.

Le type et la fréquence de l'entretien interviennent également dans les critères de choix : les conditions de lavage et de séchage peuvent altérer la luminescence des matières. Si les bandes rétro-réfléchissantes réalisées avec les technologies microbilles s'avèrent plus confortables à porter pour les vêtements près du corps, celles réalisées en technologies microprismes possèdent une couche de protection qui leur permet de mieux conserver leur qualité de rétro-réflexion dans le temps.

INFO

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière fixe les modalités du port de vêtements à haute visibilité : « Toute personne intervenant à pied sur le domaine routier à l'occasion d'un chantier ou d'un danger temporaire doit revêtir un vêtement de signalisation à haute visibilité de classe 2 ou 3 » (version consolidée décembre 2011, Livre I - 8^e partie, art. 134).

VÊTEMENT DE PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

Le BTP présente une proportion très importante d'activités en extérieur. Les vêtements adaptés aux travaux de plein air sont conçus suivant différentes normes.

Norme NF EN 342

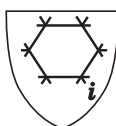
Protection contre les environnements froids, combinaison d'humidité et de vent à une température d'air inférieure à -5 °C.



Norme NF EN 343

Protection contre la pluie.

- a : classe de pénétration de l'eau (1 à 3 en performance)
- b : classe de respirabilité des matériaux (1 à 3 en performance)



Norme NF EN 14058

Protection légère contre les climats frais.

- a : isolation thermique avec sous-vêtement
- b : perméabilité à l'air (0 à 3 en performance)
- c : caractéristique respiratoire (0 à 3 en performance)

Les vêtements protégeant du froid subissent un test permettant de mesurer l'isolation thermique de l'équipement.

La valeur de ce test, très utile pour définir le domaine d'utilisation, est indiquée à droite du pictogramme.

Pour le port continu de vêtements de pluie, choisir des équipements de classe de respirabilité élevée (classe 2 ou 3) permettant l'élimination de la transpiration (Fig. 5).

Ces vêtements sont réalisés en membranes souples aux qualités complémentaires (étanchéité, respirabilité, gardant la chaleur) avec des coutures imperméables.



Fig. 5
Vêtement visible de nuit



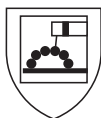
VÊTEMENTS

VÊTEMENT DE PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET LES FLAMMES

Dans les ateliers ou sur les chantiers, les personnels sont fréquemment exposés à des flammes, des projections, ou peuvent être en contact avec des pièces et/ou des produits chauds.

Ils peuvent être permanents pour un étancheur, un soudeur, un fumiste ou lors de d'application de produits noirs, ou plus intermittents pour des serruriers-métalliers ou des plombiers-chauffagistes. Lors de ces activités, il ne faut pas porter de vêtements qui peuvent s'enflammer très rapidement, fondre et causer de graves brûlures cutanées. Ces vêtements doivent donc être résistants à la chaleur, aux flammes et aux étincelles.

Suivant les usages et les activités concernés, le choix de ces vêtements (tabliers, vestes, pantalons...) doit répondre aux exigences des normes européennes en vigueur.



Norme EN ISO 11611

Protection pendant les opérations de soudage et les techniques connexes. Protection contre les petites projections de métal en fusion rencontrées pendant

le soudage, contact avec une flamme sans propagation, conception de vêtement isolant, protection contre les ultraviolets (Fig. 6).

Classe 1: protection contre les dangers liés à la soudure qui causent de petites projections et une chaleur radiante.

Classe 2: protection contre les dangers liés à la soudure qui causent un haut degré de projection et de chaleur radiante.

Norme EN 533

Protection contre la flamme limitée: résistance à la propagation de la flamme.

Norme EN ISO 11612

Protection contre de brefs contacts avec la flamme et contre au moins un type de chaleur (convective, rayonnante ou par projection importante de matériau fondu),

ou une combinaison de ces risques de chaleur (Fig. 7).

a: propagation de la flamme limitée

b: chaleur convective (1 à 5 en performance)

c: chaleur radiante (1 à 4 en performance)

d: projection d'aluminium (1 à 3 en performance)

e: projection de fonte en fusion (1 à 3 en performance)

f: contact avec de la chaleur (1 à 3 en performance)

- > Pas de fermetures métalliques, sinon recouvertes, pas de poches extérieures, sinon confectionnées de manière à empêcher la pénétration de particules en fusion.
- > Résistance à la traction, au déchirement.
- > Un tablier de cuir et une bavette pour cacher le cou constituent un équipement de protection complémentaire contre les projections ainsi que les rayonnements ultraviolets et infrarouges lors des travaux de soudage importants.

Les textiles fréquemment utilisés pour ces types de vêtement sont le coton ignifugé, le cuir traité ignifugé ou des textiles techniques ininflammables, comme le Kevlar®, par exemple.



Fig. 6
Vêtement de soudeur complété d'un tablier et d'une coiffe ignifugés

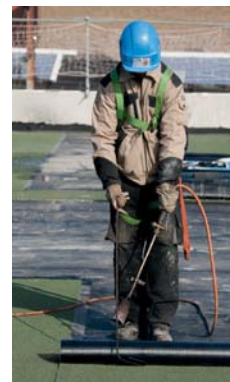


Fig. 7
Vêtement de protection pour étancheur

LA PROTECTION CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES

Qu'ils soient sous forme de poussières ou de fibres (amiante, laine de roche, de verre), de produits pulvérisés ou sous forme liquide (peinture, décapant, colle, résine, produits de traitement de bois...), les agents chimiques auxquels sont exposés les personnels dans les activités du BTP ou dans certaines industries exigent une protection du corps.

Le choix du vêtement est lié à une évaluation du risque chimique qui prend en compte:

- > la nature de dangerosité du produit (état, toxicité...)

- > le type de contact (éclaboussure, pulvérisation, immersion) et la durée d'exposition
- > les conditions d'utilisation du produit.

Seule cette analyse permettra de définir l'équipement le plus adapté.



Norme NF EN ISO 13034

Les vêtements de protection contre le risque chimique sont identifiés par le pictogramme ci-contre.



VÊTEMENTS

Classement des vêtements de protection		
Pictogramme	Norme	Niveau de protection
Type 6	NF EN 13034 + A1	Étanchéité limitée aux éclaboussures
Type 5	NF EN 13982-1/A1	Étanchéité limitée aux particules
Type 4	NF EN 14605 + A1	Étanchéité aux aérosols
Type 3	NF EN 14605 + A1	Étanchéité aux liquides
Type 2	NF EN 943-1	Étanchéité limitée aux gaz
Type 1	NF EN 943-1 et NF EN 943-2	Étanchéité aux gaz

Plus le chiffre est petit, plus le vêtement est étanche !

Risques :

Catégorie 1 : mineurs

Catégorie 2 : intermédiaires

Catégorie 3 : graves, irréversibles

Certains vêtements sont réutilisables et nécessitent donc un nettoyage selon les recommandations du fabricant ; d'autres sont à usage unique (combinaison jetable, Fig. 8) : l'élimination des déchets souillés doit respecter la filière d'élimination du produit utilisé.



Fig. 8
Combinaison à usage unique lors de travaux de retrait d'enduits au plomb

AUTRES PROTECTIONS

La protection contre les agents biologiques infectieux. Lors de travaux exposant à des eaux usées ou des déchets (travaux en égouts, dans les centres d'enfouissement techniques – CET –, dans les stations d'épuration), le risque de contamination par des micro-organismes (virus, bactéries...) existe. Des vêtements résistant à la pénétration microbienne sont donc nécessaires.

La norme EN 14126 définit les exigences spéciales concernant les matériaux pour vêtements de protection contre les agents infectieux :

- > résistance à la pénétration par des virus
- > résistance à la pénétration bactérienne
- > résistance à la pénétration par des poussières contaminées
- > résistance à la pénétration par des aérosols biologiques.



Ces vêtements sont identifiés par un pictogramme.

Suivant l'évaluation des risques (nature des polluants, fréquence et durée d'exposition), divers niveaux de protection seront donc nécessaires.

Lorsqu'ils sont à usage unique, ces vêtements nécessitent une élimination en tant que déchets contaminés ; lorsqu'ils sont réutilisables, une décontamination est nécessaire, selon un protocole établi.

D'autres vêtements protégeant contre des types de risque particuliers existent :

- > vêtement de protection contre la contamination radioactive particulière : **norme NF EN 1073**
- > vêtement de protection contre les risques électrostatiques : **norme NF EN 1149**
- > vêtements isolants électriques pour installation basse tension (500 volts en courant alternatif ou 750 volts en courant continu) : **norme NF EN 50286.**



Suivant la nature des expositions, des vêtements de protection « multirisques » existent : par exemple, protection contre le froid associée à une haute visibilité.

Toutefois, les associations de protection ne sont pas toujours compatibles ; le choix de vêtement multiprotection ne pourra donc être fait qu'auprès de professionnels.

INFO

À CONSULTER

Réglementation

Code du travail

> Conception des EPI : articles R.4311-8 à 11

> Mise à disposition des EPI : articles R.4321-4 et 5.

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL INDUSTRIE ACTION WORK C/P METAL FREE



INFO

C/P METAL FREE en 60% coton 40% polyester 300 g/m²



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

VESTE

Col chevalière, manches montées devant/raglan dos, poignets boutons, fermeture devant par 5 boutons sous patte, 1 poche poitrine renforcée, 1 poche intérieure, 2 poches basses renforcées, points d'arrêt contrastés.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert US, vert amazonie, navy, azur et noir.

REF. NAEACTIONVE20ASNA00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSON

Col montant avec mentonnière, manches montées devant/raglan au dos, poignets pressions plastique, zip injecté devant bord à bord, 2 poches poitrine rabats pressions plastique cachées, poche intérieure volante velcro, 2 poches basses, ceinture réglable par pressions plastique, points d'arrêt contrastés.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert US, vert amazonie, navy, azur et noir.

REF. NAEACTIONBN20ASNA00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

PANTALON

Ceinture 5 passants, braguette boutons, poches italiennes doublées du même tissu, poche arrière plaquée renforcée, poche mètre, points d'arrêt contrastés, EJ 82 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 36 à 60 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert US, vert amazonie, navy, azur et noir.

REF. NAEACTIONPN20ASNA36



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COMBINAISON

Col chevalière, manches montées devant/raglan au dos, zip injecté devant bord à bord, dos élastiqué, 2 poches poitrine renforcées, zip injecté, 2 poches basses, 1 poche dos et 1 poche mètre renforcées, points d'arrêt contrastés, EJ 82 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert US, vert amazonie, navy, azur et noir.

REF. NAEACTIONCB20ASNA00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

QUICK

Col officier, manches montées avec poignets pressions plastique, fermeture devant par 2 zips injectés, soufflets dos, taille élastiquée, 2 poches poitrine renforcées fermées par zips injectés, 2 poches basses renforcées, 1 poche dos et une poche mètre renforcées, passe-mains, bas de jambe réglables par velcro, points d'arrêt contrastés, EJ 78 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert US, vert amazonie, navy, azur et noir.

REF. NAEACTIONQK20ASNA00

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL INDUSTRIE ACTION WORK ET JARNIOUX PLUS C/P



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COTTE

Poche bavette renforcée avec compartiment stylo fermée par zip injecté, bretelles élastique dos et boucles plastique réglables, braguette boutons, fermeture côtés par boutons, 2 poches basses, 1 poche dos renforcée, points d'arrêt contrastés, EJ 82 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy.

REF. NAEACTIONCT20ASB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSE

Col tailleur, manches montées devant/raglan dos, fermeture devant par 4 boutons sous patte, 1 poche poitrine renforcée, 2 poches basses renforcées, 1 poche intérieure avec compartiment stylo, points d'arrêt contrastés.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy.

REF. NAEACTIONBH20ASB00

Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSON

Col chevalière, manches montées amovibles avec poignets rapportés fermés par pressions, devant zip sous patte maintenue par 2 pressions, poche poitrine gauche fermée par zip vertical, poche téléphone poitrine droite fermée par rabat velcro et 2 compartiments stylo, poches basses double entrée fermées par pressions, ceinture élastique côtés, étiquette tissée et pressions. Peut se porter avec la doublure polaire.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert lierre, vert US, vert amazonie, navy, azur, bordeaux, noir.

REF. NAEJARBN20ASNA00

PANTALON

Pincés devant, ceinture 5 passants, élastiques côtés, fermée par bouton jeans, braguette boutons, poches italiennes, poche arrière plaquée fermée par pression, 2 poches treillis 2 soufflets (arrière et bas) fermées par rabats 2 pressions, 1 poche mètre intégrée à la poche treillis à droite, étiquette tissée et pressions. EJ 82 cm.

Tailles 36 à 60 en coloris bugatti, gris convoy, charbon, vert lierre, vert US, vert amazonie, navy, azur, bordeaux, noir.

REF. NAEJARN20ASNA36



INFO

La gamme JARNIOUX PLUS, C/P en 65% coton / 35% polyester 300 g/m², peut être associée à la gamme ACTION WORK

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL INDUSTRIE LA FILEUSE P/C



INFO

En 65% polyester 35% coton 245 g/m²



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSE GRIPPER

Col tailleur, manches montées, fermeture devant par grippers, 3 poches plaquées, 1 poche intérieure.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 7 en coloris blanc, gris moyen.

REF. NAE050BH30ASGMO0



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSON

Col chevalière, manches montées, fermeture devant par zip métal, poignets pressions, 2 poches poitrine fermées par zip métal, 2 poches basses plaquées, ceinture fermée par pression et réglable par patte pression.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 7 en coloris bugatti, vert US.

REF. NAE050BN30ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COMBINAISON

Col chevalière, manches montées, poignets droits, fermeture devant par zip métal double curseur, élastique dos à la taille, soufflets d'aisance dos, 2 poches poitrine fermées avec zip métal, 2 poches basses, poche arrière, poche mètre, EJ 82 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 0 à 7 en coloris bugatti, blanc, vert US.

REF. NAE050CB30ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COTTE

Bretelles élastiques avec boucles métal, poche bavette fermée par zip métal avec emplacement stylos, braguette boutons, 2 poches basses plaquées, poche arrière fermée par zip métal, poche mètre, EJ 82 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 36 à 60

REF. NAE050CT30ASBB36



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

PANTALON

Braguette boutons, 2 poches italiennes doublées, poche arrière bouton, poche mètre, EJ 82 cm.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 36 à 60

REF. NAE050PN30ASBB36



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

VESTE BOUTONS SOUS PATTE

Col chevalière, manches montées, fermeture devant par boutons sous patte, poignets boutons, 3 poches plaquées, 1 poche intérieure.

Industrie, TP, tous métiers.

Tailles 36 à 60

REF. NAE400VE3000VU36

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL INDUSTRIE NEW PILOTE 100% COTON

INFO

100% coton croisé lourd 320 g/m² (sauf blouse : 240 g/m²) traité anti-retrait



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

QUICK

Col officier, manches montées avec poignets grippers, fermeture par 2 zips injectés devant, soufflets dos, taille dos élastiqué, 2 poches poitrine renforcées zips injectés, 2 poches basses, 1 poche dos et 1 poche mètre renforcée, passe-mains, bas de jambes réglables par velcro, EJ 78 cm.

Industrie, Intérim, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, blanc, vert sapin, gris graphite.

REF. NAENEWPILOTEQK10ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COTTE

Poche bavette renforcée zip injecté avec compartiment stylo, bretelles élastique dos et boucles plastique réglables, braguette boutons, fermeture côtés par boutons, 2 poches basses et 1 poche dos renforcées, EJ 82 cm.

Industrie, Intérim, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, blanc, vert sapin, gris graphite.

REF. NAENEWPILOTECT10ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COMBINAISON

Col chevalière, manches montées, poignets droits fermeture devant par zip spirale double curseur sous patte, élastique dos à la taille, soufflets d'aisance dos, 2 poches poitrine renforcées fermées avec zip spirale, 2 poches basses renforcées, 1 poche cuisse renforcée fermée par rabat grippers cachés, 1 poche arrière et une poche mètre renforcée, EJ 82 cm.

Industrie, Intérim, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, blanc, vert sapin, gris graphite.

REF. NAENEWPILOTECB10ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

PANTALON

Ceinture 5 passants avec élastique côtés, braguette boutons, poches italiennes doublées du même tissu, poche cuisse à rabat fermé par grippers cachés, 1 poche arrière et 1 poche cuisse renforcées, EJ 82 cm.

Industrie, Intérim, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, blanc, vert sapin, gris graphite.

REF. NAENEWPILOTEPN10ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSE

Col tailleur, manches montées, fermeture devant par 4 boutons, 1 poche poitrine renforcée, 2 poches basses renforcées, 1 poche intérieure.

Industrie, Intérim, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, blanc, vert sapin, gris graphite.

REF. NAENEWPILOTEBH10ASBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

VESTE

Col chevalière, fermeture devant 5 boutons sous patte, manches montées, poignets bouton, poche poitrine téléphone, 1 poche intérieure, 2 poches basses renforcées, poche stylo sur manche.

Industrie, Intérim, tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, blanc, vert sapin, gris graphite.

REF. NAENEWPILOTEVE10ASBB00

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL INDUSTRIE PRO UP C/P ET P/C



INFO

C/P en 65% coton 35% polyester 300 g/m² - P/C en 65% polyester 35% coton 245 g/m²



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSON C/P

Col montant avec patte 2 pressions plastique cachées, empiècements dos, devant contrastés, manches montées poignets pressions plastique, fermeture devant zip injecté sous patte 2 pressions plastique, poche téléphone à droite rabat velcro compartiment stylo, 1 poche gauche 2 soufflets rabat pressions plastique cachées, 1 poche intérieure, 2 poches basses passepoilées, ceinture réglable patte de serrage pressions plastique, collerette de propreté, EPI catégorie 1 sans partie métallique.

Tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris gris convoy/vert amazonie, gris convoy/rouge, gris convoy/azur, gris convoy/charbon.

REF. NAEPROBN20ASCOR000



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COMBINAISON C/P

Col montant avec patte 2 pressions plastique cachées, empiècements dos, devant contrastés, manches montées poignets pressions plastique, fermeture devant zip injecté sous patte 2 pressions plastique, poche téléphone à droite rabat velcro compartiment stylo, 1 poche gauche 2 soufflets rabat pressions plastique cachées, 1 poche intérieure, 2 poches italiennes soulignées d'un passepoil contrasté, taille dos élastiquée, poche cuisse droite 1 soufflet rabat pressions plastique cachées, poche mètre intégrée, poche arrière passepoilée, collerette de propreté, EJ 82 cm, EPI catégorie 1 sans partie métallique.

Tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris gris convoy/vert amazonie, gris convoy/rouge, gris convoy/azur, gris convoy/charbon.

REF. NAEPROCB20ASCOR000



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

PANTALON C/P

Ceinture 6 passants, élastique côtés, braguette zip injectée, poches italiennes soulignées d'un passepoil coloris contrasté, poche téléphone cuisse gauche 2 soufflets contrastés rabat velcro, poche cuisse droite 1 soufflet rabat pressions plastique cachées, poche mètre intégrée, poche arrière passepoilée, EJ 82 cm, EPI catégorie 1 sans partie métallique.

Tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris gris convoy/vert amazonie, gris convoy/rouge, gris convoy/azur, gris convoy/charbon.

REF. NAEPROP20ASCOR000



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSE P/C

Col tailleur, manches montées, fermeture devant 4 pressions plastique cachées, empiècements dos et devant contrastés, 2 poches basses plaquées, poche poitrine avec emplacement stylo rabat 2 pressions plastique cachées, bas de manches droits, longueur moyenne 100 cm, EPI catégorie 1 sans partie métallique.

Tous métiers.

Tailles 0 à 6 en coloris gris convoy/vert amazonie, gris convoy/rouge, gris convoy/azur, gris convoy/charbon.

REF. NAEPROBH30ASCOR000

+ PRODUIT

Inutile de se déchausser : s'ouvre de haut en bas et s'enfile comme une blouse.



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

QUICK C/P

Col officier, manches montées, poignets grippers, fermeture devant par 2 zip injectés, élastique dos à la taille, soufflets d'aisance dos, 2 poches poitrine fermées avec zip injectés, 2 poches basses sabots, poche arrière gripper, poche mètre, passe-mains fermés par gripper, fermeture et réglage bas de jambes par velcro, EJ 78 cm.

Tous métiers.

Tailles 0 à 8 en coloris bugatti, vert us, gris convoy, rouge, azur.

REF. NAE020QK21ASBB00

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

WORKWEAR - D-MACH

INFO

65% polyester 35% coton 245 g/m²



VESTE

Poignets renforcés anti-salissures fermés par pressions.
4 poches. Poche passe-mains. Poche intérieure. Emplacement porte badge.

BTP construction - second œuvre artisan - industrie légère - service - logistique

Tailles S à 3XL en coloris gris / jaune, gris / orange, noir / rouge.

REF. DESDMVESGPT



PANTALON

Taille côtés élastiqués. 6 poches dont 1 mètre. Poches jean. Bas de pantalon renforcé anti-salissures. Emplacement genouillères.

BTP construction - second œuvre artisan - industrie légère - service - logistique

Tailles S à 3XL en coloris gris / jaune, gris / orange, noir / rouge.

REF. DESDMPANGPT



SALOPETTE

Bretelles élastiquées ajustables. Emplacement genouillère.
Bas de pantalon renforcé anti-salissures. Renfort fessier. Taille fermée par boutons. 8 poches dont une poche mètre porte-outils.
Poche jean.

BTP construction - second œuvre artisan - industrie légère - service - logistique

Tailles S à 3XL en coloris gris / jaune, gris / orange, noir / rouge.

REF. DESDMSALGPT

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

WORKWEAR - WORK ATTITUDE



INFO

Sergé 65% coton 35% polyester 250 g/m².



LAFONT

VESTE SHEAR

Fermeture à glissière bord à bord. 2 poches poitrine à rabat fermé par grippers, l'une avec surpoches à 2 soufflets et rabat fermé par grippers et l'autre avec 3 surpoches. 2 poches basses à rabat fermé par grippers, avec 3 surpoches à soufflets fermées. Renforts polyester haute résistance épaules et avant-bras. Dos dépassant avec pattes de réglages.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris gris / noir, beige / noir, noir / gris.

REF. AD02ATT00CP00571TO



LAFONT

PANTALON RULER

Ceinture élastiquée côté 6 passants doubles. 2 poches italiennes dont une avec poche monnaie. Sangle porte-outils. 2 poches cuisse à rabat fermé par grippers, l'une avec surpoches à 2 soufflets et rabat et l'autre avec 3 surpoches. 2 poches revolver fermées par grippers. Poches mousses genoux en tissu renforcé, adaptées à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le haut. Fermeture par velcro. Renforts polyester haute résistance sur bas arrière du pantalon.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris gris / noir, beige / noir, noir / gris.

REF. AD01ATT82CP00571TO



LAFONT

GILET TROWEL

Fermeture à glissière bord à bord. 2 poches poitrine à rabat fermé par grippers, l'une avec surpoches à 2 soufflets et rabat fermé par grippers et l'autre avec 3 surpoches. 2 poches basses à rabat fermé par grippers, avec 3 surpoches à soufflets. Renforts polyester haute résistance sur épaules. Dos dépassant avec pattes de réglage.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris gris / noir, beige / noir, noir / gris.

REF. AD09ATT00CP00571TO



LAFONT

BERMUDA CRUSHER

Ceinture élastiquée côté 6 passants doubles. 2 poches italiennes. Sangle porte-outils. 2 poches cuisse à rabat fermé par grippers, l'une avec surpoches à 2 soufflets et rabat et l'autre avec 3 surpoches. 2 poches revolver fermées par grippers.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris gris / noir, beige / noir, noir / gris.

REF. AD01ATB28CP00571TO



LAFONT

PLAQUES GENOUX GO

Dimensions : 15 x 24 cm. Composition : 100 % polyéthylène.

Norme : EN 14404 (norme européenne)

Artisanat

REF. AD0HPG4186CTU

INFO

Tissu croisé 65% coton 35% polyester 300 g/m².

NOUVEAUTÉ



LAFONT

BLOUSON VENTUS

Col montant contrasté avec sous-patte de protection. Fermeture centrale zippée sous-patte avec velcros. 1 poche poitrine à soufflets côtés et à rabat fermé par velcro. 1 poche poitrine à rabat fermé par velcro avec surpoche stylo et poche portable intégrée fermée par patte avec patch téléphone. 1 poche intérieure bureau multi-compartiments. 2 poches basses fermées par velcro. Bas dos dépassant réglable par patte avec grippers. Manches montées. 1 poche manche avec porte-carte d'identité. Renforts polyester haute résistance sur poignets et avant-bras. Poignets rapportés avec grippers.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris charbon / noir, marine / noir, beige taupe / noir.

REF. AD03ATN00CP01640T0

NOUVEAUTÉ



LAFONT

PANTALON FORAS

Ceinture élastiquée côtés avec rehausse dos. 2 poches italiennes, dont 1 avec poche monnaie. Sangle porte-outils. 1 poche cuisse à soufflets et à rabat fermé par velcro, avec poche mètre intégrée et surpoches. 1 poche cuisse zippée à soufflet et avec surpoches, dont 1 à rabat. 1 poche revolver à rabat fermé par velcro. Poches mousses genoux en tissu renforcé, adaptées à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le haut. Fermeture par velcro. Renforts polyester haute résistance sur bas arrière du pantalon.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris charbon / noir, marine / noir, beige taupe / noir.

REF. AD01ATN82CP01640T0

NOUVEAUTÉ

LAFONT

PANTACOURT AREA

Ceinture élastiquée côtés avec rehausse dos. 2 poches italiennes, dont 1 avec poche monnaie. Sangle porte-outils. 1 poche cuisse à soufflets et à rabat fermé par velcro, avec poche mètre intégrée et surpoches. 1 poche cuisse zippée à soufflet et avec surpoches, dont 1 à rabat. 1 poche revolver à rabat fermé par velcro. Poches mousses genoux en tissu renforcé, adaptées à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le haut. Fermeture par velcro.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris charbon / noir, marine / noir, beige taupe / noir.

REF. AD01ATP54CP01640T0



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

WORKWEAR - STONE



LAFONT

BLOUSON KEME

Col montant avec sous-patte de protection. Fermeture centrale zippée avec sous-patte à triples surpiqûres. 2 poches poitrines à rabat fermé par velcro. 2 poches basses. Poche intérieure sécurisée. Poche manche. Sangle au niveau des entrées des poches basses et des rabats des poches poitrine. Soufflets d'aisance dans le dos. Poche intérieure sécurisée. Poignets attenants à la manche et fermés par grippers cachés. Pattes de réglage au niveau de la ceinture. Triples surpiqûres aux endroits sensibles.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris marron havane, gris charbon, noir.

REF. ADO3STNO0CP016040



INFO

Pantalons et blouson : stretch
50% coton,
45% polyester,
5% élasthanne
310 g/m²

PANTALONS HAKAN ET ITUHA

Ceinture élastiquée côtés. 2 poches italiennes : poche italienne droite à double entrée, dont une zippée. 2 poches cuisse à rabat dont 1 avec surpochette portable et poche mètre intégrée. Poche arrière à rabat. Poches mousses genoux en Cordura®, conformes à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le bas. Renforts bas de jambes en Cordura®. Triangle d'aisance à l'entrejambe. Triples surpiqûres aux endroits sensibles. Dessous des rabats, poches italiennes.

Artisanat

Tailles 0 à 4 (femme) et 0 à 6 (homme) en coloris marron havane, gris charbon, noir.

Ref.	Modèle
ADO1STH82CP01731TO	Homme HAKAN
ADO1STF78CP01731TO	Femme ITUHA



TEE-SHIRT NIKAN ET ALSEA

Tissu : 98% coton 2% élasthanne 180 g. Manches courtes. Col rond. Imprimé vintage.

Artisanat

Tailles S à 3XL (homme) en coloris marron havane, gris charbon, beige.

Tailles XS à 2XL (femme) en coloris bordeaux.

Ref.	Modèle
ADOCSTONE39S	Homme NIKAN
ADOCBLBORDEXS	Femme ALSEA

VESTES NATANE ET CHENOA

Tissu softshell 86% polyester 14% spandex intérieur polaire 300 g/m². NATANE : col montant, fermeture centrale zippée, 2 poches basses zippées, cordons de resserrage côtés, bas dos dépassant. CHENOA : col montant, capuche ajustable intégrée dans le col, fermeture à glissière, 2 poches basses, 1 poche manche, cordons de resserrage côtés.

Artisanat

Tailles S à 3XL (homme) et XS à 2XL (femme)

Ref.	Modèle
ADO2WHSTONE76S	Homme NATANE
ADO2WFSTONE76XS	Femme CHENOA



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

WORKWEAR - ERGO TOUCH

INFO

Blouson et pantalon : ripstop 65% coton 35% polyester 290 g/m².



LAFONT

BLOUSON ACTIVE

Patronage ergonomique : préformage manches et dos, emmanchure sans couture, confort du trapèze dorsal, grandes poches poitrines à ouverture verticale. Bas dos dépassant. 1 poche intérieure spéciale smartphone. 1 poche intérieure bureau multi-compartiments. Poignets réglables avec patte.

Artisanat

Tailles 0 à 6 en coloris bleu encre, bleu indigo, gris ombre.

REF. ADO3ERGO0CPBLEENO



LAFONT

PANTALON MOTION

Patronage ergonomique : genoux préformés, rehausse dos, panneau d'aisance à l'entrejambe. 2 poches italiennes zippées. 1 poche cuisse à soufflet et avec rabat fermé par Velcro. 1 poche cuisse zippée avec accès latéral. 1 poche mètre. 1 poche revolver zippée. Plaques ERGO MOVE intégrées et qui peuvent être ôtées.

Artisanat

Tailles 36 à 60 en coloris bleu encre, bleu indigo, gris ombre.

REF. ADO1ERG82CPBLEEN36



LAFONT

PLAQUES GENOUX ERGO MOVE

Plaque de protection genoux en mousse à mémoire de forme fine et souple à insérer dans les poches prévues à cet effet.

Artisanat

Tailles 1 et 2.

REF. ADOPGERGONOIRT1



LAFONT

TEE-SHIRT THERMOACTIVE

46% polypropylène 48% polyamide 6% élasthane, tissu stretch haute technologie respirant et antibactérien. Empiècements 3D flexibles : compression ciblée associée au maintien musculaire et articulaire, favorisant la circulation sanguine et réduisant ainsi les douleurs musculaires pendant l'effort. Hypoallergénique. Bactériostatique.

Artisanat

Tailles XS/S à XL/XXL.

REF. ADOCERGOMLNOIRXSOS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

WORKWEAR - OUTFORCE 2R



INFO

La protection n'est acquise que si les plaques sont mises en place dans le vêtement



molinel

BLOUSON

Col confort ajustable et doublé en maille polaire, patte de protection sur le devant, 2 poches poitrine, poche portable équipée anti-ondes, poche stylo, 2 grandes poches repose-mains double entrée à droite + boucle accroche clefs intérieure, coudes préformés, poche portefeuille intérieure, coutures renforcées, protections renforcées en Cordura® sur les zones sollicitées, passepoils rétro-réfléchissants.

BTP

Tailles XS à 4XL en coloris jean bleu graphite, beige/vert, noir, beige/carbone.

REF. MOI222622611600TXXS



molinel

PANTALON GENOUILLERES

Ceinture élastiquée, boutonnage renforcé, rehausse couvre-reins, passant accroche-sacoche, 2 poches italiennes, 2 poches à soufflet avec rabat, poche téléphone, poche mètre, poche revolver, boucle marteau, poches pour genouillères avec système de réglage pour la plaque de protection certifiée EN 14404, empiècement d'aisance entrejambe, coutures renforcées, protections renforcées en Cordura® sur les zones sollicitées, passepoils rétro-réfléchissants.

BTP

Tailles XS à 3XL en coloris jean bleu graphite, beige/vert, noir, beige/carbone. EJ 78 et 84 cm

REF. MOI216522611600TXXSOEJ78



molinel

PLAQUES DE PROTECTION

Plaques de protection pour pantalons OUTFORCE, G ROK, B-STRONG conforme à la norme EN 14404. Taille unique

Pour des professionnels intervenant sur des chantiers extérieurs dans des conditions de visibilité difficiles

REF. MOIGN08P



molinel

BERMUDA

Ceinture élastiquée, boutonnage renforcé, rehausse couvre-reins, passant accroche-sacoche, 2 poches italiennes, 2 poches à soufflet avec rabat, poche téléphone, empiècement d'aisance entrejambe, coutures renforcées, protections renforcées en Cordura® sur les zones sollicitées, passepoils rétro-réfléchissants.

BTP

Tailles 2XS à 4XL en coloris jean bleu graphite, beige/vert, noir, beige/carbone.

REF. MOI240522611600TXXS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

WORKWEAR - G ROCK

INFO

Panama, 65% polyester 35% coton. Tissu orange : croisé 60% coton 40% polyester.



molinel

BLOUSON

Col cheminée, fermeture à glissière, œillets d'aération, renforts coudes, poignets réglables par pressions, poche crayon sur manche gauche, 2 poches poitrines à soufflets avec rabat pressionné, 1 poche téléphone dans poche poitrine droite, 1 poche portefeuille fermeture par velcro, 2 poches bas préformées, taille semi-élastiquée.

BTP

Tailles 2XS à 5XL en coloris gris carbone/orange, vert nature/orange.

REF. MOI268641010260TXXS



molinel

GILET

Col cheminée, taille semi-élastiquée, fermeture à glissière, 2 poches poitrine avec rabat pressionné, poche téléphone intégrée dans poche poitrine droite, poche portefeuille, 2 poches bas latérales fermées par glissière, article doublé matelassé.

BTP

Tailles 2XS à 5XL en coloris gris/carbone, vert nature/carbone.

REF. MOI107541010260TXXS

+ PRODUIT

Existe aussi avec genouillères intégrées

molinel

PANTALON

Taille semi-élastiquée, braguette fermeture à glissière, 2 poche italiennes, 1 poche ticket, 1 poche arrière avec soufflets fermée par rabat pressionné, 1 boucle sous ceinture dans le dos, 1 boucle porte marteau, 1 poche cuisse avec soufflets fermée par rabat pressionné, poche téléphone intégrée dans la poche cuisse, 1 poche couteau plaquée sur poche cuisse, genoux préformés ergonomiques.

BTP

Tailles 2XS à 5XL en coloris vert nature/carbone/orange, en gris/carbone/orange et en carbone/orange.

REF. MOI204641010260TXXS





INFO

Natté, 60% coton 40% polyester + tissu de renfort en Abrastop



molinel

BLOUSON

Col montant, fermeture à glissière, 2 poches poitrine à soufflet dont 1 à rabat, tissu anti-ondes poche smartphone, compartiment stylo, 1 poche portefeuille, 2 grandes poches basses fonctionnelles + renfort entrée de poche anti-abrasion, bas semi-élastiqué, manches ergonomiques, poignets réglables pressionnés, renfort épaule anti-abrasion.

BTP

Tailles 2XS à 5XL

REF. MOI170426520370TXXS



molinel

GILET

Col montant, fermeture à glissière, 2 poches poitrine à soufflet dont 1 à rabat, tissu anti-ondes poche smartphone, compartiment stylo, 1 poche portefeuille, 2 grandes poches basses fonctionnelles + renfort entrée de poche anti-abrasion, dos couvre reins, renfort épaule anti-abrasion.

BTP

Tailles XS à 5XL

REF. MOI358126520370TXS

molinel

PANTALON

Ceinture semi-élastiquée, 5 passants dont 2 accroche multifonctions, braguette fermeture à glissière, 2 poches italiennes + renfort anti-abrasion & poche ticket, gauche : poche cuisse à soufflet + rabat pression + poche smartphone, droite : poche cuisse avec poche mètre - stylo - sangle, genoux préformés, renfort anti-abrasion sur l'intérieur des bas de jambes, 1 poche arrière avec ouverture renforcée anti-abrasion, sangle porte marteau, entrejambe : double surpiques et points de renforts.

BTP

Tailles 36 à 66

REF. MOI220626520370T360EJ84



INFO

Existe également muni de plaques adaptées = EPI EN14404 A1 : 2010, protection des genoux.

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HAUTE VISIBILITE - WORK VISION 2

INFO

Tissu satin fluorescent 55% coton 45% polyester 300 g/m². Tissu croisé 65% coton 35% polyester 300 g/m². Différents coloris disponibles.



NOUVEAUTÉ

LAFONT

BLOUSON LUTEA

Col montant contrasté. Fermeture à glissière bord à bord avec protège menton. Manches montées. Bas dos dépassant réglable par patte avec grippers. Poignets réglables par grippers. 1 poche poitrine gauche zippée. 2 poches basses fermées par grippers cachés. 1 poche intérieure bureau multi-compartiments. Bandes rétro-réfléchissantes baudrier, autour du corps et autour des bras.

Norme : CE Cat.II - EN20471 2.2.

Tailles 0 à 6.

REF. AD03HVN00CP00649T0



NOUVEAUTÉ

LAFONT

PANTALON IRIS

Ceinture élastiquée côtés avec rehausse dos. Braguette zippée. 2 poches cavalières dont 1 avec poche ticket. 1 poche côté gauche à soufflet milieu en tissu contrasté et rabat fermé par grippers cachés. 1 Poche mètre côté droit. 1 poche revolver. Triangle d'aisance à l'entrejambe. Patch Work Vision à l'arrière. Bandes rétro-réfléchissantes autour des jambes.

Norme : CE Cat.II - EN20471 2.2.

Tailles 0 à 6, EJ : 77 et 82 cm.

REF. AD01HVN77CP00649T0

LAFONT

COMBINAISON FOVEA

Col montant contrasté. Fermeture centrale bord à bord avec protège menton. Manches montées. Poignets réglables par grippers. 1 poche poitrine gauche zippée. 1 poche intérieure bureau multi-compartiments. Ceinture élastiquée côtés. 2 poches cavalières dont 1 avec poche ticket. 1 poche côté gauche à soufflet milieu en tissu contrasté et rabat fermé par grippers cachés. Poche mètre côté droit. 1 poche revolver. Triangle d'aisance à l'entrejambe. Patch Work Vision à l'arrière. Bandes rétro-réfléchissantes autour des jambes.

Norme : CE Cat.II - EN20471 2.2.

Tailles 0 à 6.

Existe aussi avec une double fermeture

REF. AD05HVN82CP00649T0



NOUVEAUTÉ

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HAUTE VISIBILITE



INFO

Tissu 55% coton 45% polyester 300 g/m² méconstraste 65% coton 35% polyester 300 g/m².
Pour les entreprises de travaux publics, les services de l'équipement ou de la propreté et les personnels des pistes d'aéroport.

Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BLOUSON FLUOPRO

Col montant, manches montées avec pinces d'aisance aux coudes, poignets réglables par patte grippers, renfort matelassé aux épaules, fermeture devant par zip spirale bicolore, multipoches, ceinture élastique côtés, bandes rétro.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEFLU0BN72ASJFMA00



PANTALON FLUOPRO

Ceinture 5 passants fermée par bouton célibataire, anneau plastique à la taille, braguette zip spirale, multipoches, pinces d'aisance aux genoux, EJ 82 cm.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEFLU0PN72ASJFMA00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

BERMUDA FLUOPRO

Ceinture 5 passants fermée par bouton célibataire, anneau plastique à la taille, braguette zip spirale, multipoches, bandes rétro. EJ 40 cm.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEFLU0BM72ASJFBB00



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

QUICK FLUOPRO

Col officier, manches montées avec pinces d'aisance aux coudes, poignets réglables par patte gripper, renfort matelassé aux épaules, fermeture devant 2 zips injectés, multipoches, taille dos élastiquée, bas de jambe réglables par velcro, EJ 82 cm.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEFLU0QK72ASJFBB00

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HAUTE VISIBILITE

INFO

Tissu 55% coton 45% polyester 300 g/m² / contraste 65% coton 35% polyester 300 g/m².
Pour les entreprises de travaux publics, les services de l'équipement ou de la propreté et les personnels des pistes d'aéroport.

Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

VESTE ROADY

Col chevalière avec pied de col, manches montées avec coutures coudes, poignets rapportés sans fente avec patte de serrage réglables par velcro (bas de manche et poignet coloris contrasté), fermeture devant par fag injectée sous patte maintenue par 3 points velcro, multipoches, bandes rétro.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAE12ROVE72ASJFMA00

PANTALON GENOUILLERES ROADY

Ceinture coloris contrasté avec 6 passants fermée par un bouton célibataire, braguette fag spirale, hausse au dos, multipoches, passepoil rétro en bordure de chaque rabat des poches cuisses, poches genouillères en cordura, bandes rétro, EJ 82 cm - vendu sans mousse.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable. EN 14404

Tailles 36 à 60 en différents coloris

REF. NAE12ROPN72P6JFMA36

COMBINAISON ROADY

Col cheminée coloris contrasté, manches montées avec coutures coudes, poignets rapportés sans fente avec patte de serrage réglables par velcro (bas de manche et poignet coloris contrasté), fermeture devant par fag injectée sous patte jusqu'en haut du col maintenue par 4 points velcro, multipoches, bandes rétro, EJ 82 cm.

Norme : CE Cat.II - EN 20471 classe 2 tenue dissociable.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAE12ROCB72ASJFMA00

Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

TSHIRT MANCHES COURTES

53% coton 47% polyester, col avec bande de propreté, maille ajourée pour aération optimale, bandes rétro segmentées souples et respirantes.

Norme : EN 20471, EN 13758-2 UPF 40+.

Tailles S à 4XL en coloris jaune fluo/marine et orange fluo/marine.

REF. NAE120TS75ASORANGEFLUOOMARINES



+ PRODUIT

ROADY :
renforts coudes et genoux en Cordura pour résister à l'usure



+ PRODUIT

L'insertion de la maille ajourée sur les côtés assure une ventilation maximale



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HAUTE VISIBILITE



INFO

Tissu fluorescent : satin 60% coton 40% polyester - Tissu de contraste : croisé 60% coton 40% polyester. Coton majoritaire pour confort et résistance. Pour des professionnels intervenant sur des chantiers extérieurs dans des conditions de visibilité difficiles

+ PRODUIT

Classe 3 si blouson et pantalon associés



molinel

BLOUSON LUK-LIGHT

Col montant, fermeture par glissière, poignets pressionnés réglables, 1 poche poitrine fermée par rabat velcro, 1 poche crayon, 1 poche poitrine fermée par glissière et rabat, 2 poches basses fermées par velcro, 1 poche portefeuille fermée par velcro, coudes préformés, taille semi-élastiquée.

Norme : CE Cat II – EN ISO 20471 – Cl.2

Tailles 2XS à 5XL en coloris jaune/gris, jaune/bleu marine, jaune/blade blue, jaune/vert alpin et orange/marine.

REF. MOI170123510440TXS



molinel

COMBINAISON LUK-LIGHT

Col montant, fermeture double glissière, ceinture dos élastiquée réglable, coudes préformés, poignets pressionnés réglables, poche poitrine fermeture à glissière et rabat, poche portefeuille fermeture à velcro, passe mains (fermeture par pressions), 1 poche téléphone, 1 grande poche arrière, 1 poche cuisse avec rabat velcro, 1 sangle porte outils, 1 poche mètre, empiècement d'aisance à l'entrejambe, genoux préformés.

Norme : CE Cat II – EN ISO 20471 – Cl.3

Tailles S à 5XL, EJ 76 et 82 cm, en coloris jaune/gris, jaune/bleu marine, jaune/blade blue, jaune/vert alpin et orange/marine.

REF. MOI293523510440TSOEJ076

INFO

Existe aussi en version «genouillères», livrée avec les plaques de protection



molinel

PANTALON LUK-LIGHT

Coupe baggy, taille semi élastiquée, ceinture 5 passants, braguette à glissière, 2 poches italiennes, 1 poche téléphone fermée par rabat velcro, 1 poche arrière, 1 grande poche cuisse fermée par rabat velcro, 1 poche mètre, 1 sangle porte outils, empiècement d'aisance à l'entrejambe, genoux préformés. EJ 78 ou 84 cm.

Norme : CE Cat II – EN ISO 20471 – Cl.2

Tailles 36 à 60/62 en coloris jaune/gris, jaune/bleu marine, jaune/blade blue, jaune/vert alpin et orange/marine.

Ref.

Désignation

MOI219423510440T360EJ078

Jaune/gris - EJ 78 cm

MOI247623511580T360EJ078

Orange /marine - EJ 78 cm

molinel

BERMUDA LUK-LIGHT

Coupe baggy, taille semi-élastiquée, ceinture 5 passants, 2 poches italiennes, 1 poche arrière, 1 poche téléphone fermée par rabat velcro, 1 poche cuisse fermée par rabat velcro, 1 poche mètre, 1 boucle porte-outils, empiècement d'aisance à l'entrejambe.

Norme : CE Cat II – EN ISO 20471 – Cl.2

Tailles 38 à 66, EJ 35 cm, en coloris jaune/gris, jaune/bleu marine, jaune/blade blue, jaune/vert alpin et orange/marine.

REF. MOI245923510440T38



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HAUTE VISIBILITE - FLASH

INFO

Blouson et pantalon en satin fluorescent 55% coton 45% polyester
300 g/m² / tissu contrasté : croisé 60% coton 40% polyester 390 g/m².



LAFONT

BLOUSON UNISEXE LUX

Col montant. Fermeture zippée sous-patte avec pressions. 1 poche poitrine à soufflet et rabat fermé par velcro. 1 poche poitrine à rabat fermé par velcro avec surpoche et surpoche stylo. 1 poche Napoléon zippé sous-patte. 2 poches basses fermées par pression. Bas dos dépassant réglable par patte intérieure avec pressions. Manches montées. Soufflets dos. 1 poche intérieure spéciale smartphone avec vitre plastique et rabat ouatiné pour une meilleure protection du téléphone. 1 poche intérieure bureau multi-compartiments. Poignets rapportés avec pression. Surpiqûres contrastées fluo jaune, orange ou rouge. Tissu contrasté type denim noir. Bandes rétro-réfléchissantes baudrier, autour du corps et autour des bras. Triple surpiqûre aux endroits sensibles. Mercerie tout plastique.

Norme : CE Cat.II - EN20471 classe 2.2.

Tailles 0 à 6 en différents coloris.

REF. ADO3FLA00CP01334T0



LAFONT

PANTALON HOMME STAR

Ceinture élastiquées côtés. 6 passants. 2 poches cavalières. 1 poche ticket. 1 poche cuisse à rabat fermé par velcro, avec 2 surpoches. 1 poche porte-mètre avec patte porte-marteau ajustable et surpoche crayon. Rehausse dos type jean. 2 poches arrières dont 1 à rabat. Triangle d'aisance à l'entrejambe pour une meilleure résistance à la traction. Poches mousses genoux conformes à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le haut, en polyamide haute ténacité particulièrement résistant à l'abrasion. Renforts bas arrière du pantalon en polyamide haute ténacité. Surpiqûres contrastées fluo jaune, orange ou rouge. Tissu contrasté type denim noir. Bandes rétro-réfléchissantes autour des jambes. Triple surpiqûre aux endroits sensibles. Mercerie tout plastique.

Norme : CE Cat.II - EN20471 classe 2.2.

Tailles 0 à 6 en différents coloris. EJ : 77 et 82 cm.

REF. ADO1FLH77CP01334T0



LAFONT

TEE-SHIRT SIGNAL

Manches longues. Col rond. Bandes rétro-réfléchissantes segmentées baudrier, autour du corps et autour des bras.

Norme : CE Cat.II EN20471 classe 2 (tailles S et M) et EN20471 classe 3 (tailles L et XXXL).

En coloris jaune hivi et orange hivi.

REF. ADOCHVIML4AS



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS MULTIRISQUES - ANTI FEU



NOUVEAUTÉ



INFO

Une protection inhérente et maximale contre les projections de métaux en fusion

VESTE ET PANTALON WORKFR

100% coton sergé traité ignifugé 340 g. Tenue indissociable. Renfort double tissu sur bras, devant et cuisses.

Veste : col chevalière, fermeture devant par grippers cachés sous patte, manches montées, bas de manche avec renfort intérieur tissu, poignets droits réglables par grippers 2 positions, 1 poche poitrine plaquée par rabat souligné d'un passepoil rétro à grippers cachés, 2 poches basses plaquées par rabat souligné d'un passepoil rétro à grippers cachés, 1 poche intérieure.

Pantalon : ceinture élastiquée côtés fermée par bouton célibataire, braguette fermée par zip, 2 poches italiennes ouverture invisible, poche arrière fermée par rabat grippers cachés, renfort intérieur tissu plaqué sur devant cuisse, EJ 82 cm.

Norme : EN 11611 Classe 1 + A1, EN11612 A1 B1 C1 E1 F1.

Métallurgie, sidérurgie, fonderie, verrerie.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, marine et gris.

Ref.	Désignation
NAEWORKVE80ASBLEU0BUGATTIO	Veste
NAEWORKPN80ASBLEU0BUGATTIO	Pantalon

VESTE ET PANTALON TECH PRO METAL

100% Marlan sergé 365 g/m². Tenue indissociable

Veste : col chevalière, manches montées, bas de manches droits réglable par grippers cachés, devant fermé par 6 grippers cachés sous patte, 1 poche poitrine plaquée fermée par rabat 2 grippers cachés, 1 poche téléphone 2 soufflets latéraux fermée par rabat velcro non feu, 1 poche intérieure plaquée, 2 poches basses plaquées fermées par rabats 2 grippers cachés, marquage pictogrammes manche gauche, fil para aramide.

Pantalon : ceinture 5 passants élastique côté fermée par 1 boutons clou, braguette 3 grippers, pinces dos, 2 poches italiennes doublées du même avec ouverture invisible, 1 poche dos plaquée fermée par rabat 2 grippers cachés, 1 poche plaquée côté droit fermée par rabat 2 grippers cachés, fil para aramide.

Norme : EN 11611 classe 1 – EN 11612 : A1 B1 C2 D3 E3 F1,

Soudure intense, fonderie, métallurgie.

Tailles 0 à 6 en coloris marine.

Ref.	Désignation
NAE060VE69ASMA00	Veste
NAE060PN69ASMA00	Pantalon

Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COMBINAISON WORKFR

100% coton sergé traité ignifugé 340 g, col chevalière, fermeture devant par 8 grippers cachés sous patte, taille dos élastiquée, manches montées, bas de manche droit réglage par grippers 2 positions, renfort intérieur tissu sur chaque bas de manche, 2 poches poitrine plaquées fermées par rabat souligné d'un passepoil rétro et fermé par grippers cachés, 2 poches basses dans les coutures côté fermées par 1 rabat maintenu à chaque extrémité par une piqûre, 1 poche dos droit plaquée fermée par rabat 2 grippers cachés, EJ 82 cm.

Norme : EN 11611 Classe 1 + A1, EN11612 A1 B1 C1 E1 F1.

Métallurgie, sidérurgie, fonderie, verrerie.

Tailles 0 à 6 en coloris bugatti, marine et gris

REF. NAEWORKCB80ASBLEU0BUGATTIO



NOUVEAUTÉ

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS MULTIRISQUES

INFO

Sergé 75% coton 24% polyester 1% antistatique 300 g/m². Pour maintenir la protection anti-acide, un re-traitement à chaque lavage est nécessaire. Veste et pantalon indissociable.

NOUVEAUTÉ



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

VESTE TECHPROTECT

Col montant, manches montées, bas de manches droits, soufflet bas de manche, réglable par pressions plastique 2 positions, devant fermé par 7 pressions plastique cachées, 1 passant pour détecteur sur poitrine droite, 1 poche poitrine intérieure fermée par 1 velcro, 2 poches basses plaquées fermées par 2 pressions plastique cachées, ceinture taille coté élastiquée, fil para-aramide.

Norme : EN 11611, EN 11612 A1 B1 C1 DX E1 F1, EN1149-5, EN 13034 type 6, IEC 61482-2 classe 1.

Zone ATEX, industries chimiques et pétrochimiques, transports pétroliers, industries électriques.

Tailles 0 à 6

REF. NAETECHVE88ASBLEUONAVYO

NOUVEAUTÉ



Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

PANTALON TECHPROTECT

Ceinture 5 passants fermée par 1 pression plastique, braguette zip, rehausse devant et dos, 2 poches italiennes avec ouverture invisible, 1 poche cuisse plaquée à rabat pressions plastique cachées, 1 poche mètre à rabat pression plastique cachée, 1 poche dos à rabat pressions plastique cachées, poches genouillères intérieures (livré sans mousse), EJ 82 cm.

Norme : EN 11611, EN 11612 A1 B1 C1 DX E1 F1, EN1149-5, EN 13034 type 6, IEC 61482-2 classe 1.

Zone ATEX, industries chimiques et pétrochimiques, transports pétroliers, industries électriques.

Tailles 0 à 6

REF. NAETECHPN88ASBLEUONAVYO

Muzelle Dulac Hasson
le vêtement professionnel

COMBINAISON TECHPROTECT

Col montant, manches montées, bas de manches droits, soufflet bas de manche, réglable par pressions plastique 2 positions, fermeture devant par 8 pressions plastique cachées, taille dos élastiquée, 1 passant pour détecteur sur poitrine droite, 1 poche poitrine intérieure fermée par 1 velcro, 1 poche poitrine fermée par rabat à pressions plastique cachées, 2 poches basses dans coutures de côtés sous rabats, 1 poche cuisse, 1 poche mètre et 1 poche dos toutes 3 fermées par rabat à pressions , plastique cachées, poches genouillères intérieures, fil par-aramide, EJ 82 cm.

Norme : EN 11611, EN 11612 A1 B1 C1 DX E1 F1, EN1149-5, EN 13034 type 6, IEC 61482-2 classe 1.

Zone ATEX, industries chimiques et pétrochimiques, transports pétroliers, industries électriques.

Tailles 0 à 6

REF. NAETECHCB88ASBLEUONAVYO

NOUVEAUTÉ



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS MULTIRISQUES



INFO

Tissu PROTECT 2.0 : Alexandra 300 / Santanderina / ES 65% Lenzing FR / 22% aramide / 12% PA / 1% antistatique.



NOUVEAUTÉ

LAFONT

VESTE PROTECT 2.0

Col montant. Colerette de marquage. Fermeture à glissière devant tout plastique. 2 passants poitrine pour les dosimètres. Soufflet d'aisance dos avec piqûres d'évacuation. 2 poches poitrine à rabat fermées par velcro (nouveau concept de rabat sécuritaire sur les produits multirisques qui permet de contenir tout risque de pénétration des poussières métalliques, étincelles, liquides et qui offre donc une protection maximale aux professionnels en environnements à risques). 2 poches basses à rabat fermées par velcro ignifugé. Poche portable intérieure. Poche intérieure bureau multi-compartiments. Préformage manches. Bas de manche demi-élastiqués. Pattes de réglage intérieure au niveau de la ceinture fermées avec velcros ignifugés. Ecusson brodé sur la manche gauche. Broderies picto normes en fil NOMEX en bas de manche.

Norme : EN 11611 classe 1 / EN 11612 A1 A2 B1 C1 D1 E2 F1 / EN 61482-1-2 / EN 1149-5 / EN 13034 type 6 / EN 15797 / EN 30023.

Tailles 0 à 6 en coloris gris charcoal, bleu indigo.

REF. AD02PRO00VAGRCHATO



NOUVEAUTÉ

LAFONT

PANTALON PROTECT 2.0

Patronage ergonomique : genoux préformés, rehausse dos, panneau d'aisance à l'entrejambe. Ceinture élastiquée côtés. Braguette zippée. 2 poches italiennes. 2 poches cuisses incrustées à rabat et fermées par velcros ignifugés. 1 poche revolver à rabat surpiqué. Poches mousses genoux adaptées à la norme EN 14404 avec 2 niveaux de réglage en hauteur et fermées par velcro ignifugés.

Norme : EN 11611 classe 1 / EN 11612 A1 A2 B1 C1 D1 E2 F1 / EN 61482-1-2 / EN 1149-5 / EN 13034 type 6 / EN 15797 / EN 30023 et EN 14404.

Tailles 36 à 60 en coloris gris charcoal, bleu indigo.

REF. AD01PR082VAGRCHA36



NOUVEAUTÉ

LAFONT

COMBINAISON PROTECT 2.0

Col montant. Colerette de marquage. Fermeture à glissière cachée sous patte. 2 passants poitrine pour les dosimètres. Manches montées. 2 poches poitrine. 2 poches basses à rabat fermées par velcro. 2 poches cuisses incrustées à rabat et fermées par velcro. 1 poche revolver à rabat. Préformage des manches. Panneau d'aisance à l'entrejambe. Poches mousses genoux adaptées à la norme EN 14404 avec 2 niveaux de réglage en hauteur et fermées par velcro ignifugé. Ecusson brodé sur la manche gauche. Broderies picto normes en fil NOMEX en bas de manche.

Norme : EN 11611 classe 1 / EN 11612 A1 A2 B1 C1 D1 E2 F1 / EN 61482-1-2 / EN 1149-5 / EN 13034 type 6 / EN 15797 / EN 30023 / EN 14404.

Tailles 0 à 6 en coloris gris charcoal, bleu indigo.

REF. AD05PR082VAGRCHATO



SIOEN

T-SHIRT BELTANE ET CALEÇON BORGER

Cet ensemble ignifugé et antistatique, léger et confortable sur la peau, offre une protection élevée contre la chaleur et les flammes (conformément à la norme EN ISO 11612). Il est parfaitement ajusté et est doté d'excellentes propriétés d'évacuation de l'humidité. Jersey : 60% Protex + 39% Viloft + 1% AST ± 180 g/m². Coloris : bleu marine.

Norme : EN ISO 11612 : 2008 / A1 B1 C1 F1. EN ISO 14116 : 2008 / Index 3/5H/40|EN 1149-5 : 2008

Tailles S à 3XL

REF. SI02690A2MPCB90S

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS MULTIRISQUES - ANTI-ACIDE

INFO

Tissu : 99% PES 1% antistatique 290 g/m²

NOUVEAUTÉ



LAFONT

VESTE TURENNE

Collerette de marquage. Fermeture devant zippée avec sous-patte fermée par velcro cachés et ignifugés. 2 passants poitrine pour les dosimètres. Bas dos dépassant. Patte de réglage intérieure à la ceinture avec velcro ignifugés et cachés. 1 poche poitrine fermée par velcro ignifugé (nouveau concept de rabat sécuritaire sur les produits multirisques qui permet de contenir tout risque de pénétration des poussières métalliques, étincelles, liquides et qui offre donc une protection maximale aux professionnels en environnements à risques). 2 poches basses à rabat fermées par velcros ignifugés et cachés. Poche portable intérieure côté droit fermée par velcro. Poche plaquée intérieure gauche. Ecusson brodé sur la manche gauche. Bas de manche élastiqués. Broderies picto normes en fil NOMEX en bas de manche.

Norme : EN 13034 type 6/ EN 1149-5 et EN 15797 et EN 30023.

Tailles 0 à 6

REF. AD02ACD00PESGRESC0

NOUVEAUTÉ



LAFONT

PANTALON CIMON

Collerette de marquage. Ceinture élastiquée côtés. Braguette zippée plastique. rehausse dos. 2 poches italiennes. 2 poches cuisses à rabat fermées par velcros ignifugés dont une avec surpoche portable. 1 poche revolver à rabat fermé par velcro ignifugé. Triangle d'aisance à l'entrejambe. Poches mousses genoux double niveau fermées par velcro ignifugé et adaptées à la norme EN 14404.

Norme : EN 13034 type 6/ EN 1149-5 / EN 15797 / EN 14404/ EN 30023.

Tailles 36 à 60.

REF. AD01ACD82PESGRESC36

NOUVEAUTÉ



LAFONT

BLOUSE NEARQUE

Col transformable. Collerette de marquage. Fermeture devant par grippers cachés. Manches montées. Bord-cote bas de manches. Poche poitrine gauche plaquée à rabat fermée par grippers cachés. 1 poche intérieure droite fermée par 1 gripper. 2 poches basses. Ecusson brodé manche gauche.

Norme : EN 61340-5-1/ EN 1149-5 / EN 15797 / EN 30023.

Tailles 0 à 6

REF. AD07ACD00PESGRESC0

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS MULTIRISQUES - PROTECT HI-VI



INFO

Tissu : 64% coton 35% polyester 1% antistatique, 350 g/m². Différents coloris disponibles.



BLOUSON OCEAN

Col montant. Colerette de marquage. Fermeture centrale à pressions plastiques sous-patte. 2 passants pour les dosimètres. 1 poche poitrine fermée par zip plastique caché. 2 poches basses fermées par zips plastiques cachés. Poignets réglables par pressions plastiques. Ceinture ajustable par des pattes de serrage réglables à l'intérieur. Bandes rétro-réfléchissantes baudrier, autour du corps et autour des manches. Mercerie tout plastique.

Norme : EN11611 A1 classe 1, EN 11612 A1, B1, C1, E3, F1, EN-1149-5, EN13034 A1 Type 6, EN 61482-2 classe 1.

Tailles 0 à 6

REF. AD02PRHV00CP00795TO



NOUVEAUTÉ

LAFONT

COMBINAISON RHEA

Col montant. Colerette de marquage. Fermeture centrale à pressions plastiques sous-patte. 2 passants pour les dosimètres. 1 poche poitrine fermée par zip plastique caché. 2 poches basses fermées par zips plastiques cachés. Poignets réglables par pressions plastiques. Ceinture ajustable par des pattes de serrage réglables à l'intérieur. Bandes rétro-réfléchissantes non-feu baudrier, autour du corps et autour des bras. Braguette fermée par pressions plastiques noires cachées. Ceinture droite fermée par bouton caché. 2 poches italiennes zippées. 1 poche revolver. 1 poche cuisse à soufflet. 1 poche mètre à rabat. Poches mousses genoux, conformes à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le bas. Bandes rétro-réfléchissantes non-feu autour des jambes. Mercerie tout plastique.

Norme : EN11611 A1 classe 1, EN 11612 A1, B1, C1, E3, F1, EN-1149-5, EN13034 A1 Type 6, EN 61482-2 classe 1.

Tailles 0 à 6

REF. AD05PRHV82CP00795TO

NOUVEAUTÉ



LAFONT

PANTALON MARS

Braguette fermée par pressions plastiques noires cachées. Ceinture droite fermée par bouton caché. 2 poches italiennes. 1 poche revolver. 1 poche cuisse à soufflet. 1 poche mètre à rabat. Poches mousses genoux, conformes à la norme EN 14404 : 2 niveaux de réglage en hauteur, avec ouverture facile par le bas. Bandes rétro-réfléchissantes non-feu autour des jambes. Mercerie tout plastique.

Norme : EN11611 A1 classe 1, EN 11612 A1, B1, C1, E3, F1, EN-1149-5, EN13034 A1 Type 6, EN 61482-2 classe 1.

Tailles 38 à 60. EJ : 77 et 82 cm.

REF. AD01PRHV77CP0079538

NOUVEAUTÉ



VESTE OCEAN

Col montant. Colerette de marquage. Fermeture centrale à pressions plastiques sous-patte. 2 passants pour les dosimètres. 1 poche poitrine fermée par zip plastique caché. 2 poches basses fermées par zips plastiques cachés. Poignets réglables par pressions plastiques. Ceinture ajustable par des pattes de serrage réglables à l'intérieur. Bandes rétro-réfléchissantes baudrier, autour du corps et autour des manches. Mercerie tout plastique.

Norme : EN11611 A1 classe 1, EN 11612 A1, B1, C1, E3, F1, EN-1149-5, EN13034 A1 Type 6, EN 61482-2 classe 1.

Tailles 0 à 6

REF. AD02PRHV00CP00925TO

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION SPECIFIQUES - MULTIRISQUES



SIOEN

PARKA BALTERO

Parka étanche, ignifugé et antistatique. Tissu déperlant, 100% polyester avec enduction en 100% PU FR + AST, ± 250 g/m². Enduction absorbant l'humidité liée à la transpiration à l'intérieur du vêtement. Haute résistance à la déchirure. Col droit. Capuche enroulée dans le col. Fermeture à glissière sous rabat avec bande auto-agrippante. 2 poches plaquées avec rabat. 1 poche Napoléon. Rétrécissement des manches par boutons-pression. Cordon de serrage à l'ourlet. Coutures étanchées. Bandes rétro-réfléchissantes ignifugées (25 mm). Longueur dorsale 85 cm (L). Doublure fixe en coton ignifugé. 1 poche intérieure. Coloris : Bleu Marine.

Norme : EN 531 : 1995 / A B2 C1. EN ISO 14116 : 2008. EN 1149-5 : 2008. EN 13034 : 2005 Type PB (6) | EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-3

Tailles S à 3XL

REF. S109461N2EF5B75S



SIOEN

COMBINAISON ZURICH

Recouverte d'un mélange optimal en PVC et PU. Offrant une protection irréprochable contre les produits chimiques, les huiles et les graisses, elle est également ignifuge et antistatique. Souple et confortable. Tricot en 100% polyester avec enduction PVC/PU, ± 390 g/m². Capuche fixe. Fermeture à glissière sous double rabat avec bande auto-agrippante. Manches raglan. Rétrécissement des manches et des jambes par bande auto-agrippante. Renfort de genou. Manches, chevilles et taille élastiquées. Coloris : Vert jade.

Norme : EN ISO 14116 : 2008 / Index 1/5H/40. EN 1149-5 : 2008. EN 14605 : 2005 + A1 : 2009 Type 3. EN 14605 : 2005 + A1 : 2009 Type 4. EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-1

Tailles S à 3XL

REF. S106203A2B07J40S



SIOEN

GILET HELLISAN

Gilet haute visibilité ignifugé et antistatique. Tissu en 100% polyester avec enduction en 100% PU FR, ± 250 g/m². Col en V. Fermeture par bande auto-agrippante. Sans manches. Coutures piquées. Bandes rétro-réfléchissantes ignifugées (50 mm). Longueur dorsale 70 cm (S-3XL).

Norme : EN ISO 14116 : 2008 / Index 1/5H/40. EN 1149-5 : 2008. EN ISO 20471 : 2013 / Cl. 2 | GO/RT 3279 seulement pour orange fluo.

Tailles S à 3XL en coloris orange fluo, jaune fluo, rouge fluo

REF. S10307AA2PX8FC1S

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER



ENSEMBLE SOUS-VÊTEMENTS

60% polyamide 35% Coolmax® 5% élasthane. Coupe ergonomique : un tee-shirt manches longues raglan et un caleçon long. Cet ensemble n'est pas un E.P.I.

BTP Construction - Industrie lourde - Industrie légère - Services - Logistique

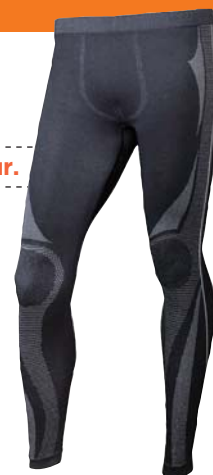
Tailles S à 2XL

REF. DESKOLDYNOPT



+ PRODUIT

Thermorégulateur.



BLOUSON MATELASSÉ

Blouson matelassé polyamide enduit PU, capuches et manches amovibles (coordonné gamme D-MACH). Fermeture par zip anti-froid sous rabat pressions. Poignets et bas bord-côte. 5 poches. Capuche ouatinée. Porte-badge fixe inclus. Ouverture intérieure pour faciliter le marquage.

Second oeuvre artisan - Industrie légère - Services - Logistique

Tailles S à 3XL en coloris bleu marine, gris, noir.

REF. DESRANDEGRPT



PARKA 2 EN 1

Coutures étanchées. Capuche amovible. Fermeture par zip anti-froid sous rabat agrippant. Bas ajustable par cordon élastique. Porte-badge fixe inclus. Bandes réfléchissantes décoratives (devant et dos). Poignets intérieurs bord-côte. 5 poches. Doublure amovible : 1 poche. Tissu polyester pongé enduit PVC. Doublure fixe en taffetas polyester. Doublure amovible en taffetas polyester ouatinée 3M Thinsulate™.

Norme : EN14058:2004 3 3 1 0,301m².K/W.X X

BTP Construction - Second oeuvre Artisan - Industrie légère - Services - Logistique

Tailles S à 3XL en coloris bleu marine/bleu roi, noir/gris, noir/rouge.

REF. DESALAS2BRPT



PARKA IMPER-RESPIRANT

Tissu 94% polyester 6% élasthane, 2 couches laminées. Empiècements : tissu polyester Oxford enduit polyuréthane. Doublure taffetas polyester matelassée. Coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid sous rabat agrippant. Capuche amovible ouatinée. Bas ajustable par cordon élastique. 5 poches. Poche porte-documents. Renforts épaules et coudes.

Second oeuvre artisan - Industrie légère - Services - Logistique

Tailles S à 3XL en coloris rouge ou noir.

REF. DESMILTROPT



COIFFE POUR CASQUE DE CHANTIER

Protège du froid. Intérieur polyester polaire. Ajustement sur le casque avec cordon de serrage et stoppeur. Protège-oreilles polaire et ajustement sous le menton avec bande auto-agrippante. Très confortable. Coloris noir.

Pour la plupart des casques chantier, lors d'intervention en période froide, humide ou hivernale.

REF. SINBREVA

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER



BLOUSON MATELASSÉ IMPERMÉABLE

100% nylon Oxford PU coating, imperméabilité 3000 mm, respirabilité 3000 MVP, matelassage 100% polyester, col droit matelassé, capuche amovible, manches doublées matelassées terminées par poignet lycra, passe pouce, jupe coupe vent amovible.

Milieux frais, travaux de plein air

Tailles S à 3XL

REF. EU05NORSS



PARKA FEMME DOUBLEE POLAIRE

Taslan nylon enduit PU respirant. Imperméabilité 2000 mm, respirabilité 3000 MVP, doublure 100% polyester polaire 280 g/m² sur corps et 100% polyester taffetas 210T sur manches et bas corps. Isolation 100% polyester 80 g/m². Coloris : noir.

Milieux froids, travaux de plein air

Tailles S à XL

REF. EU05LADYBS



GILET BLEU MARINE

35% coton, 65% polyester, matière intérieure 100% polyamide, isolation 100% polyester 180 g/m² légère, fermeture à glissière en plastique avec curseur en métal, col officier, emmanchures piquées, serrage bas élastique, nombreuses poches.

Milieux frais, travaux de magasinage

Tailles M à 3XL

REF. EU05GCHBM



GILET MATELASSÉ MULTIPOCHES

35% coton 65% polyester, intérieur 100% polyamide, isolation 100% polyester 245 g/m², fermeture à glissière en plastique avec curseur en métal jusqu'au cou avec rabat à pressions, col officier avec rabat de fermeture à 2 pressions, protège-reins.

Milieux froids, travaux de plein air

Tailles S à 3XL (marine et noir), tailles M à L (vert)

REF. EU05POLBS



PULL POLAIRE BASIC

Matière extérieure polaire 100% polyester 340 g/m², fermeture par boutons pressions, 2 poches (poches sur le côté), col droit montant, manches terminées par poignets droits ourlés élastiques, bas droit avec légère ouverture latérale.

Milieux froids, travaux de plein air

Tailles S à 2XL en coloris marine, noir et gris.

REF. EU05PPOBS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER



GILET YANG REFLEX

Matière extérieure Softshell 94% polyester 6% Spandex, déperlant et respirant collé sur 100% polyester micro polaire 310 g/m². Doublure tricot 100% polyester devant pour cacher les poches. Coloris noir.

Temps de vent, temps frais

Tailles S à 2XL

REF. EU05YAGBS



VESTE RESPIRANT YANG

Matière extérieure Softshell 94% polyester 6% spandex, déperlant et respirant collé sur 100% polyester micro polaire 310 g/m². Doublure tricot 100% polyester devant pour cacher les poches, fermeture à glissière jusqu'en haut du col, glissières lisses.

Temps de vent, temps de pluie

Tailles S à 3XL en coloris rouge et noir

REF. EU05YANBS



VESTE RESPIRANT YANG 2 EN 1

Matière extérieure Softshell 94% polyester 6% spandex, déperlant et respirant collé sur 100% polyester micro polaire 310 g/m². Doublure tricot 100% polyester, rabat cache col intérieur, capuche, manches amovibles.

Temps de vent, temps de pluie

Tailles S à 3XL

REF. EU05YANGS



VESTE A CAPUCHE YIN

Matière extérieure Softshell 94% polyester 6% spandex, déperlant et respirant collé sur 100% polyester micro polaire 310g/m². Doublure tricot 100% polyester, fermeture à glissière en plastique plastifiée avec curseur métal jusqu'en haut du col, protège reins.

Temps de vent, temps de pluie

Tailles XS à XL en coloris noir ou rouge

REF. EU05YINBXS



PARKA RIPSTOP

Matière extérieure : 100% polyester Ripstop pongée enduit PVC, imperméable, coutures étanchées, liseré rétro-réfléchissant démarquant pièce par pièce haut jusqu'au poignet. Matière intérieure : haut polaire noire 100% polyester, bas 100% polyamide matelassé. Fermeture à glissière simple avec rabat auto-agrippant. Capuche dans le col, doublée, serrage avec cordon réglable par bloque cordon. Manches doublées matelassées terminées par poignets élastiques, réglables par bandes agrippantes. Bas élastique de serrage avec bloque-cordons centraux intérieurs.

Norme : EN14058:2004 13XN/AX - EN 343:2003+ A1:2007.

Milieux froids, milieux humides, travaux en plein-air, temps de pluie

Taille S (bleu marine/noir uniquement) à 3XL en coloris bleu marine/noir et gris/noir.

REF. EU05RIPBS



GILET RIPSTOP

Matière extérieure : 100 % polyester pongé Ripstop enduction PVC imperméable. Liseré rétro-réfléchissant. Matière intérieure : haut 100% polyester 280 g/m², bas 100% polyester matelassé 120 g/m². Fermeture à glissière simple jusqu'en haut du col. Col droit. Emmanchure avec élastique et rabat. Protège-reins.

Milieux froids, travaux en plein-air, milieux humides, temps de pluie

Tailles S à 3XL en coloris bleu marine/noir et gris/noir

REF. EU05GRIPS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER



PARKA 4 EN 1 BODYGUARD

Matière extérieure 100% polyester pongée enduction PVC, imperméable, coutures étanchées, doublé tissu taffetas et filet. Veste intérieure polaire amovible avec manches amovibles 280 g/m², avec bandes réfléchissantes.

Milieux frais, travaux en plein-air, milieux humides, temps de pluie

Tailles S à 3XL

REF. EU05B0DNS



VESTE POLAIRE HAUTE VISIBILITÉ

Matière extérieure en polaire fluorescent 100% polyester 330 g/m², traitement anti-pilling. 2 Bandes baudriers rétro-réfléchissantes (2 ceintures, 2 brassards par manche, 2 bretelles dos et devant). Fermeture simple glissière en plastique avec curseur métal jusqu'en haut du col. Col droit. Manches amovibles terminées par poignets réglables par élastiques de serrage. Serrage bas : élastique de serrage réglable par bloque-cordons intérieurs latéraux. 2 poches basses fermeture à glissière verticale, 1 poche haute verticale fermeture à glissière.

Norme : EN 20471:2013 surface matière 3/3 - sans manche 2/3.

Milieux sombres, travaux extérieurs, travaux de nuit, milieux frais

Tailles M à 2XL en coloris jaune/marine, orange/marine et jaune/vert.

REF. EU07PSTYM



VESTE POLAIRE ANGARA

Matière extérieure double surface micropolaire 450 g/m², 100% polyester, anti-pilling. Fermeture simple glissière en plastique avec curseur métal jusqu'en haut du col, col droit.

Norme : EN14058:2004 Classe 21XXX.

Milieux froids, travaux en plein-air

Tailles XS à 2XL en coloris noir, rouge ou vert forêt

REF. EU05VANNXS



VESTE RESPIRANTE LOO

Matière extérieure 95% polyester 5% élasthanne - Wool brushed fabric - Membrane respirante collée sur micropolaire. Imperméabilité 10000 mm. Respirabilité 3000 MVP. Fermeture à glissière simple avec curseur métal. Manches terminées par poignets élastiques. Capuche intégrée au col avec serrage élastique. Coloris noir.

Norme : EN14058:2004 13XN/AX

Temps de vent, mi-saison

Tailles S à 2XL

REF. EU05L00BS



VESTE RESPIRANTE CASUAL YANG

Matière extérieure 300D polyester Oxford ripstop, déperlant et respirant, sur membrane TPU, collé sur 100% polyester micro polaire. Doublure en tricot 100% polyester devant pour cacher les poches. Imperméabilité 8000 mm. Respirabilité 3000 MVP. Fermeture à glissière étanchée jusqu'en haut du col. Coloris noir.

Temps de vent, temps de pluie

Tailles S à 2XL

REF. EU05YACBS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER



+ PRODUIT

Peut se porter avec plusieurs doublures de couleurs assorties



SIOEN

PARKA ÉTANCHE TORNHILL

Tissu en 100% polyester (toucher coton) avec membrane en 100% PU, ± 205 g/m². Les matériaux high-tech utilisés, comme le tissu laminé, offrent des performances hors pair en termes de respirabilité et d'étanchéité, sans compromis pour le confort de ce modèle, pourtant d'usage intensif. Extérieur : col droit et capuche détachable avec mentonnière et visière. Fermeture à glissière sous double rabat à boutons-pression. 2 poches poitrine enfilées avec fermeture à glissière. 2 poches enfilées avec fermeture à glissière. 1 poche sur la manche. 1 poche Napoléon. Manches préformées. Poignet élastiqué avec rétrécissement par bande auto-agrippante. Ventilation sous-bras. Cordon de serrage à la taille et à l'ourlet. Coutures étanchées. Les curseurs de la glissière sont extra long pour améliorer le confort de l'ouverture. Longueur dorsale 85 cm (L). Intérieur : doublure fixe, maille dans le corps et polyamide dans les manches. 1 poche intérieure. Poche à l'intérieur pour capuche.

Norme : EN343:2003+A1:2007. Cl. 3.3.

Tailles XS à 4XL en coloris marine/noir, rouge/noir, gris/noir, kaki/noir.

REF. SI0608ZN2LH2201XS

SIOEN

VESTE MATELASSÉ GERMO



Modèle tout en élégance doublé à l'intérieur d'un tissu polaire léger qui vous garde au chaud et bien confortable par temps frais. 100% polyamide matelassé + 100% polaire en polyester à l'intérieur, ± 340 g/m². Extérieur : col droit et fermeture à glissière avec protection menton. 1 poche poitrine enfilée avec fermeture à glissière. 2 poches enfilées avec fermeture à glissière. Biais élastiqué en bas des manches. Coutures piquées. Les curseurs de la glissière sont extra long pour améliorer le confort de l'ouverture. Longueur dorsale 75 cm (L). Intérieur : doublure fixe, polaire dans le corps + manches matelassées. 1 poche intérieure.

Norme : EN 14058 : 2004 / Cl. 3 x x x x

Tailles S à 3XL en coloris marine/noir, rouge/noir, gris/noir

REF. SI0625ZA2625201S

+ PRODUIT

Peut se zipper aux vestes Tornhill

SIOEN

VESTE SOFTSHELL PULCO



Modèle composé de matériaux haut de gamme et faciles d'entretien. Léger et souple, il vous protégera du froid et du vent. Plusieurs poches fonctionnelles. Les fermetures éclair sont de qualité YKK. Softshell 2 couches : 100% polyester stretch + polaire 100% polyester à l'intérieur ; ± 250 g/m². Extérieur : col droit et fermeture à glissière avec protection menton. 1 poche poitrine enfilée avec fermeture à glissière. 2 poches enfilées avec fermeture à glissière. Manches montées. Rétrécissement des manches par bande auto-agrippante. Coutures piquées. Les curseurs de la glissière sont extra long pour améliorer le confort de l'ouverture. Longueur dorsale 75 cm (L). Intérieur : 1 poche.

Norme : EN 14058 : 2004 / Cl. 1 x x x x

Tailles XS à 4XL en coloris bleu marine, gris, noir, rouge.

REF. SI0622ZA2TU2B68XS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER - PLUIE



ENSEMBLE 400

Ensemble de pluie veste et pantalon. Support 100% polyester enduit PVC coté intérieur de 190 gr/m². Coutures cousues, étanchées et banderolées. Veste à capuche fixe avec cordon de serrage. Fermeture par zip anti-froid. Rabat coupe-vent intérieur. Manches raglan à poignets réglables par pressions. Oeilllets d'aération aux emmanchures. Bas volet dorsal avec ventilation. 2 poches avec rabats. Pantalon à serrage élastique à la taille. Bas des jambes réglable par pressions. 2 passe-main.

Norme : EN343:2003 A1:2007 3 1*

Agriculture Jardin - Second œuvre artisan - Services -Logistique
Tailles M à 2XL en coloris bleu marine, bleu roi, jaune ou vert.

REF. DESEN400MATM



ENSEMBLE 850

Ensemble de pluie veste et pantalon. Support 100% polyester avec enduction semi PU extérieure, 270 g/m². Coutures soudées. Veste : fermeture par zip anti-froid. Capuche fixe. Aération sous bras par oeillet. Poignets intérieurs élastiqués. Bas ajustable par cordon élastique. 2 poches. Volet dorsal de ventilation. Pantalon : taille élastiquée. Braguette fermée par pression. Bas ajustables par pression. 2 passe-mains.

Norme : EN343:2003 3 1*

Industrie légère - Second œuvre artisan - Services - Logistique
Tailles S à 3XL en coloris bleu marine, jaune ou vert.

REF. DESEN850BMPT

SIOEN

COMBINAISON CHARENTE

100% étanche. Protection contre le vent. Souple, élastique, confortable, léger et silencieux. Plus longue durabilité. Tricot en 100% polyamide avec enduction PU ± 180 g/m². Extérieur : col droit et capuche enroulée dans le col. 2 longues fermetures à glissière sous rabat à bande auto-agrippante. Manches kimono. Manchettes élastiquées + rétrécissement en bas des jambes par boutons-pression. Taille élastiquée dans le dos. Coutures soudées par haute fréquence. Intérieur : 1 poche.

Norme : EN 343:2003 + A1:2007 / Cl. 3-1

Tailles S à 3XL en coloris vert kaki, bleu marine

REF. SIO4910A9FC1A41S



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER - PLUIE



SIOEN

VESTE JAKARTA ET PANTALON BANGKOK

Ce duo protège contre la pluie, le vent et la poussière sans vous entraver. Enduction PU de base : le Flexothane Essential - 100% tricot en polyester avec enduction PU ± 170 g/m². Souple et élastique.

Norme : EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-1

Tailles S à 3XL en coloris vert kaki, bleu marine, jaune.

Ref.	Modèle
SIO6360A2FEOA41S	Pantalon BANGKOK
SIO4145A2FEOA41S	Veste JAKARTA



SIOEN

VESTE DORTMUND ET PANTALON ROTTERDAM

Protection contre la pluie et le vent, ces modèles sont faits en Flexothane Classic : tricot en 100% polyamide avec enduction PU ± 180 g/m². Simples d'entretien, extensibles et légers.

Norme : EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-1

Tailles XS à 4XL en coloris vert kaki, bleu marine, orange, bleu royal, noir, jaune.

Ref.	Modèle
SIO4820A2FC1A41XS	Pantalon ROTTERDAM
SIO4500A2FC1A41XS	Veste DORTMUND

SIOEN

COMBINAISON LILLEHAMMER

100% étanche. Protection contre le vent. Souple, élastique, confortable, léger et silencieux. Plus longue durabilité. Tricot en 100% polyamide avec enduction PU ± 180 g/m². Extérieur : col droit et capuche enroulée dans le col. Fermeture à glissière sous double rabat avec bande auto-agrippante. 2 poches poitrine plaquées. 2 poches cuisse plaquées avec rabat avec bande auto-agrippante et avec soufflet. Manches kimono. Fermeture à glissière sous rabat avec bande auto-agrippante en bas des jambes. Taille élastiquée. Coutures soudées par haute fréquence. Intérieur : doublure matelassée fixe. Coupe-vent en tricot à l'intérieur des manches. Coloris : marine/bleu royal.

Norme : EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-1

Tailles S à 3XL

REF. SIO4990A2F01003S



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER - PLUIE - HAUTE VISIBILITE



HI-WAY RAINSUIT HI-VIZ

Matière extérieure fluorescente 150 D polyester Oxford fluorescent respirant. Couleur sombre 150 D polyester Oxford respirant. Imperméabilité 2000 mm, respirabilité 2000 MVP, pochette de rangement 30 x 26 cm.

Norme : CE EN340 - EN 20471:2013 Classe 3 - EN 343:2003 + A1:2007 Cl. 1.2.

Travaux de nuit, travaux extérieurs, milieux sombres, milieux humides

Tailles S à XXL en coloris orange/marine et jaune/marine.

REF. EU07HWROM



PANTALON PU HI-VIZ

Pantalon de pluie bicolore 100% polyuréthane/nylon (170 g/m²) fluorescent, couleur sombre 100% polyuréthane/nylon (170 g/m²), coutures étanchées thermo-soudées, aucune poche, double bandes rétro-réfléchissantes Scotchlite 3M thermocollées (2 ceintures aux mollets), taille élastiquée avec corde de serrage, bas du pantalon en couleur sombre avec doubles bandes rétro-réfléchissantes 3M terminé pressions. Coloris : jaune/marine.

Norme : EN 20471:2003 Classe 2 - EN 343:2003 + A1:2007 Cl. 3.1.

Travaux de nuit, milieux sombres, milieux humides, travaux publics

Tailles M à XXL

REF. EU070320



SIOEN

VESTE MONORAY ET PANTALON BITORAY

Vêtements de protection contre la pluie ultra-performant sur le long terme. Tissu en 100% polyester (armure toile) avec enduction 100% PU ± 155 g/m².

Norme : EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-3 - EN ISO 20471 : 2013 / Cl.3 (veste) Cl.1 (Pant.). GO/RT 3279 seulement orange fluo.

Tailles S à 3XL en coloris orange fluo, rouge fluo, jaune fluo.

Ref.

Modèle

SIO198AA2X98FC1S

Veste MONORAY

SIO199AA2X98FC1S

Pantalon BITORAY



GILET POLYESTER

Polyester Oxford enduit PU imperméable fluorescent (70% polyester, 30% polyuréthane). Doublure polaire noire 100% polyester 280 g/m². Bandes rétro-réfléchissantes Scotchlite 3M (2 ceintures, 2 bretelles dos et devant). Col droit polaire noir.

Norme : EN 20471:2013 Cl. 2

Travaux en extérieur, milieux froids, milieux sombres, travaux de nuit

Tailles M à 3XL

Ref.

Désignation

EU070500

Jaune

EU070510

Orange

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER - HAUTE VISIBILITE



PARKA BREATHANE

300D Polyester Oxford, PU fluorescent respirant. Imperméabilité 5000 mm, respirabilité 5000 MVP. Coutures étanchées thermo-soudées, doublure corps polaire noir 100% polyester. Bandes baudriers rétro réfléchissantes 3M Scotchlite cousues. Coloris : jaune/marine.

Norme : EN 471 cl. 3.2 - EN 343 cl. 3.2

Milieux sombres, travaux de nuit, travaux extérieurs, milieux humides, temps de pluie

Tailles XS à L (femme) et S à XXL (homme)

Ref.	Modèle
EU07AILYXS	Femme
EU07AIPYS	Homme



PARKA POLYESTER 4 EN 1

Extérieur polyester Oxford enduit PU imperméable fluorescent, couleur sombre en polyester Oxford enduit PVC imperméable, coutures étanches, doublure 190 T taffetas, bandes rétro-réfléchissantes Scotchlite 3M, capuche intégrée dans le col droit, fermeture à glissière double sens avec rabat pressions, manches kimono avec poignets coupe-vent intérieur tricot, nombreuses poches.

Norme : EN 20471:2013 Classe 3 - EN 14058: 2004 Cl. 1.3. EN 343:2003 + A1:2007 Cl. 1.1.

Milieux froids et intersaison, milieux sombres, milieux humides, travaux en plein-air, travaux de nuit, temps de pluie

Taille S à 4XL en coloris jaune/marine et orange/marine

REF. EU070549



PARKA MATELASSÉE ROADWAY

Polyester non respirant, extérieur 300D polyester Oxford enduit PU imperméable fluorescent, couleur marine 300D polyester Oxford enduit PU imperméable, doublure matelassée 100% polyester 140 g/m², coutures étanchées thermo-soudées, bandes rétro-réfléchissantes cousues (2 ceintures, 2 brassards par manches, 2 bretelles dos et devant), col marine droit, capuche intégrée dans le col droit de la parka avec fermeture cordons, fermeture parka à glissière avec rabat pressions, manches serrage poignet par bandes agrippantes, ouverture bas du dos pour le marquage, nombreuses poches extérieur bas plaqué à rabat fermeture par bandes agrippantes, serrage taille par blocs cordons.

Norme : EN 20471:2013 Cl. 3 - EN 342: 2004 Cl. 2

Tailles M à XXL.

En jaune/marine ou orange/marine

REF. EU07ROAYM



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION HIVER - HAUTE VISIBILITE



SIOEN

VESTE FULLER AVEC CAPUCHE DÉTACHABLE

Grâce à son tissu laminé 3 épaisseurs, ce softshell est parfaitement respirant, étanche et résistant au vent. Il est pourvu de nombreuses fonctionnalités astucieuses. Avec sa capuche amovible, il offre une protection maximale. Softshell laminé 3 couches : 100% polyester stretch + film PU respirant + polaire 100% polyester à l'intérieur; ± 280 g/m². Col droit. Capuche détachable avec mentonnière. Fermeture à glissière avec rabat intérieur. 1 poche poitrine enfilée avec fermeture à glissière. 2 poches enfilées avec fermeture à glissière. Manches montées. Rétrécissement des manches par bande auto-agrippante. Pan dorsal rallongé. Coutures piquées. Longueur dorsale 75 cm (L). 1 poche intérieure. Poche à l'intérieur pour capuche.

Norme : EN ISO 20471 : 2013 / Cl. 3. EN 14058 : 2004 / Cl. 1 x x x x
Tailles S à 3XL en coloris orange fluo/marine, jaune fluo/bleu

REF. S109933A2TU1803S



SIOEN

PARKA SKOLLFIELD À GILET DÉTACHABLE

Un manteau d'hiver chaud et étanche, une veste de pluie légère, un blouson et un gilet. Tissu en 100% polyester avec enduction en 100% PU; ± 195 g/m². Col droit. Capuche enroulée dans le col. Fermeture à glissière sous rabat avec bande auto-agrippante. 2 poches enfilées. 1 poche Napoléon. Manches kimono. Poignet élastiqué avec rétrécissement par bande auto-agrippante. Cordon de serrage à la taille. Coutures étanchées. Longueur dorsale 85 cm (L). Doublure maille fixe. Coupe-vent en tricot à l'intérieur des manches. 1 poche intérieure fermée par fermeture à glissière.

Norme : EN ISO 20471 : 2013 / Cl. 3. EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-3

Tailles S à 3XL en coloris orange fluo/marine, rouge fluo/gris, jaune fluo/marine, jaune fluo/vert

REF. S10209AN2X93279S

SIOEN

PARKA MAREX

Fonctionnalité et protection multirisques. Etanche et antistatique elle est dotée d'une polaire ignifuge pour une meilleure protection contre le froid. Les bandes rétro-réfléchissantes sont ignifugées (50 mm) et assurent une bonne visibilité de tous les côtés. Tissu en 100% polyester avec enduction en 100% PU FR + AST ± 250 g/m². Col droit. Capuche enroulée dans le col. Fermeture à glissière sous rabat avec bande auto-agrippante. 2 poches plaquées avec rabat. 1 poche Napoléon. 2 passants pour détecteurs de gaz. Manches montées. Rétrécissement des manches par boutons-pression. Cordon de serrage à l'ourlet. Coutures étanchées. Longueur dorsale 85 cm (L). Doublure fixe en coton ignifugé. 1 poche intérieure.

Norme : EN 531 : 1995 / A B2 C1. EN ISO 14116 : 2008. EN 1149-5 : 2008. EN 13034 : 2005 Type PB (6) | EN 471 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-2. EN 343 : 2003 + A1 : 2007 / Cl. 3-3

Tailles S à 3XL en coloris jaune fluo/marine, orange fluo/marine

REF. S109464N2EF5278S



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

USAGE COURT



segetex-eif

COMBINAISON BASICLEAN

Fabriquée en SMMS - Capuche, taille, poignets, chevilles élastiqués - Coutures avec surjet intérieur - Rabat adhésif.

Norme : CE - CAT III - Types 5 et 6 - EN 1149-1

Protection contre les produits et particules non toxiques - Opérations de dépoussiérage, ponçage, maintenance, nettoyage.

Tailles 2 à 5 en coloris bleu et en blanc

REF. EIFGS7012



segetex-eif DuPont Tyvek

COMBINAISON CLASSIC PLUS

Fabriquée en Tyvek® - Capuche élastiquée avec rabat menton - Passe pouce - Coutures recouvertes - Rabat adhésif sur fermeture - Poignets, taille, chevilles élastiqués.

Norme : CE - CAT III - Types 4B, 5,6 - EN1073-2 - EN14126 - EN 1149 -1

Protection contre les particules fines, les produits chimiques aqueux, les agents infectieux, les produits phytosanitaires - Opérations de maintenance et d'entretien dans les secteurs agricoles.

Tailles 2 à 6

Ref.	Désignation
EIFCT742	Blanc
EIFCT74V2	Vert

+ PRODUIT

Protection des salissures et équipements des visiteurs



segetex-eif

COMBINAISON POLYPRO

Fabriquée en polypropylène - Coloris blanc - taille, capuche, chevilles et poignets élastiqués.

Norme : CE - CAT I

Protection contre salissures non dangereuses - Opérations de nettoyage, visites de sites.

Tailles 3 à 5 en coloris blanc ou bleu

REF. EIFCP613



Honeywell

COMBINAISON SPACEL 2000 EBJ

Combinaison étanche en polyéthylène bleu Catégorie 1 - 50 µ. Capuche, chevilles et poignets élastiqués. Vêtement de protection à usage unique, imperméables aux liquides, conçus pour protéger contre les substances à faible risque.

Nettoyage industriel. Sanitaire. Maintenance industrielle. Industrie pharmaceutique / Laboratoires. Travail dans de mauvaises conditions météorologiques.

Tailles 2 à 6.

REF. BAC4180130002



Honeywell

COMBINAISON SPACEL 3000 EBJ

Combinaison Catégorie 3 - 100 µm - jaune type 5&6, protection agents biologiques. Combinaison étanche aux liquides destinée à protéger contre les produits chimiques. Son nouveau design offre une meilleure ergonomie et protection. Modèle avec poignets et chevilles élastiqués. Zipper soudé.

Norme : EN 14126 type 5-6

Nettoyage industriel. Sanitaire. Maintenance industrielle. Chimie. Industrie pharmaceutique / Laboratoires. Service d'urgence. Intervention sur zones polluées.

Tailles S à 3XL.

REF. BAC45030020S

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

USAGE COURT



+ PRODUIT

Très bonne
résistance
aux produits
chimiques
liquides

segetex-eif 

COMBINAISON TYVEK CLASSIC XPERT

Fabriquée en Tyvek® - Coloris blanc - Coutures extérieures
- Capuche, taille, poignets, chevilles élastiqués - Rabat sur
fermeture.

Norme : CE - CAT III - Types 5 et 6, EN1073-2, EN 1149-5

*Protection contre liquides et particules - Opérations de
maintenance et nettoyage, peinture, secteur pharmaceutique,
automobile.*

Tailles 2 à 6

REF. EIFCT222



+ PRODUIT

Combinaison
étanche

segetex-eif

COMBINAISON SEGESPLASH

Fabriquée en Polyéthylène - Coloris jaune - Modèle soudé -
Capuche, taille, poignets élastiqués - Passe pouce - Rabat adhésif
sur fermeture.

Norme : CE - CAT III - Types 3B,4B,5B,6B - EN 1073-2 - EN 14126

*Protection contre aérosols liquides et particules chimiques
concentrés sans notion de pression - Opération de maintenance,
inspection de cuves, manipulation produits infectieux.*

Tailles 2 à 5

REF. EIFCD82



+ PRODUIT

Utilisation
possible dans
environnement
amiante.

segetex-eif

COMBINAISON BASICLEAN PLUS

Fabriquée en SMMS - Coloris blanc - Capuche, taille, poignets
élastiqués - Coutures recouvertes - Rabat adhésif sur fermeture.

Norme : CE - CAT III - Types 5 et 6 - EN 1149-5.

*Protection contre éclaboussures liquides non toxiques, particules
et fibres - Opérations en présence d'amiante, nettoyage, entretien
toutes industries.*

Tailles 2 à 6

REF. EIFCS7032



Honeywell

COMBINAISON SPACEL 3000 RA EJB

Combinaison usage unique Catégorie 3 - 100 µm - Combinaison
jaune type 3, 4, 5 & 6, protection agents biologiques
Combinaison étanche aux liquides destinée à protéger contre
les produits chimiques. Son nouveau design offre une meilleure
ergonomie et protection. Modèle avec poignets et chevilles
élastiquées ; double rabat adhésif. Zipper soudé.

Norme : EN 14126 type 3, 4, 5, 6

*Industrie chimique/pétrochimique. Nettoyage et maintenance
industrielle. Décontamination. Transport de matières
dangereuses. Intervention sur zones polluées. Sanitaire. Services
d'urgence.*

Tailles S à 3XL.

REF. BAC45030000S

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

USAGE COURT



+ PRODUIT

Protection optimale contre un grand nombre de substances chimiques inorganiques concentrées

segetex-eif 

COMBINAISON TYCHEM F

Fabriquée en Tychem® F - Coloris gris - Capuche, chevilles, poignets élastiqués - Double rabat adhésif sur fermeture.

Norme : CE - CAT III types 3B,4B,5B,6B - EN 1073 -2 - EN1149-5 - EN14126

Protection contre nombreux produits chimiques concentrés, organiques et inorganiques - Opérations de dépotages, interventions en pétrochimie, manipulation produits chimiques.

Tailles 3 à 5

REF. EIFCF5263



+ PRODUIT

Réutilisable sous certaines conditions grâce à son double zip et rabat

segetex-eif 

COMBINAISON XPRO C

Fabriquée en Tychem® C - Coloris jaune - Passe pouce - Capuche, chevilles, poignets élastiqués - Double rabat avec zip sur fermeture (face interne).

Norme : CE - CAT III - Types 3,4,5,6 - EN1073-2 - 1149 -5

Protection contre produits inorganiques concentrés - Opérations de maintenance en pétrochimie, pharmaceutique et nucléaire.

Tailles 2 à 5

REF. EIFCC40J2



NOUVEAUTÉ

+ PRODUIT

Kit prêt à l'emploi - Masque à cartouche A2P3 à haute filtration - Conforme aux recommandations ministérielles

segetex-eif

KIT PHYTO

1 combinaison Ultima Premium Verte + 1 demi-masque A2P3 + 1 paire de gants nitrile vert + 1 paire lunettes-masque en polycarbonate.

Norme : CE - CAT III - Types 4B,5B,6B - EN1149-5 - EN14126

Protection contre les produits chimiques phytosanitaires - Opération de préparation des bouillies, épandages des produits, entretien et maintenance du matériel.

Tailles 3 à 5

REF. EIFK14UU3



+ PRODUIT

Kit prêt à l'emploi, accessoires permettant un travail plusieurs heures durant (2 masques FFP3)

segetex-eif

KIT AMIANTE

1 combinaison Basiclean PLUS coutures recouvertes, catégorie III, types 5/6, 1 paire de gant Latex jaune (taille 9), 2 demi-masques FFP3, 1 paire de lunettes masque, 1 paire de surbottes, 1 sac à déchets d'amiante avec logo A : 90 x 115 cm, 1 rouleau adhésif.

Kit de protection individuelle pour travaux de courte durée ou ponctuel en présence ou à proximité de fibre d'amiante ou sur des matériaux ou des appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante - Artisans chauffagistes, plombiers...

Tailles 3 à 6

REF. EIFK173

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

USAGE COURT



+ PRODUIT

Bonne protection chimique couplée à une protection biologique, faible relargage particulaire

segetex-eif

COMBINAISON ULTIMA PREMIUM

Fabriquée en non tissé Microporeux - Coloris blanc - Coutures recouvertes - Rabat menton - Rabat adhésif sur fermeture - Capuche, poignets, taille, chevilles élastiqués.

Norme : CE - CAT III - Types 4B, 5B, 6B - EN1149-5 - EN 14126

Protection contre les particules fines, les aérosols liquides, les agents infectieux - Opérations de maintenance et nettoyage, manipulation légère de produits chimiques.

Tailles 2 à 5 en coloris blanc ou vert

REF. EIFCM42



+ PRODUIT

Grammage étudié pour limiter le stress thermique lors de l'utilisation

segetex-eif

COMBINAISON ULTIMA CONFORT

Fabriquée en non tissé Microporeux - Coloris blanc - Rabat adhésif sur fermeture - Capuche, poignets, taille, chevilles élastiqués.

Norme : CE - CAT III - Types 5 et 6 - EN1149-5

Protection contre particules et éclaboussures de produits chimiques non concentrés - Opérations de maintenance et nettoyage toutes industries.

Tailles 2 à 5

REF. EIFCM92



segetex-eif

COMBINAISON ULTIMA 5/6

Fabriquée en non tissé Microporeux - Coloris blanc - Rabat adhésif sur fermeture - Capuche, poignets, taille, chevilles élastiqués.

Norme : CE - CAT III - Types 5 et 6 - EN1149-1

Protection contre particules et éclaboussures de produits chimiques non concentrés - Opérations de maintenance et nettoyage toutes industries.

Tailles 2 à 5

REF. EIFCM62



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION POUR LE FONDEUR



Honeywell

MANTEAU ALUPRO ALUMINISÉ

Manteau ALUPRO avec col Mao, fermeture par Velcro®. Col avec doublure intérieure en 100% coton avec traitement ignifugé Proban®. Double fermeture de sécurité par rabat intérieur avec Velcro® et boutons pression recouverts par rabat. Longueur : 115 cm. En 100% para-aramide aluminisé, 465 g/m².

Norme : CE Cat.III - EN ISO 11612 : 2008 (A1-B1- C3-D3-E3-F1).

Tailles S à 3XL

REF. BAC14101130S



Honeywell

TABLIER ALUPRO

Tablier réglable par lanières au cou et à la taille. 100% coton avec traitement ignifuge Proban® et boucles plastiques réglables. Longueur : 100 cm. En 100% para-aramide aluminisé, 465 g/m². Taille : unique.

Norme : CE Cat.III - EN ISO 11612 : 2008 (A1-B1- C3-D3-E3-F1).

REF. BAC1410033



Honeywell

PANTALON ALUPRO ALUMINISÉ

Fermeture centrale par boutons pression avec rabat. Pour un meilleur confort, tour du bassin avec doublure intérieure en 100% coton avec traitement ignifugé. Bretelles de maintien réglables. Bas de jambes droit. En 100% para-aramide aluminisé, 465 g/m².

Norme : CE Cat.III - EN ISO 11612 : 2008 (A1-B1- C3-D3-E3-F1).

Tailles S à 3XL

REF. BAC1410F350S



Honeywell

VESTE ALUPRO ALUMINISÉE

Veste avec col Mao, fermeture par Velcro®. Pour un meilleur confort, col avec doublure intérieure en 100% coton avec traitement ignifugé. Double fermeture de sécurité par rabat intérieur avec Velcro® et boutons pression recouverts par rabat. Serrage aux poignets par un bouton pression. Longueur : 90 cm.

Norme : CE Cat.III - EN ISO 11612 : 2008 (A1 B1 C3 D3 E3 F1)

Tailles S à 3XL

REF. BAC1410F340S



Honeywell

CAGOULE ALUPRO ALUMINISÉE

Cagoule matelassée intégrée. Large couvre-épaules. Large visière en verre doré, trempé et courbé. En 100% para-aramide aluminisé, 465 g/m². Taille unique.

Norme : CE Cat.III - EN ISO 11612 : 2008 (A1-B1- C3-D3-E3-F1).

REF. BAC1410155



Honeywell

GUÊTRES ALUPRO

Guêtres aluminisées, recouvrement total du dessus du pied. Fermeture latérale avec larges bandes Velcro®. Lanière de maintien sous la semelle, en cuir, avec boucle réglable. Longueur : 45 cm. En 100% para-aramide aluminisé, 465 g/m². Taille : unique.

Norme : CE Cat.III - EN ISO 11612 : 2008 (A1-B1- C3-D3-E3-F1).

REF. BAC1410003



Honeywell

GANT MIG FIT

Paume croûte anti-chaleur, dos main et manchette kevlar aluminisé, 35 cm.

Norme : CE Cat.II : EN 388 (3143) - EN 407 (41344X)

Tailles 10 et 11.

REF. BAC2058691010

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION POUR LE SOUDEUR



BOLERO CROUTE

Entièrement en cuir croûte. Taille unique. Manches longues. Fermeture avant par boutons-pressions sous rabat en cuir. Lacets de réglage au bout des manches. Adaptable sur le tablier de boléro par bouton-pression. Coloris naturel. Coutures fil aramide.

Norme : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes.

REF. SINSOUDAB



TABLIER DE BOLERO CROUTE

Entièrement en cuir croûte. Dimensions 60 x 60 cm. Serrage avec lanière et boucle réglable. Adaptable sur le boléro par boutons-pressions. Coloris naturel. Coutures fil aramide.

Normes : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

REF. SINSOUDAT6060



TABLIER SOUDEUR

Avec bavette. Dimensions 90 x 70 cm. Cuir croûte de bovin. Attache au cou par lanière et sous les aisselles par ceinture réglable et boucle. Coutures fil aramide. Coloris naturel.

Norme : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

REF. SINSOUDAT9070



WELDAS®

BOLERO LAVA BROWN™

En cuir croûte bovin.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Tailles M à 3XL

REF. WED4407800M00LOXL



CAGOULE CROUTE

Cuir croûte de bovin. Ouverture à l'avant par 3 pressions sous rabat cuir. Large protection cuir couvrant les épaules. Coutures fil aramide. Coloris : naturel.

Norme : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes.

REF. SINSOUDAC



WELDAS®

TABLIER LAVA BROWN™

En cuir croûte bovin.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Existe en 6 tailles, déclinées en 4 hauteurs (de 60 à 122 cm) et 2 Largeurs (60 ou 80 cm)

REF. WED4407124



WELDAS®

CAGOULE FIRE FOX™

Cagoule soudage bleue ignifugée.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 1/A1+A2

Version normale ou version longue

REF. WED2306680

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION POUR LE SOUDEUR



WELDAS®

VESTE LAVA BROWN™

En cuir croûte bovin.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Tailles M à 3XL (4XL sans dos en proban).
Avec ou sans dos en proban.

REF. WED4407300M



WELDAS®

PANTALON LAVA BROWN™

En cuir croûte bovin.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Tailles M à 3XL

REF. WED440744007600M00L00XL



WELDAS®

MANCHETTE ARC KNIGHT®

Manchette de soudage en Kevlar®, coton ignifugé 520 gr/m² (paire).

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1+A2

Pour applications sévères

REF. WED3804321XL



WELDAS®

VESTE GOLDEN BROWN™ AVEC DOS EN PROBAN

En cuir croûte bovin avec dos en coton ignifugé 76 cm.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Tailles M à 3XL

REF. WED4402530M



WELDAS®

PANTALON GOLDEN BROWN™

En cuir croûte bovin.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Tailles M à XL

REF. WED4402600M00L00XL



WELDAS®

MANCHE GOLDEN BROWN™

En cuir croûte bovin (paire). Poignet : 21-31 cm. Longueur 52 cm.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Haut du bras existe en 34-47 cm et 45-60 cm.

REF. WED4402321XL

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION POUR LE SOUDEUR



VESTE CROÛTE

Cuir croûte de bovin. Longueur 80 cm. Manches longues. Col droit. Fermeture à pressions sous rabat cuir. Coutures fil aramide. Coloris naturel.

Norme : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

Tailles M à XL

REF. SINSOUDAVM



VESTE CROÛTE/DOS PROBAN

Cuir croûte. Dos toile Proban®. Longueur 80 cm. Manches longues en cuir. Col officier. Fermeture à pressions sous rabat cuir.

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

Tailles M à XL

REF. SINSOUDAVEPM



PANTALON DE PROTECTION

Cuir croûte de bovin. Ouvertures latérales à la taille et fermeture par bande auto-agrippante. Ceinture cuir réglable à l'intérieur. 1 poche sur le côté de la jambe avec rabat. Triangle de renfort de la couture sur le côté. Coutures fil aramide. Coloris naturel.

Norme : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

Tailles M et L

REF. SINSOUDAPL



GUÊTRE DE PROTECTION

Cuir croûte de bovin. Hauteur 30 cm. Fermeture auto-agrippante sur le côté et par lanières sur le dessous. Coutures fil aramide. Coloris naturel.

Normes : EN ISO11611 (classe 1/2 A1)

Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes

REF. SINSOUDAG



WELDAS®

GUÊTRES LAVA BROWN™

En cuir croûte bovin.

Norme : EN ISO 11611:2007 Class 2/A1

Existe en version courte (15 cm) et en version longue (36 cm)

REF. WED4407106



Gaston MILLE

VOLCA

Brodequin en cuir pleine fleur lisse très résistant. Doublure Coolmax® ultra respirante. Semelle en PU/caoutchouc résistante à 300° par contact direct. Embout de protection 240J composite et semelle antiperforation textile. Haut de tige et dessous de languette en cuir, soufflet étanche et antiglisseur intégré au talon. Rabat velcro. Coutures ignifugées.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20349 2010 S3 HI- 3 HRO WG SRC

Pointures 39 au 47.

REF. MILVOAH339

+ PRODUIT

Enfilé et déchausé rapide



VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION EN MILIEU FORESTIER



VESTE ANTI-COUPURE TRADITION

Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton \pm 245g/m². Doublure de confort en nylnet pour un confort optimal (100% polyester). 9 couches de protection anti-coupure sur les épaules, les bras et le thorax. Col court et droit. Fermeture à glissière. 2 poches enfilées avec fermeture à glissière. 1 poche smartphone plaquée avec fermeture à glissière sur la manche gauche. Rétrécissement des manches par boutons pressions. Ventilation dorsale. Pan dorsal rallongé. Coutures renforcées. Coloris : vert / orange.

Norme : EN 381-11, Cl. 1

Tailles S à 3XL

REF. SI01S11AQP05503S



JAMBIERE DEBROUSSAILLAGE

Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton \pm 245 g/m². Fermeture à glissière (du haut vers le bas) sur la longueur de la jambe. Fermeture par ceinture élastiquée et boucle. Mousse absorbant les impacts épaisseur 3 mm. Lunettes de sécurité, 2 filtres, 1 demi-masque, 1 sac. Coloris : vert / orange.

REF. SI01ST8APP05517UNI



COTTE À BRETelles ANTI-COUPURE TRADITION

Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton \pm 245 g/m². Doublure en 65% polyester - 35% coton 85 g/m². 6 couches de protection anti-coupure frontale. Braguette avec fermeture à glissière. 2 poches enfilées. 1 poche mètre pliant. Fermeture à droite par boutons et fermeture à glissière. Taille élastiquée. 2 bretelles ajustables élastiquées et fermeture par boucles. Bavette pectorale avec poche avec fermeture à glissière côté droite. Coloris : vert / orange.

Norme : EN 381-5 : 1995 / Cl. 1 type A.

Tailles 2XS à 3XL

REF. SI01SG2AAP055032XS



JAMBIERE TRADITION

Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton \pm 245 g/m². Fermeture à glissière (du haut vers le bas) sur la longueur de la jambe. Passants pour ceinture. Fermeture par ceinture élastiquée et boucle. Possibilité d'élargir avec élargisseur 1SX3. Fermeture à glissière (du haut vers le bas) sur la longueur de la jambe. Coutures renforcées. Jambières anti-coupure. Doublure en 65% polyester - 35% coton 85 g/m². 6 couches de protection anti-coupure frontale. Coloris : vert / orange.

Norme : EN 381-5 : 1995 / Cl. 1 type A

REF. SI01ST2NAP05503UNI

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE PROTECTION EN MILIEU FORESTIER



PANTALON ANTI-COUPURE TRADITION (A)

Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton \pm 245 g/m². Braguette avec fermeture à glissière - fermeture avec 1 bouton. 2 poches enfilées. 1 poche arrière avec rabat fermé par boutons-pression cachés. 1 poche mètre pliant. Taille élastiquée avec passants pour ceinture - boutons pour bretelles. Bavette dorsale avec boutons pour bretelles. Triple couture à l'arrière jusqu'à l'entrejambe. Doublure en 65% polyester - 35% coton 85 g/m². 6 couches de protection anti-coupure frontale. Coloris : vert / orange.

Norme : EN 381-5 : 1995 / Cl. 1 type A

Tailles 2XS à 3XL

REF. SI01SP2AAP055032XS



PANTALON ANTI-COUPURE TRADITION (C)

Tissu extérieur déperlant en 65% polyester - 35% coton \pm 245 g/m². 6 couches de protection totale 360°. Doublure en 65% polyester - 35% coton 85 g/m². Braguette avec fermeture à glissière - fermeture avec 1 bouton. 2 poches enfilées. 1 poche arrière avec rabat fermé par boutons-pression cachés. 1 poche mètre pliant. Taille élastiquée avec passants pour ceinture - Boutons pour bretelles. Bavette dorsale avec boutons pour bretelles. Triple couture à l'arrière jusqu'à l'entrejambe. Coloris : vert/orange.

Norme : EN 381-5 : 1995 / Cl. 1 type C

Tailles XS à 3XL

REF. SI01SP6ACP05503XS



PANTALON ANTI-COUPURE SHERPA

Tissu extérieur MICRO RIP quadri extensible 92% polyamide - 8% spandex \pm 155 g/m² anti-salissure et déperlant à l'eau (haute performance). Doublure en 65% polyester - 35% coton 85 g/m². Braguette avec fermeture à glissière - fermeture avec agrafe et oeillet et bouton-pression. 2 poches enfilées avec fermeture à glissière. 1 poche mètre pliant. 1 poche cuisse gauche plaquée avec fermeture à glissière. Renforts en Pezatec AQUA enduit et étanche sur la face avant et en bas du pantalon à l'arrière (100% polyamide haute ténacité CORDURA avec enduction 100% polyuréthane \pm 200 g/m²). Taille élastiquée avec passants pour ceinture - boutons pour bretelles. Bavette dorsale avec boutons pour bretelles. Coutures renforcées.

Norme : EN 381-5 : 1995 / Cl. 1 type A

Tailles XS à 3XL en coloris rouge, noir.

REF. SI01XHPA2PTBN15XS

+ PRODUIT

Crochet en métal avec élastique pour accrocher à la chaussure.

+ PRODUIT

Membrane Fox Trek étanche et respirante.



CHAUSSURE LOGGER

Chaussure de bucheronnage. 100% cuir pleine fleur étanche avec épaisseur 2,2 mm. Renfort en caoutchouc sur l'avant de la chaussure. Talon large pour une bonne stabilité sur des terrains accidentés. Nettoyage facile et bonne accroche sur des terrains accidentés et boueux grâce à la semelle fortement crantée. Intérieur : doublure cambrelle 4 couches. Semelle d'hygiène retirable et lavable. Coloris : noir/jaune.

Norme : EN ISO 20345: 2011 - S3 SRC CI HRO WR HI et EN ISO 17249 Cl. 2

Pointures 37 au 48

REF. SI03SD4A2VX5992V37

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

SPECIFIQUE - SAUVETAGE, SECOURS ET POMPIERS



MULLIER

VESTE ET PANTALON AQUAFLOAT SUPERIOR

Tissu extérieur entièrement imperméable à l'eau + coutures étanches. Bandes rétro-réfléchissantes sur la capuche, la partie supérieure des bras, les poignets et les chevilles. Ceinture de taille ajustable. Rabat tempête. 5 poches : 2 poches poitrine à rabats déperlants + sifflet marine, 2 poches sur les hanches avec chauffemain en polaire, 1 poche Napoléon sous rabat tempête. Panneaux de renforcement aux genoux et au fessier. Fermetures à glissière aux jambes pour faciliter l'enfilage au-dessus des bottes. Facilités de drainage aux poignets et chevilles. Manchettes néoprène ajustables. Bretelles élastiques ajustables.

Norme : EN343 Cl.3-1 - EN393

Tailles XS à 3XL (veste) et S à 3XL (pantalon)

Ref.	Désignation
SIO1MM8A2N07471XS	Veste
SIO1MQ3A2N07281S	Pantalon



SIOIEN
FIRE FIGHTER CLOTHING

VESTE ET PANTALON DE FEU

Ensemble de feu. Coloris bleu-gris.

Norme : EN469

Tailles S à 3XL

Ref.	Désignation
SIO1VLVAFPYBBPGS	Veste
SIO1VPVN2PYBBSPS	Pantalon



MULLIER

GILET DE SAUVETAGE STREAM

Gilet de flottaison.

Norme : EN ISO 12402/12401

Coloris : noir ou rouge

REF. SIO3MVHA4NX6N15UNI



MULLIER

GILET DE FLOTTAISON COMPACT

Poumon : sifflet de marine. Tube pour gonflage oral. Bande rétro-réfléchissante approuvée SOLAS. Bande de préhension rouge marquée « LIFT ». Système de gonflage. Cylindre gaz Co2 38 gr. Housse : tissu très résistant à l'abrasion. Fermeture avec le système « Quick burst zip ». Boucle de dégagement rapide. Sangle sous-cutale. Fenêtre indiquant que le système de gonflage est prêt à l'emploi sur l'arrière. Fenêtre indiquant la prochaine date de révision. Tissu housse PA-1000D.

Norme : EN12402

Coloris : bleu marine ou rouge

REF. SIO3MV1A4N15BSOUNI



Honeywell

BOTTE FIREMAN

Botte à lacets d'intervention pour les opérations de sauvetage, extinction de feu (bâtiments, constructions enclouées, véhicules, vaisseaux) et situations d'urgence. Doublure intérieure imper-respirante en Sympatex® Professionnal. Semelle : néoprène antistatique, anti-déparante et résistante à la chaleur.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345:2011 Hi3 HRO CI SRC - Type II Catégorie F2A

Pointures 38 à 47.

REF. BAC653131803807

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

COLLECTIVITES



+ **PRODUIT**

Ceinture amovible

HASSON

BLOUSE FEMME JOSY P/C

1 poche poitrine plaquée, 2 poches basses plaquées, manches courtes, fermeture centrale par 6 grippers, longueur : 105 cm.

Collectivités, services.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEJOSYPCBLANCO



HASSON

BLOUSE FEMME LAURENE P/C

Encolure fantaisie, manches courtes, 1 poche poitrine avec passepoil contrasté, 2 poches basses plaquées avec passepoil contrasté, fermeture centrale par 7 pressions couleur ton sur ton, fentes côtés, longueur : 105 cm.

Collectivités, services.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAELAURENEPCANISO



HASSON

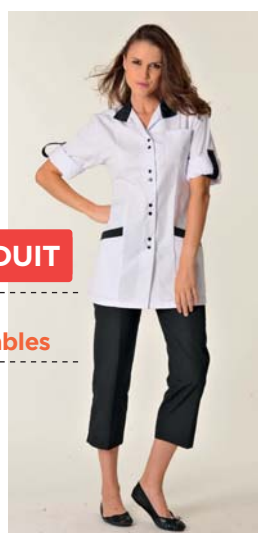
TUNIQUE FEMME ROMMY P/C

Encolure en carrée avec parements contrastés, manches courtes, 2 poches basses plaquées (poche téléphone côté droit porté et double poche stylo côté gauche porté), fermeture centrale par 5 pressions, fentes côtés, longueur : 80 cm.

Collectivités, services.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEROMMYPCBLANCOPURPLEO



+ **PRODUIT**

Manches transformables

HASSON

TUNIQUE FEMME PENELOPE P/C

Col contrasté, 2 poches basses avec parement contrasté, fermeture centrale par 8 pressions, longueur : 80 cm.

Collectivités, services.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEPENELOPEBLANCONOIRO



HASSON

CHASUBLE FARANDOLE P/C

2 poches basses, fermeture côtés par lacets.

Collectivités, services.

Taille unique en différents coloris

REF. NAEFARANDOLECIeltu



HASSON

PANTALON UNISEXE MARC P/C

Taille totalement élastique, pas de poche, pas de braguette, EJ 75 cm.

Collectivités, services.

Tailles 0 à 6 en différents coloris

REF. NAEAMARCPANISO



molinel

VESTE DE CUISINE FEMME

Col officier, poche stylo sur manche gauche, poche portefeuille, œillets d'aération, boutons pressions cachés.

Tailles 0 à 6 en noir ou blanc.

Existe en manches courtes et longues.

REF. MOI357521710010T00



molinel

VESTE DE CUISINE HOMME NOIRE

Col officier, poche crayon sur manche gauche, boutons pressions calottés gris.

Tailles XS à 4XL.

Existe en manches courtes et longues.

REF. MOI262532812790TXS



molinel

VESTE DE CUISINE MANCHES COURTES

Manches montées, col officier, double boutonnage par boutons pressions calottés blanc, poche portefeuille. Coloris : blanc.

Tailles XS à 5XL

REF. MOI142621710010TXS



molinel

VESTE DE CUISINE HOMME MANCHES LONGUES

Col officier, dos cintré, 1 poche intérieure, œillets d'aération sous les bras, 10 boutons pressions. Coloris : blanc.

Taille 0 à 8.

REF. MOI123421210010T00

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

COLLECTIVITES



molinel

VESTE SERVICE REGULAR

Veste homme : col tailleur, 2 pinces sur le devant, 1 poche poitrine, 2 poches basses passepoilées avec rabat, 2 poches portefeuille, fente dos, fermeture 3 boutons.
Veste femme : col tailleur, découpes princesses, 2 poches basses passepoilées avec rabat, fermeture 2 boutons.
Coloris : noir.

Tailles 34 à 60/62

Ref.	Modèle
MOI223056222790T34	Homme
MOI223156222790T34	Femme



molinel

PANTALON SERVICE REGULAR

Pantalon homme : ceinture droite à passants, braguette fermeture à glissière, 2 poches côtés biais, 1 poche arrière passepoilée.

Pantalon femme : ceinture à dépassant fermée par un bouton non apparent et une agrafe, 2 poches italiennes, braguette fermeture à glissière, 1 poche arrière passepoilée boutonnée, 2 pinces dos.
Coloris : noir

Tailles 34 à 66

Ref.	Modèle
MOI216756222790T34	Homme
MOI216856222790T34	Femme



molinel

JUPE SERVICE REGULAR

Coupe droite, 2 poches devant, entrées de poche arrondies, 2 poches dos passepoilées, 2 pinces dos, longueur 52 cm. Coloris : noir.

Tailles 34 à 56

REF. MOI223556222790T34



molinel

PANTALON DE CUISINE POLY

Coton pied de poule. Ceinture élastiquée, 2 poches devant en biais, 1 poche plaquée arrière, braguette à boutons.

Tailles XS à 4XL

REF. MOI242632044990TXS



molinel

TABLIER DE TRAVAIL TUNIQUE

Tablier multiples usages, 1 poche ventrale séparée en 2, attaches renforcées à la taille.

Existe en coloris blanc et bleu

REF. MOI480000510010TUNIQ



SIOEN

TABLIER ROSARIO

100% tissu en polyester avec enduction 100% PVC ± 300 g/m². 90 cm de large/ 120 cm de long. Avec renfort ventral.

Coloris : vert, blanc.

REF. SIO8062A2D01655UNI

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL PRO ET LOISIRS



B&C
COLLECTION

TSHIRT FEMME ONLY

Coton jersey avec col fin. Coutures latérales. Coupe cintrée. 100% coton jersey semi-peigné. 145 g/m².

Tailles S à 2XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC10100S



B&C
COLLECTION

TSHIRT EXACT 150

Coupe tubulaire. Col coton élasthanne. 100% coton jersey semi-peigné. 145 g/m².

Tailles XS à 4XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC15000XS



B&C
COLLECTION

TSHIRT MANCHES LONGUES EXACT 190

Col coton élasthanne. Coupe tubulaire. 100% coton jersey semi-peigné. 185 g/m².

Tailles XS à 4XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC19500S



B&C
COLLECTION

POLO SAFRAN HOMME

Maille piquée. Bande de propreté au col. Plaquette 3 boutons ton sur ton. 100% coton peigné. 180 g/m².

Tailles S à 3XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC41000S



B&C
COLLECTION

POLO SAFRAN PURE FEMME

Maille piquée. 2 boutons ton sur ton. Coupe féminine étroite. La version femme du polo le plus vendu. 100% coton peigné. 180 g/m².

Tailles S à 3XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC41200S



B&C
COLLECTION

POLO SAFRAN TIMELESS FEMME

Plaquette 3 boutons ton sur ton. Bande de propreté. Coutures latérales. 100% coton peigné pré-rétréci. 180 g/m².

Tailles S à 2XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC40900XS



B&C
COLLECTION

SWEAT SET IN

Excellente stabilité au lavage grâce à l'utilisation d'un fil polyester entre les 2 faces du molleton. Face externe 100% coton peigné pour une meilleure tenue. Manches droites. Bord côte avec élasthanne. Résistant et une très bonne tenue dans le temps. 80% coton peigné / 20% polyester PST. 280 g/m². PST : Perfect Sweat Technologie.

Tailles S à 3XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBC50000S



B&C
COLLECTION

CHEMISE HOMME OXFORD

Chemise manches longues Oxford de haute qualité avec véritable finition Easy Care. Col boutonné. Poche poitrine appliquée. Poignets arrondis ajustables 2 boutons avec boutonniers supplémentaires pour les boutons de manchette. Manches avec bouton. Boutons nacrés assortis cousus en croix. Dernière boutonniers horizontale. Empiècement du dos avec plis de chaque côté et surpiqûres tendance. Bas arrondi avec renforcements sur les côtés. 2 boutons de réserve. Système fixation pour cravate. 70% coton peigné 30% polyester 135 g/m².

Tailles S à 3XL en différents coloris.

REF. IMBBC70000S



B&C
COLLECTION

CHEMISE FEMME OXFORD

Chemise manches longues en Oxford de haute qualité avec véritable finition Easy Care. Col féminin. Poignets ajustables 2 boutons avec boutonniers supplémentaires pour les boutons de manchette. Boutons nacrés assortis cousus en croix. Dernière boutonniers horizontale. Bord inférieur moderne et arrondi. 1 bouton de réserve. Pincés au niveau de la poitrine, sur le devant et sur l'arrière pour une coupe ajustée. 70% coton peigné / 30% polyester. 135 g/m².

Tailles XS à 3XL en différents coloris.

REF. IMBBC70100XS

VETEMENTS - PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS DE TRAVAIL PRO ET LOISIRS



POLO FEMME

Polo piqué manches courtes. Col bords côte 1x1. Plaquette renforcée 2 boutons ton sur ton. Coutures latérales. Coupe cintrée. Bande de propreté au col. 100% coton pré-rétréci. 180 g/m².
Tailles XS à 3XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBCI1F00XS



POLO HOMME

Polo manches courtes. Col en côte 1x1. Plaquette renforcée 2 boutons ton sur ton. Coutures latérales. 100% coton pré-rétréci. 180 g/m².
Tailles XS à 4XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBCID100XS



SWEAT

Sweat col rond, manches droites. Col, poignets et bas en côte 1x1 avec élasthanne. Coupe moderne et tubulaire. 80% coton / 20% polyester. 280 g/m².
Tailles XS à 4XL en de nombreux coloris.

REF. IMBBCID200S

INFO

La Collection BLACK IS BLACK vous propose une ligne de vêtements de couleur noire et avec des contrastes colorés. Jusqu'à 8 choix possibles selon la couleur dominante de votre logo ! Consultez votre distributeur Socoda



COUPE-VENT ATLANTIC

Tissu contrecollé 3 couches avec membrane respirante et imperméable. Respirant, imperméable, coupe-vent. Rabat de protection intérieur sous fermeture Éclair® et protège-menton. 2 poches latérales zippées. Languette Pen Duick détachable sur fermeture Éclair® principale. Poche zippée sur la manche. 95% polyester / 5% élasthanne. 340 g/m².

Tailles S à 2XL (femme) et à 4XL (homme) en de nombreux coloris.

Ref.	Désignation
IMBPK76815S	Homme
IMBPK76915S	Femme



VESTE ARCTIC

Veste grand zip. Antipilling. 2 poches latérales. Bande de propreté en twill.

Tailles S à 2XL (femme) et à 4XL (homme) en de nombreux coloris.

Ref.	Désignation
IMBPK70511S	Homme
IMBPK70611S	Femme



DOUDOUNE PACIFIC

Doudoune avec capuche. Coupe-vent. 2 poches latérales avec languette. Grande poche intérieure zippée. Poche intérieure Velcro®. Poignets et ourlet élastiqués.

Tailles S à 2XL (3XL pour le modèle homme) en de nombreux coloris.

Ref.	Désignation
IMBPK76215S	Homme
IMBPK76315S	Femme





SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Les chutes de hauteur sont la seconde cause de décès par accident du travail dans le bâtiment et les travaux publics, juste derrière les accidents de la circulation. Les chutes de hauteur ont des conséquences souvent mortelles, toujours graves. L'utilisation de protections individuelles contre le risque de chute de hauteur répond à des critères de choix et d'utilisation précis.

DÉMARCHE DE PRÉVENTION

La démarche de prévention de l'employeur lui impose de respecter les principes suivants :

- > choisir la meilleure organisation pour éviter le risque de chute de hauteur
- > si ce risque ne peut être évité, l'évaluer par une analyse détaillée
- > combattre le risque à la source en installant des protections collectives permanentes et en tenant compte des évolutions des techniques
- > donner la priorité aux moyens de prévention collective sur les seuls équipements de protection individuelle
- > former et informer les travailleurs sur l'évaluation des risques de chute de hauteur et sur l'utilisation des moyens de prévention.

En application de ces principes et pour éviter le risque de chute de hauteur, l'employeur cherchera d'abord à faire préfabriquer puis préparer et assembler au sol le maximum des pièces constituant son ouvrage.

Ensuite, et pour les ouvrages qui ne peuvent être réalisés autrement qu'en travaillant en hauteur, l'employeur, après une évaluation détaillée des risques, les fera exécuter à partir d'un plan de travail.

Plan de travail : lieu accessible en sécurité, où un travailleur peut stationner et travailler sans aide technique externe. Pour être en sécurité, un plan de travail doit être protégé par un garde-corps ou, à défaut, par un filet de recueil en sous-face.

En cas d'impossibilité de mise en œuvre des protections collectives du plan de travail, le risque de chute de hauteur doit être prévenu par un dispositif de protection individuelle : **chaque travailleur est alors équipé d'un système d'arrêt de chute.**

Lorsque le plan de travail cité précédemment n'existe pas, des équipements de travail qui assurent une protection collective doivent être choisis (échafaudages, PEMP, plates-formes motorisées ou non...). Dans le cas d'utilisation de ces équipements de travail, si les modes opératoires ne permettent pas d'éliminer le risque de chute pour l'installation de protections collectives, la prévention passera par la mise en œuvre d'un système d'arrêt de chute en tant que dispositif de protection individuelle.

En cas de nouvelle impossibilité technique de recourir à un tel équipement de travail, qui assure la protection collective des travailleurs, il ne reste que les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes.

Les systèmes d'arrêt de chute n'empêchent pas la chute mais en limitent les conséquences.

INFO

ATTENTION

L'équipement de protection individuelle d'arrêt de chute pallie l'absence de protection collective sur un plan de travail ou un équipement de travail, alors que les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes pallient l'absence de plan de travail et l'impossibilité « raisonnable » de mettre en œuvre un équipement de travail assurant la protection collective.



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Toujours se référer à la notice d'instructions du fabricant.

SYSTÈMES D'ARRÊT DES CHUTES

Un système d'arrêt des chutes est destiné à arrêter la chute lorsqu'elle se produit, à empêcher l'utilisateur de heurter le sol ou tout autre obstacle, enfin à assurer la suspension de l'opérateur après l'arrêt de la chute.

Un système d'arrêt des chutes comporte toujours trois composants : un point d'ancrage fiable et un harnais antichute reliés par un élément de liaison limitant, par dissipation d'énergie, la force d'impact agissant sur le corps de l'utilisateur durant l'arrêt d'une chute.

Les dispositifs d'ancrage sont l'objet de la norme NF EN 795.

Les systèmes d'arrêt des chutes sont définis dans la norme NF EN 363. Les différents composants des systèmes d'arrêt des chutes sont soumis au marquage CE.

L'assemblage du système d'arrêt des chutes doit être en adéquation avec :

> le poste de travail (position de l'utilisateur par rapport à l'ancrage)

- > l'aptitude à l'emploi des composants (nature du travail, accès)
- > la nature des ancrages disponibles
- > les possibilités de sauvetage.

Le système d'arrêt des chutes doit empêcher que l'utilisateur heurte le sol, la structure ou tout autre obstacle.

La hauteur libre nécessaire sous les pieds de l'opérateur doit donc être déterminée. La distance d'arrêt du système doit être vérifiée à partir des notices de ses composants. Les conséquences d'un éventuel décalage horizontal entre l'ancrage et le lieu de la chute doivent être analysées (configuration prévue ou non par la notice, risque de frottement sur une arête, risque de ballant, etc.).

Le système d'arrêt des chutes doit avant tout permettre à l'opérateur d'exécuter son travail, avant de limiter la hauteur de sa chute accidentelle, de l'arrêter, et d'assurer sa suspension dans des conditions acceptables et compatibles avec l'organisation de sauvetage prévue.

COMPOSANTS D'UN SYSTÈME D'ARRÊT DES CHUTES

HARNAIS D'ANTICHUTE (SUIVANT NF EN 361)

Ce dispositif de préhension du corps, destiné à arrêter les chutes, est le premier composant d'un système d'arrêt des chutes. Il est constitué de sangles, boucles et autres éléments, notamment de réglage, qui doivent être ajustés au corps de l'utilisateur pour le retenir pendant et après une chute. Les sangles principales (notamment sous-fessières, cuissardes, bretelles) sont conçues et assemblées pour retenir le corps de l'utilisateur, et intègrent les éléments d'accrochage des sous-systèmes de liaison.

Les éléments d'accrochage destinés à l'arrêt des chutes sont identifiés par un marquage « A » (Fig. 1). Tout harnais comporte un élément d'accrochage dorsal. Certains comportent également un élément d'accrochage frontal, en général constitué de deux boucles à relier ensemble sur un connecteur (Fig. 2).

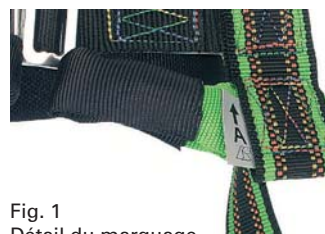


Fig. 1
Détail du marquage du point d'accrochage



Fig. 2
Harnais d'antichute comportant deux points d'accrochage : ventral et dorsal







SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Pour les systèmes d'arrêt des chutes comportant une longe avec absorbeur d'énergie ou un antichute à rappel automatique, l'accrochage dorsal du harnais doit être utilisé. L'accrochage frontal, lui, sera systématiquement utilisé avec un antichute mobile sur support d'assurage rigide.

Il est également préconisé avec un antichute mobile sur support d'assurage flexible qui, a priori, est utilisé pour l'arrêt d'une chute en arrière.

La notice d'information du fabricant indique les points d'amarrage et les éléments d'accrochage.

COMMENT CHOISIR SON HARNAIS ?			
1 point 	2 points 	4 points 	5 points 
Dorsal	Dorsal et sternal	Dorsal, sternal et latéral	Dorsal, sternal, latéral et ventral (ou ombilical)
Il permet de connecter un système de limitation de déplacement ou d'arrêt des chutes dans le dos. Il est adapté à l'utilisation de longes et d'enrouleurs.	Utilisable sur la majorité des dispositifs anti-chutes, le point sternal est particulièrement recommandé pour les coulisseaux. Il offre une position confortable en cas de chute et est conseillé pour faciliter l'évacuation.	Les 2 points latéraux sont destinés à la position de maintien au travail. Grâce à la ceinture dorsale, ils facilitent aussi l'intervention en ayant les mains libres.	Destiné aux travaux en suspension, le harnais dispose d'une ceinture dorsale et de cuissardes matelassées, ce qui offre un meilleur confort en position assise.
Limitation de déplacement	Anti-chutes	Maintien au travail	Travaux sur corde
<ul style="list-style-type: none"> Le point d'attache sternal peut être sous forme d'anneau métallique ou de ganses textiles que l'on prendra soins de relier avec un connecteur (même si l'on utilise uniquement le point dorsal). Seules les attaches dorsales et sternales sont destinées à raccorder un antichute. 			

ÉLÉMENTS DE LIAISON

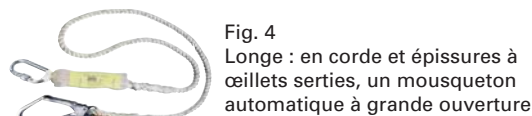
Longe (suivant NF EN 354) avec absorbeur d'énergie (suivant NF EN 355)

Une longe est un élément, ou composant de liaison, d'un système de protection individuelle contre les chutes, constitué d'un matériau souple (sangle, corde en fibre synthétique, câble métallique ou chaîne) et pourvu d'au moins deux extrémités manufacturées prêtes à être utilisées (connecteur, cosse épissée ou boucle cousue), avec ou sans dispositif de réglage de la longueur (Fig. 3, fig. 4 et fig. 5).

Une longe destinée à stopper les chutes comporte impérativement un absorbeur d'énergie ; sa longueur maximale (incluant les extrémités manufacturées) ne doit pas dépasser 2 mètres.

Lorsque le dispositif d'ancrage est un support horizontal flexible (ligne de vie), la longe d'antichute est connectée au point d'ancrage mobile adapté au dispositif (Fig. 6 page suivante).

Ce sous-système de liaison, souvent appelé « enrouleur », comporte une fonction de blocage automatique et un système automatique de tension et de rappel pour la longe (longe rétractable qui peut être en câble métallique, en sangle ou en corde en fibres synthétiques, et d'une longueur souvent supérieure à 2 mètres) (Fig. 7 page suivante).





SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Une fonction de dissipation d'énergie peut être intégrée à l'enrouleur (Fig. 8). Sinon un absorbeur d'énergie est associé soit à la longe rétractable, soit entre le corps de l'enrouleur et le connecteur de raccordement à l'ancrage.

Les connecteurs doivent disposer d'une fonction de pivotement.

Certains appareils intègrent un témoin de chute ou indicateur de mise hors service (Fig. 7).

Fig. 6
Longe sur ligne de vie



Fig. 7
Enrouleur à rappel automatique avec mousqueton à vis et mousqueton grande ouverture



Fig. 8
Enrouleur avec absorbeur de chute



Fig. 9
Enrouleur à rappel automatique avec indicateur de chute (manchons sertis au bout du câble)



ANTICHUTE MOBILE SUR SUPPORT D'ASSURAGE RIGIDE (suivant NF EN 353-1)

Le support d'assurance rigide est généralement intégré à des échelles ou à des barreaux d'ascension fixés sur des structures. Le support d'assurance rigide est un rail ou un câble métallique. Il est fixé à la structure de manière à limiter les mouvements latéraux du support (Fig. 10).



Fig. 10
Antichute mobile sur support d'assurance rigide

L'antichute mobile à blocage automatique est solidaire du support d'assurance rigide et comporte un connecteur, ou une longe terminée par un connecteur. Si l'antichute est équipé d'une longe, une extrémité de la longe doit être en

permanence fixée à l'antichute et l'autre extrémité doit être terminée par un connecteur.

Une fonction de dissipation d'énergie est intégrée entre l'antichute mobile et le support d'assurance, ou bien un absorbeur d'énergie est intégré à la longe ou au support d'assurance.

Il est admis qu'un antichute mobile soit équipé d'un dispositif d'ouverture. Si l'antichute mobile est ouvrant, il doit être conçu de façon à ne pouvoir être ouvert ou fermé que par au moins deux actions manuelles consécutives délibérées.

Le support d'assurance est conçu de telle façon qu'il ne permette le mouvement de l'antichute mobile que dans les directions spécifiées et qu'il empêche la séparation involontaire de l'antichute du support d'assurance, y compris aux extrémités qui doivent comporter des butées terminales.

L'antichute mobile se déplace le long du support d'assurance et accompagne l'utilisateur sans exiger d'intervention manuelle pendant les changements de position vers le haut ou vers le bas. Il se bloque automatiquement sur le support d'assurance lorsqu'une chute se produit.



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

INFO

REMARQUE

Ce sous-système de liaison est particulier puisque le support d'assurage fait partie d'une installation industrielle fixe qui appartient à l'entreprise utilisatrice. La vérification périodique du support et de son interface avec l'antichute mobile doit donc être réalisée par le gestionnaire de l'installation. Les intervenants des entreprises utilisatrice et extérieure doivent s'assurer que l'antichute mobile dont est doté l'opérateur a bien été conçu pour être utilisé sur le support d'assurage installé.

ATTENTION

Une décision du 19 mars 2010 de la Commission européenne a retiré cette norme de la liste des normes harmonisées. Ce qui a pour effet de retirer la présomption de conformité aux produits qui se réfèrent à cette norme.

ANTICHUTE MOBILE SUR SUPPORT D'ASSURAGE FLEXIBLE (suivant NF EN 353-2)

C'est un sous-système constitué d'un support d'assurage flexible (corde en fibres synthétiques ou câble métallique) destiné à être fixé à un point d'ancrage supérieur, d'un antichute mobile à blocage automatique qui est solidaire du support d'assurage flexible et d'un connecteur, ou d'une longe terminée par un connecteur (Fig. 11) d'une longueur maximale d'un mètre. Si l'antichute est équipé d'une longe, une extrémité de la longe doit être en permanence fixée à l'antichute. Il est admis d'installer une fonction de dissipation d'énergie entre l'antichute mobile et le support d'assurage, ou d'incorporer un absorbeur d'énergie à la longe ou au support d'assurage.



Fig. 11
Antichute mobile sur support d'assurage flexible

- > Un antichute mobile peut être équipé d'un dispositif d'ouverture. Si l'antichute mobile est ouvrant, il doit être conçu de façon à ne pouvoir être ouvert ou fermé que par au moins deux actions manuelles consécutives délibérées.
- > L'antichute mobile se déplace le long du support d'assurage, accompagne l'utilisateur sans exiger d'intervention manuelle pendant les changements de position vers le haut ou vers le bas. Il se bloque automatiquement sur le support d'assurage lorsqu'une chute se produit.
- > Le support d'assurage flexible doit être équipé d'une butée terminale pour éviter que l'antichute mobile se sépare involontairement du support d'assurage.
- > L'antichute mobile ne doit pas fonctionner seulement par inertie (après un blocage, une action de déverrouillage est nécessaire).
- > Si un antichute mobile possède un blocage manuel (dispositif qui verrouille l'antichute mobile sur le support d'assurage flexible), l'extrémité inférieure du support d'assurage flexible (corde ou câble) doit être manufacturée et fixée ou reliée à un lest.
- > Dans tous les cas, les supports d'assurage métalliques flexibles (câbles) doivent posséder une extrémité inférieure manufacturée fixée ou lestée.
- > L'amarrage ou le lestage sont vivement conseillés afin d'éviter de soulever le support d'assurage lors des phases d'ascension.



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

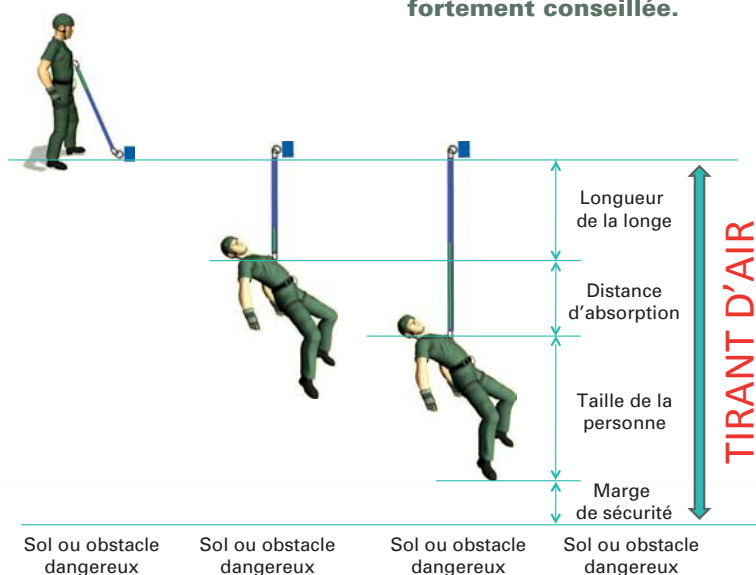
LES NOTIONS À NE PAS NÉGLIGER

LE TIRANT D'AIR

Il s'agit de la distance minimum nécessaire entre le point d'ancrage auquel sera connectée une personne, et le premier obstacle. Cette notion dépend des facteurs de chute.

L'opérateur est responsable de s'assurer qu'un espace de dégagement suffisant est disponible.

Une formation de travail en hauteur est fortement conseillée.



Calcul du tirant d'air =

$$\left(\frac{\text{taille utilisateur}}{\text{facteur de chute}} \right) \times (\text{longueur de longe en mètre}) + (\text{allongement absorbeur en mètre}) + (\text{distance de sécurité } 1 \text{ m})$$

LE FACTEUR DE CHUTE

C'est la position du point d'ancrage par rapport à celle de l'intervenant. Il mesure l'intensité d'une chute. Plus il est élevé plus le choix sera rude.

Calcul : $\frac{\text{hauteur de la chute}}{\text{longueur du support}}$

> devra se situer au moins à hauteur des épaules (facteur 1) et de préférence au-dessus de la tête (facteur 0).

Le choix du matériel devra être fait selon l'évaluation des risques, et avec les conseils du fournisseur spécialisé.

Le positionnement du point d'ancrage par rapport à celui de l'intervenant :

J'utilise une longe de 1 mètre attachée en-dessous de moi, je risque une chute de...

2 mètres

Calcul du facteur de chute : $2 \text{ m} / 1 \text{ m} = 2$

J'utilise une longe de 1 mètre attachée au même niveau que moi, je risque une chute de...

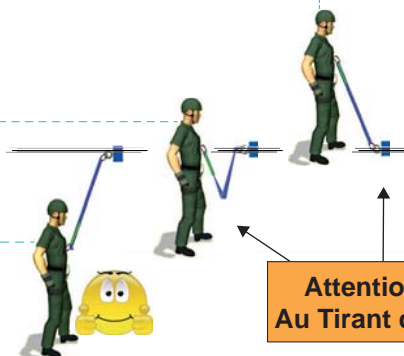
1 mètre

Calcul du facteur de chute : $1 \text{ m} / 1 \text{ m} = 1$

J'utilise une longe de 1 mètre attachée au-dessus de moi, je risque une chute de...

0 mètre

Calcul du facteur de chute : $0 \text{ m} / 1 \text{ m} = 0$





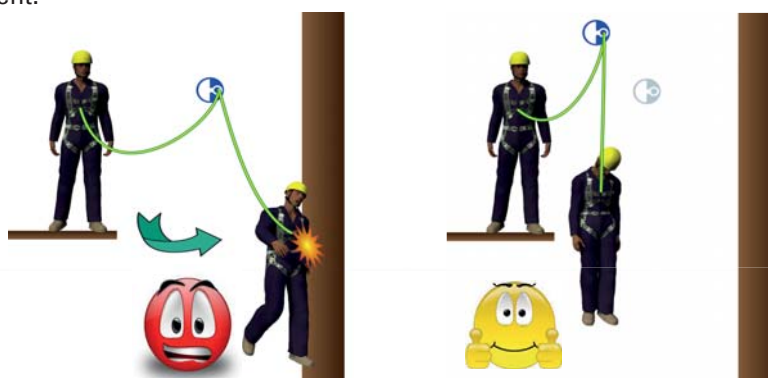
SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

L'EFFET PENDULAIRE

Une chute est toujours verticale mais peut être suivie d'un mouvement latéral.

- > l'angle limite d'utilisation est indiqué dans la notice d'utilisation du système
- > en cas d'impossibilité de respecter cet angle, nécessité d'utiliser 2 points d'ancrage situés de part et d'autre de l'utilisateur, pour empêcher tout balancement.

CONCLUSION : il faut toujours choisir un ancrage dans l'axe du déplacement. Si l'opérateur doit se déplacer à l'horizontal, il faudra faire si possible le choix d'un ancrage mobile pour éviter ce phénomène.



INFO

DOCUMENTS A CONSULTER

- > **NF EN 363** - Systèmes d'arrêt de chutes, mars 2008
- > **NF EN 795** - Dispositifs d'ancrage (+ amendement A1 - décembre 2000), septembre 1996
- > **NF EN 361** - Harnais d'antichute, septembre 2002
- > **NF EN 354** - Longes, octobre 2010
- > **NF EN 355** - Absorbeurs d'énergie, septembre 2002
- > **NF EN 360** - Antichutes à rappel automatique, septembre 2002
- > **NF EN 362** - Connecteurs, septembre 2002
- > **NF EN 353-1** - Antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide, septembre 2002
- > **NF EN 353-2** - Antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible, septembre 2002
- > **NF EN 364** - Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Méthodes d'essai, mai 1993
- > **NF EN 365** - Équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Exigences générales pour le mode d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage, décembre 2004
- > **R430** - Dispositifs d'ancrage pour les EPI contre les chutes de hauteur
- > **R431** - Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes

RÈGLEMENTATION

- > Code du travail
 - Conditions d'utilisation de l'EPI : art. R.4323-61
 - Caractéristiques et mode d'utilisation : art. R.4323-91 à 98
 - Vérifications périodiques : art. R.4323-99 à 103
 - Information et formation : art. R.4323-104 à 106

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

HARNAIS

INFO

Selon l'arrêté du 19 mars 1993, les EPI de catégorie III, doivent, au moment de leur utilisation, avoir été vérifiés dans les 12 mois précédents.



HARNAIS HT11

Harnais antichute 1 point d'accrochage dorsal en « D forgé », réglage au niveau des cuissards, sous-fessière.

Norme : EN361.

Pour tous travaux en hauteur dans le bâtiment ou en industrie. Utilisation ponctuelle.

Existe en taille S/M/XL.

REF. TRC03119200



HARNAIS HT22

Harnais 2 points d'accrochage, dorsal et sternal. Réglages bretelles et cuissards.

Norme : EN361.

Pour tous travaux en hauteur dans le bâtiment ou en industrie. Utilisation régulière.

Existe en taille S/M/XL.

REF. TRC03159200



HARNAIS HT42

Harnais antichute 3 points d'accrochage dorsal et sternal en « D forgé », réglage au niveau des cuissards et bretelles, sous-fessière.

Norme : EN361

Pour tous travaux en hauteur dans le bâtiment ou en industrie. Utilisation régulière.

Existe en taille S/M/XL.

REF. TRC03162200



HARNAIS HT44

Harnais antichute 3 points d'accrochage (1 accrochage dorsal « D forgé », et 2 thoraciques), 5 points de réglage, équipé d'un cuissard type baudrier pour un meilleur confort. Réglages cuissards et bretelles.

Norme : EN361.

Pour tous travaux en hauteur dans le bâtiment ou en industrie. Utilisation régulière.

Existe en taille S/M/XL.

REF. TRC04410200

INFO

Option Boîtiers Elastrac™ : ces boîtiers, au nombre de 2, permettent l'allongement des bretelles du harnais selon la morphologie de l'utilisateur et d'étirer la sangle lors de chaque mouvement. Ils assurent un allongement élastique de la sangle jusqu'à 4 cm. Boucles de fermeture automatiques pour les harnais HT 55 à la place des boucles de fermeture plates



HARNAIS HT55

Harnais polyvalent de grand confort et de grande mobilité générale. Le harnais est équipé de témoins de chute, ce qui améliore sa sécurité d'emploi. Les boucles de réglage (en acier zingué + cataphorèse noire) sont indémontables. Accrochage sternal : Dé d'accrochage en acier zingué + cataphorèse noire. Accrochage dorsal : Dé d'accrochage dorsal de 65 mm en acier zingué + cataphorèse noire. Bouclerie de fermeture : boucles plates en acier zingué + cataphorèse noire ou boucles automatiques en aluminium anodisé noir et inox.

Norme : EN361

Travaux en bâtiment (échelles, échafaudages, couvertures, etc.).

Existe en version M XP, A XP (boucles automatiques) et A E XP (boucles automatiques et système ELASTRAC).

Taille S/M/XL.

REF. TRC06559200



+ PRODUIT

Facile mise en place et grand confort assuré par le dossier de confort X-Pad.

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

HARNAIS



MILLER
by Honeywell

HARNAIS TITAN

Harnais 2 points d'amarrage dorsal et sternal (boucles d'amarrage).

Norme : EN361

REF. BAC1011891



MILLER
by Honeywell

HARNAIS RÉVOLUTION PRÉMIUM - R5

Harnais 2 points d'amarrage (D-dorsal et boucles sternales), dossier ErgoArmor, axes pivotants PivotLink au niveau des hanches, boucles automatiques, ceinture de positionnement pivotante, sangles Duraflex.

Norme : EN361 et EN358

Télécoms et services publics

Existe en taille S/M, L/XL et XXL.

REF. BAC1014251



MILLER
by Honeywell

HARNAIS H-DESIGN AVEC VESTE HV

Veste haute visibilité confortable et légère conçue pour une utilisation avec le harnais Miller H-Design afin d'être visible à distance dans les environnements sombres.

Norme : EN361 - EN ISO 20471 cl. 2 - EN ISO 13688 (2013) - OEKO-TEX standard 100

Existe en coloris jaune ou orange.

Existe en taille 1, 2, 3, avec attaches boucles sangles ou anneau en D.

REF. BAC1032917

MILLER
by Honeywell

HARNAIS ATEX ANTISTATIC

Harnais antistatique ATEX : 2 points d'amarrage (prolongateur dorsal avec boucle textile et boucles sternales), pad dorsal, bretelles ajustables, cuissardes ajustables avec boucles automatiques.

Norme : EN361 (2002) et ENATEX 13463-1 (2001)

Existe en taille S/M et L/XL.

REF. BAC1015074



+ PRODUIT

Prévient les risques d'explosion causés par les décharges électrostatiques.

MILLER
by Honeywell

HARNAIS 2 POINTS H-DESIGN® DURAFLEX™

Harnais 2 points. Sangles placées de manière ergonomique et sangles horizontales au niveau des cuissardes. Ajustement unique du haut vers le bas, sangle sternale ajustable, attache dorsale accessible grâce à sa forme incurvée, attache sternale unique brevetée avec auto-centrage. Piqûres très visibles. Indicateur de chute sternal et dorsal. Étiquette de suivi des inspections annuelles sur 10 ans et étiquette dédiée pour noter le nom de l'utilisateur. Sangle traitée : déperlante et anti-tâche. Modèle avec sangles épaules élastiques.

Norme : EN361

Existe en taille 1, 2, 3, en attache sternale 2 boucles sangles ou 1 anneau sternal, en boucles manuelles ou automatiques.

REF. BAC1032863

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

HARNAIS

+ PRODUIT

Facile à enfiler, les pieds au sol.



HARNAIS NEWTON EASYFIT

Ce harnais d'antichute est facile à enfiler grâce à sa conception EASYFIT : une veste assure la mise en forme du harnais et des boucles automatiques FAST, sternales et sur les tours de cuisse, permettent d'enfiler le harnais les pieds au sol. Il est certifié selon les normes européennes et russes.

Norme : CE Cat III - EN 361.

Industrie, bâtiment, travaux en hauteur

Existe de la taille 0 à 2

REF. PETC73JFA00



HARNAIS AVAO BOD FAST

Ce harnais d'antichute, de maintien au travail et de suspension a été conçu pour favoriser le confort dans toutes les situations. La construction dorsale, en forme de X, est ultra-enveloppante pour limiter les points de tension lors des suspensions prolongées. Le harnais facilite également le port et l'organisation des outils de travail avec plusieurs porte-matériel et des passants pour installer des porte-outils CARITOOOL et des pochettes porte-outils TOOLBAG. Le harnais dispose d'une architecture spécifique permettant à l'utilisateur de rester plus longtemps suspendu en cas de chute sur le point dorsal. Il se ferme grâce à un mousqueton à verrouillage à vis SCREW-LOCK et est certifié selon les normes européennes et russes. Il est doté de tours de cuisse avec boucles automatiques FAST.

Norme : CE Cat III - EN 361 - EN 358 - EN 813.

Travaux en hauteur

Existe de la taille 0 à 2

REF. PETC71AFA00



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

LONGES



MILLER
by Honeywell



LONGE DRISSE MILLER

Longe drisse absorbeur 2 m test arête avec ses 2 mousquetons à vis acier.

Norme : EN355

REF. BAC1016848

+ PRODUIT

Recouvert de **TEFLON**
(repousse l'eau, l'huile,
la graisse, les poussières).



MILLER
by Honeywell

LONGE ANTICHUTE EXTENSIBLE MANYARD EDGE

Longe Manyard 2 m résistante aux arêtes avec absorbeur d'énergie.

Norme : EN355

Ref.	Désignation
BAC1017916	Mousqueton grande ouverture aluminium
BAC1017918	Mousqueton à vis en acier/aluminium CS20 (Connexion au harnais et connexion d'ancrage)

MILLER
by Honeywell



LONGE ABSORBEUR EDGE

Longe absorbeur drisse EDGE de 1,5 m.

Norme : EN355 + VG 11 PFE 11.074

Ref.	Désignation
BAC1032367	Avec 2 mousquetons CS20 acier 17mm
BAC1032379	Avec 1 mousqueton à 1/4 de tour en aluminium. 17mm + 1 mousqueton GO65 aluminium 63mm

Tracel SAS

LONGE DOUBLE

Diamètre 12 mm. Equipée d'un mousqueton à vis et de 2 mousquetons grande ouverture.

Norme : EN354

Bâtiment et industrie.



MILLER
by Honeywell



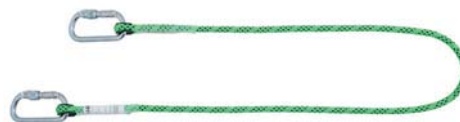
LONGE DE MAINTIEN HANDZUP AVEC GAINE 3 M

Equipée d'un mousqueton 1/4 de tour aluminium et d'un snap hook alu. Gaine plastique protégeant l'extrémité de la corde. Système ergonomique, il n'est par conséquent plus nécessaire de changer le système complet lorsque la drisse est usée. Il est désormais possible à l'utilisateur de remplacer la drisse dans le cas où il aurait constaté que la corde est usée. Une corde deux fois plus durable : la nouvelle corde tressée en polyamide (diamètre 12 mm) est deux fois plus résistante qu'une drisse ordinaire. 2 flasques en aluminium. Poignée en ABS. Compartiment en aluminium. Came pivotante en acier inoxydable.

Norme : EN358

REF. BAC1032098

MILLER
by Honeywell



LONGE DE RETENUE EDGE

Longe de retenue drisse EDGE de 1,5 m.

Norme : EN354 - EN355 + VG 11 PFE 11.074

Ref.	Désignation
BAC1032334	Longe de retenue drisse, avec 2 mousquetons CS20 acier 17mm.
BAC1032352	Longe de retenue fourche, avec un mousqueton 1/4 de tour acier 17mm + 2 mousquetons GO55 acier 55mm.



Tracel SAS

LONGE CORDE D'ASSUJETTISSEMENT

Diamètre 12 mm. Extrémités 2 connecteurs M10.

Norme : EN354

Bâtiment et industrie.

Ref.	Longueur
TRC01061200	1 m
TRC01064200	1,50 m
TRC01067200	2 m

Ref.	Longueur
TRC04063200	1 m
TRC03501200	1,50 m
TRC04064200	2 m

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ANTICHUTES

INFO

Le système AES (sur BLOCFOR 10) permet de réduire la violence de l'impact sur le corps de l'utilisateur en cas de chute. Il protège efficacement l'extrémité de la sangle fixée en extrémité de câble des risques de coupure infligée par les angles vifs des toitures terrasse.



BLOCFOR CABLE GALVA

Antichute à rappel automatique de câble, compact et sûr. Equipé de deux connecteurs M47-M10.

Norme : EN360

Utilisation dans le plan vertical, horizontal et incliné.

Ref.	Longueur
TRC05864200	10 m - Système AES
TRC03139200	20 m



STOPFOR K0.3 M10

Nouvelle génération d'antichute ouvrant sur drisse. Compact, léger, facile d'utilisation.

Norme : EN353-2

Bâtiment et industrie.

REF. TRC09847900



LONGE SANGLE

Longe sangle 2 m pour utilisation des Blocfor 10 et 20 à l'horizontal.

REF. TRC03503200



CORDAGE DRISSE POUR ANTICHUTE STOPFOR K

Equipé d'un mousqueton à vis.

Norme : EN353-2

Support drisse pour utilisation avec Stopfor K.

Ref.	Longueur
TRC03754200	10 m
TRC03755200	15 m
TRC03556200	20 m



BLOCFOR SANGLE

Antichute à rappel automatique nouvelle génération. Equipé d'un mousqueton à chaque extrémité. ESD.

Norme : EN 360

Cet antichute peut être utilisé à la vertical mais également à l'horizontal.

Ref.	Longueur
TRC06039200	6 m
TRC06795200	1,8 m



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ANTICHUTES



MILLER
by Honeywell

COULISSEAU ANTICHUTE

Coulisseau avec attache sternale conçue pour une ascension confortable au plus près de l'échelle pour plus de sécurité en cas de chute grâce à un arrêt rapide. Les galets avant du coulisseau se déplacent sur un axe suspendu afin d'assurer en toutes circonstances un coulisement fluide du dispositif, notamment lors du passage des jonctions, offrant plus de confort et limitant ainsi l'effort du travailleur. En outre, le mousqueton ergonomique – conçu pour satisfaire à toutes les exigences internationales – est massif et facile à manipuler, même avec des gants.

Norme : EN353-1:2014

REF. BAC1033980



MILLER
by Honeywell

COULISSEAU ANTICHUTE ALTOCHUT

Coulisseau antichute automatique en acier inoxydable pour corde toronnée 10,5 mm sur corde et corde tressée 12 mm. Poids : 0,5 kg.

Norme : EN 353-2.

REF. BAC1002933



MILLER
by Honeywell

STICK RUN COULISSEAU SUR CORDAGE

Coulisseau automatique et manuel pour corde de diamètre 10/12 mm. Fourni avec longe de connexion 0,3 m. Utilisation recommandée avec une corde kernmantel Miller.

Norme : EN353-2

REF. BAC1007618



MILLER
by Honeywell

ENROULEUR À RAPPEL AUTOMATIQUE DE SANGLE FALCON

Enrouleur à rappel automatique de sangle avec mousqueton à vis et mousqueton échafaudage alu avec émerillon en haut.

Norme : EN360

REF. BAC1016794



+ PRODUIT

Utilisable en facteur de chute 2

MILLER
by Honeywell

ENROULEUR À RAPPEL AUTOMATIQUE TURBOLITE ABS

Enrouleur à rappel automatique de sangle 2 m sangle avec ses 2 mousquetons 1/4 tour acier.

Norme : EN360

REF. BAC1018015



MILLER
by Honeywell

TURBOLITE EDGE 2M À SANGLE AVEC 1/4 TOUR + MOUSQUETON GRANDE OUVERTURE

Enrouleur à rappel automatique TurboLite Edge sur sangle de 2 m testé sur arêtes, équipé d'un mousqueton alu. 1/4 tour et d'un mousqueton grande ouverture 60 mm aluminium avec émerillon intégré. Certifié pour un poids allant jusqu'à 140 kg (VG11.062).

Norme : EN360 : 2002 - VG11.085 (FF2) + VG11.060 (résistance aux arêtes)

Industrie. Bâtiment et travaux publics. Industrie sidérurgique. Maintenance. Télécommunications. Services collectifs

REF. BAC1033464



NOUVEAUTÉ

+ PRODUIT

S'adapte à toutes les situations de travail, y compris sur arêtes et avec fixation au niveau des pieds



NOUVEAUTÉ



CONNECTEUR MGO OPEN 60

Un connecteur directionnel à grande ouverture et à verrouillage automatique conçu pour se connecter à des structures métalliques ou aux câbles et barreaux de gros diamètres. Il possède un point de connexion ouvrable pour être associé à différents types de longes. En cas d'endommagement de la longe, il peut ainsi être réutilisé.

Norme : CE Cat III - EN362.

Travaux en hauteur

REF. PETMG00060



CONNECTEUR POUR CONNEXIONS PERMANENTES

Connecteur pour connexions permanentes, verrouillage manuel par vis, mise en place possible par l'utilisateur sur une longe. Permet la liaison entre les harnais et les antichutes.

Norme : EN362

Ref.	Désignation
TRC03165200	M10 : ouverture 18 mm acier bichromate
TRC03167200	M12 : verrouillage manuel par vis ouverture 22 mm en aluminium



CONNECTEUR POUR CONNEXIONS FRÉQUENTES SUR STRUCTURES

Connecteur pour connexions fréquentes sur structures. Verrouillage automatique par double gâchette.

Norme : EN362

Ref.	Désignation
TRC03175200	M51 : ouverture 60 mm aluminium
TRC03177200	M53 : ouverture 50 mm acier bichromaté



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ANCRAGE



MILLER
by Honeywell

TITAN POINT D'ANCRAGE CRAVATE SANGLE

Sangle en polyamide rouge et noir 20 mm. Résistance à la rupture : > 10 Kn.

Norme : EN 795b et EN 566

REF. BAC1008362



MILLER
by Honeywell

PLAQUETTE D'ANCRAGE À TÉMOIN DE CHUTE

Acier inoxydable. Diamètre du point de fixation : Ø 13 mm. Charge maximale avant déformation : 300 kN. Poids : 0,062 kg. Résistance à la rupture : > 20 Kn.

Norme : EN 795 Classe A1

REF. BAC1002996



MILLER
by Honeywell

POINT D'ANCRAGE SUR POUTRE MÉTALLIQUE

Dispositif d'ancrage sur poutre en «I» totalement réglable (Convient à des poutres de largeur comprise entre 75 mm et 360 mm). Résistance à la rupture : 22 kN. Poids : 1,4 kg.

Norme : EN 795 (b).

REF. BAC1007066



Tractel SAS

ANCRAGE DE PORTE 47-10

La solution pour utiliser une porte comme point d'ancrage.

Norme : EN795

Bâtiment et industrie

REF. TRC06221700



Tractel SAS

LIGNE DE VIE TEMPO 3

Ligne de vie temporaire. Réglable de 1 m à 18 mètres. 3 personnes maxi. Livrée avec 2 anneaux de sangle, 2 connecteurs, un sac de transport. EN795.

Bâtiment et industrie

REF. TRC06846800



INFO

Consultez votre distributeur Socoda

Tractel SAS

LIGNE DE VIE PERMANENTE

Norme : EN795

Bâtiment et industrie, pour un déplacement latéral.

REF. TRCZZZ1919





MOUSQUETON AM'D

Ce mousqueton aluminium asymétrique dispose d'une forme en D particulièrement adaptée à la connexion des divers appareils de type descendeurs ou longes de maintien. Son design intérieur fluide et son système Keylock facilitent les manipulations. Il est disponible en trois systèmes de verrouillage : un système manuel, SCREW-LOCK et deux systèmes automatiques, TRIACT-LOCK et BALL-LOCK.

Norme : CE Cat III - EN 362.

Travaux en hauteur

Ref.	Désignation
PETM34A0BL	Verrouillage automatique BALL-LOCK
PETM34A0SL	Verrouillage manuel SCREW-LOCK
PETM34A0TL	Verrouillage automatique TRIACT-LOCK

NOUVEAUTÉ



HARNAIS SEQUOIA

Harnais cuissard d'élagage pour les techniques d'ascension sur corde en double. Il a été conçu pour favoriser le confort de l'élagueur. Sa ceinture est équipée d'une boucle automatique FAST pour une ouverture et une fermeture simple et rapide, sans perte de réglage y compris avec des gants. La ceinture et les tours de cuisse semi-rigides et extra-larges offrent un excellent maintien. Le pont d'attache est relié à deux anneaux ouvrables ce qui permet d'adapter sa longueur et d'installer des accessoires directement sur le pont. Le harnais facilite également le port et l'organisation des outils de travail avec plusieurs porte-matériel et des passants pour installer des porte-outils CARITool.

Norme : CE Cat III - EN 358 - EN 813.

Existe de la taille 1 à 2

REF. PETC69AFA01



MOUSQUETON VERTIGO TWIST-LOCK

Ce mousqueton est conçu pour équiper les longes de progression. Son excellente prise en main et son système de verrouillage par simple rotation facilitent les manipulations au passage des fractionnements. La grande ouverture et le système Keylock, évitant l'accrochage involontaire, facilite le mousquetonnage.

Norme : CE Cat III - EN 362.

Travaux en hauteur

REF. PETM40A0RLA



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ELAGAGE



LONGE PROGRESS ADJUST

Longe de progression réglable permettant une connexion permanente dans tous les types de progression (remontée dur corde, déplacement sur main courante...). Les connecteurs sont maintenus en bonne position pour un mousquetonnage facilité.

Norme : CE Cat III - EN 358.

Travaux en hauteur

1 brin fixe de 65 cm, 1 brin réglable jusqu'à 95 cm

REF. PETL44R



LONGE ZILLON

Longe de maintien au travail pour l'élagage, très facilement réglable d'une seule main, même sous tension. Elle est conçue pour être utilisée à double sur les points d'attache latéraux du harnais ou à simple sur le point ventral avec la main sur le brin libre.

Norme : CE Cat III - EN 358.

Ref.	Longueur
PETL22A0025	2,5 m
PETL22A0040	4 m
PETL22A0055	5,5 m



LONGE MICROFLIP

Longe réglable armée destinée au maintien au travail en élagage. Son âme en câble limite le risque de sectionnement et permet un déplacement facile sur le tronc. Sa couleur jaune assure une excellente visibilité.

Norme : CE Cat III - EN 358.

Ref.	Longueur
PETL330025	2,5 m
PETL330040	4 m
PETL330055	5,5 m



PRUSIK MÉCANIQUE ZIGZAG

Il permet de se déplacer efficacement dans l'arbre, tout en conservant la gestuelle propre au système de poulie Prusik classique. L'enchaînement des maillons apporte précision et fluidité dans le déplacement. La poulie, montée sur roulement à billes étanches, permet de ravaler le mou facilement. La construction en acier procure une grande durabilité. Pour cordes de 10,5 à 11,5 mm de diamètre.

Norme : CE Cat III. EN12841

REF. PETD22A



GRIFFES

Paire de griffes d'élagage 2 pics - 2.510 kg - longueur pointe 4 cm.

REF. BAC1003260





CEINTURE ARB'O

Elle répond à une double exigence de sécurité et d'ergonomie lors de vos travaux dans les arbres. Léger avec une masse de seulement 1,4 kg, confortable et robuste, elle s'ajuste facilement à l'utilisateur grâce à ses systèmes de réglages rapides et de boucles autobloquantes ultra performantes. Dossier ergonomique haute densité. Sangles et coutures haute résistance. Cuissards confort molletonnés avec verrouillage par boucles automatiques à régulation rapide et 4 passants porte-outils.

Norme : EN358 - EN813

Existe de la taille S à XL

REF. NEFNELUS120A0S



+ PRODUIT

Double pont de suspension de 300 et 400 mm équipé d'anneaux.



DOUBLE PONT POUR CEINTURE ARB'O

Pont interchangeable de 300 à 400 mm équipé d'anneaux.

REF. NEFNELUS121A



BRETELLES DE CONFORT POUR CEINTURE ARB'O

Bretelles avec coussinets de confort sur les épaules pour les opérations de démontage à associer avec la ceinture ARB'O.

REF. NEFNELUS125



SELLETTE POUR CEINTURE ARB'O

Sellette de travail amovible offrant une assise stable et confortable lors des travaux en suspension.

REF. NEFNELUS126



LONGE ERG'O

Longe de maintien au travail 3 m en corde tressée armée de diamètre 16 mm associant une âme acier et une gaine textile en polyamide. Equipée d'un tendeur en alliage léger muni d'un connecteur triple action en aluminium. Extrémité sertie munie d'un connecteur triple sécurité à émerillon.

Norme : EN358

REF. NEFNEL83B3



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ELAGAGE



h
neof

BLOQUEUR DE PIED

Bloqueur de pied droit ou gauche doté d'une gâchette d'ouverture afin de sécuriser la corde

REF. NEFNLOCKD



h
neof

CORDAGE DRISSE

Un cordage drisse américaine de diamètre 12 mm offrant souplesse et résistance. Son âme et sa gaine sont tressées en polyester pour une forte résistance aux chocs et à la rupture et une grande légèreté. Les boucles aux deux extrémités de la corde sont cousues. Longueur 25 m.

Norme : EN1891A

REF. NEFNEL85025



h
neof

SAC À LANCER

Il est accompagné d'une bobine en plastique avec cordon en drisse d'une longueur de 50 mètres afin d'atteindre les fourches les plus hautes sans difficulté et de diamètre 2 mm afin d'assurer une bonne résistance à de nombreux lancers et frottements contre les branches. Cordon rigide ne faisant pas de nœud. Poids de 250 g.

REF. NEFNEL85025



h
neof

POIGNÉE D'ASCENSION

Les poignées d'ascension sont des bloqueurs-poignée conçus pour les remontées sur corde. Utilisation sur cordes de diamètre 8 - 13 mm. Disponible version simple

REF. NEFNIFT1



h
neof

PORTE OUTIL POUR TRONÇONNEUSE

Conçu pour accrocher et décrocher un outil d'une seule main. Il se glisse dans le passant de la ceinture du baudrier. Masse 60 g, charge maximale 15 kg.

REF. NEFNPORTRON



h
neof

FAUSSE FOURCHE

Sangle d'amarrage dite, fausse fourche, en sangle polyester d'une largeur de 30 mm. Longueur 1,2 m.

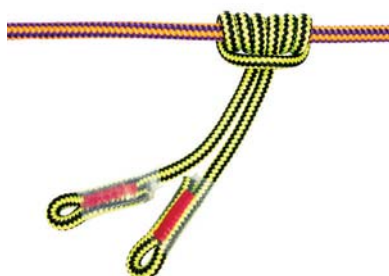
REF. NEFNELFF102

h
neof

NŒUD PRUSSIK

Il est constitué d'un cordage drisse semi-statique d'une longueur de 1 m et de Ø 9 mm. Cordage 100 % polyester composé d'une gaine de 16 brins et d'une âme tressée en polyester.

REF. NEFNELP10



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

TRAVAUX SUR CORDE



HARNAIS ALT'O

Liaison bretelles et ceinture par connecteur automatique triple sécurité. Point d'accrochage sternal, ventral et de maintien au travail pivotant grande ouverture en aluminium anodisé. Ceinture ergonomique haute densité ajustable en hauteur et munie de 4 ganses textiles porte matériel. Cuissards confort molletonnés avec 3 passages de sangles par cuissard pour mise en place de petits mousquetons porte matériel.

Norme : EN361 - EN358- EN813

Cordiste

Taille : S à XL

REF. NEFNUS1300S



LONGE ASAP'SORBER

La longe se connecte à l'antichute mobile ASAP ou ASAP LOCK pour permettre à l'utilisateur de travailler à distance de la corde afin de la protéger pendant les phases de travail. Elle est équipée d'un absorbeur d'énergie à déchirement situé dans une pochette en tissu avec zip de fermeture pour le protéger de l'abrasion tout en permettant le contrôle périodique. Cette longe est disponible en deux longueurs pour choisir le meilleur compromis entre éloignement de la corde et réduction de la hauteur de chute.

Norme : CE Cat III - EN355.

Travaux en hauteur

Ref.	Longueur
PETL71AA020	20 cm
PETL71AA040	40 cm



ANTICHUTE ASAP

Antichute mobile sur corde. Avec son système de blocage unique, il est une référence dans la protection contre les chutes pour les travailleurs en hauteur. En utilisation normale, l'appareil se déplace librement sur la corde, sans aucune intervention manuelle, afin d'accompagner l'utilisateur dans ses déplacements. En cas de choc ou d'accélération brusque, il se bloque sur la corde et immobilise l'utilisateur. Il peut également être associé à une longe absorbeur d'énergie ASAP'SORBER pour travailler à distance de la corde.

Norme : CE Cat III - EN 353-2 - EN 12841 type A.

Travaux en hauteur

REF. PETB71AAA



DESCENDEUR

Descendeur auto-freinant pour travaux sur corde, muni d'une poignée de commande multifonctions.

REF. NEFNDESC01

+ PRODUIT

Système de blocage manuel sur le produit afin de maintenir l'antichute en position sur le cordage



ANTICHUTE SUR CORDE

Antichute sur corde multifonctions : maintien, dispositif d'accès sur cordes, bloqueur. Léger et ergonomique, il est facile à transporter et à utiliser. Corps en aluminium.

REF. NEFNSD18

CORDAGE DRISSE

Statique, durable et maniable. Cordage drisse diamètre 11 mm, longueur 20 m. Il ne s'utilisera qu'avec l'antichute NEFNSD18 afin de sécuriser l'utilisateur opérant sur corde.

REF. NEFNDRIO20CT



ANTICHUTE ASAP LOCK

Il a été conçu pour faciliter les manipulations de l'utilisateur lors des remontées sur corde. En utilisation normale, l'appareil se déplace librement sur la corde, sans aucune intervention manuelle, afin d'accompagner l'utilisateur dans ses déplacements. En cas de choc ou d'accélération brusque, l'antichute se bloque sur la corde et immobilise l'utilisateur. Sa fonction de blocage intégrée permet à l'utilisateur d'immobiliser l'appareil pour réduire la hauteur de chute. Il s'utilise avec une longe absorbeur d'énergie pour travailler à distance de la corde.

Norme : CE Cat III - EN353-2 - EN 12841 type A.

Travaux en hauteur

REF. PETB71ALU

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ESPACES CONFINÉS



MILLER
by Honeywell

TRÉPIED EN ALUMINIUM

Pieds autobloquants et réglables. Trépied en aluminium. Pieds totalement réglables sécurisés par des goupilles de blocage automatiques. Deux points d'ancrage. Fourni avec une poulie. Poids : 15 kg. Dimensions totalement déplié : hauteur : 2,10 m / encombrement des pieds : 1,50 m. Hauteur : 2,10 m. Dimensions totalement replié : hauteur : 1,40 m – largeur : 0,40 m. Résistance à la rupture : > 10 KN. Charge de sécurité de travail maximale : 136 kg.

Norme : EN795 (b)

REF. BAC1005041



MILLER
by Honeywell

POULIE À CÂBLE POUR TRÉPIED

Poulie plate pivotante pour câble de Ø 6 mm, en acier inoxydable.

REF. BAC1011471

MILLER
by Honeywell

ADAPTATEUR POUR ENROULEUR DE SAUVETAGE

Adaptateur pour enrouleur de sauvetage longueur 15 m.

Norme : EN360 et EN1496

REF. BAC1005330

+ PRODUIT

Utilisé avec le trépied Miller pour constituer des systèmes stables et sûrs de sauvetage et d'accès aux espaces confinés.



MILLER
by Honeywell

MIGTEVAC ANTICHUTE MI65 AVEC TREUIL DE SAUVETAGE (ADAPTATEUR NON INCLUS)

Enrouleur à rappel automatique à câble avec treuil de sauvetage d'urgence de 15 m. Câble en acier galvanisé ou inoxydable de 4,8 mm. Mécanisme de treuil de sauvetage à déclenchement rapide. Boîtier en acier embouti et conception compacte. Treuil de sauvetage (montée/descente), rapport de transmission 5:1. Composants en acier inoxydable / aluminium résistant à la corrosion. Poignée de transport pratique et résistante. Témoin de chute intégré.

Norme : EN 360, EN1496

Services publics, télécommunications

REF. BAC1005149



MILLER
by Honeywell

TREUIL MANHANDLER MN20 - ACIER GALVANISÉ 20M

Système de freinage - disque à friction. Boîtier en acier, placage jaune chromé. Rapport de transmission 5:1. Système de blocage en cas de survitesse et témoin de charge. Adaptateur pour trépied intégré. Mousqueton automatique à émerillon. Charge maximale : 150 kg.

Norme : CE Cat. III - EN1496

REF. BAC1005042



SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ESPACES CONFINÉS



HARNAIS ANTICHUTE ET DE SAUVETAGE AVEC CEINTURE INTÉGRÉE POUR PORT D'UN AUTO-SAUVETEUR

Ce harnais est conçu pour les milieux confinés. Il intègre une ceinture permettant d'adapter un masque auto-sauveteur. Le dispositif est fixé à l'arrière du harnais afin de ne pas gêner l'utilisateur. En tirant sur un prolongateur prévu à cet effet, il permet au dispositif de pivoter vers l'avant, ainsi l'auto-sauveteur se retrouve à portée de main de l'utilisateur. Ce harnais dispose de nombreux avantages dont une sangle d'extension pour accrochage dorsal antichute, un dossier épaule respirant, une patte pour port d'appareils complémentaires, un dé d'accroche dorsal antichute, une accroche sternal antichute adapté également pour les opérations de sauvetage (boucles à relier ensemble), une anse permettant le pivotement de l'arrière à l'avant du système auto-sauveteur, une sangle de positionnement et de verrouillage du système auto-sauveteur, des cuissards molletonnés.

Norme : EN 361 : 2002 / EN 1497 : 2007

Taille : S à XL

REF. NEFNUS65AEXOPCOTECOS

+ PRODUIT

Fonction anti-panique qui se déclenche lorsque l'utilisateur tire trop fort sur la poignée.



DESCENDEUR I'D S

Il est principalement destiné à l'accès difficile. Il est muni d'une poignée multifonctions permettant de contrôler sa vitesse de descente, de se positionner au poste de travail sans clé d'arrêt et de se déplacer avec fluidité sur un plan incliné ou à l'horizontal. La fonction anti-panique intégrée et la gâchette témoin d'erreur limitent les risques d'accident en cas de mauvaise utilisation. Le cliquet de verrouillage limite le risque de perdre l'appareil et facilite les passages de fractionnements. Pour cordes de 10 à 11,5 mm de diamètre.

Norme : CE Cat III - EN 12841 type C - EN 341 classe A.

Travaux en hauteur

Coloris jaune. Poids : 530 g.

REF. PETD200SO



EQUIPEMENT DE SAUVETAGE SAFESCAPE ELITE

Équipement de descente et de sauvetage pour situations d'urgence. Idéal pour le sauvetage et la descente, jusqu'à 500 m. Manivelle + poignée avec 70 m corde.

Livré dans un sac rouge RESCUE.

Norme : EN341 : 2011 / ANSI / OSHA

REF. BAC1029155

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

ACCESSOIRES



INFO

Attention : ne convient pas pour la mise en sécurité de personne !



LONGE PORTE OUTILS

Longe porte outils extensible jusqu'à 1,10 m. Pour outils jusqu'à 4,5 kg.

REF. NEFNBR03100

+ PRODUIT

Sac robuste de grande capacité.



SAC TRANSPORT 45 L

Un sac à dos de 45 litres robuste et très confortable. Il est réalisé en bâche (sans PVC) avec un assemblage du corps et du fond intégralement soudé pour une plus grande résistance. Il est idéal pour les longs portages grâce à son dos, sa ceinture et ses bretelles matelassées. Adapté à des conditions d'utilisation difficiles, il est de plus doté d'une pochette d'identification.

Travaux en hauteur

REF. PETS42Y0045



MALLETTE DE TRANSPORT

Mallette de transport en matériau synthétique, léger et résistant. Il permet le rangement du matériel de sécurité conformément aux préconisations réglementaires : à l'abri de l'eau, de la poussière. Volume : 21 litres. Dimensions : 509 x 360 x 116 mm.

REF. NEFNMALB1



SAC ANTICHUTE

Sac «Protection Individuelle». Dimensions : 500 x 330 x 250 mm. 3 poches extérieures.

2 larges anses et 1 bretelle. Poids : 0,938 kg.

REF. BAC1004454

SOLUTIONS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

KITS

+ PRODUIT

Travail à faible hauteur.



MILLER
by Honeywell

KIT UNIVERSEL H-DESIGN & TURBOLITE

Kit prêt-à-l'emploi. Il est composé d'un harnais H-DESIGN 2 points (2 anneaux sternaux en sangle et un point d'attache dorsal), boucles auto, d'une sangle Duraflex (taille 2), d'un enrouleur Turbolite avec mousqueton 1/4 de tour et mousqueton grande ouverture (65 mm) et d'une cravate 1,2 m.

Le tout dans un sac à dos.

REF. BAC1033442

INFO

Pour être efficace un harnais doit être ajusté parfaitement ajusté à la morphologie de l'opérateur.

PMS
INDUSTRIE

HARNAIS ANTICHUTE 3 EN 1 KTP 4 AVEC LONGE ÉLASTIQUE

Ensemble indissociable breveté, comprenant un sac de rangement, une longe élastique d'un mètre et un harnais de sécurité. Pour garantir la sécurité de ses utilisateurs en cas de chute, il est équipé d'une boucle brevetée stoppant l'effet garrot (ou syndrome du harnais). Sa longe ELA est une longe élastique. Cette longe peu encombrante fait également office d'absorbeur de choc. Proposé en taille unique, il s'adapte à toutes les morphologies, toujours prêt à l'emploi et pour toutes situations. Connecteur aluminium ouverture 64 mm. Harnais garantie 10 ans. Le harnais reste propre et à l'abri des intempéries. Idéal pour les interventions urgentes. Traçabilité avec numéro d'identification unique.

Norme : CE Cat III - EN 361 - EN 362.

Antenniste, climaticien, construction métallique, maçon, ramoneur, menuisier, storiste, pour le travail en nacelle et l'entretien des ponts.

REF. PMSKTP04

+ PRODUIT

Tous les éléments sont solidaires entre eux !



RESEAU SOCODA

+ PRODUIT

Pour travailler en sécurité lorsqu'il y a un risque de chute sur arêtes.



MILLER
by Honeywell

KIT ECHAFAUDAGE H-DESIGN & LONGE FOURCHE DRISSE TESTEE SUR ARETES

Il est composé d'un harnais H-DESIGN 2 pts (2 anneaux sternaux en sangle et un point d'attache dorsal), boucles auto, d'une sangle Duraflex (taille 2), d'une longe fourche drisse testée sur arêtes longueur 1,5 m et de 2 mousquetons acier GO55.

Le tout dans un sac à dos.

REF. BAC1033778



Tractel SAS

KIT MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Ce kit comprend un harnais 1 point d'accrochage, un antichute à sangle longueur 2 mètres, un sac de transport.

Norme : EN361-EN360-EN362

Pour intervention en industrie ou pour opérateur nacelle

REF. TRC03843200



PROTECTION DES PIEDS

Dans de nombreux contextes de travail, les membres inférieurs, et les pieds en particulier, sont fortement sollicités et exposés à des contraintes et des risques de blessure.

Chaque année, on décompte plus de 25 000 accidents du travail concernant les membres inférieurs dans le BTP. Ils représentent plus de 1 800 000 journées perdues, dont plus de 1 600 avec incapacité permanente (source Cnam-TS 2012).

Les équipements chaussants sont un complément indispensable aux mesures techniques, d'organisation et aux protections collectives mises en place pour se protéger contre les nombreux risques rencontrés en situation de travail.

CRITÈRES DE CHOIX

Le choix d'un équipement implique d'analyser au préalable :

- > les risques auxquels est exposé le personnel, y compris ceux liés à l'environnement
- > les contraintes liées à l'activité et celles liées aux utilisateurs eux-mêmes.

Cette étape d'évaluation des risques et d'écoute indispensable des utilisateurs permettra de choisir les chaussures et les bottes adaptées aux besoins, et de porter ces équipements.

LES RISQUES D'EXPOSITION

Ils sont liés à l'environnement du poste de travail ou à l'activité de la personne :

- > risques liés aux déplacements dans un environnement difficile : chute de plain-pied ou faux mouvement sur sol accidenté, glissant, encombré ; accès et sorties d'engins...
- > risques mécaniques : choc, écrasement, perforation, coupure lors des déplacements, manutentions, manipulations
- > risques thermiques : froid, canicule, contact avec des produits chauds (produits noirs, produits de soudure...)
- > risques chimiques : contact avec des poussières pulvérulentes, des produits corrosifs (ciments...), toxiques ou irritants

- > risques liés à des agents biologiques : allergie, infection, irritation, mycose...
- > risques liés à l'électricité : contact électrique, décharge électrostatique
- > contraintes liées à l'activité : travail à genoux, flexions répétées du pied, marche prolongée ou rapide...

Des contraintes liées à l'individu sont également à prendre en compte :

- > hyperhidrose plantaire (transpiration excessive des pieds)
- > antécédents médicaux (malformation, fragilité...).

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET MARQUAGE

Les chaussures et bottes de sécurité sont des équipements de protection individuelle de catégorie 2 le plus souvent protégeant de risques spécifiques ; elles doivent, à ce titre, être conformes aux règlements relatifs à la conception des EPI. Ces équipements sont soumis au marquage  attestant de leur conformité aux exigences de la directive européenne 89/686/CEE.

Avant leur mise sur le marché, ces équipements font l'objet de tests de conformité aux normes européennes et d'un examen CE de type : ils doivent être testés et certifiés par un organisme agréé indépendant. Le nom et l'adresse du laboratoire notifié doivent apparaître sur la notice d'instructions qui accompagne le produit. Il délivrera une attestation d'examen CE de type (AET).



PROTECTION DES PIEDS

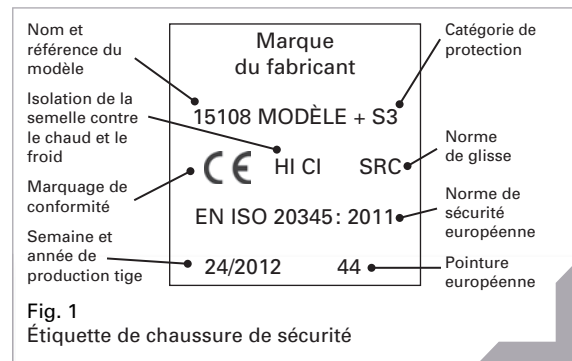
Différentes normes caractérisent les exigences réglementaires des chaussures à usage professionnel.

- > **Norme NF EN ISO 20345** – février 2012
– Chaussures de sécurité ayant un embout résistant à une énergie de choc de 200 joules.
- > **Norme NF EN ISO 20346** – juillet 2014 –
Chaussures de protection ayant un embout résistant à une énergie de choc de 100 joules.
- > **Norme NF EN ISO 20347** – avril 2012 –
Chaussures de travail n'ayant pas d'embout.
- > **Norme NF EN ISO 20349** – mars 2011 –
Chaussures de protection contre les risques thermiques et les projections de métal fondu comme rencontrés lors de travaux de soudage.
- > **Norme NF EN ISO 17249** – janvier 2014
– Chaussures de sécurité résistantes aux coupures de scie à chaîne.
- > **Norme NF EN ISO 50321** – mars 2000 –
Chaussures électriquement isolantes pour travaux sur installations à basse tension.
- > **Norme NF EN ISO 61340-4-3** – juin 2002 –
Électrostatique – Partie 4-3: méthodes d'essai normalisées pour des applications spécifiques
– Chaussures.

Ces équipements sont également pourvus d'une étiquette signalant la norme de sécurité référente, la catégorie de protection et les risques spécifiques couverts par l'équipement (Fig. 1).

Compte tenu des contraintes rencontrées sur les chantiers, les articles chaussants répondent à la norme NF EN ISO 20345. Selon des usages spécifiques, ils peuvent répondre également aux normes complémentaires NF EN ISO 17249, NF EN ISO 20349 ou NF EN 50321 (Fig. 2 page suivante).

EN 15090 : 2012 : chaussures pour pompiers.



TYPES D'ÉQUIPEMENT

Diverses formes d'équipements chaussants professionnels existent selon la hauteur de tige.

Fig. 3 Types d'équipements chaussants de sécurité à usage professionnel pour le BTP (norme NF EN 20345)

Chaussure basse 	Botte à hauteur de genoux 
Brodequin 	
Botte à mi-hauteur ou format Ranger 	Botte cuissarde 

Le cuir hydrofuge et le textile (microfibre, par exemple) sont les matériaux utilisés pour les chaussures. Les bottes sont, elles, composées en PVC nitrile, polyuréthane (PU), ou caoutchouc pour certaines utilisations (Fig. 4).





PROTECTION DES PIEDS

Fig. 2 Marquages d'une chaussure de sécurité selon la norme NF EN ISO 20345

Éléments de protection	Caractéristiques	Marquage et définition	
Embout de protection	Embout protégeant contre une énergie de choc de 200 joules (ex. chute de 20 kg sur 1 mètre) correspondant à une chaussure de sécurité (NF EN ISO 20345)		Embouts 200 joules en polycarbonate
			Embouts 200 joules en acier
			Embouts 200 joules en aluminium
Résistance de la semelle à la perforation	Insert antiperforation résistant à une force de 1 100 N, soit la pression qu'un homme de 75-80 kg exerce en marchant		Insert antiperforation en textile composite haute ténacité protégeant 100 % de la semelle
			Insert antiperforation en acier inoxydable protégeant 85 % de la semelle
Propriétés antistatiques	Réduction de l'accumulation d'électricité statique par la dissipation des charges électriques		Semelage évitant l'accumulation des charges électrostatiques
Capacités d'absorption d'énergie au talon	Rend la marche plus confortable et amortit une énergie de choc d'au moins 20 joules lors des sauts		Talon absorbeur d'énergie
Isolation du semelage contre la chaleur ambiante	L'isolation thermique inamovible est intégrée dans le semelage		Semelle antichaleur
Chaleur de contact	Semelle ne se détériorant pas au contact d'une surface de 300 °C		Semelle résistant à la chaleur de contact
Isolation du semelage contre le froid ambiant	Isolation thermique inamovible intégrée dans le semelage		Semelle antifroid
Résistance aux hydrocarbures	Résistance de la semelle aux hydrocarbures		Semelage résistant aux hydrocarbures
Protection de métatarses contre les chutes d'objet ou les chocs	Positionné au-dessus du pied, il résiste à un choc d'une énergie inférieure à 100 joules		Protection du dessus de l'équipement
Résistance à l'eau	Étanchéité à l'eau		Chaussure 100 % imperméable
Résistance de la tige à la pénétration et l'absorption d'eau	Imperméabilité de la tige et de la bonne étanchéité des différents assemblages (semelle, piqure, couture)		Tige de la chaussure résistant à la pénétration de l'eau pour une durée d'exposition donnée
Semelle antidérapante	Résistance au glissement sur sol carrelé et détergents		Semelle antidérapante : - structure concave - surface portante maximale - reliefs ouverts permettant l'évacuation de fluide
	Résistance au glissement sur plancher métallique et glycérol		
	Résistance cumulée SRA + SRB		



PROTECTION DES PIEDS

UTILISATIONS SPÉCIFIQUES

Travaux avec projections de métal fondu

Il est nécessaire que la nature du matériau (cuir d'épaisseur résistant à la flamme, semelage résistant à la chaleur de contact) et la conception de l'équipement (présence de rabats) protègent tout en assurant l'isolation contre la chaleur et le confort thermique à l'intérieur de la chaussure. Ces équipements chaussants répondent aux caractéristiques de la norme NF EN ISO 20349-mars 2011 – Chaussures de protection contre les risques thermiques et les projections de métal fondu.

Travaux sous tension

Norme en 50321 : chaussures électriquement isolantes

Pour les travaux sur des installations basses tension, outre le respect de mesures d'organisation (consignation notamment...) et la mise en place de mesures de protection collective, le port d'équipement de protection individuelle approprié est indispensable. Le test d'isolation conforme à la norme EN 50321 est réalisé avec les équipements trempés dans l'eau, ce qui fait que seules les bottes entièrement en caoutchouc diélectrique peuvent être agréées. Les bottes isolantes protègent contre la « tension de pas » pour les travaux sous tension sur un réseau électrique de courant alternatif, de tension nominale inférieure ou égale à 1000 V.

Travaux de désamiantage

Pour ce type de travaux, à défaut de surchaussures jetables, des équipements décontaminables sont nécessaires. Le choix se portera sur des bottes non doublées et facilement lavables avec d'excellentes caractéristiques mécaniques, chimiques et thermiques.

Travaux confrontés aux décharges électrostatiques

Lors d'intervention dans les milieux sensibles à l'électricité statique – interventions dans les industries de composants électroniques, en atmosphères explosibles (maintenance en industrie chimique ou pétrochimique par exemple) –, le port de chaussures à dissipation statique permet d'éviter les dommages dus à des décharges électrostatiques. Ces équipements à faible résistivité portent la qualification ESD (Electrostatic Discharge) selon la norme EN 61340-4-3.

La qualité dissipatrice du sol devra être testée. Aussi, la qualité de la chaussure doit être vérifiée régulièrement, notamment lors de son vieillissement.

La semelle de la chaussure doit être maintenue en état de propreté, la présence de poussières pouvant créer une couche isolante.

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

L'usure exacte et, donc, la longévité des équipements chaussants dépendent de la façon dont ils sont portés et entretenus. Les chaussures usées ou défectueuses doivent être réparées ou remplacées.

En cas d'humidité des chaussures de sécurité, les mettre à sécher immédiatement sans les positionner trop près de la source chaude (risque d'endommagement du revêtement cuir ou textile).

- > Brosser les chaussures de sécurité après usage et retirer toutes incrustations dans la semelle (gravillons, pièces métalliques...).
- > Cirer et graisser régulièrement les chaussures de sécurité en cuir, afin qu'il ne craque pas et garde sa souplesse. Renouveler l'imperméabilisation à l'aide d'un enduit protecteur.

La circulation de l'air dans la chaussure et, surtout, ses qualités d'absorption et d'évacuation de la sueur contribuent à l'hygiène des pieds.

Les semelles des chaussures sont des vecteurs de contamination. L'hygiène des semelles intérieures est importante; pour prévenir, pulvériser à l'aide d'un spray ou poudrer un produit antibactérien et antifongicide après le travail... Ces traitements doivent être associés à des mesures d'hygiène élémentaires: lavage soigneux des pieds à chaque fin de poste, changement fréquent des chaussettes et des semelles lorsqu'elles sont trop abîmées.

Les chaussures de sécurité sont mises et ôtées dans les vestiaires. Les ranger à l'abri de toutes contaminations, en évitant le contact avec les chaussures de ville.

INFO

À CONSULTER

Réglementation

- > Conception des équipements de protection individuelle. Articles R.4311- 8 à 11 Code du travail

- > Mise à disposition des EPI. Articles R.4321-4 et 5 Code du travail



PROTECTION DES PIEDS

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

L'usure exacte et, donc, la longévité des équipements chaussants dépendent de la façon dont ils sont portés et entretenus. Les chaussures usées ou défectueuses doivent être réparées ou remplacées.

En cas d'humidité des chaussures de sécurité, les mettre à sécher immédiatement sans les positionner trop près de la source chaude (risque d'endommagement du revêtement cuir ou textile).

- > Brosser les chaussures de sécurité après usage et retirer toutes incrustations dans la semelle (gravillons, pièces métalliques...).
- > Cirer et graisser régulièrement les chaussures de sécurité en cuir, afin qu'il ne craque pas et garde sa souplesse. Renouveler l'imperméabilisation à l'aide d'un enduit protecteur.

La circulation de l'air dans la chaussure et, surtout, ses qualités d'absorption et d'évacuation de la sueur contribuent à l'hygiène des pieds.

Les semelles des chaussures sont des vecteurs de contamination. L'hygiène des semelles intérieures est importante; pour prévenir, pulvériser à l'aide d'un spray ou poudrer un produit antibactérien et antifongicide après le travail... Ces traitements doivent être associés à des mesures d'hygiène élémentaires: lavage soigneux des pieds à chaque fin de poste, changement fréquent des chaussettes et des semelles lorsqu'elles sont trop abîmées.

Les chaussures de sécurité sont mises et ôtées dans les vestiaires. Les ranger à l'abri de toutes contaminations, en évitant le contact avec les chaussures de ville.

INFO

À CONSULTER Réglementation

- > Conception des équipements de protection individuelle.
Articles R.4311- 8 à 11 Code du travail
- > Mise à disposition des EPI.
Articles R.4321-4 et 5 Code du travail

PROTECTION DES PIEDS

BASIQUES



AGATE

Chaussure de sécurité avec semelle anti-perforation acier, embout de protection acier. Semelle PU double densité crampons, doublure quartier mousse synthétique, doublure intérieure non tissée, col PU rembourré. Semelle première feutre synthétique, tige en cuir, fleur de buffle, noir. Résistance aux glissements de la semelle sur sol céramique et acier. Semelle extérieure antistatique, résistante aux hydrocarbures. Absorption d'énergie par le talon.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345:2011 S3 SRC

Milieux glissants, milieux pétroliers, manutention d'objets lourds, milieux dangereux (objets pointus au sol ou liquide huileux)

Pointures 34 à 49

Ref.	Modèle
EU09AGAH34	Modèle haut
EU09AGAL34	Modèle bas



SPEEDFOX

Brodequin de sécurité entièrement non métallique. Tige en cuir grainé hydrofuge. Embout en polycarbonate 200 joules et insert anti-perforation textile composite haute ténacité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Usage polyvalent : logistique, industrie, second œuvre, extérieur...

Pointures 35 à 48.

Ref.	Modèle
LEMSPEEDFOX0HAUT0S3035	Modèle haut
LEMSPEEDFOX0BAS0S3035	Modèle bas



PROTECTION DES PIEDS

LOGISTIQUE - TRANSPORT - SERVICES



+ PRODUIT

Personnalisable grâce au Color Concept by Lemaitre



ROLLER S1P

Chaussure basse très respirante et légère en croûte velours et textile tridimensionnel déperlant. Semelle PU2D Adrenaline à profile Parabolic® antifatique. Embout polycarbonate et insert textile technique haute ténacité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S1P SRC

Indoor : logistique, industrie légère, services...

Pointures 36 à 48.

REF. LEMROLLEROS10P036



AIX S1P

Chaussure basse très respirante et légère en croûte velours et textile tridimensionnel déperlant. Semelle PU2D Adrenaline à profile Parabolic® antifatique. Embout polycarbonate et insert textile technique haute ténacité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S1P SRC

Indoor : logistique, industrie légère, services...

Pointures 38 à 48

REF. LEMAIXOS1P038



S.24

FREESTYLE

Tennis tige cuir pleine fleur. Embout composite. Semelle anti-perforation composite. Semelle caoutchouc.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345:2011 S1 P HRO SRA.

Second-œuvre, industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport.

Pointures 39 à 47

REF. B01552202



S.24

SPRINGBOKS

Tennis tige microfibre TEXTLIGHT. Aération du pied système VENTIL'AIR. Embout composite. Semelle anti-perforation composite. Semelle caoutchouc SPIDERGRIP.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345:2011 S1 P HRO SRC.

Second-œuvre, industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport.

Pointures 39 à 47

REF. B01550202

S.24

SQUADRA

Tennis sans couture tige PU injecté. Embout composite. Semelle anti-perforation composite. Semelle caoutchouc SPIDERGRIP.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S1 P HRO SRC.

Second-œuvre, industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport.

Pointures 35 à 47

REF. B015672035

+ PRODUIT

Tige sans couture



PROTECTION DES PIEDS

LOGISTIQUE - TRANSPORT - SERVICES



TORKA ET TILKA

Chaussure de sécurité mixte type crossover. Tige dessus crôte velours. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti-bactérien. Semelle PU2D. Embout polycarbonate et insert anti-perforation non métallique. Chaussure antistatique. Technologie VPS (voûte plantaire suspendue), DRS (Delete Resonance System) et PARADE AIR (supprime les vibrations et oscillations des micro-chocs de la marche). Amagnétique. Coloris : gris.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, commerce, distribution

Pointures 36 au 48

Ref.	Modèle
ERA07TORKA0680500PT36	Modèle haut TORKA
ERA07TILKA0680500PT36	Modèle bas TILKA



VANCE ET VERCOR

Chaussure de sécurité mixte type sport trend. Tige dessus toile et microfibre aspect cuir, avec renfort du bout en microfibre. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti-bactérien. Semelle PU2D. Embout acier inoxydable et insert anti-perforation non métallique. Chaussure antistatique. Coloris marron.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S1P

Logistique, commerce, distribution

Pointures 36 au 48.

Ref.	Modèle
ERA07VANCE0780250PT36	Modèle bas VANCE
ERA07VERCOR780250PT36	Modèle haut VERCOR



DIKE

RACY JEANS

Tige en veau suède foulonné/tissu de coton traité vintage. Doublure Solidbreath. Embout aluminium. Semelle anti-perforation High-safe Tex. Semelle PU double densité. Semelle de propreté en E.V.A. anatomique et amovible.

Norme : CE CAT II EN ISO 20345:2011 S1P SRC.

Industries du bâtiment, logistique, transport, industries propres, manutention légère en milieu sec

Pointures 38 au 47

REF. DKK260160804038



Honeywell

ACANTO

Tige en cuir velours perforé. Semelle PU2D injectée. Certifiée SRC. Embout de sécurité Spacium™ 200J en polymère injecté. Semelle anti-perforation en acier inoxydable.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345:2011 S1P HI CI SRC

Pointures 35 à 49.

REF. BAC624610703507



INFO

ESD : Protection contre les décharges électrostatiques (Electro Static Discharge - IEC EN 61340-5-1).



Gaston MILLE

AIR LACE ET AIR LACE LADY

Quartiers aérés en maille 3D et renforts avant et arrière en cuir PU granité. Doublure Poromax® antibactérien, 100% respirant et absorbant, haute résistance à l'abrasion, garantit une parfaite hygiène du pied. Amagnétique, zéro métal. Semelle en PU2D ultra léger pour un meilleur confort et plus de légèreté, résistant aux huiles et hydrocarbures. Adhérence haute performance SRC. Embout de protection 240J composite et semelle anti-perforation textile. Anti-glissoir intégré au talon.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 2011 - S1P SRC ESD

Industrie, second œuvre

Pointures 36 au 42 en coloris aubergine (modèle féminin)

Pointures 39 au 47 en noir, orange (modèle masculin).

Ref.	Modèle
MILAFBA136	Modèle féminin AIR LACE LADY
MILAHBO139	Modèle masculin AIR LACE



Gaston MILLE

AIR SCRATCH ET AIR SCRATCH LADY

Quartiers aérés en maille 3D et renforts avant et arrière en cuir PU granité. Anti-glissoir intégré au talon. Doublure Poromax® : antibactérien. 100% respirant et absorbant, haute résistance à l'abrasion, garantit une parfaite hygiène du pied. Embout de protection 240J composite.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 2011 S1P SRC ESD

Industrie, second œuvre

Pointures 36 au 42 en aubergine (modèle féminin)

Pointures 39 au 47 en orange (modèle masculin).

Ref.	Modèle
MILAFBV136	Modèle féminin AIR SCRATCH LADY
MILAHBV139	Modèle masculin AIR SCRATCH



Gaston MILLE

NEW PERFORE

Tige en cuir suédé pour les modèles en couleur et pleine fleur pour le modèle noir. Cuir épais très résistant hydrofuge et oléofuge (2-2, 2 mm). Soufflet étanche et anti-glissoir intégré au talon. Doublure Poromax® : antibactérien, 100% respirant et absorbant, haute résistance à l'abrasion, garantit une parfaite hygiène du pied. Embout de protection 200 J composite. Semelle anti-perforation textile. Coloris : sable.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 2011 S1P SRC ESD

Industrie, second œuvre, logistique

Pointures 39 au 47

REF. MILNHB139

PROTECTION DES PIEDS

LES INCONTOURNABLES



Honeywell

CALEO ET CERATA

Tige en cuir pleine fleur et textile hydrofuge, doublure à structure 3D anti-bactérienne. Semelle en PU2D Bacou Original, embout non métallique 200J, semelle anti-perforation métallique.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S3 HI CI SRC.

Pointures 35 à 49.

Ref.	Modèle
BAC624610103507	Modèle bas CALEO
BAC624610203507	Modèle haut CERATA



Honeywell

PEAK ET CREEK

100 % amagnétique. Tige cuir pleine fleur et textile hydrofuge, doublure 3D respirant à séchage rapide. Semelle anti-perforation non métallique, en PU2D Bacou Original, embout non métallique 200J.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC.

Pointures 35 à 49.

Ref.	Modèle
BAC624615703507	Modèle haut PEAK
BAC624615803507	Modèle bas CREEK



Honeywell

TRACK ET MARSCH

Tige en cuir gras hydrofuge noir. Doublure Poromax® 3D : respirante, absorbante et à séchage rapide. Soufflets latéraux d'étanchéité. Embout de sécurité Spacium™ 200J en polymère injecté. Semelle anti-perforation Flexium™ non métallique. Semelle PU2D.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Idéal dans l'industrie et les environnements humides

Pointures 38 à 47.

Ref.	Modèle
BAC624615503807	Modèle haut TRACK
BAC624615603807	Modèle bas MARSCH



DUNE ET DURAN

Chaussure en croûte velours avec surbout anti-abrasion. Entièrement non métallique.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC

Usage polyvalent : logistique, industrie, second œuvre, extérieur...

Pointures 35 à 48.

Ref.	Modèle
LEMEDUNE0S3035	Modèle haut DUNE
LEMEDURAN0S3035	Modèle bas DURAN

PROTECTION DES PIEDS

LES INCONTOURNABLES



Gaston MILLE

CUMIN ET HOT CUMIN

Tige en cuir gras pleine fleur, hydrofuge et oléofuge, doublure non tissée calandree aérée, anti-sudation et anti-mycosique traitée Sanitized®. Semelle PU2D, adhérence haute performance : SRC, système anti-torsion, soutien voûte plantaire, canaux d'évacuation des fluides, absorbeur de chocs au talon intégré, embout composite et semelle anti-perforation textile.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 - S3 SRC HI CI

BTP et industrie lourde

Pointures 37 au 48.

Ref.	Modèle
MILGPCB337	Modèle bas CUMIN
MILGPHB337	Modèle haut HOT CUMIN



Gaston MILLE

NEW

Tige en cuir suédé pour les modèles en couleur et pleine fleur pour le modèle noir. Cuir épais très résistant hydrofuge et oléofuge (2-2, 2 mm). Soufflet étanche et anti-glisseur intégré au talon. Doublure Poromax® anti-bactérien. 100% respirant et absorbant, haute résistance à l'abrasion, garantit une parfaite hygiène du pied. Semelle anti-perforation textile. PU2D ultra léger. Embout de protection 200J composite.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC ESD

Industrie, second œuvre, logistique

Pointures 36 au 42 modèle féminin.

Pointures 39 au 47 modèle masculin.

Ref.	Modèle
MILNFBN336	Modèle féminin rose/noir
MILNHBG339	Modèle masculin anthracite



DODGA 2844

Chaussure basse de sécurité mixte type CROSSOVER. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti bactérien. Semelle pu2d. Embout acier et insert antiperforation acier. Chaussure antistatique. VPS (voûte plantaire suspendue). DRS (Delete Resonance System). PARADE AIR (supprime les vibrations et oscillations des micro-chocs de la marche). Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, industrie, espaces verts, BTP extérieur, toiture.

Pointures 39 au 47

REF. ERA07DODGA028044OPT39



Gaston MILLE

PEPPER ET HOT PEPPER

Chaussure en cuir pleine fleur nubuck hydrofuge et oléofuge. Doublure non tissée calandree, évaporation rapide de l'humidité, bonne résistance à l'abrasion. Semelle en PU2D, résistante aux huiles et hydrocarbures. Adhérence haute performance SRC. Embout de protection 240J composite et semelle anti-perforation textile. Système de laçage rapide. Protection renforcée du surbout. Tirette arrière pour faciliter l'enfillement de la chaussure. Soufflets latéraux étanches.

Norme : CE Cat. II EN ISO 20345 S3 SRCHI CI

BTP et industrie lourde

Pointures 37 au 48.

Ref.	Modèle
MILGPAA337	Modèle bas PEPPER
MILGPHA337	Modèle haut HOT PEPPER



Gaston MILLE

UNION

Tige en cuir gras hydrofuge (2-2, 2 mm). Embout de protection 240J composite (fibre de verre) et semelle anti-perforation acier. Semelle en PU2D. Semelle à crampons de 5 mm et décroché du talon de 10 mm.

Norme : CE Cat II. EN ISO 20345 2011 S3 HI CI SRC

BTP tout terrain

Pointures 39 au 48.

REF. MILONTA339



NOUMEA 2844

Chaussure haute de sécurité mixte type ALLROUND. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse antibactérien. Semelle PU2D. Embout composite et insert anti-perforation non métallique. Chaussure antistatique. Technologies VPS (voûte plantaire suspendue), DRS (Delete Resonance System) et PARADE AIR (supprime les vibrations et oscillations des micro-chocs de la marche). Amagnétique. Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, industrie, espaces verts, BTP extérieur, toiture.

Pointures 39 au 48

REF. ERA07NOUMEA28044OPT39

PROTECTION DES PIEDS

BATIMENT - CONSTRUCTION

+ PRODUIT

Semelle tout terrain



PILOT ET DRIVE

Chaussure en croûte de cuir huilée hydrofuge, semelle 4x4 très cramponnée à profil Parabolic®. Idéale sur terrains meubles et instables.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Travaux publics, entretien des voiries, réseaux, espaces verts et activités outdoor

Pointures 38 à 47.

Ref.	Modèle
LEMPILOT0S3CI038	Modèle haut PILOT
LEMDRIVE0S3CI038	Modèle bas DRIVE



BILDER

Chaussure très résistante en cuir avec brevet Duo Protection® contre les risques de perforation. Surbout anti-abrasion à l'avant, semelle Helium Parabolic® antifatigue.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Métiers de la construction

Pointures 38 à 48.

REF. LEMBILDERONOS3CI038



S.24

ROLLING ET STONES

Chaussure haute tige cuir nubuck. Embout composite. Semelle anti-perforation composite. Semelle caoutchouc VIBRAM®.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S3 HRO SRA.

BTP, travaux extérieurs, second-œuvre, industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport.

Pointures 39 à 47

Ref.	Modèle
BOI527202	Modèle bas STONES
BOI526202	Modèle haut ROLLING



S.24

MATRIX

Brodequin tige cuir pleine fleur. Bout couvert DURATOE en TPU. Embout composite. Semelle anti-perforation inox. Semelle polyuréthane.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S3 SRC.

BTP, travaux extérieurs, industrie lourde

Pointures 39 à 47

REF. BOI537202

PROTECTION DES PIEDS

BATIMENT - CONSTRUCTION



DIKE

DINT

Tige nubuck PULL-UP hydrofuge, hautement résistante et souple. Embout en aluminium ALUFORCE. Semelle anti-perforation HIGHSAFE-TEX. Chaussure Antistatique. Absorption d'énergie sur le talon. Doublure SOLIDBREATH hautement performante, réalisée avec un tissu spécial à pore ouvert qui élimine les mauvaises odeurs et l'humidité durant la marche. Semelle de propreté en PU DK 350 amovible. Inter-semelle : PU étendu. Semelle de contact en caoutchouc HRO, résistante aux hautes températures, à l'abrasion, aux hydrocarbures, acides faibles et huiles minérales.

Norme : CE CAT II EN ISO 20345:2011 S3 HRO SRC.

Industries du bâtiment, agro-alimentaire, industries mécaniques, manutention légère en milieu sec

Pointures 38 au 47.

Ref.	Désignation
DKK210210709038	Miel
DKK210210300038	Noir



Gaston MILLE

UNIRANGERS

Tige en cuir pleine fleur hydrofuge très résistant (2-2, 2 mm). Soufflet étanche. Embout de protection 200J composite (fibre de verre) et semelle anti-perforation acier. Semelle en PU2D avec une adhérence haute performance SRC. Semelle à crampons de 5 mm et décroché du talon de 10 mm. Renforts de protection de la semelle PU2D : prévention des risques de chocs latéraux, arrières et frontaux. Protection des malléoles.

Norme : CE Cat II. EN ISO 20345 2011 S3 HI CI SRC

BTP tout terrain

Pointures 39 au 48.

REF. MILUNRA339



GLOVE II

Tige en nubuck Silk hydrofuge, embout en aluminium 200J. Chaussant 10. Doublure Air Mesh. Semelle de propreté amovible en EVA avec insert antichoc. Insert anti-perforation K SOLE Passage Zéro. Protection du talon en TPU. Semelle intermédiaire en EVA avec film en TPU. Caoutchouc nitrile HRO.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345 : 2011 - S3 HRO SRA

Pointures 35 au 48.

Ref.	Modèle
DID7010170235080013035	Modèle bas
DID7010170234080013035	Modèle haut



DIKE

SUPERB

Tige en plein fleur nubuck graissé foulonné effet vintage. Doublure Solidbreath. Embout aluminium. Semelle anti-perforation High-safe Tex. Semelle PU double densité. Semelle de propreté en E.V.A. anatomique et amovible.

Norme : CE CAT II EN ISO 20345:2011 S3 SRC

Industries du bâtiment, agro-alimentaire, industries mécaniques, manutention légère en milieu sec

Pointures 38 au 47

REF. DKK270210191038



Honeywell

PRO BTP

Brodequin en cuir huilé hydrofuge. Doublure Poromax® 3D : respirante, absorbante et à séchage rapide. Soufflets latéraux d'étanchéité. Applique arrière et latérale. Système de laçage rapide et précis. Rivet de renfort. Pli de flexion au niveau du tendon d'Achille. Lasting System : première de montage renforcée : aération, isolation et confort.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Spécial BTP. Idéal dans les environnements humides.

Pointures 38 à 49.

REF. BAC624615003807

PROTECTION DES PIEDS

FASHION



DIKE

RACY

Tige boucle pleine fleur vintage. Embout en aluminium ALUFORCE. Semelle anti-perforation HIGHSAFE-TEX. Chaussure Antistatique. Absorption d'énergie sur le talon. Doublure en polyamide, plus anti-abrasion SOLIDBREATH hautement performante, réalisée avec un tissu spécial à pore ouvert qui élimine les mauvaises odeurs et l'humidité durant la marche. Semelle de propreté en E.V.A. anatomique et amovible. Inter-semelle : PU étendu. Semelle de contact : PU compact, résistante à l'abrasion, aux hydrocarbures, acides faibles et huiles minérales. Coloris anthracite.

Norme : CE CAT II - EN ISO 20345:2011 S3 SRC.

Industries du bâtiment, logistique, transport, industries propres, manutention légère en milieu sec.

Pointures 38 au 48.

Ref.	Modèle
DKK260120201038	Modèle bas
DKK260220201038	Modèle haut



DIKE

BREEZE

Tige en pleine fleur nubuck foulonné. Doublure Solidbreath. Embout Aluminium. Semelle anti-perforation High-safe Tex. Semelle PU double densité. Semelle de propreté en E.V.A. anatomique et amovible. Coloris anthracite.

Norme : CE CAT II EN ISO 20345:2011 S3 SRC.

Industries du bâtiment, logistique, transport, industries propres, manutention légère en milieu sec.

Pointures 38 au 47.

REF. DKK250110201038



VISION ET VARGAS

Chaussure de sécurité mixte type sport trend. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti-bactérien. Semelle PU2D. Embout acier inoxydable et insert anti-perforation non métallique. Chaussure antistatique. Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, commerce, distribution

Pointures 36 au 48.

Ref.	Modèle
ERA07VISION180340PT36	Modèle haut VISION
ERA07VARGAS180340PT36	Modèle bas VARGAS



LEMAITRE

ROYAN ET ROISSY

Chaussure avec empeigne en «groove» anti-abrasion et quartiers en velours hydrofuge, entièrement non métallique. Semelle Crazy+ Parabolic® anti-fatigue et anti-dérapante. Remontée latérale pour maintenir le pied tout en préservant la respirabilité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Usage polyvalent : logistique, industrie, second œuvre, extérieur...

Pointures 38 à 48.

Ref.	Modèle
LEMROYAN0NOIROS3CI038	Modèle bas noir ROYAN
LEMROYAN0ORANGE0S3CI038	Modèle bas orange ROYAN
LEMROISSY0NOIROS3CI038	Modèle haut noir ROISSY
LEMROISSY0ORANGE0S3CI038	Modèle haut orange ROISSY



LEMAITRE

SAXO ET SOUL

Sneakers en cuir pleine fleur noir finition nubuck hydrofuge avec semelle PU/PU. Chaussure de sécurité ultra tendance, avec un style urbain, destinée aux hommes. Embout aluminium et insert anti-perforation en textile technique haute ténacité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC

Usage polyvalent : logistique, industrie, second œuvre, extérieur...

Pointures 38 à 47.

Ref.	Modèle
LEMSAXO0S3038	Modèle haut SAXO
LEMSOUL0S3038	Modèle bas SOUL



PARADE

TREYK ET TRAIL

Chaussure de sécurité mixte type crossover. Tige cuir. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti-bactérien. Semelle PU2D. Embout polycarbonate et insert anti-perforation non métallique. Chaussure antistatique. VPS (voûte plantaire suspendue). DRS (Delete Resonance System). PARADE AIR (supprime les vibrations et oscillations des micro-chocs de la marche). Amagnétique. Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, industrie, espaces verts, BTP extérieur, toiture

Pointures 36 au 48.

Ref.	Modèle
ERA07TREYK0280440PT36	Modèle haut TREYK
ERA07TRAIL0280440PT36	Modèle bas TRAIL

PROTECTION DES PIEDS

CHAUSSURES FEMMES



+ PRODUIT

**Convient également
aux hommes**



LEMAITRE

VITAMINE

Chaussure en croûte de cuir hydrofuge finition velours, look streetwear, semelle Parabolight spécialement adaptée à la morphologie du pied féminin. Embout 200 joules acier, semelle anti-perforation acier inoxydable.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Logistique, industrie légère, services...

Pointures 35 à 42.

Ref.	Modèle
LEMVITAMINE0BAS0BLEU0OCTANE0S3035	Modèle bas bleu octane
LEMVITAMINE0BAS0BLEU0NAVY0S3035	Modèle bas bleu navy
LEMVITAMINE0BAS0NOIR0S3035	Modèle bas noir
LEMVITAMINE0HAUTOBLEU0OCTANE0S3035	Modèle haut bleu octane
LEMVITAMINE0HAUTOBLEU0NAVY0S3035	Modèle haut bleu navy
LEMVITAMINE0HAUTONNOIR0S3035	Modèle haut noir



LEMAITRE

LIBERT'IN

Chaussure en cuir pleine fleur hydrofuge très souple, look streetwear, semelle Parabolight spécialement adaptée à la morphologie du pied féminin. Embout polycarbonate, insert anti-perforation en textile technique haute ténacité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC

Logistique, industrie légère, services...

Pointures 35 à 42.

Ref.	Modèle
LEMLIBERTINE0BAS0S30CHOCOLAT035	Modèle bas chocolat
LEMLIBERTINE0BAS0S30NOIR035	Modèle bas noir
LEMLIBERTINE0BAS0S30PRUNE035	Modèle bas prune
LEMLIBERTINE0BAS0S30VERT035	Modèle bas vert anis
LEMLIBERTINE0HAUTOS30CHOCOLAT035	Modèle haut chocolat
LEMLIBERTINE0HAUTOS30NOIR035	Modèle haut noir
LEMLIBERTINE0HAUTOS30PRUNE035	Modèle haut prune
LEMLIBERTINE0HAUTOS30VERT035	Modèle haut vert anis



S.24

WALLABY

Tennis tige microfibre TEXTLIGHT. Aération du pied système VENTIL'AIR. Embout composite. Semelle anti-perforation composite. Semelle caoutchouc SPIDERGRIP.

Norme : CE Cat II. EN ISO 20345:2011 S1 P HRO SRC.

Second-œuvre, industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport

Pointures 35 à 42.

REF. B0I551202



S.24

MEGANE

Tennis tige microfibre TEXTLIGHT / toile. Embout acier. Semelle anti-perforation inox. Semelle TPU LIGHT. Coloris : noir.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S1 P SRC.

Industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport.

Pointures 35 à 42.

REF. B0I563202

PROTECTION DES PIEDS

CHAUSSURES FEMMES



S.24

MAELA

Derby lacet tige microfibre TEXLIGHT. Embout acier. Semelle anti-perforation inox. Semelle TPU LIGHT.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S3 SRC.

Industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport
Pointures 35 à 42.

REF. B01994202



S.24

MAYA

Derby lacet tige microfibre TEXLIGHT / textile aéré. Embout acier. Semelle anti-perforation inox. Semelle TPU LIGHT. Existe aussi avec applique orange, gris, vert, beige et violet.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S1 P SRC.

Industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport
Pointures 35 à 42.

REF. B01802202



JUSTA 1804

Chaussure basse de sécurité mixte type sport trend. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti-bactérien. Semelle PU2D. Embout acier et insert anti-perforation acier. Chaussure antistatique. VPS (voûte plantaire suspendue). Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, industrie, espaces verts, BTP extérieur, toiture
Pointures 36 au 42.

REF. ERA07JUSTA0180040PT36



BRAVA ET BRAZZA

Chaussure de sécurité femme type sport trend. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté amovible en textile et mousse anti-bactérien. Semelle PU2D. Embout acier et insert anti-perforation non métallique. PARADE AIR (supprime les vibrations et oscillations des micro-chocs de la marche). Chaussure antistatique. Résistance aux hydrocarbures. Hydrofuge. Coloris : brique.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S3

Logistique, industrie, espaces verts, BTP extérieur, toiture
Pointures 36 au 42.

Ref.	Modèle
ERA07BRAVA0170280PT36	Modèle bas BRAVA
ERA07BRAZZA170280PT36	Modèle haut BRAZZA

DIKE

LEVITY

Tige en veau suède foulonné. Embout aluminium ALUFORCE. Semelle anti-perforation HIGHSAFE-TEX. Chaussure antistatique. Absorption d'énergie sur le talon. Doublure SOLIDBREATH hautement performante, réalisée avec un tissu spécial à pore ouvert qui élimine les mauvaises odeurs et l'humidité durant la marche. Semelle de propreté en E.V.A. anatomique amovible. Inter-semelle : PU étendu. Semelle de contact : TPU compact, résistante à l'abrasion, aux hydrocarbures, acides faibles et huiles minérales. Coloris : ciel.

Norme : CE CAT II EN ISO 20345:2011 S1P SRC.

Industries du bâtiment, logistique, transport, industries propres, manutention légère en milieu sec
Pointures 35 au 42.

REF. DKK256160805035



PROTECTION DES PIEDS

SPECIFIQUES : POMPIERS ET CLIMATS DIFFICILES



+ PRODUIT

S'enfile et s'enlève facilement et rapidement grâce à sa fermeture à glissière latérale



NOUVEAUTÉ

Honeywell

HIKE (I)XTREM

Chaussures de sécurité. Tige robuste et semelle innovante pour des performances extrêmes. Tige cuir pleine fleur hydrofuge. Soufflets latéraux d'étanchéité. Doublure 3D à séchage rapide. Renfort avant. Embout non métallique. Insert anti-perforation non métallique. Semelle injectée PU/nitrile. Témoin d'usure «intelligent» wear control.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345:2011 S3 HRO HI CI SRC

Pointures 37 à 49.

REF. BAC624620103707



Gaston MILLE

MASTER

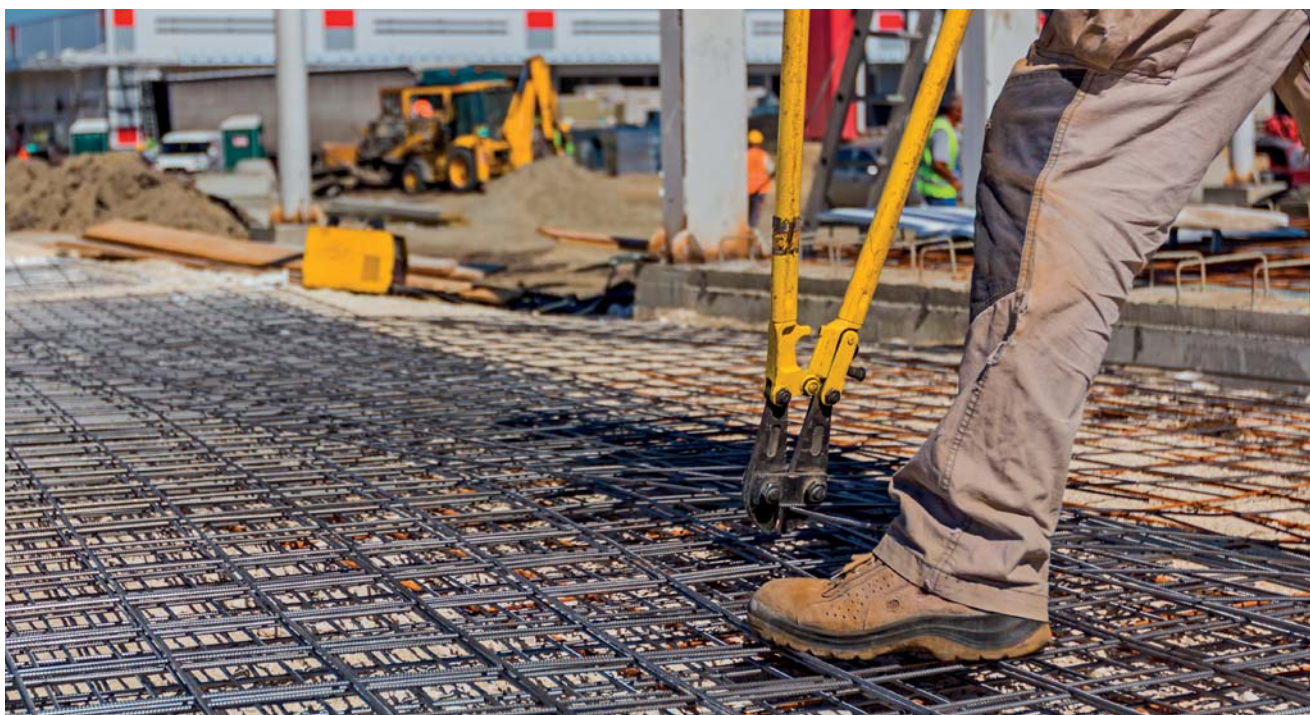
Rangers de sécurité cuir spécial hydrocarbures, pleine fleur naturelle hydrofuge et oléofuge, très résistant haute performance. Embout de protection 240J (20% de plus que la norme en composite fibre de verre isolant du froid ou de la chaleur). Doublure non tissée calandree Sanitized® : antibactérien, haute résistance à l'abrasion. Semelle anti-perforation textile 1 430N. Semelle PU2D. Coloris : noir.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 2011 HI CI SRC.

Industrie pétrolière, environnements agressifs, sols accidentés ou boueux

Pointures 39 au 48.

REF. MILMTAA339



PROTECTION DES PIEDS

SOUDEUR



Honeywell

ARGONO

Tige en cuir hydrofuge, coutures en fil Nomex® ininflammable, rabat pare-étincelles, doublure Poromax® absorbante, à séchage rapide, semelle PU /Nitrile, embout non métallique 200J, semelle anti-perforation non métallique.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S3 HRO SRC.

Pointures 38 à 48.
REF. BAC624586803807

+ PRODUIT

Semelle HRO résistant jusqu'à 300°C avec une doublure intérieure très respirante



Gaston MILLE

CELSIUS

Botte zéro métal. Doublure intérieure très respirante. Embout de protection composite 240 J et semelle anti-perforation textile 1 430 N.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 S3 HI HRO SRC

Pointures 39 au 47.
REF. MILRIB0339



Gaston MILLE

UNISENA

Tige en cuir grainé noir, épais et très résistant (2-2, 2 mm) hydrofuge et oléofuge. Semelle en PU2D avec crampons larges. Embout de protection en acier 240J et semelle anti-perforation acier 1 390 N. Talon décroché de 12 mm.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 2011 S3 HI SI SRC

Pointures 39 au 48.
REF. MILRIUB339

+ PRODUIT

Semelle HRO résistant jusqu'à 300°C. Botte avec protection des malléoles. Enfilement et déchaussement rapide



Gaston MILLE

ATNA

Rangers de sécurité avec embout de protection composite 240 J isolant du froid ou de la chaleur et semelle anti-perforation textile 1 430 N. Tige en cuir pleine fleur hydrofuge et oléofuge, doublure haut de tige en cuir ignifugé, coutures ignifuges, soufflet étanche. Talon décroché de 14 mm, crampons larges et espacés (non agglomérant).

Norme : CE Cat. II - ISO 20349 : 2010 - S3 HI - 3 HRO WG SRC

Pointures 39 au 47.
REF. MILATAH339

PROTECTION DES PIEDS

MEDICAL - AGROALIMENTAIRE - CUISINE



HYGRADE SAFETY

Botte avec embout de protection en acier très résistant au choc et à l'écrasement. Semelle extérieure PVC vert. Tige en PVC blanc. Doublure nylon blanc. Résistance aux glissements de la semelle sur sol céramique. Semelle résistante aux hydrocarbures. Anti-acide et imperméable. Absorption d'énergie par le talon.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345: 2011. SB E FO SRA.

Pour des applications générales dans le secteur alimentaire

Pointures 36 à 48

REF. EU09HYS36

+ PRODUIT

Très bonne
isolation
thermique



AVEYRON SEC

Botte de travail en polyuréthane. Tige en PU, apporte une grande souplesse et une très bonne isolation thermique en milieu de travail humide ou froid (-30°). Grande résistance aux produits chimiques, graisses et huiles. Légère avec semelle anatomique amovible et lavable. Semelle All stop.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S4 SRC CI

Agroalimentaire

Pointures 35 au 49

REF. NET00A254835



AUVERGNE

Botte de travail PVC blanc agroalimentaire, traitement anti-bactérien, protection des malléoles et du talon. Semelle PVC/nitrile très bonne adhérence sur sols gras et meubles. Résistance à l'abrasion. Crampons autonettoyants.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20347: 2012 OB CI FO SRA

Agroalimentaire

Pointures 36 à 47.

REF. NET00A223436

+ PRODUIT

Très bonne résistance à la glisse
grâce à la semelle SPIDERGRIP



S.24

ODET

Mocassin tige microfibre TEXLIGHT. Embout acier. Semelle BPU SPIDERGRIP. Coloris : blanc.

Norme : CE Cat II - EN ISO 20345:2011 S2 SRC.

Industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport, agroalimentaire, santé, laboratoires

Pointures 36 à 48.

REF. B0I26002

PROTECTION DES PIEDS

MEDICAL - AGROALIMENTAIRE - CUISINE

+ PRODUIT

Autoclavable : lavage à 140°
pendant 30 mn



S.24

BIANCA

Mocassin tige microfibre TEXTLIGHT. Embout acier. Semelle anti-perforation inox. Semelle TPU LIGHT. Coloris : blanc.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345:2011 S3 SRC.

Industrie légère, maintenance, logistique, manutention, transport, agroalimentaire, santé, laboratoires

Pointures 35 à 42.

REF. B01893202



Gaston MILLE

SABOT MEDICAL AUTOCLAVABLE

Sabot monobloc en polymère anatomique. Perforations latérales pour une bonne aération du pied. Partie basse prévenant tout risque d'infiltration. Semelle antidérapante en polymère. Semelle intérieure avec micro-points de massage pour stimuler la circulation sanguine.

Norme : CE Cat. I 89/686

Alimentaire, services et médical

Pointures 35 au 46

REF. MILSAN935



Gaston MILLE

AZALEE

Sabots de sécurité au chaussant féminin. Microfibre avec traitement anti-bactérien, hydrofuge et respirant. Mousse Lycra de confort, extensible. Doublure Poromax® avec traitement anti-bactérien, séchage rapide. Garantit une parfaite hygiène du pied. Semelle Polyuréthane mono-densité ultra léger procurant un excellent amorti. Semelle injectée très solide. Hauteur du talon : 4 cm. Embout 200J en composite, isolant du froid et de la chaleur. ESD : dissipation des charges électro-statiques. Coloris : fuchsia.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 SB E A SRC

Service / hygiène

Pointures 35 au 42.

REF. MILAZFT135



CANDY 9797

Chaussure basse de sécurité femme type agroalimentaire. Tige dessus microfibre. languette amovible, ouverture à l'arrière. Doublure quartier 100% polyamide. Première de propreté inamovible en textile et mousse antibactérien. Semelle bi-densité. Embout composite. Chaussure antistatique. Coloris : blanc.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 SB

Industrie, commerce, distribution, agroalimentaire

Pointures 36 au 42.

REF. ERA07CANDY0970970PT36

PROTECTION DES PIEDS

VILLE



Honeywell

ELEGIO

Richelieu noir. Tige en cuir pleine fleur souple. Doublure complète en cuir. Amagnétique. Idéal pour le port d'un uniforme. Recommandé dans les environnements protégés et régulés.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC

Pointures 38 à 48.

REF. BAC654301603807



NOUVEAUTÉ



LEMAITRE

PEGASE

Chaussure derby basse en cuir pleine fleur noir. Semelle City en PU2D, embout 200 joules en polycarbonate, insert anti-perforation en textile haute ténacité.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC

Encadrement, uniformes.

Pointures 38 à 48

REF. LEMPEGASE0S3038



Gaston MILLE

BLACKLABEL SILVER

Cuir lisse vachette pleine fleur noir et argent, hydrofuge. Anti-glisseur en cuir piqué. Doublure maille 3D aérée. Semelle polyuréthane RPU. Adhérence très haute performance : SRC, stabilisateur anti-torsion, soutien voûte plantaire. Relief anti-glisse pour escaliers et échelles, système anti-abrasion. Absorbant de chocs au talon. Semelle anti-perforation textile. Semelle de propreté COMFORT+ : amorti renforcé, respirante, anatomique à mémoire de forme, haute capacité d'absorption, sec au toucher, traité anti-bactérie, technologique, durée de vie prolongée, antistatique, lavable.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 S3 SRC.

Industrie, second œuvre

Pointures 39 au 47.

REF. MILBCAA339



EPOKA 5814

Chaussure basse de sécurité homme. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure 100% polyester. Première de propreté amovible textile sur mousse. Semelle PU mono-densité. Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20345 : 2011 S1P

Commerce, distribution, secteur tertiaire

Pointures 39 au 46.

REF. ERA07EPOKA0580140PT39



HUGO 1804

Chaussure basse de travail homme. Tige dessus cuir. Fermeture par lacets. Doublure cuir. Première de propreté inamovible cuir. Semelle caoutchouc. Coloris : noir.

Norme : CE Cat.II-EN ISO 20347 : 2011 OB

Commerce, distribution, secteur tertiaire

Pointures 39 au 47.

REF. ERA07HUG000180040PT39

PROTECTION DES PIEDS

BOTTES



PUROFORT SAFETY

Bottes de sécurité PU. Tige en polyuréthane vert, semelle en polyuréthane marron isolant du froid jusqu'à -20°. Doublure en polyamide enduit de polyuréthane vert, semelle intérieure Texon amovible. Coquille de sécurité en acier, semelle anti-perforation.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345: 2011 CLASSE S5.CI.SRA.

Industries, manutention d'objets lourds, milieux froids ou hiver, agriculture, milieux glissants, milieux pétroliers, milieux humides ou temps de pluie

Pointures 37 à 48.

REF. EU09PUSA37



RIGAIR SAFETY

Bottes de sécurité fourrées. Tige en polyuréthane marron, semelle en polyuréthane marron isolant du froid, doublure polyamide fourrée, semelle intérieure Texon, coquille de sécurité en acier, semelle anti-perforation.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345: 2011 CLASSE S5.CI.

Milieux dangereux, manutention d'objets lourds, milieux froids ou chauds, hiver, milieux glissants, milieux pétroliers, milieux humides ou temps de pluie

Pointures 39 à 47

REF. EU09RFA39



Gaston MILLE

KAMA

Bottes de sécurité fourrées. Tige en cuir pleine fleur hydrofuge et oléofuge, très résistant (2-2, 2 mm). Doublure très isolante et respirante, séchage rapide. Embout de protection 240J acier et semelle anti-perforation acier. Semelle en PU2D. Semelle très crantée anti-dérapante. Semelle de propreté noire anti-sudation et anti-mycosique.

Norme : CE Cat. II EN ISO 20345 2011 S3 CI

BTP

Pointures 39 au 48.

REF. MILRAMA339



Gaston MILLE

UNITAN

Tige en cuir gras hydrofuge et oléofuge très résistant (2-2, 2 mm). Embout de protection 200J composite isolant du froid ou de la chaleur. PU2D ultra léger. Semelle anti-perforation acier 1 390 N. Décroché du talon : 10 mm. Protection renforcée du surbout. Première de propreté amovible.

Norme : CE Cat II. EN ISO 20345 2011 S3 HI CI SRC

BTP, carrières, travaux forestiers

Pointures 39 au 48.

REF. MILRAUT339

PROTECTION DES PIEDS

BOTTES



BATIPRO

Demi-botte PU fourrée marron, semelle noire thermo isolant et léger avec semelle intercalaire et embout en acier inox. Existe en version non fourrée.

Norme : CE Cat II - EN 20345:2011 S5 CI SRC

Industrie, agriculture

Pointures 35 au 49.

REF. NET00A256235



NORMAL SEC

Botte de sécurité PVC haute résistance vert bouteille, semelle noire avec embout et semelle intercalaire acier inox. Semelle résistante à l'abrasion et antistatique. Protection des malléoles et du talon. Crampons autonettoyants. Embout 200J. Semelle PVC/nitrile, forte adhérence sur sols gras et meubles.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S5 SRA

Industrie

Pointures 37 à 48.

REF. NET00A221237



GOLD SEC

Botte de sécurité PVC haute résistance kaki. Semelle PVC/nitrile noire avec système de ventilation intérieure spécifique et une semelle structure en nid d'abeille. Semelle intérieure amovible et lavable. Embout et semelle intercalaire en acier inox. Protection des malléoles et du talon. Semelle résistante à l'abrasion et antistatique. Crampons autonettoyants. Embout 200J.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345:2007 S5 SRA

Industrie

Pointures 37 à 48.

REF. NET00A224737



BRONZE SEC

Botte de sécurité PVC haute résistance vert jade. Semelle PVC/nitrile noire avec soufflet de pliure et protection des malléoles. Embout et semelle intercalaire acier inox. Semelle résistante à l'abrasion et antistatique. Crampons autonettoyants. Embout 200J.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S5 SRA

Industrie

Pointures 37 à 48.

REF. NET00A224237



ARDECHE SEC

Botte de sécurité en polyuréthane. Tige souple et offrant une très bonne isolation thermique. Grande résistance aux produits chimiques, graisses et huiles. Semelle All stop : confort exceptionnel et neutralise les chocs. Embout et semelle intercalaire en acier inox.

Norme : CE Cat.II - EN ISO 20345 : 2011 S5 SRC CI

Industrie, agriculture

Pointures 35 au 48.

REF. NET00A254735



PROTECTION DES PIEDS

CUISSARDES



+ PRODUIT

Jonction garantie à vie



OYSTER SEC

Cuissarde de sécurité en PVC haute résistance vert, 130 cm avec bretelles et lacet de serrage poitrine-jonction thermosoudée. Soudure à chaud haute fréquence garantie 100% étanche. Protection des malléoles et soufflet de pliure sur la botte. Embout et semelle intercalaire acier inox. Semelle PVC/nitrile, forte adhérence sur sols gras et meubles. Semelle résistante à l'abrasion et antistatique. Crampons autonettoyants. Embout 200J.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S5 SRA

Industrie

Pointures 37 à 48.

REF. NET00A225537



FISHER SEC

Cuissarde en PVC haute résistance vert, 80 cm avec sangles de maintien à la ceinture et jonction thermosoudée. Soudure à chaud haute fréquence garantie 100% étanche. Protection des malléoles et soufflet de pliure sur la botte. Embout et semelle intercalaire acier inox. Semelle PVC/nitrile, forte adhérence sur sols gras et meubles. Semelle résistante à l'abrasion et antistatique. Crampons autonettoyants. Embout 200J.

Norme : CE Cat. II - EN ISO 20345 : 2011 S5 SRA

Industrie

Pointures 37 à 48.

REF. NET00A225137

PROTECTION DES PIEDS

SUR-CHAUSSURES



Gaston MILLE

MILLENIUUM PROTECT

Sur-chaussure de protection, utilisable avec tous types de chaussures lors des visites d'usine. Embout de protection résistant à 200J. Modèle en TPU (Thermoplastic Polyurethan). Demi-patin anti-glisse, avec bride amovible et interchangeable, languette de protection pour le coup de pied.

Norme : CE EN ISO 12568.

Usage temporaire pour visite d'usine

Pointures S (35-39), M (40-44) et L (45-48).

REF. MILMLPPULS



Gaston MILLE

MILLENIUUM FULL PROTECT

Sur-chaussure intégrale de sécurité, utilisable avec tous types de chaussures lors des visites d'usine. Embout de sécurité acier 200J. Semelle anti-perforation acier 1100N. Semelle de marche antiglisse SRC. Languette de protection du coup de pied, bride à scratch ajustable sans colle ni couture, matière PU étanche et lavable. Bonne résistance aux hydrocarbures.

Norme : CE EN ISO 12568.

Usage temporaire pour visite d'usine

Pointures S (35-39), M (40-44) et L (45-48).

REF. MILMFPULS



S.24

TOTAL PROTECT

Sur-chaussure visiteur protégeant des chocs, écrasement. S'adapte sur la plupart des modèles de chaussures de ville. Coloris noir.

Usage temporaire pour visite d'usine

Pointures S (34-36) à XL (45-48)

REF. B0113104



S.24

ICE GRIP

Embout anti-dérapant protégeant des risques de glissades sur sols verglacés ou sols meubles. Système de fixation simple. Caoutchouc résistant jusqu'à -35°C. Pointes métalliques amovibles. S'adapte sur toutes les formes de chaussures. Pointe All Road acier 13 mm pour référence ICE GRIP (livrée séparément)

Usage extérieur sur sols verglacés, enneigés ou sur des terrains pentus

Pointures S (34-38) à XL (44-50).

REF. B0110502

PROTECTION DES PIEDS

SEMELLES ET ACCESSOIRES

INFO

Les 3 semelles sont utilisables dans des chaussures antistatiques pour minimiser l'accumulation des charges électrostatiques



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE



SEMELLE IMAGE

Traînée pour prévenir le développement des odeurs et la croissance des bactéries et champignons responsables des mycoses. Ultra résistante, antistatique et absorbante, elle apporte également confort et amorti dans tous types de chaussures.

Tous secteurs

Pointures 38/39 à 44/45

REF. JLF0182AG0T38039



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE



SAFETY PLUS

Semelle antifatigue, antistatique et anatomique, avec ses inserts à l'avant du pied et au talon, elle amortit les chocs et vibrations en station debout prolongée et lors de la marche. Traînée contre le développement des odeurs et la croissance des bactéries et champignons responsables des mycoses.

Pointures 38/39 à 44/45

REF. JLF0093AG0T38039



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE



AMORTI CHOC

Une semelle qui amortit les chocs et permet de lutter contre les mauvaises odeurs. Vos articulations sont protégées. Antistatique et antifatigue.

Pointures 38/39 à 44/45

REF. JLF0018AG0T38039



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE

CUT CLASSIC

Limitez les problèmes d'odeurs avec cette semelle multi-taille à découper.

REF. JLF0152VS0TU0A



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE

SEMELLE THERMIQUE

Excellente isolation contre le froid. Le dessus en laine naturelle apporte chaleur et confort. Le dessous en film aluminisé est antidérapant et agit comme une véritable barrière thermique entre le sol et le pied. Intercalaire en mousse.

Pointures 38/39 à 44/45

REF. JLF0134AG0T38039



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE

SEMELLE ECO

Traitement d'hygiène Sanitized® limitant la prolifération des bactéries et réduisant l'apparition des mauvaises odeurs. Ce traitement est incorporé lors de la fabrication du support textile en contact avec le pied. Dessous mousse latex en relief pour une meilleure adhérence.

Pointures 35 à 50

REF. JLF0090VS0T35



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE

MEN PERFORM

Semelle 3/4 anatomique, antistatique, légère et prévenant les odeurs. La barre métatarsienne et l'insert au niveau du talon amortissent chocs et vibrations. Prévention des fractures de fatigue. Diminution des aponévrosites et douleurs d'insertion. Diminution des douleurs articulaires et dorsales. Existe aussi en version féminine WOMEN PERFORM.

Cette semelle dispose d'un marquage CE (dispositif médical de classe 1)

Pointures 39/42 à 45/47

REF. JLF0284AG0T39042



JLFPro
LA RÉPONSE SANTÉ DÉTACHÉE

TALONNETTE SPÉCIALE ÉPINE CALCANÉENNE

Amortit les chocs au talon lors de la marche ou en station debout prolongée. Soulage les douleurs dues aux épines calcanéennes. Adhésif double face pour un bon maintien.

REF. JLF0511VS0TD

PROTECTION DES PIEDS

CHAUSSETTES ET ACCESSOIRES



MI-CHAUSSETTE CHALEUR

En bouclette de laine confortable et chaude, particulièrement recommandée dans les bottes et chaussures de sécurité en hiver ou en environnement frais. Composition : 46% laine, 46% acrylique, 6% polyamide, 2% élasthanne.

Travail en atmosphère dirigée ou en extérieur.

Pointures 39/41 à 45/47

REF. JLF0367A60T39041



SPRAY AKILEINE

Désodorisant et aseptisant pour chaussures et bottes. Anti-bactérien (odeurs) et antifongique (mycoses). Il aseptise et prolonge la vie des semelles et des garnitures de chaussures.

REF. JLF0601AU



CHAUSSETTE WORKER

Chaussette spécialement conçue pour les chaussures de sécurité. Composition : 90% coton, 10% polyamide.

A porter toute l'année et à associer aux semelles antifatigues afin de lutter efficacement contre les TMS

Pointures 39/41 à 45/47

REF. JLF0369A60T39041



SPRAY DÉSODORISANT ET DÉSINFECTANT

Pour chaussures, casques, bottes, gants... Il lutte contre les mycoses, les bactéries et les mauvaises odeurs. Il prolonge ainsi la durée de vie des bottes, des chaussures et de l'ensemble des EPI. Sans triclosan.

REF. JLF0610AG



CHAUSSETTE TEMPO

Chaussette spécialement conçue pour les chaussures de sécurité. Composition : 90% coton, 10% polyamide.

Simple et résistante.

Pointures 36/38 à 48/50

Ref.	Désignation
JLF0868VSLANCOT36038	Blanc
JLF0868VSMARINEOT36038	Marine



GRAISSE POUR CHAUSSURES ET BOTTES EN CUIR

Permet d'entretenir et d'imperméabiliser les bottes et chaussures en cuir.

REF. JLF0702AG



CHAUSSON COSMOS

Protège efficacement du froid, il est également apprécié en été pour sa grande capacité d'absorption de la sueur. Coussin isothermique de confort amélioré grâce à sa mousse intercalaire.

Apporte confort et isolation à tous les porteurs de bottes.

Pointures 36/37 à 48/49

REF. JLF0399VSOT36037



LACET POLYESTER

Lacets techniques ultra-résistants. Longueur : 0,75 m.

Existe en plats et en longueur 1,20 m

REF. JLF0414VSONOIR





HYGIENE / ENVIRONNEMENT / SIGNALISATION / STOCKAGE



L'hygiène corporelle est un complément indispensable des mesures de protection collective et individuelle.

Les produits d'hygiène cutanée peuvent être classés selon 3 catégories :

- Les produits de nettoyage cutané dont la fonction est d'enlever ou de neutraliser des salissures : les savons, les détergents, les savons d'atelier avec ou sans solvant.
- Les produits antiseptiques qui permettent de détruire des bactéries présentes sur la peau
- Les produits préservant les propriétés de la peau : les crèmes protectrices et les crèmes de soin

L'essuyage permet de répondre au respect des normes et protocole d'hygiène, de sécurité et de qualité.

La sécurisation des chantiers par une bonne prise en compte de la prévention des risques est indispensable afin de travailler dans un contexte favorable.

Cela passe aussi bien par de la sécurité collective que de la sécurité individuelle.

Obligation de l'employeur : le Code du Travail, par la loi du 31 décembre 1991, oblige les employeurs à engager une démarche fondée sur l'évaluation des risques (dans le document unique) et l'adaptation permanente des mesures de prévention, pour assurer la santé et la sécurité des salariés sur la base des principes généraux de prévention (Article L4121-1 à 5 du Code du Travail).

Ainsi il est nécessaire de mettre à disposition de ses équipes les bons équipements de sécurisation et de sécurité.





ESCALAPE

MALLETTE METALLIERS - SOUDEURS

Spécialement élaborée pour pallier les risques auxquels sont exposés les métalliers et les soudeurs.

Existe également en trousse souple

REF. ESC7221481



ESCALAPE

MALLETTE PLOMBIERS - CHAUFFAGISTES

Mallette de premiers secours spécialement élaborée pour pallier les risques auxquels sont exposés les plombiers et les chauffagistes. Pour 1 à 4 personnes.

Existe également en version souple dans une pochette bleue.

REF. ESC7221471

INFO

Conforme à la nouvelle réglementation qui impose la présence d'éthylotests dans chaque véhicule circulant en France au 1^{er} Juillet 2012.



ESCALAPE

TROUSSE FLOTTE AUTO

Trousse souple en nylon idéale pour équiper les véhicules et les flottes d'entreprises.

REF. ESC7170112



ESCALAPE

MALLETTE ARTISANS

Spécialement élaborée pour pallier les risques auxquels sont exposés les artisans.

Existe également en coffret artisans avec un support mural ou en sacochette artisans avec un passant pour la ceinture.

REF. ESC7221451



ESCALAPE

TROUSSE MULTI ACTIVITES

Convient pour tout type d'entreprise. Le contenu de la trousse MDT est préconisé par la Médecine du Travail.

Ref.	Désignation
ESC7160105	Pour 1 à 4 personnes. Avec support pour fixation murale
ESC7190102	Pour 4 à 8 personnes. Avec support pour fixation murale
ESC7180105	Pour 1 à 4 personnes. Valisette sans support
ESC7220607	Pour 5 à 20 personnes. Avec un support pour fixation murale



ESCALAPE

TROUSSE BTP

Spécialement conçue pour les professionnels du BTP. Contenu recommandé par l'OPPBT (trousse de 10 à 20 personnes).

Ref.	Désignation
ESC7221105	Pour 1 à 5 personnes
ESC7221405	Pour 5 à 10 personnes avec support pour fixation murale
ESC7221605	Pour 10 à 20 personnes avec support pour fixation murale

PREMIERS SECOURS



NOUVEAUTÉ



COFFRET MULTI ACTIVITES

Convient pour tout type d'entreprise. Contenu préconisé par la Médecine du Travail

REF. ESC7120106



TROUSSE SOLO

Petite trousse de secours individuelle qui peut être fixée à la ceinture.

REF. ESC7240106

NOUVEAUTÉ



ARMOIRE A PHARMACIE COMPLETE

Idéale pour équiper des ateliers ou des bureaux.

Ref.	Désignation
ESC7110204	Pour 1 à 10 personnes
ESC7110607	Pour 1 à 15 personnes

+ PRODUIT

Appareil ne nécessitant aucune maintenance.



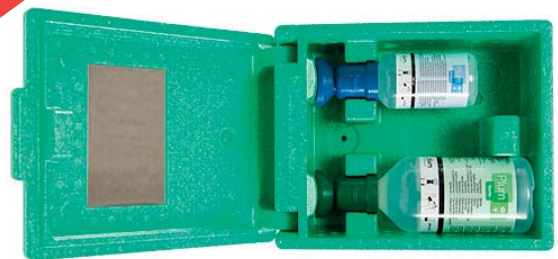
DEFIBRILATEUR SAVER ONE

Convient parfaitement pour équiper des bureaux, des chantiers, des usines ou des lieux recevant du public. Livré avec sa housse de rangement, son kit d'intervention et 2 panneaux signalétiques.

Ref.	Désignation
ESC8300415	Semi-automatique
ESC8300416	100% automatique

INFO

Disponible également en coffret lave oeil 2x500 ml de solution oculaire stérile.



COFFRET LAVE ŒIL MIXTE

Coffret lave oeil prévu pour une fixation murale contenant 1 lave oeil 200 ml de solution pH neutre permettant de neutraliser les brûlures provoquées par les acides et les bases en quelques secondes + 1 lave oeil de 500 ml de solution oculaire stérile permettant le nettoyage et la réhydratation de l'œil jusqu'à l'intervention médicale. Le lave oeil 500 ml peut être utilisé seul pour nettoyer les yeux dans les cas de projections de corps étrangers.

REF. ESC8205205



XPERTY

SAVON GEL JAUNE. CARTOUCHE PEHD 4 L

Pour très fortes salissures : savon gel à microbilles, odeur citronnée, très performant pour enlever les peintures, les vernis, les colles, les colorants, les encres, les mastics, le goudron, la graisse, la suie de mazout.

Très approprié pour les peintres, les plombiers, les imprimeries, les garages automobiles et les véhicules.

REF. MDDSOC0132008



XPERTY

SAVON GEL JAUNE MICROBILLES 4,5 L

Pour très fortes salissures : très performant pour enlever les peintures, les vernis, les colles, les colorants, les encres, les mastics, le goudron, la graisse, la suie de mazout. Savon s'utilisant sur mains sèches et respectant l'épiderme. Sa texture gélifiée ne coule pas et reste au contact de la peau durant le lavage, combinée à ses microbilles en polyéthylène et en polyuréthane, elle augmente son efficacité. Norme Afnor 73102 et fabriqué sous des procédures ISO 9001, testé et approuvé dermatologiquement. Odeur citronnée.

Très approprié pour les peintres, les plombiers, les imprimeries, les garages automobile et véhicules industriels, les ateliers et industries mécaniques.

REF. MDDSOC010803



XPERTY

SAVON GEL ROUGE MICROBILLES. BIDON MÉTAL 4,5 L

Particulièrement efficace sur les salissures fortes : huiles, graisses, cambouis, calamine, bitume, caoutchouc, etc. Savon performant s'utilisant sur mains sèches pour salissures fortes, respectant l'épiderme et particulièrement apprécié par les personnes en contact permanent avec les salissures mécaniques. Sa texture gélifiée ne coule pas et reste au contact de la peau durant le lavage, combinée à ses microbilles en polyéthylène, elle augmente son efficacité. Conforme à la norme AFNOR NFT 73102 et fabriqué sous des procédures ISO-9001. Il a été testé et approuvé dermatologiquement.

Très approprié pour les garages, les ateliers, la métallurgie, les travaux publics.

REF. MDDSOC010103



XPERTY

DISTRIBUTEUR MURAL 4 L

Simple et pratique : ouverture du capot vers le bas, permet un chargement facile en laissant les mains libres pour la mise en place de la cartouche. Bouton doseur proéminent et à pousser, permet l'utilisation à une main et évite d'arracher le distributeur du mur. Capot polypropylène lisse, facilite le nettoyage. Hygiénique et fiable : pompe assemblée sur la cartouche, évite l'usure de la pompe et garantit une distribution parfaite du début à la fin de la cartouche. Économique pompe système anti-goutte, évite les fuites de consommable, pas de gaspillage. Contenance 4 L = 800 lavages.

Particulièrement adapté dans l'industrie, l'automobile, le PL, la maintenance, les ateliers.

REF. MDDSOC0124011

HYGIENE CUTANÉE

+ PRODUIT

Contient de la glycérine pour prévenir le dessèchement cutané.



ESTESOL LOTION - CARTOUCHE 2 L

Lotion lavante pour les mains, légèrement parfumée, adaptée aux salissures légères. Mélange léger de tensioactifs pour le nettoyage rapide et efficace des mains.

Produit certifié Ecolabel

REF. ARMLTW2LT

+ PRODUIT

Formule parfumée, non grasse, sans colorant, sans silicone, sans parabène.



NOUVEAUTÉ



TRAVABON CLASSIC - TUBE 100 ML

Crème de protection cutanée pour les mains, efficace contre les salissures grasses et insolubles à l'eau (graphite, suie, poussière métallique et sèche, fibre de verre, huile, peinture, noir de carbone). Forme une couche protectrice sur la peau, facilite le lavage des mains et évite l'adhérence des salissures.

REF. ARMTVC100ML

+ PRODUIT

Lavage doux et hydratant.



REFRESH ORIGINAL FOAM - CARTOUCHE 1 L

Mousse lavante douce et onctueuse légèrement parfumée, sans colorant. Pour une utilisation générale dans les sanitaires. Économie d'eau : des tests indépendants montrent que l'utilisation d'une mousse lavante, plutôt que d'une lotion lavante, peut générer jusqu'à 45 % d'économie d'eau.

Produit certifié Ecolabel

REF. ARMORG1L



DISTRIBUTEUR PROLINE BLANC 1 L

Distributeur pour cartouches scellées 1 litre de la gamme Deb Stoko (compatible avec l'ORG1L). Économique, hygiénique et résistant.

REF. ARMWHB1LDS



DISTRIBUTEUR CLEANSE LIGHT 2000

Distributeur pour cartouches scellées 2 litres de la gamme Deb Stoko. Économique, hygiénique, pratique, résistant et pédagogique avec des pictogrammes sérigraphiés indiquant le protocole à suivre pour une hygiène des mains optimale.

REF. ARMLGT2LDPSTH



DISTRIBUTEUR CLEANSE HEAVY 4000

Distributeur pour cartouches scellées 4 litres de la gamme Deb Stoko et Swarfega Orange. Économique, hygiénique, pratique, résistant et pédagogique avec des pictogrammes sérigraphiés indiquant le protocole à suivre pour une hygiène des mains optimale.

REF. ARMHVY4LDRSTH

HYGIENE CUTANÉE



+ PRODUIT

Contient des agents hydratants pour préserver la souplesse cutanée et laisser la peau douce.



KRESTO CITRUS - CARTOUCHE 4 L

Crème lavante d'atelier pour les mains. Très puissante, adaptée aux salissures ultra fortes (huile, graisse, bitume, colle). Combinaison brevetée d'extraits naturels d'huile d'orange et de charges naturelles (maïs concassé), pour une performance de nettoyage très efficace. Fonctionne rapidement pour éliminer un large éventail de contaminants incrustés et difficiles à supprimer.

REF. ARMCIT4LTR



SOLOPOL GRITTY FOAM - CARTOUCHE 3,25 L

Première mousse lavante d'atelier au monde avec microbilles végétales en suspension, pour le lavage des mains. Efficace contre les salissures fortes et adhérentes, telles que les graisses, les huiles et les lubrifiants synthétiques et à base de pétrole et la plupart des salissures industrielles difficiles. Les charges végétales de maïs, biodégradables et non abrasives, sont en suspension dans une mousse épaisse et onctueuse, permettant un nettoyage en profondeur.

REF. ARM6PF3LEURO



DISTRIBUTEUR GRITTY FOAM 3,25 L

Distributeur avec nouvelle pompe brevetée générant une mousse onctueuse avec microbilles en suspension. Avancée technologique sans précédent sur le marché de l'hygiène des mains pour les professionnels des secteurs de l'industrie et de l'automobile.

- 1 Poussez : le produit liquide entre dans la pompe
- 2 Bloquez 3 secondes : le liquide combiné à l'air se transforme en mousse
- 3 Relâchez : l'appareil délivre une mousse onctueuse avec microbilles.

Une bonne pression = 1 dose de mousse onctueuse et généreuse.
3 ml de produit = 15 ml de mousse.

REF. ARMGF3LDBLFR

+ PRODUIT

Formule enrichie d'un agent hydratant.



NATURAL POWER WASH - CARTOUCHE 4 L

Crème lavante d'atelier sans solvant hautement efficace. Contient du Debasol (brevet européen n° 1504081), formule unique brevetée à base d'esters d'huile de tournesol, combinée à des charges végétales (maïs et noyaux d'olives) pour un nettoyage très performant.

REF. ARMNPW4LTR

+ PRODUIT

Nettoie complètement en 1 seule opération.



LINGETTES SCRUBS

Elaborées pour le nettoyage difficile des mains. Utilisables dans toutes les situations, elles combinent une solution nettoyante ultra efficace et une lingette non abrasive très résistante. Elles nettoient avec une efficacité redoutable en respectant l'équilibre de la peau. Seau de 72 lingettes.

Maintenance industrielle.

Existe aussi en boîte distributrice de 15 lingettes.

REF. ITW042272



SWARFEGA ORANGE - CARTOUCHE 4 L

Crème lavante d'atelier pour les mains, sans solvant avec charges végétales (maïs concassé). Formule efficace contre les salissures fortes (graisse, huile, graphite, carbone).

REF. ARMSORC4LTR

HYGIENE CUTANÉE

+ PRODUIT

Effet apaisant sur la peau. Sans silicone.

NOUVEAUTÉ



STOKOLAN CLASSIC - TUBE 100 ML

Crème régénérante concentrée, formulée pour réparer les peaux sèches et stressées. Contient de l'urée et de la glycérine (9,5% de NMF). Contient également de la lanoline.

Convient aux peaux allergiques et sujettes à l'eczéma

REF. ARMSCL100ML

+ PRODUIT

Idéale pour une utilisation fréquente.



ARMA CREME - CARTOUCHE 4 L

Lotion lavante pour les mains, sans solvant, ni microbilles pour une utilisation régulière. Elimine la saleté et les impuretés générales (ciment, plâtre, rouille, terre). Parfum floral.

REF. ARMCRE414



DISTRIBUTEUR ARMA 4 L

Distributeur pour cartouches scellées 4 litres de la gamme ARMA. Economique, hygiénique, pratique, résistant et pédagogique avec des pictogrammes sérigraphiés indiquant le protocole à suivre pour une hygiène des mains optimale.

REF. ARMDFA400



ARMA ORANGE - BIDON-POMPE 4 L

Crème lavante d'atelier douce pour les mains, sans solvant, avec charges végétales (maïs concassé). Parfum orange. Efficace contre les salissures fortes (graisse, huile, crasse, graphite, carbone).

REF. ARMA064L



ARMA NATUREL - BIDON-POMPE 4 L

Crème lavante d'atelier pour les mains, sans solvant. Contient du Debasol®, combinaison d'esters d'huile de tournesol et de charges végétales (maïs et noyaux d'olive). Parfum floral. Efficace contre les salissures fortes et adhérentes (graisse, huile, cambouis, goudron, carburants).

REF. ARMB104L

+ PRODUIT

Formule enrichie en acides gras essentiels (vitamine F).



ARMA GEL PLUS - BIDON-POMPE 4 L

Gel d'atelier solvanté avec microbilles plastiques pour salissures grasses et adhérentes (graisse, huile, cambouis, goudron, carburant). Parfum orange. Excellent pouvoir détergent.

REF. ARMGEL4L



DÉCAPANT GRAFFITI 650 ML

Retire toutes traces de peintures et encres. Dissout et décape rapidement la plupart des graffitis, projetés à partir d'aérosols, encres de feutre ou de stylo à bille. Pénètre les matériaux poreux. Multi-positions. Contient 95% de produit actif dans son volume net.

Bâtiments, collectivités

REF. CRC6048



INSECTICIDE PUISSANT NIDS DE VOLANTS 1000 ML

Destruction des nids de tous les insectes volants : guêpes, frelons, bourdons...

Action foudroyante. Vaporisation puissante. Projection 4 mètres.

REF. CRC6811



DÉGRAISSANT INDUSTRIEL PRO 5 L

Nettoyant dégraissant alcalin polyvalent. Recommandé pour le nettoyage des surfaces et plus particulièrement des sols et murs très encrassés des garages, ateliers, entrepôts, usines, réserves...Élimine toutes émulsions métallisées ou cireuses même anciennes sur sols plastiques, caoutchoucs, linoléums, carrelages, pierres polies. Enlève également toutes salissures incrustées telles que graisses, tâches tenaces noires de talons ou de chariots. Non moussant.

REF. CRC6801



NETTOYANT TOUTES SURFACES PRO 5 L

Détergent désodorisant polyvalent parfumé au citron. Laisse les surfaces propres et sans trace.

REF. CRC6826



SIGNALISATION



NOVAP



DEROULEVIT' DEROULEUR DE RUBAN DE CHANTIER

Il permet de dérouler aisément votre ruban de chantier. Equipé d'un système de découpe facile et muni d'un arrêt gauche ou droite pour stopper votre ruban. Il accepte les rouleaux de 50 mm x 100 m et de 50 mm x 200 m.

Autres coloris possibles. Existe en lots filmés avec plusieurs rubans.

REF. NOV3306483047004



NOVAP



BARRIÈRE TÉLESCOPIQUE

En PVC et composée de 2 lisses, elle permet de délimiter une longueur de 1 m à 3.80 m. Hauteur barrière : 150 mm. S'adapte à la longueur souhaitée. Solide, rigide et rapide à installer.

Ref.	Désignation
NOV3306481320161	2 m à 3,80 m - rouge / blanc
NOV3306481320178	2 m à 3,80 m - jaune/noir
NOV3306481320123	1 m à 1,80 m - rouge/blanc
NOV3306481320130	1 m à 1,80 m - jaune/noir



NOVAP

CÔNE AVEC DEROULEUR DE SANGLE

Cône de 75 cm fabriqué en PVC, d'un poids de 4 kilos et agrémenté de deux bandes blanches + 1 dérouleur sangle 50 mm. Système de délimitation ultra-souple d'utilisation, «tout-terrain» et peu encombrant. Coloris rouge/blanc. Dimensions : 400 x 400 x 860.

Ref.	Désignation
NOV3306482830249	Sangle étirable jusqu'à 4 m en coloris rouge/blanc
NOV3306482830225	Sangle étirable jusqu'à 3 m en coloris rouge/blanc et blanc rétro-réfléchissant



EMBOUTS DE SECURITE ROUGES

Son utilisation permet d'éviter tout risque de perforation en cas de chute verticale. En situation horizontale, sa couleur vive attire l'attention (existe également en petit modèle rouge fluo). Sac de 125 pièces.

REF. S00600403

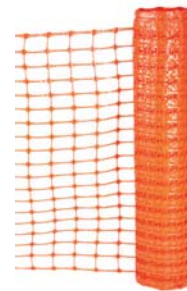


RUBAPLAST RUBAN ROUGE ET BLANC

Ruban en polyéthylène fabriqué par extrusion. Bonne résistance à la tension et à l'étirement avant rupture. Coloris alternés en diagonale. Impression recto verso rouge et blanc.

Existe en 2 longueurs et 2 largeurs

REF. S00540304



NOVAP

GRILLAGE DE CHANTIER

Délimite un chantier de manière visible. Bonne résistance. Densité 120 g/m². Hauteur 1 m. Rouleau de 50 m.

Ref.	Désignation
NOV3306483319996	Qualité standard
NOV3306483310009	Qualité haute résistance



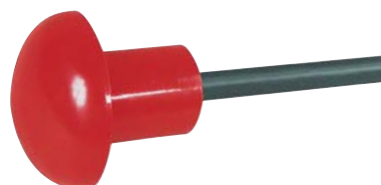
NOVAP



KIT 2 BALISES MODULABLES DE DELIMITATION

Baliser durablement ou temporairement, à l'intérieur ou à l'extérieur avec la même solution. La balise modulable s'adapte à toutes les situations. Balise à fixer ou à lester composée d'un socle + 4 segments + 1 couvercle + 5 m de chaîne diamètre 8 mm intégrée à la balise. Hauteur : 85 cm - diamètre éléments centraux : 200 mm - diamètre du socle : 320 mm. Livré avec vis de montage socle / segment + barre de montage / démontage des segments.

Ref.	Désignation
NOV3306481090149	Jaune/noir
NOV3306481090132	Rouge/blanc





NOVAP

CONE DE CHANTIER

Son coloris orange fluo se distingue tout particulièrement et sécurise votre chantier. Hauteur : 50 cm.

REF. NOV3306483225341



NOVAP



KIT LAMPE CHANTIER + SUPPORT CONIQUE

Astucieux support de lampe de chantier pour cônes, réalisé en polyéthylène UV permettant également de relier 2 cônes entre eux grâce à ses 2 crochets.

REF. NOV3306483330144



taliaplast

PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE AK5 700 T1 TRAVAILLEUR

Signalisation temporaire de DANGER (AK), INTERDICTION (B) ou INDICATION (KC1). Certification NF. Tôle galva épaisseur 1 mm. Pieds en galva diamètre 12 mm. Rétro réfléchissant, muni d'une poignée et blocage automatique des pieds.

Existe en différents modèles

REF. S00522404



NOVAP



CROCHETS ADAPTABLES SUR CONE CHANTIER

Permet de relier les cônes de chantier avec du ruban ou de la chaîne. S'adapte sur la plupart des cônes grâce à ses ailettes. Une fois fixé, le crochet peut pivoter sur lui-même pour avoir la bonne orientation.

REF. NOV3306483330168



NOVAP



CHAINE PLASTIQUE

Elle est recommandée pour toute utilisation de balisage, délimitation, signalisation. Fabriquée en polyéthylène haute densité et stabilisée aux UV pour une durée de vie améliorée, elle peut-être utilisée en intérieur comme en extérieur.

Existe en différentes longueurs.

Ref.	Désignation
NOV3306481185081	Rouge/blanc
NOV3306481185180	Jaune/noir
NOV3306481185388	Orange fluo/blanc



taliaplast



PANNEAUX TEMPORAIRES

Panneau de signalisation de prescription et de fin de prescription. Panneau certifié NF. Etiquetage (symbole, dimension, classe et code barre) sur la tranche de chaque panneau. Poignée monobloc en matière polyamide incassable avec blocage automatique des pieds en position ouverte (stabilité accrue) ou fermée (manipulations aisées). En métal galvanisé épaisseur 1 mm, pieds en fil de fer galvanisé diam. 12 mm plein. 2 sacs de lestage fournis. Classe T1 scotchlite 3M

Ref.	Dimensions
S00524405	650 mm - panneau rond
S00524005	850 mm - panneau rond
S00522407	700 mm * 700 mm * 700 mm - panneau triangle
S00522007	1000 mm * 1000 mm * 1000 mm - panneau triangle

SIGNALISATION



NOVAP



CHEVALET DE SIGNALISATION

Idéal pour utilisation temporaire, très stable. En polyéthylène.
Dimensions : H 600 mm x L 275 mm x 23 mm (plié).

Ref.	Désignation
NOV3306484291000	Jaune - ATTENTION SOL GLISSANT
NOV3306484291017	Jaune - ATTENTION TRAVAUX EN COURS
NOV3306484292120	Orange - ATTENTION SOL GLISSANT
NOV3306484291116	Rouge - ENTREE INTERDITE



NOVAP



POTEAU PVC DE CHANTIER

Poteau PVC sur socle chantier à lester 4 kilos. Le standard du balisage. Economique, très stable et facile à lester. Hauteur 0,90 m.

Ref.	Désignation
NOV3306482001083	Rouge/blanc
NOV3306482001090	Jaune/noir

NOVAP



SUPPORT MURAL A SANGLE ETIRABLE

Idéal afin de barrer temporairement un accès de manière répétitive pour usage intensif (non magnétique) ou un accès entre deux parties métalliques sans aucun perçage (magnétique).



NOVAP



POTEAU ALUMINIUM À SANGLE ÉTIRABLE

Tube en aluminium sur socle portable composé d'un enjoliveur en ABS noir très résistant et d'un lest en fonte de 10 kg et de patins antirayures. Tête à sangle pour un balisage multidirectionnel comprenant un départ de sangle d'une longueur de 3 mètres et 3 arrivées possibles. Corps de la tête en ABS noir, traité anti-UV.

Ref.	Désignation
NOV3306482010009	Tube aluminium sangle noir/argent
NOV3306482010535	Tube noir sangle noire
NOV3306482010528	Tube aluminium sangle noire
NOV3306482010085	Tube jaune sangle jaune/noir
NOV3306482010313	Tube noir sangle bleu
NOV3306482010078	Tube rouge sangle rouge/noir

+ PRODUIT

Solution très peu encombrante au transport et au stockage



NOVAP



KIT POTEAUX SANGLE ETIRABLE

Kit de 2 poteaux PVC à lester 9 kilos : 1 tête à sangle 50 mm rétractable de 4 m + 1 tête réceptrice. Délimiter de manière souple et à coût réduit un chantier.

Ref.	Désignation
NOV3306482800143	Rouge/blanc
NOV3306482800150	Jaune/noir



Ref.	Désignation
NOV3306482032018	Support non magnétique. Sangle rouge «accès interdit» 3 m.
NOV3306482051040	Support non magnétique. Sangle rouge «accès interdit» 4 m.
NOV3306482050067	Support magnétique. Sangle rouge/blanche 3 m.
NOV3306482051187	Support magnétique. Sangle rouge/blanche 4 m.



NOVAP



PANNEAU DE SIGNALISATION



Ref.	Désignation	Dimensions
NOV3306483000023	CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC - DANGER - PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE - DEFENSE D'ENTRER - STATIONNEMENT INTERDIT	800x400 mm
NOV3306483000146	STATIONNEMENT GÉNANT TEMPORAIRE	800x400 mm
NOV3306483000092	Multi informations pour chantier	800x400 mm
NOV3306484160665	CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	330X200 mm
NOV3306483000078	PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE	330X200 mm

NOVAP



DISQUE RIGIDE DE SIGNALISATION

Disque rigide diamètre 300 mm en polystyrène épaisseur 3 mm. Encres traitées anti UV. Trous de préperforation pour faciliter la pose.



Ref.	Désignation
NOV3306484061412	INTERDICTION DE FUMER
NOV3306484060118	PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE - CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC
NOV3306484060309	DEFENSE DE STATIONNER
NOV3306484060101	SENS INTERDIT
NOV3306484064277	CASQUE DE PROTECTION OBLIGATOIRE
NOV3306484061634	OBLIGATION CASQUE ANTI-BRUIT
NOV3306484061603	LUNETTES DE PROTECTION OBLIGATOIRES
NOV3306484061658	OBLIGATION DE PORTER DES GANTS
NOV3306484061665	CHAUSSURES DE SECURITE OBLIGATOIRES
NOV3306484062440	PORT D'UN HARNAIS DE SECURITE OBLIGATOIRE

SIGNALISATION



VISO
www.viso-egn.com

BARRIÈRE EXTENSIBLE

Barrière extensible d'une longueur maximum de 2,30 m.
Hauteur 1,05 m.

Ref.	Désignation
VIOBAR001RB	métal rouge / blanc
VIOBAR001NJ	métal noir / jaune



VISO
www.viso-egn.com

BARRIÈRE DE PROTECTION

Barrière de protection en acier noir/jaune avec traverse horizontale et platines de fixation.

Utilisation intérieure et extérieure

Ref.	Longueur	Modèle
VIOBAR620NJ	2 m x H 1 m	jaune/noir
VIOBAR400NJ	1 m x H 1 m	jaune/noir
VIOBAR620RB	2 m x H 1 m	rouge/blanc
VIOBAR620J	2 m x H 1 m	jaune

INFO

Pour enceinte privée



VISO
www.viso-egn.com

MIROIR DE SÉCURITÉ

En polycarbonate diamètre 600 mm avec fixations.
Existe aussi en diamètre 450 mm et 800 mm

REF. VIOM600



VISO
www.viso-egn.com

BARRIÈRE DE PARKING RABATTABLE

Ref.	Désignation
VIOSTOPBLOCK	Avec cylindre - tube ø60 mm
VIOSTOPCAR	Avec cadenas - tube ø38 mm

VISO
www.viso-egn.com

BUTÉE DE PARKING CAOUTCHOUC

Fabriquée en caoutchouc vierge, elle possède de larges bandes réfléchissantes jaunes de classe 1, des réflecteurs sont moulés dans la structure ainsi que 2 passe câbles diamètre 20 mm.

Existe en différentes longueurs

Ref.	Dimensions
VIOPARKSTOP180J	Long. 1830 mm x larg. 150 mm x H 100 mm
VIOPARKSTOP90	Long. 915 mm x larg. 150 mm x H 100 mm

+ PRODUIT

Avec fixations asphaltées





VISO
www.viso-cgn.com

RALENTISSEURS SPEED

Ralentisseurs modulables livrés par carton de deux éléments, un noir et un jaune. Chaque élément est muni de réflecteurs ainsi que d'un passe câble de Ø 27 mm (embout sans passe-câble). Charge maximum 20 tonnes.

Ref.	Dimensions
VIOSPEED50	Long. 250 mm x larg. 350 mm x H 50 mm
VIOSPEED70	Long. 250 mm x larg. 400 mm x H 70 mm



VISO
www.viso-cgn.com

RALENTISSEURS FAST

Ralentisseur modulable fabriqué en caoutchouc vierge vulcanisé et résistant aux UV. Ce ralentisseur est vendu par lot de deux, 1 noir et 1 jaune. Haut de 60 mm il permettra de ralentir le trafic à 25 km/h. Dimensions : longueur 500 x largeur 430 mm.

Peut être complété avec 2 embouts de finition

REF. VIOFAST60NJ



VISO
www.viso-cgn.com

PASSE-CÂBLES

En caoutchouc avec chargement par le dessus. Facile à manipuler. Munis de 5 ouvertures diamètre 35 mm. Supporte une charge jusqu'à 20 tonnes. Long. 910 x larg. 500 x H 45 mm.

Idéal pour des installations provisoires.

REF. VIOCP1001

VISO
www.viso-cgn.com

PASSE-CÂBLES POIDS LOURDS

Haute résistance 100% caoutchouc, ils possèdent 4 réflecteurs de nuit et 2 dents de requins réfléchissantes de qualité 3M. Le chargement s'effectue par le dessous, ils résistent aux passages de poids lourds jusqu'à 40 tonnes par essieu.



Ref.	Désignation
VIOCP500	Diamètre 2 x 50 mm
VIOCP800	Diamètre 2 x 80 mm

VISO
www.viso-cgn.com

EMBOUS SPEED

Lot de 2 embouts caoutchouc, 1 jaune + 1 noir. Dimensions unitaires : longueur 200 x largeur 350 x hauteur 50 mm.

Existe en hauteur 50 mm et 70 mm

REF. VIOSPEND50



VISO
www.viso-cgn.com

EMBOUS FAST

Lot de 2 embouts caoutchouc 1 noir + 1 jaune. Dimensions unitaires : longueur 250 x largeur 430 x hauteur 60 mm.

REF. VIOFASTEND



VISO
www.viso-cgn.com

ANGLE POUR PASSE-CÂBLES

Angle 45° 5 canaux pour passe-câbles VIOCP1001.

TP - évènementiel

REF. VIOCPR1001

ESSUYAGE

20 LITRES



KIT D'INTERVENTION ABSORBANT POLYPROPYLENE

Gamme huile, capacité d'absorption 20 litres. Il se compose d'un sac housse transparent (320 x 320 x 150 mm) contenant : 30 feuilles doubles épaisseur 30 x 30 cm, 1 boudin 8 cm x 1,20 m, 5 feuilles d'essuyage, 1 paire de gants nitrile et 2 sacs de récupération 30 litres.

REF. EUAKITCHANT20

+ PRODUIT

Ergonomique, robuste, écologique, économique et hygiénique. Garantie 3 ans.



SÈCHE-MAINS À AIR PULSÉ EXP'AIR

Séchage ultra rapide : 10 à 15 secondes. Vitesse d'air : 600 km/h. Ergonomie très adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux enfants. Consommation électrique minimisée (1200 W). Produit sans résistance chauffante. Principe de soufflage circulaire breveté. Traitement antibactérien des surfaces. Récupérateur d'eau et réservoir faciles à nettoyer. Aspiration latérale et en hauteur de l'air pour une meilleure hygiène. Filtre à air antibactérien accessible pour un nettoyage facile. Possibilité de raccorder le réservoir au tout à l'égout. Capacité du réservoir : 600 ml. Antivandalisme : capotage en aluminium. Éclairage bleuté sur la zone de séchage. Sécurité électronique en cas de dysfonctionnement. 78 dBA .

Norme : Classe II, IP 44.

Ref.	Désignation
JVD811822	Gris métallisé
JVD811791	Blanc



LOT DE 2 BOBINES

Ref.	Désignation
EUAR800S	Chamois 1,6 kg +/-5% 24x26 cm gaufré - Essuyages de pièces mécaniques
EUAOM800S	Blanches 1,6 kg +/-5% 24x26 cm gaufré - Essuyages délicats

20 LITRES



KIT D'INTERVENTION ADR

Gamme huile, 20 litres. Il se compose d'un bac collecteur 600 x 390 x 160 H de couleur noire, de 20 feuilles de polypropylène en double épaisseur 40 x 50 cm, d'1 boudin de 8 cm x 120 cm, d'1 paire de gants nitrile, de 2 sacs de récupération et d'1 paire de lunettes.

REF. EUAKITADR20



DISTRIBUTEUR SOL POUR BOBINE INDUSTRIELLE

En métal laqué et barre de coupe. Bobine acceptée avec laize maximum de 30 cm et diamètre maximum 35 cm.

REF. EUADSOEP5001



CHIFFONS

Carton de 10 kilos.

Ref.	Désignation
EUAB2M	Blanc mêlé polycotton
EUACTM	Couleur jersey mélangé

INFO

Adapté à la méthode HACCP (analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise)

ROSSIGNOL



POUBELLE BOOGY

Poubelle mobile à pédale en polyéthylène avec tringlerie inox - 90 litres.



Ref.	Désignation	Dimensions
ROS56700	Coloris couvercle blanc	510x510x895
ROS56701	Coloris couvercle jaune	510x510x895
ROS56702	Coloris couvercle bleu	510x510x895
ROS56703	Coloris couvercle vert	510x510x895
ROS56705	Coloris couvercle rouge	510x510x895

ROSSIGNOL



BORNE DE PROPETE HYGECA

Borne de propreté hygiène canine en acier avec distributeur 200 sachets sur poteau à enfouir - Vert olive.

Existe en coloris gris manganese

REF. ROS59810



INFO

Spécial Plan Vigipirate

ROSSIGNOL



CORBILLE TULIPE

Corbeille extérieur en acier 60 litres.

Ref.	Désignation	Dimensions
ROS57986	Coloris vert olive	500x500x800
ROS57997	Coloris vert mousse	500x500x800
ROS58405	Coloris blanc	500x500x800
ROS58407	Coloris marron cuivre	500x500x800
ROS58063	Coloris gris manganese	500x500x800



ROSSIGNOL



SUPPORT DE SAC ECOLLECTO

Support de sac extérieur en acier poudré 110 litres. Possibilité d'adapter un poteau, existe avec couvercle.

Ref.	Désignation	Dimensions
ROS57075	Coloris bleu	460x370x110
ROS57097	Coloris gris manganese	460x370x110
ROS57115	Coloris vert mousse	460x370x110
ROS58207	Coloris jaune	460x370x110
ROS58208	Coloris vert olive	460x370x110



SAC POUBELLE NOIR

Ref.	Désignation	Boîte de
EUASP30ST	30 litres	Carton de 500
EUASP50ST	50 litres	Carton de 200
EUASP100ST	100 litres	Carton de 200





CONTENEUR ROULANT À DÉCHET 240 L - GREENMADE

Conteneur à déchets 2 roues, équipé d'un couvercle. Matériau sans pétrole, 100% vert et renouvelable. Conforme à la norme européenne, robuste, maniable et ergonomique, le citybac s'adapte aux contraintes de l'industrie et du BTP. Hauteur 1075 x longueur 570 x profondeur 725. Poids 13,5 kilos, charge utile 100 kilos.

Plastique 100% végétal

Existe en différents volumes de cuve

REF. **PLSCITYBAC240GM**



CONTENEUR ROULANT À DÉCHETS

Cuve en plastique PEHD, équipé d'un couvercle. Conforme à la norme européenne, robuste, maniable et ergonomique, le citybac s'adapte aux contraintes de l'industrie et du BTP.

Produit fabriqué à partir de plastique recyclé.

Ref.	Désignation	Dimensions	Contenance
PLSCITYBAC240GTJA	240 L - 2 roues - Couvercle Jaune	1080*530*580	Bac de 240 L
PLSCITYBAC240GTVF	240 L - 2 roues - Couvercle Vert	1080*530*580	Bac de 240 L
PLSCITYBAC660GTJA	660 L - 4 roues - Couvercle Jaune	1170*775*1265	Bac de 660 L
PLSCITYBAC660GTVF	660 L - 4 roues - Couvercle Vert	1170*775*1265	Bac de 660 L

INFO

Spécial Plan Vigipirate

ROSSIGNOL



ECOLLECTO - SUPPORT DE SAC SUR POTEAU

Support de sac extérieur sur poteau en acier poudré 110 litres. Dimensions : 480x410x990.

Existe avec et sans couvercle

Ref.	Désignation
ROS57319	Coloris vert olive
ROS57765	Coloris gris manganese

ROSSIGNOL



CENDRIER / CORBEILLE SUR PIED KOPA

Cendrier / Corbeille en 6 litres / 30 litres et en 12 litres / 60 litres, sur pied en acier.

Existent en différents coloris et différentes capacités.

REF. **ROS56445**

ROSSIGNOL



POTEAU POUR ECOLLECTO

Poteau en acier pour support sac - Gris manganese.

Ref.	Désignation	Dimensions
ROS57841	A sceller	50x50x1300
ROS56873	Centre sur platine à fixer pour 1 ou 2 flux	280x280x980
ROS58028	Centre sur socle à poser pour 1 ou 2 flux	700x440x980
ROS56831	Centre sur socle à poser ou à fixer pour 1 flux	450x440x980
ROS58820	A sceller avec support pour 3 flux	180x180x1300
ROS58819	A poser avec support pour 3 flux	550x550x980





CARAY

PENDERIE CHAUFFANTE 10 PERSONNES

Cette penderie métallique monobloc est spécialement adaptée pour les métiers en extérieur. Elle permet de sécher simultanément vêtements de travail, paires de chaussures, bottes ou gants pour 10 personnes. Elle répond parfaitement au confort des utilisateurs et apporte un niveau d'hygiène supplémentaire dans les vestiaires.

REF. LITPENCHAUD100V4



CARAY

VESTIAIRE 2 CASES GRIS BLEU SUR SOCLE

Les portes standards, parfaitement adaptées aux milieux du BTP et de l'industrie, sont monoblocs en tôle d'acier. Des ouïes d'aération sont présentes en haut et bas de chaque porte, ainsi qu'un porte étiquette à l'extérieur. La fermeture se fait à l'aide d'un morillon porte-cadenas. L'aménagement intérieur comprend une tablette fixe, une barre porte-cintre munie de 2 crochets, un miroir de courtoisie et une patère. Existe en 1, 2 et 3 cases et sur pieds

Industrie, BTP, logistique

Pour industrie propre et pour industrie salissante

REF. LIT520206B

THURMETALL

ARMOIRE A TIROIRS

Bâti en tôle d'acier épaisseur 1 mm. Fermeture centralisée avec système de sécurité anti-basculement. Tiroirs à ouverture totale, capacité de charge 75 kg par tiroir.

Acier 100 % recyclable

Service mécanique, service maintenance, stockage général, rangement des produits et des outils



THURMETALL

ARMOIRE À PORTES BATTANTES

Bâti en tôle d'acier épaisseur 1 mm, tablettes galvanisées réglables en hauteur par pas de 25 mm, capacité de charge par tablette 100 kg répartis uniformément, fermeture 2 points avec serrure à clé, oméga de renfort sur chaque porte. Charge totale 500 kg. Angle d'ouverture 115°

Acier 100 % recyclable

Service mécanique, service maintenance, stockage général, rangement des produits et des outils



Ref.	Dimensions	Modèle
THUA5201620000	H1000*L805*P695 mm	Modèle bleu / 9 tiroirs
THUA6507460000	H1000*L805*P695 mm	Modèle gris / 7 tiroirs
THUA6507470000	H1000*L805*P695 mm	Modèle gris / 7 tiroirs bleus
THUA6507480000	H1000*L805*P695 mm	Modèle gris / 9 tiroirs
THUA6507490000	H1000*L805*P695 mm	Modèle gris / 9 tiroirs bleus
THUA8605040501	H1000*L1005*P695 mm	Modèle bleu / 6 tiroirs
THUA8605040020	H1000*L1005*P695 mm	Modèle gris / 6 tiroirs
THUA8605040511	H1000*L1005*P695 mm	Modèle gris / 6 tiroirs bleus

Ref.	Dimensions	Modèle
THUA8508470000	H1950*L1000*P500 mm	Modèle haut bleu 4 tablettes
THUA8209910000	H1950*L1000*P500 mm	Modèle haut gris 4 tablettes
THUA8209920000	H1950*L1000*P500 mm	Modèle haut gris 4 tablettes bleues
THUA8508460000	H1000*L1000*P500 mm	Modèle bas bleu 2 tablettes
THUA8209890000	H1000*L1000*P500 mm	Modèle bas gris 2 tablettes
THUA8209900000	H1000*L1000*P500 mm	Modèle bas gris 2 tablettes bleues

CARAY

ARMOIRE DE BUREAU

Armoire pour classeur et dossier suspendus. Existe en armoire basse, en ivoire et noire

REF. LITAH120PRVOC0G



CARAY

CHAISE COQUE PLASTIQUE

Chaise coquille plastique piètement chromé. Dimensions : L495 x P530 x H770 mm.

Existe en gris, noir, rouge, beige, bleu avec les pieds chromés.

REF. LITCCPOGRISOPPA



CONSIGNATION



CADENAS LAITON MACH.3

Corps en laiton monobloc, anse acier inoxydable diamètre 6 mm, mécanisme à 5 goupilles, double ancrage par penes, joint d'étanchéité, trou d'écoulement d'eau. Livré avec 2 clés acier nickelés. Possibilité de s'entrouvrants et montage sur passe en option.

Toutes industries, PMI, PME, collectivités.

Existe en largeurs 30 mm, 40 mm, 50 mm, 55 mm, 60 mm et différentes hauteurs d'anses (1/2 haute et haute).

REF. TH100094401



CADENAS CONSIGNATION

Corps en ABS non conducteur, anse hauteur 38 mm, mécanisme à goupilles, double ancrage, fonction clé prisonnière (le cadenas doit être refermé pour reprendre la clé), fourni avec 1 clé.

Norme : Directive CEE.89/655

Toutes industries, PMI, PME, collectivités.

Existe avec anse inox ou nylon.

En largeur 4,76 mm ou 6 mm.

Coloris : rouge, orange, jaune, vert, bleu, noir, violet, blanc, marron.

Différentes exécutions : variée, s'entrouvrant et sur clé passe.

REF. TH1005338RD



CABLE DE CONSIGNATION

Corps en nylon armé, câble acier tressé inoxydable isolé non conducteur. Diamètre 3 mm, longueur 1,80 m ajustable. Condamnation par 5 cadenas maximum, la mâchoire ne peut pas être ouverte avant que tous les cadenas ne soient retirés. Dimensions : 127,50 x 85 x 20 mm.

Toutes industries, PMI, PME, collectivités.

Existe aussi sur d'autres longueurs et diamètres.

REF. TH100091278



VERROUILLAGE DISJONCTEUR ELECTRIQUE

Corps en nylon armé, s'adapte aux disjoncteurs munis d'interrupteur à bascule. Verrouillage par 1 cadenas avec anse diamètre maximum 7 mm, rouge.

Dimensions : 59 x 42 x 14,5 mm.

Toutes industries, PMI, PME, collectivités.

Existe aussi sur d'autres modèles, ainsi que pour les disjoncteurs à levier.

REF. TH100091312



MACHOIRE DE CONSIGNATION

Corps en aluminium, isolé par coque ABS rouge, diamètre intérieur 39 mm, condamnation par 8 cadenas, la mâchoire ne peut pas être ouverte avant que tous les cadenas ne soient retirés. Pour cadenas avec anse de diamètre inférieur à 8 mm. Dimensions : 139 x 41 x 7,5 mm.

Toutes industries, PMI, PME, collectivités.

Existe aussi en version acier ou nylon.

REF. TH100091304



ETIQUETTE DE CONSIGNATION

En polyester plastifié, résistante à l'eau, à la graisse et aux salissures. Personnalisable avec oeillet métal diamètre 8 mm. Texte fourni avec petit colson translucide.

Dimensions : 75 x 145 mm.

Toutes industries, PMI, PME, collectivités.

Existe avec d'autres textes ou langues.

REF. TH100091133



INFO

Obligation de vérification une fois l'an (pour les établissements employant du personnel et/ou recevant du public) au plus tard 12 mois après la date de mise en service de l'extincteur (date de vente) qui doit être inscrite par le vendeur sur l'étiquette de vérification collée sur l'extincteur.



EXTINCTEUR (PRESSION PERMANENTE) AVEC SUPPORT DE TRANSPORT. POUDRE POLYVALENTE ABC

Conçu à partir des matériaux les plus fiables et faisant appel aux technologies nouvelles de protection anticorrosion, cet appareil est parfaitement adapté aux exigences des milieux domestique et automobile. Un indicateur permet de visualiser le maintien de la pression dans le temps.

Norme : NF EN3.7

Pour le modèle 1 kg : poids lourd (obligatoire en cabine + 3,5T), véhicule utilitaire, ambulance (patient allongé), caravane, camping car, domestique. Pour le modèle 2kg : domestique, plaisance, automobile.

Ref.	Dimensions	Poids	Norme	Capacité
DEA0121101A	290 x 90 x 90 mm	1,6 kg	Performances foyers 8A-34B-C	PP1P 1 KG
DEA0121102A	370 x 114 x 107 mm	3,2 kg	Performances foyers 13A-89B-C	PP2P 2 KG



EXTINCTEUR POUDRE POLYVALENTE ABC

Grande longueur de flexible facilitant la manipulation. Soufflette ergonomique avec raccord tournant à 360°. Poignée ergonomique bi-composant. Goupille de sécurité/sûreté de couleur. Facilité de maintenance. Corps acier 20/10^{ème}. Membrane d'isolation pour une étanchéité optimale. Tête en aluminium cataphorèse. Double revêtement extérieur Primer Epoxy et polyester. Résistance au brouillard salin >1000 h. Socle de protection évitant la rétention d'eau.

Norme : NF EN3.7

Pour le modèle 6 kg : parking couvert, transport routier (bus, camion +7,5 T, semi remorque), chaufferie.

Pour le modèle 9 kg : risques industriels (soumis au gel) dans les entrepôts de stockage, ateliers, parking couverts (livraison de marchandise).

Ref.	Dimensions	Poids	Norme	Capacité
DEA0121075X	670 x 226 x 177 mm	11 kg	Performances foyers 34A-233B-C	PGP 6 KG
DEA0121079L	750 x 226 x 177 mm	15 kg	Performances foyers 43A-233B-C	P9P 9 KG



EXTINCTEUR À EAU PULVÉRISÉE AVEC ADDITIF

Grande longueur de flexible facilitant la manipulation. Soufflette ergonomique avec raccord tournant à 360°. Poignée ergonomique bi-composant. Goupille de sécurité/sûreté de couleur. Facilité de maintenance. Corps acier 20/10^{ème}. Membrane d'isolation pour une étanchéité optimale. Tête en aluminium cataphorèse. Double revêtement extérieur Primer Epoxy et polyester. Résistance au brouillard salin >1000 h. Socle de protection évitant la rétention d'eau.

Norme : NF EN3.7

Pour le modèle 6 L : bureau, restaurant, cinéma, école.

Pour le modèle 9 L : risques industriels (hors gel) dans les entrepôts de stockage, ateliers.

Ref.	Dimensions	Poids	Norme	Capacité
DEA0131030X	670 x 226 x 177 mm	11 kg	Performances foyers 21A-233B	E6A15 EV 6 L. chargé
DEA0131035W	750 x 226 x 177 mm	15 kg	Performances foyers 27A-233B	E9A1 EV 9 L. chargé



ENTRETIEN ET VÉRIFICATION DES EPI

Comme tous les équipements mis à disposition sur les chantiers, les équipements de protection individuelle (EPI) sont susceptibles d'être heurtés, abîmés, dégradés, souillés, etc.

Ils s'usent aussi en fonction de la durée du port et des conditions d'environnement.

Ils doivent donc être régulièrement entretenus et vérifiés.

ENTRETIEN ET VÉRIFICATION DE TOUS LES EPI

Les EPI sont des dispositifs ou moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé.

Ces EPI sont fournis, à titre gratuit, par l'employeur.

Ce dernier doit fixer les conditions de mise à disposition, d'utilisation, d'entretien et de stockage de ces EPI, en informer le personnel concerné (consignes écrites) et veiller à leur utilisation.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'EPI

Il existe trois catégories d'EPI selon la nature des risques contre lesquels ils protègent :

- > **catégorie 1** : risques mineurs (R.4313-54), ex. : lunettes de protection courante, gants de manutention, vêtements de pluie, etc.
- > **catégorie 2** : risques intermédiaires (R.4313-55), ex. : casques de chantier, masques anti-poussières, etc.
- > **catégorie 3** : risques graves ou mortels (R.4313-56), ex. : EPI antichute, gilets de sauvetage,

appareils respiratoires à ventilation assistée et appareils de protection respiratoire autonomes, EPI destinés à protéger du risque électrique lors de travaux au voisinage ou sous tension, équipements de plongée, etc.

À cette hiérarchie des risques correspond une hiérarchie des obligations pour le chef d'établissement.

CAS GÉNÉRAL

Le chef d'établissement doit veiller à :

- > la mise à disposition des EPI
- > leur bon fonctionnement
- > leur état hygiénique qui doit être satisfaisant

- > leurs conditions de stockage
- > leur entretien et maintenance selon les cas
- > la mise au rebut et au remplacement des EPI détériorés, si nécessaire.

CONSEILS

- > Désigner dans l'entreprise une personne chargée du suivi des EPI.
- > Former cette personne à cette tâche spécifique : elle doit connaître les divers équipements, leur contexte d'utilisation et les risques liés à celle-ci.
- > Prévoir sur les lieux mêmes du travail des emplacements de stockage, des housses, sacs ou boîtes de protection (Fig. 1), des produits d'entretien et de nettoyage.
- > Informer le personnel, lors de sa formation aux EPI, des problèmes d'entretien.

Pendant toute la durée d'utilisation sur le chantier ou dans l'atelier, l'EPI doit être maintenu en état de conformité (ex. : nettoyer les bandes réfléchissantes des baudriers de signalisation). Certaines sociétés spécialisées peuvent assurer cette prestation.



Fig. 1
Emplacement
de stockage

ENTRETIEN ET VÉRIFICATION DES EPI

VÉRIFICATION DES EPI DE CATÉGORIE 3

EPI CONCERNÉS

- > Appareils de protection respiratoire autonomes destinés à l'évacuation.
 - > Appareils de protection respiratoire et équipements complets destinés à des interventions accidentelles en milieu hostile.
 - > Gilets de sauvetage gonflables.
 - > Systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
 - > Stocks de cartouches filtrantes anti-gaz pour appareils de protection respiratoire.
- Nous recommandons aux entreprises d'ajouter à cette liste réglementaire tous les autres EPI de catégorie 3 (gants d'électriciens, masques contre les projections de matières en fusion, équipements protégeant contre les températures extrêmes chaudes ou froides...).

VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES (VGP)

Ces EPI protégeant les salariés contre un risque majeur, grave ou mortel, doivent subir des VGP au moins une fois par an, qu'ils soient en service ou en stock. La périodicité effective est fixée par le chef d'établissement, en fonction des conditions réelles d'utilisation. Chaque utilisateur doit également vérifier visuellement les équipements avant usage et signaler toute défectuosité (Fig. 2).
Ex. : un peintre sur nylon va détériorer son système d'arrêt des chutes plus rapidement qu'un monteur électricien utilisant régulièrement une nacelle et accessoirement son harnais.

L'inspection du travail peut réduire les intervalles de vérification.

Ces vérifications ont pour objet de déceler en temps utile toute défectuosité susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses.

Les vérifications sont effectuées par des personnes qualifiées, appartenant ou non à l'établissement ou à l'entreprise dont la liste est tenue à disposition de l'inspection du travail.

Ces personnes qualifiées doivent avoir la connaissance des prescriptions réglementaires et la compétence nécessaire pour exercer cette mission.



Fig. 2
Vérification visuelle
de l'équipement
avant utilisation

INFO

IMPORTANT

Les VGP des EPI doivent se faire conformément à la notice d'instructions rédigée par le fabricant, systématiquement livrée par ce dernier avec chaque EPI.

NATURE DES VÉRIFICATIONS

Les vérifications doivent porter sur :

- > l'état général et, entre autre, l'état de conservation
- > le fonctionnement
- > la résistance
- > la compatibilité des équipements entre eux
- > les éléments de sécurité - les éléments de confort
- > le respect des dates de prescription, en fonction des notices d'instruction.

ENTRETIEN ET VÉRIFICATION DES EPI

Elles concernent en particulier :

- > la source d'oxygène et l'étanchéité des appareils de protection respiratoire autonomes destinés à l'évacuation
- > la source d'oxygène, l'étanchéité et l'efficacité de la protection des appareils de protection respiratoires et équipements complets destinés à des interventions en milieu hostile (Fig. 3)
- > la source de gaz et l'étanchéité des gilets de sauvetage gonflables ainsi que le fonctionnement du percuteur
- > l'état général des enveloppes des absorbeurs d'énergie, des coutures, des modes de fixation et le bon fonctionnement des parties mécaniques des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur (Fig. 4).

Consultez votre distributeur SOCODA !



Fig. 3
Contrôle débit d'air d'un masque à ventilation assistée



Fig. 4
Vérification des parties mécaniques d'un enrouleur de rappel d'un EPI anti-chute

CONSIGNATIONS SUR LE REGISTRE DE SÉCURITÉ

Le résultat des VGP est obligatoirement consigné sur le registre de sécurité (Fig. 5).

Lorsque les vérifications périodiques sont réalisées par des personnes (ou organismes) n'appartenant pas à l'établissement, les rapports établis doivent être annexés au registre de sécurité. Les registres doivent être tenus à disposition de l'Inspecteur du travail, des agents des services de prévention des CARSAT, des collaborateurs de l'OPPBTB, des membres des CHSCT et du médecin du travail.



Fig. 5

INFO

RÉGLEMENTATION

Code du travail

- > L.4321-1 et L.4711-1
- > Caractéristiques des EPI, utilisation Art. R.4323-91 à R.4323-98
- > Vérifications périodiques Art. R.4323-99 à R.4323-103
- > Information et formation des travailleurs Art. R.4323-104 et 105
- > **Arrêtés du 19 mars 1993 et du 22 octobre 2009** (VGP des EPI) .

- > Directive 89/686/CEE "Conception des EPI"
- > Directive 89/391/CEE "Utilisation des EPI" : amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail
- > Directive 89/656/CEE "Utilisation des EPI" : utilisation d'EPI par les travailleurs.

Le règlement 2016/425 du 9 mars 2016 actualise les dispositions de la directive 89/686 CEE sur les EPI. Entre autres modifications, il étend la procédure d'évaluation de la conformité la plus contraignante aux lunettes de soleil et gilets fluorescents.

Entrée en application :

A l'exception de quelques mesures, le règlement entrera en application le 21 avril 2018, date à laquelle la directive de 1989 sera abrogée. Jusqu'à cette date, ce règlement va donc coexister avec la directive 89/686/CEE, et les EPI conformes à la directive de 1989 pourront continuer à être mis sur le marché.



RÉSEAU SOCODA, LEADER FRANÇAIS DE LA DISTRIBUTION INDÉPENDANTE DANS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE.

Avec **Réseau SOCODA**, vous êtes en présence du 1^{er} réseau français de distributeurs indépendants au service des métiers du **Bâtiment** et de l'**Industrie**.

Réseau SOCODA déploie ses compétences dans les domaines de l'Industrie et du Bâtiment au travers de 7 métiers dans lesquels l'ensemble de ses équipes fournit une qualité de prestations optimale au service de la satisfaction client.



LES CHIFFRES CLÉS

185

Adhérents

700

Points de
vente

1000

Partenaires
Fournisseurs

9 000

Collaborateurs

440 000

Clients
professionnels

3Md€

De chiffre
d'affaires

Pour consulter les distributeurs du réseau SOCODA : www.socoda.fr

DÉVELOPPER L'EXPERTISE, C'EST AUSSI NOTRE MÉTIER...

Pour consulter les distributeurs Spécialistes EPI :
www.specialistes-epi.fr



Membre du



LAFFORGUE MATERIAUX

VALENTINE

Route de sauveterre
31800 VALENTINE
Tél: 05 61 94 67 00
Fax: 05 61 89 79 82

SEILH

29 route de Toulouse
31840 SEILH
Tél: 05 61 77 28 28
Fax: 05 61 77 28 29

TARBES

4 route de Vic
65320 BORDERES s/ ECHEZ
Tél: 05 62 38 90 20
Fax: 05 62 38 90 29

Saint GIRONS

Avenue de la résistance
09201 St GIRONS
Tél: 05 61 66 62 30
Fax: 05 61 66 45 64

LANNEMEZAN

ZI 2 - Peyrehitte
65300 LANNEMEZAN
Tél: 05 62 490 500
Fax: 05 62 490 505

VILLENEUVE TOLOSANE

4 Chemin de Côte Goubard
31270 VILLENEUVE TOLOSANE
Tél: 05 61 99 18 24
Fax: 05 61 99 64 43

www.lafforgue-materiaux.fr

Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Toutes les références de ce catalogue ne sont pas systématiquement commercialisées dans toutes les agences de votre distributeur du Réseau SOCODA. Si l'un des articles venait à manquer, nous nous engageons à vous proposer le même article ou son équivalent dans les plus brefs délais.



Membre du



Notre indépendance fait la différence

Ne pas jeter sur la voie publique. Photos et dessins non contractuels. Chaque société de Groupe SOCODA étant indépendante, fixe librement ses prix de vente. Ces prix sont des prix indicatifs ht maxima dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'erreurs typographiques ou d'impression. Caractéristiques données à titre indicatif et sans engagement. Nous avons commandé les articles en promotion en quantité suffisante. Chaque distributeur du Réseau SOCODA gérant individuellement ses approvisionnements, il est possible que certains conditionnements ou produits ne soient pas disponibles sur tous les points de vente. Pour les marques non distribuées localement, nous vous proposerons des articles d'autres marques de qualité équivalente. Les prix indiqués dans ce document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis en fonction des variations des matières premières.

ECO contribution - Mention DEEE - l'article 17 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005, oblige les producteurs à informer les acheteurs, par une mention particulière, distinct du prix de vente, du coût correspondant à l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques. Toutefois cette obligation ne concerne que les déchets "ménagers" c'est-à-dire provenant des particuliers ou assimilés. Les produits mentionnés dans ce catalogue sont conçus, fabriqués et destinés à des professionnels. Ils ne sont donc pas soumis à l'obligation d'affichage de l'éco participation, et pour cette raison, les prix mentionnés ne l'indiquent pas. Toutefois l'acheteur de ces produits est le seul en mesure de savoir à quels utilisateurs finaux il les destine. S'il estime que ses achats n'ont pas une vocation exclusivement professionnelle, et peuvent notamment faire l'objet de revente à des particuliers, il lui appartient de formuler auprès de son fournisseur, une demande de facturation de l'éco-contribution. Ce papier est issu de bois provenant de forêts et de plantations gérées de façon durable, il est exempt d'acide et est entièrement recyclable.